25me ANNEE — MONTREAL, JEUDI, 8 MARS 1900 — No 15

LE CULTIVATEUR

[illegible]ZE PAGES.
84 COLONNES.

L. J. TARTE & FRERE, Propriétaires

ADMINISTRATION : 77-79 Rue St-Jacques

L'HEURE EST DECISIVE

Les bureaux des journaux français ont été envahis jeudi par une foule s'élevant à une couple de mille hommes d'origine anglaise.

L'Université Laval, attaquée dans l'après-midi, a été mise à sac le soir.

Tout cela de la part de gens dont le programme est évidemment celui des journaux tories et du "Star" en particulier.

Depuis des mois, le "Mail & Empire," le "News," le "Hamilton Spectator" et des douzaines de journaux tories de moindre importance hurlent à la déloyauté des Canadiens-français.

Quelques-unes de ces gazettes ont publiquement annoncé que l'heure n'est pas éloignée pour la province de Québec d'être envahie par les armes.

Les scènes d'hier sont le résultat de ces appels aux passions.

L'on dit ordinairement qu'un homme averti en vaut deux.

Une race bien avertie comme la nôtre vient de l'être, en vaut aussi deux.

Nous savons maintenant à quoi nous en tenir.

Nous ne pourrions exprimer trop vivement notre regret de constater que des élèves d'une grande université anglaise ont pris part à l'agression dont nous venons d'être l'objet.

Il faut pardonner beaucoup à la jeunesse, mais, tout de même, c'est un symptôme grave que celui que nous avons, bon gré, mal gré, diagnostiqué.

Ceci est la répétition des évènements de 1849.

Lord Elgin fut presque assassiné dans les rues de Montréal, parce qu'il avait consenti à rendre justice aux Canadiens-français.

Les maisons de M. Lafontaine et d'autres citoyens importants furent démolies par les tories anglais.

Il devient de plus en plus clair que l'esprit des tories d'alors vit encore dans les tories d'aujourd'hui.

Nous sommes la grande majorité dans cette ville de Montréal et dans la province de Québec.

Nous n'aurions qu'à le vouloir pour tirer une vengeance éclatante des insultes dont nous sommes les victimes.

Nous ne conseillerons pas cette politique anti-nationale.

Mais nous conseillons, par exemple, l'organisation de la résistance, — de la résistance vigoureuse à des scènes comme celles d'hier.

Nos compatriotes ont le devoir de faire respecter et leur personne et leurs propriétés, par la force au besoin.

En vérité, si cela devait continuer; s'il était toléré que nos propriétés et nos maisons fussent envahies et détruites, ce pays deviendrait bientôt inhabitable.

N'est-ce pas un pénible spectacle que de constater que nous sommes pour ainsi dire à deux pas de la guerre civile ?

Nous ne sommes pas les agresseurs, mais nous sommes assez forts pour ne redouter personne.

Nous ne tenons point la majorité de la population anglaise de Montréal et du pays responsable des scènes honteuses qui ont déshonoré nos rues hier.

Nous sommes à une heure décisive. La Confédération ne peut être maintenue que si les deux races vivent en harmonie, l'une à côté de l'autre.

Il y a peu à ajouter à ce qui vient de se passer pour que le pacte fédéral soit déchiré sans beaucoup de délai.

ONTARIO ET QUEBEC

La province d'Ontario est considérée avec raison comme une province prospère. Si nous comparons sa position à la nôtre, la comparaison lui sera-t-elle aussi favorable en réalité qu'elle peut le paraître à première vue ? On dit qu'Ontario n'a pas de dette publique. C'est là une erreur. Le gouvernement d'Ontario n'est guère endetté, c'est vrai, mais la dette des municipalités, des townships et des comtés de cette même province se chiffre à la somme énorme de $25,000,000.

C'est à peu près le montant de notre dette gouvernementale actuelle. Or nos municipalités ne sont pas endettées, toutes leurs dettes conjointes ne s'élève guère à au-delà d'un million. Il est bien entendu que cela ne comprend pas la dette des cités et des villes. Sur ce dernier point, d'ailleurs, notre position est beaucoup plus encourageante que celle des villes ontariennes.

C'est-à-dire qu'en somme l'Ontario est aussi endetté que Québec.

PILULES CARDINALES DU DR ED. MORIN

Pour les femmes ou jeunes filles pâles, anémiques et sans vie.
Méfiez-vous des imitations.
1-8-15-22-29 mars

COMME AUX JOURS DE LAFONTAINE-BALDWIN

Le parti conservateur a eu, pendant vingt ans, la majorité dans la province de Québec.

A certaines heures, les Canadiens-français ont été, pour ainsi dire, unanimes à donner leur appui au gouvernement de sir John A. Macdonald.

Sir Charles Tupper espérait les mêmes sympathies de nos compatriotes.

Ceux qui connaissent les secrets de la coulisse politique, savent qu'en 1896 le vieux baronnet était absolument sûr d'avoir une majorité d'au moins vingt voix dans la province de Québec.

Quel ne fut pas son désappointement quand il constata qu'au lieu d'être en majorité, il était dans une minorité écrasante.

Sir Charles Tupper avait compté sans l'esprit de progrès, sans l'esprit d'indépendance légitime qui ont changé la face des choses dans les huit ou dix dernières années, dans notre province, et dans la population française du pays.

Un journal important de cette ville, le "Star", avait longtemps hésité sur le parti à prendre dans la campagne de 1896.

Il est de notoriété dans les cercles politiques, que M. Hugh Graham, qui avait fait une guerre de corsaire au cabinet de M. Flynn, fut à deux pas de se jeter dans la lutte pour sir Wilfrid Laurier.

Au dernier moment, sir Charles Tupper le convainquit qu'il allait remporter les élections haut la main, et qu'au lendemain du triomphe, M. Hugh Graham deviendrait un personnage.

Nous rappelons ces faits afin de permettre à l'opinion publique de bien juger les événements qui se déroulent aujourd'hui. Sir Charles Tupper, désappointé de son insuccès ; M. Hugh Graham, humilié, irrité de sa faillite politique, résolurent, dès le lendemain de leur défaite, d'ameuter la population anglaise de la Puissance du Canada contre la province de Québec.

Nous espérons que quelqu'un se chargera, sans retard, de réunir dans un faisceau les écrits des journaux torys dans les diverses provinces, contre les Canadiens-français, leurs institutions, leur loyauté, leur origine.

Dans la Colombie Britannique aux derniers confins de l'Ile du Prince-Edouard, les journaux à la dévotion de sir Charles Tupper ont persévéramment cherché à ameuter nos concitoyens anglais contre notre race.

D'un autre côté, M. Clarke Wallace et son état-major n'ont cessé de représenter dans les loges orangistes, que les Canadiens-français sont déloyaux à l'Empire.

Mais! il y a deux ou trois jours à peine, M. Clarke Wallace a déclaré en plein Parlement que pendant que les soldats canadiens combattent pour l'Empire, en Afrique, le Canada a, à sa tête, des Canadiens-français déloyaux, comme sir Wilfrid Laurier et M. Tarte. Le programme du parti tory est donc, en ce moment, l'écrasement politique de la province de Québec et de l'influence française, au moyen d'appels aux passions de la majorité de nos concitoyens.

Ce sont les cris de colère poussés par la presse tory, c'est le mot d'ordre donné dans les provinces anglaises, qui ont amené les émeutes de jeudi dernier.

Que signifie cette invasion de la propriété privée et des rues de Montréal par la foule qui s'est portée à des voies de fait contre les journaux français, sans distinction de couleur politique, contre l'Université Laval, contre le Séminaire, etc ?

Sinon, que ceux qui se sont livrés à ces démonstrations, avaient pour but manifeste de signifier aux Canadiens-français qu'ils sont déloyaux et qu'eux, de la majorité anglaise, étaient résolus à forcer, par la violence, nos compatriotes à faire preuve de loyauté au drapeau britannique.

Dans cinquante ans on n'aura pas oublié, dans la population française, cette tentative d'intimidation et cette outrageante menace.

Le "Cultivateur" répète que l'esprit du torysme de 1849 est encore vivace dans les rangs du parti conservateur anglais.

Certes, nous faisons des exceptions. Mais, nous disons sans crainte que, à l'heure où nous écrivons ces lignes, c'est l'intolérance et le fanatisme qui dominent la politique et le parti dont Sir Charles Tupper est le chef apparent.

Nous demandons à nos compatriotes, à nos concitoyens de toutes origines, de se donner la main, comme aux jours où Lafontaine et Baldwin cimentaient l'union féconde qui nous a donné des années de paix, d'harmonie et de conciliation.

Depuis que le tory Hugh John Macdonald a pris les rênes du pouvoir à Winnipeg, les journaux et les chefs conservateurs français de la province de Québec ne disent plus un mot des droits de la minorité française au Manitoba.

Ce fait ne prouve-t-il pas la mauvaise foi de nos adversaires ?

LA POLITIQUE DE M. LAURIER AU YUKON

Le débat qui eut lieu ces jours derniers sur le parquet des Communes, concernant l'administration du Yukon, a eu au moins un bon résultat. Le pays sait maintenant ce que veut Sir Charles Tupper : c'est l'abolition des droits régaliens de 10 p.c. perçus sur les produits des mines.

C'est là une proposition qui peut faire l'objet d'études sérieuses de la part des journaux et des représentants du peuple.

L'irruption dans les territoires du Yukon d'individus accourus des quatre coins du globe, ne doit pas être à elle seule un sujet de grandes réjouissances pour le Canada.

Les revenus douaniers et les avantages commerciaux que retire le pays de cette immigration transitoire, sont peu de chose si on les compare aux dépenses à faire pour le maintien du bon ordre, l'administration de la justice, et l'établissement des services publics dans une région aussi éloignée.

Si le système prôné par Sir Charles Tupper prévalait, ce serait un piètre avantage pour le Canada que de posséder ces terrains aurifères. Si la charrue devait, plus tard, tracer des sillons là où le pic du mineur a déchiré les entrailles de la terre, si l'exploitation des mines ne devait être que le prélude du développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, ce serait peut-être une sage politique que d'exempter de l'impôt les richesses minières.

Mais tel n'est pas l'avenir réservé aux Territoires du Yukon. Quand les mines seront épuisées, le Yukon redeviendra la région silencieuse et désolée qu'il était auparavant.

En vertu de la politique adoptée par l'administration libérale, ce territoire subviendra à ses propres dépenses et fournira un revenu sans obérer aucunement les contribuables.

En suivant la ligne de conduite tracée par le chef de l'opposition, le Yukon serait un pesant fardeau pour tout le pays. Il n'y a pas à nier que ceux qui exploitent les gisements aurifères et paient les droits régaliens sont en grande majorité des étrangers.

La migration d'une partie de la population de Dawson City vers le Cap Nome n'est pas une preuve que les lois sont oppressives, c'est le résultat inévitable de la découverte de nouveaux placers. De semblables migrations ont eu lieu en Colombie Anglaise dans les premiers temps des découvertes des mines, et souvent l'annonce de la découverte d'un nouveau filon a dépeuplé en quelques heures un camp minier jusque-là prospère.

Il ne faut pas perdre de vue que le mineur est exempt d'impôt quand il ne retire pas plus de $5,000 par année.

Qui peut croire que l'obligation de payer 10 p.c. sur tout montant au-dessus de $5,000 puisse détourner les mineurs de nos régions aurifères ? L'exemption qui naguère n'était que de $2,500 n'a jamais eu cet effet.

Disons que lors du débat qui a eu lieu aux Communes aucune raison valable n'a été avancée pour justifier l'abolition des droits régaliens, mais que ce débat a fait surabondamment ressortir la sagesse de la politique ministérielle.

EN COLOMBIE ANGLAISE

Voici comment se composera le Cabinet Martin : M. Joe Martin, premier ministre ; M. Smith-Curtis, son beau-frère, ministre des mines ; M. Stewart Yates, avocat à Victoria, secrétaire provincial ; M. James Dunmuir, ancien adversaire de Joe Martin, sera très probablement président du conseil, et on assure que M. McInnes, M.P., aura aussi un portefeuille.

M. Martin a lancé son manifeste et le principal article de ce nouvel évangile, consiste dans l'exploitation des chemins de fer par l'Etat. Il se déclare aussi en faveur de la journée de huit heures pour les ouvriers.

M. Martin est en négociations avec M. Turner pour avoir l'appui de l'opposition.

On annonce que les sessions de la Chambre seront ajournées à mai prochain, pour permettre au nouveau cabinet de vivre au moins deux mois.

LA AU CAP DE MADELEINE

Cap de la Madeleine, 5. — Samedi dernier, le dix-huitième anniversaire de naissance de mademoiselle Hedwidge Ferrault et de M. Joseph Lanouette, a donné lieu à une jolie manifestation. Une adresse remplie de bons souhaits et portant les noms suivants Georges E. Loranger, Virginie Toupin, Joseph Loranger, Dorina Ferreault, Ant. Lesage, Maria Loranger, Hector Lesage, J. Ernest Lacourse, Marie-Louise Veillette, J. Arthur Lesage, Hedwidge Toupin, Emile Boulard, Cesarie Loranger, Pierre Loranger, Alice Ferreault, Louis Loranger, Nestor Ferreault, Avila Boulard, fut présentée avec de fort jolis cadeaux : montre en or, service de toilette, porte-cartes, etc. On présenta à M. Lanouette un service de fumeur. La soirée fut des plus agréables.

LES ESTIMATIONS BUDGETAIRES

Une diminution de plus de 2 millions pour l'exercice 1900-1901

$81,400.00 pour les travaux publics dans la province de Québec

(Service spécial de "La Patrie")

Ottawa, 1er.—L'hon. M. Fielding a déposé devant la chambre, mardi, les estimations budgétaires pour l'exercice 1900-1901.

Le tableau suivant est un état des estimations pour l'exercice courant et l'exercice prochain.

On voit qu'il y a une réduction de plus de deux millions en faveur du prochain exercice :

Voici un tableau comparé des divers item des deux budgets :

	1900	1901
Dette publique, y compris fonds d'amortissements	$13,254,537	$13,388,299
Frais d'administration	161,243	163,793
Liste civile	1,459,995	1,476,105
Administration de la justice	832,236	832,631
Police	25,250	25,250
Pénitenciers	416,651	477,000
Législation	767,299	750,755
Arts, agriculture, statistiques	468,500	492,500
Quarantaine	129,200	134,500
Immigration	360,500	395,000
Pensions	97,971	97,859
Mises à la retraite	328,240	328,240
Milice	1,683,919	1,629,581
Chemins de fer et canaux — revenu	249,624	245,927
Travaux publics	3,224,536	2,005,423
Subsides pour les malles	709,083	724,000
Service maritime et fluvial	239,700	201,000
Phares et service côtier	537,010	620,310
Institutions scientifiques	85,700	90,700
Hôpitaux de marine, etc.	39,000	38,000
Inspection des vaisseaux	28,500	28,500
Pêcheries	425,600	422,000
Surintendant des assurances	11,500	12,000
Subsides aux provinces	4,251,500	4,251,500
Bureau géologique	65,483	60,000
Indiens	1,025,932	1,011,409
Police montée	353,750	353,750
Territoires du Nord-Ouest	357,859	499,859
Territoires du Yukon	1,034,370	1,042,500
Terres fédérales	106,732	110,932
Divers	311,283	242,160
Douanes	1,022,090	1,070,375
Accise	459,095	457,742
Mesurage du bois	18,650	18,550
Poids et mesures	89,910	97,269
Inspection des denrées	9,500	4,500
Falsification des substances alimentaires	25,000	25,000
Revenus miniers	3,900	2,400
Chemins de fer et canaux — perception	4,744,500	5,191,700
Travaux Publics — perception du revenu	174,450	174,450
Postes	3,604,843	3,655,433
Commerce	24,100	24,100
Total imputable au fonds consolidé	48,239,140	42,872,989
Total imputable au fonds capital	7,877,734	6,195,402
Grand total	$51,116,874	$49,068,391

Voici les sommes affectées à des travaux publics dans la province de Québec :

Anse-aux-Gascons — brise-lames	$1,300.00
Baie St-Paul (Cap aux Corbeaux) quai à agrandir et réparer	2,000.00
Beauport — quai	4,500.00
Berthier (en bas), quai à réparer	1,000.00
Carleton — prolongement d'une jetée	1,000.00
Grosse Ile — réparations au quai	1,500.00
Lanoraie, réparations au quai et construction d'un brise-glace	2,500.00
Longueuil. —Réparations et reconstruction de quai	2,500.00
Iles de la Madeleine. — Brise-lames	10,000.00
Matane. — Extension de jetée	4,000.00
New-Carlisle. — Réparations au quai	500.00
Newport. — Brise-lames	7,000.00
Percé. — Quai	10,000.00
Rimouski. — Quai à réparer	3,000.00
Cap Chatte. — Jetée	600.00
Rivière à la Pipe. — Quai sur le lac St-Jean, près de l'embouchure de la rivière	1,000.00
Rivière St-Maurice. — Chenal à creuser entre Grandes Piles et La Tuque	6,300.00
St-Alexis. — Baie des Ha! Ha! —Jetée	4,000.00
St-Alphonse (Bagotville) — quai à réparer	500.00
Ste-Anne de Sorel. —Brise-glace	2,000.00
St-Fulgence. — Jetée et améliorations	1,500.00
St-Jérôme. — (Lac St-Jean). —Quai	2,500.00
St-Laurent — Quai à réparer	700.00
Québec. — Travaux à la citadelle, au bassin Louise	9,000.00

◆ ◆ ◆

ETATS-UNIS ET FRANCE

Le dollar Lafayette remis au président Loubet

Paris, 5 — La France, sans aucun doute, désire sincèrement l'amitié des Etats-Unis, et ce désir est manifesté non seulement par le gouvernement, mais par tous les hommes politiques français. La remise du dollar Lafayette au président Loubet a été une nouvelle preuve de l'existence de ce sentiment.

La façon dont les journaux français parlent de cet événement est des plus sympathiques, et la cérémonie de la remise de ce dollar-souvenir est considérée comme un événement dans l'amitié des deux nations. Le président Loubet lui-même, d'après les renseignements obtenus d'une source autorisée par le correspondant de l'Associated Press, est enchanté de l'affaire et de la façon dont elle a été conduite. Avant la cérémonie, le président Loubet avait exprimé, en particulier, l'avis que cette démarche le confirmait dans l'opinion que le sentiment général en Amérique est favorable à la France.

Une autre manifestation du sentiment qu'on éprouve, dans le monde officiel, a été une note publiée par le "Journal officiel" qui, après avoir passé en revue la cérémonie et l'exécution de l'idée qui l'a motivée, dit : "Toutes ces manifestations attestent que les Américains ont un véritable culte pour l'illustre citoyen qui les a aidés à conquérir leur indépendance. Cette façon d'agir fait le plus grand honneur au peuple des Etats-Unis et touche profondément le peuple français. S'il y a dans le monde deux peuples faits pour s'aimer et se comprendre, ce sont sûrement ceux des deux plus grandes républiques de l'univers."

Le travail artistique de l'écrin dans lequel le dollar Lafayette a été offert au président est très admiré par les membres du gouvernement français.

Quelques journaux français trouvent dans l'affaire du dollar Lafayette une occasion d'établir un contraste entre l'idéal de l'Amérique et de la France et la conduite actuelle de la Grande-Bretagne. Un de ces journaux dit : "C'est vraiment un beau spectacle de voir deux grandes républiques [illegible] que le souvenir de leurs actes d'héroïsme et célébrer les droits de leurs peuples, pendant que l'Angleterre cherche à étrangler le Transvaal."

M. G. LABINE

Nommé traducteur du "Hansard" en remplacement de M. A. Geoffrion

Ottawa, Ont., 2.—Le comité des Débats, ce matin, s'est occupé de la nomination d'un successeur à M. Amédée Geoffrion, qui a démissionné comme traducteur officiel. M. Geoffrion désire se livrer exclusivement à l'exercice de sa profession. M. Larose, président du bureau des débats, a fait l'éloge du démissionnaire, l'un des meilleurs traducteurs de son personnel.

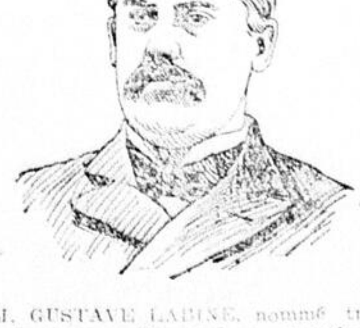

M. GUSTAVE LABINE, nommé traducteur au Hansard en remplacement de M. A. Geoffrion.

Puis, sur proposition de messieurs Monet et Larivière, M. Gustave Labine, correspondant parlementaire du "Cultivateur" à la tribune des journalistes à Ottawa, a été nommé à l'unanimité au poste de traducteur.

CINGLANT AFFRONT

Adressé au lieutenant gouverneur de la Colombie Anglaise

Les députés se retirent lorsqu'il vient lire le discours de prorogation

Victoria, Colombie Anglaise, 5. — Une scène sans précédent dans l'histoire de la province, et probablement dans l'histoire de tous les gouvernements coloniaux, s'est passée jeudi dernier, à la Chambre. Lorsque la séance de la Chambre fut ouverte, M. Prentice proposa un vote de non-confiance contre M. Joseph Martin, que le lieutenant-gouverneur a appelé à former un cabinet. Cette motion a été adoptée presque à l'unanimité, deux députés s'abstenant de voter et deux autres étant absents.

A ce moment, le lieutenant-gouverneur entra pour proroger la Chambre : il était accompagné des fonctionnaires qui, selon la coutume, prennent part à cette cérémonie, et il prit son siège sur le trône. Au même moment, tous les députés se levèrent et se retirèrent. Tout d'abord, le Lieutenant-Gouverneur ne se rendit pas compte de la signification de cet acte, et ce furent les galeries qui, les premières, en saisirent le sens. Le public éclata alors en applaudissements et en rires ironiques.

Le Lieutenant-Gouverneur pâlit sous l'affront, et sa main tremblait lorsqu'il commença à lire le discours de prorogation. A plusieurs reprises, l'émotion le força de s'interrompre.

Quand il eut terminé sa lecture, et au moment où il s'éloignait, quelqu'un cria : "Trois hourras pour la Reine", et les cris retentirent.

Aussitôt que le Lieutenant-Gouverneur se fut retiré, les députés revinrent dans l'enceinte. M. Price Ellison, lançant son chapeau en l'air, s'écria : "Nous sommes le peuple !" pendant que le public applaudissait à outrance.

M. Harry Hebrucken proposa ensuite une résolution assurant la Reine de la constante loyauté du gouvernement et faisant allusion à la victoire de Ladysmith.

Cette résolution fut adoptée avec un enthousiasme frénétique, et les députés se retirèrent en criant des "bravos" à la Reine et à Buller, et en chantant des hymnes patriotiques.

On croit que la tâche de M. Martin, de former un cabinet, sera extrêmement difficile, mais il n'est pas impossible qu'il réussisse, vu que les Chambres ne doivent pas être convoquées avant le mois de juin.

LES CONSEILS DE COMTE

Deux autres opinions au sujet du bill de M. Blanchard, M.P.P.

Nous recevons les opinions suivantes concernant le projet de loi de M. Blanchard, M.P.P.

M. ALFRED ROBERT

Châteauguay, 1er mars 1900.

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre, en date du 15 février, dans laquelle vous me demandez mon opinion au sujet de l'abolition des conseils de comté. Je vous dirai sans préambule que je suis en faveur du maintien de cette institution. D'abord je vois que l'on donne pour raison de cette abolition des conseils de comté, qu'ils coûtent trop cher. C'est vrai qu'à première vue les montants d'argent qui sont prélevés par ces conseils paraissent exorbitants, mais en examinant les comptes, on s'aperçoit vite que ces argents ne sont pas pour la plupart des dépenses en propre pour le conseil de comté, mais bien pour l'entretien des aliénés, l'entretien des édifices, des cours de comté et du bureau d'enregistrement, etc., et elles seront toujours réparties sur les municipalités, malgré l'abolition des conseils de comté.

En second lieu, que la suggestion de référer à la cour de circuit tous les différends qui pourraient surgir au sujet des affaires municipales, serait une grande injustice, parce qu'il en coûte moins cher en s'adressant au conseil de comté qu'à la cour de circuit, et que là devraient se terminer les différends, ce qui sauverait les véritables dépenses imputées aux conseils de comté. Bref, ce ne sont pas les conseils de comté qui coûtent trop cher, mais bien les procédures pour arriver à se présenter devant les conseils de comté ou autres cours. Ainsi, si le code municipal était refondu et mis plus clair et plus explicite, là serait le remède, car combien d'articles dans ce code, qui prêtent à autant d'interprétations qu'il y a d'interprètes ? C'est la source de tant de dépenses en procès de tous genres dont messieurs les avocats font leur profit au détriment des intéressés. Quant au projet de loi présenté par M. Blanchard, député de Verchères, je ne puis pas le condamner complètement, parce que je ne connais ce projet que par le titre "Abolition des conseils de comté." Il pourrait y avoir de bonnes réformes dans ce projet, mais je crois qu'il est mieux de garder notre rouage municipal, avec des réformes.

ALFRED ROBERT,
Maire et Préfet du comté de Châteauguay.

M. J. B. BAILLARGEON

St-Luc, 28 février 1900.

Monsieur,

En réponse à la circulaire, datée le 12 du courant, que vous m'avez expédiée, et me demandant mon opinion sur le projet d'abolition des conseils de comté, présenté à l'assemblée législative de Québec par M. Blanchard, M.P.P., voici ce que j'en pense. N'ayant pas en mains la copie de ce bill, je ne puis juger aussi bien, mais si l'on voulait protéger la classe agricole, comme c'est probablement le but que l'on se propose, voici, à mon avis, ce qui devrait être fait. On devrait d'abord amender le code municipal de manière à ce qu'il n'y ait plus d'appel en matière municipale, devant les tribunaux, et laisser exister les conseils de comté pour décider en appel dans les questions concernant plus d'une municipalité, et au cas où les parties ne seraient pas satisfaites, en passer par les arbitres pour décider définitivement, et laisser aussi les affaires locales, qui pourraient être réglées aussi devant les arbitres ou devant le conseil de comté. Je trouve que les frais seraient bien moindres de cette manière-là, car les appels devant le comté, quoiqu'on en dise, sont bien inférieurs à ceux payés devant les tribunaux. Pour vous prouver la différence des frais, je vous citerai un fait où appel a été porté devant notre comté, d'un procès-verbal de chemin, lequel appel fut rejeté et le dit procès verbal maintenu, le tout au coût de $21.00. La partie non satisfaite, en a rappelé devant la cour, et les frais de cet appel ont coûté la somme de $680.00, et la décision du conseil de comté a été maintenue ; de suite, vous pouvez voir la différence, et je pense qu'en abolissant les appels devant les cours, on sauverait des sommes considérables. Je suis convaincu qu'il se dépense en frais dans ces derniers cas, au-delà de ce qu'il faut ou faudrait pour faire les travaux municipaux.

P. S.—Quand je connaîtrai la teneur du bill, je pourrai peut-être vous donner d'autres idées là-dessus. Espérant que vous voudrez bien publier ces quelques considérations, je demeure avec considération, votre très humble serviteur.

J. B. BAILLARGEON,
Préfet du comté de St-Jean, et maire de la paroisse de St-Luc, dans le dit comté.

Nos Agents aux Etats-Unis

Les messieurs dont les noms suivent sont nos agents aux ETATS-UNIS, pour le "Cultivateur" et sont autorisés à solliciter des abonnements et à en percevoir les montants dus.

L'ADMINISTRATION.

M. C. OCT. GODREAU, 115 Baines, Fall-River, pour Fall River, New-Bedford, Taunton, Westport, Factory Mass et North Tiverton, R. I.

M. A. DUPRE, de Putnam, Conn., est notre agent pour le Connecticut, Southbridge, Webster, Fiskdale, Gilbertville, Warr-West, Warren-East et North Brookfield, Thorndike, Spencer, Fitchburg, West Gardner, Leominster, Winchendon, Mass.

J. B. LEBLANC, 406 Cedar St., Manchester, N. H., pour Manchester, Suncook, N. H.

FRANK ALLARD, 3 Union St., Brunswick, Me, pour Sanford, Beaudoinham, Westbrook, Minot, Auburn, Maine.

P. P. DUPONT, 132 Railroad St., St. Johnsbury, Vt, pour St. Johnsbury, Vt.

M. L. P. LEBLANC, 7 Whiting St., Lowell, Mass., pour Lawrence, Amesbury, Newburyport, North Cambridge, East Cambridge, Quincy, Newton, Waltham, Salem, Lowell Springfield, Haverhill, Dracut, Lynn, Ipswich.

M. PAUL MAURICE, Biddeford, Maine, pour Biddeford, Maine, Somersworth, New Market, Rochester, Dover, Salmon Falls, N. H.

L. H. BEAUPRE, 78 Archibald St., Burlington, pour Burlington, Winooski, Vt.

M. ARTHUR PELLETIER, 108 Main St, Chippewa Falls pour Chippewa Falls, Wisc.

M. ADOLPHE BRAZEAU, 23 Ash St., Worcester, Mass., pour Worcester, Whitinsville, Winchendon, Mass.

M. E. J. THAUMASSET, de Natick, R.I., agent pour l'Etat du Rhode-Island, moins North Tiverton.

NOUVELLES DE ST-JEAN

St-Jean, 3 — Mardi à 5½ hrs p. m., a eu lieu, en cette ville, le mariage de M. le consul américain Deal, avec Mlle Dewar. La cérémonie a eu lieu chez M. Thomas Cousins, beau-frère de la mariée. Les heureux époux sont partis immédiatement pour un voyage aux Etats-Unis, où ils visiteront les principales villes de la république américaine.

—M. Wiman, gérant de la Corticelli Silk Co., et son épouse, doivent partir prochainement pour l'Europe. M. et Mme Wiman visiteront l'exposition de Paris.

—Il a fait une tempête affreuse, ici, jeudi et hier. Des montagnes de neige s'élèvent dans nos rues et l'on ne voit circuler que de rares piétons.

—Les derniers jours de carnaval ont été bien employés par notre jeunesse, malgré la température peu favorable qu'il faisait. Il y a eu bals, réceptions, mascarades, etc.

—La jolie soirée organisée par des amateurs de notre ville, au bénéfice de notre brigade du feu a eu lieu, mardi soir, et acteurs et actrices ont remporté un beau succès. Les deux pièces à l'affiche étaient "My Lord in Livery" et "Ici on parle français". Voici les noms des amateurs qui ont rempli les différents rôles de ces pièces : MM. W. J. Wright, O. Paradis, C. Trotter, Clifford Trotter, H. Keniss Betty, R. Paradis et Mmes J. B. Stewart, J. Donahy, G. P. Smith, A. I. Wright, Miles Perchard et Smith.

Tout l'élite de St-Jean a assisté à cette soirée, ce qui fait que les recettes ont été superbes.

Agriculture

CONCOURS DE VACHES LAITIERES A ORGANISER PAR PAROISSE EN 1900

Avis officiel aux societes d'agriculture et aux cercles agricoles

Persuadé que l'une des premières conditions de succès de notre industrie laitière consiste dans le choix, la sélection des vaches en vue de la plus grande production de lait, et dans le but d'arriver à faire connaître les meilleurs animaux de la province, l'honorable commissaire de l'Agriculture désire que les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles organisent, cette année, comme cela s'est fait avec tant de succès en 1899, des concours des vaches laitières dans lesquels on ne prendra en considération que le rendement en lait.

Afin de faciliter et d'encourager ces concours, l'honorable commissaire continuera à fournir les registres à tenir. De plus, il accordera une allocation spéciale à l'association agricole qui, dans chaque comté, offrira les prix les plus élevés pour ces concours.

Si c'est une société, l'allocation sera de $25.00, à condition qu'elle consacre elle-même, à même ses fonds, au moins un montant égal pour l'organisation de ces concours. S'il s'agit d'un cercle, l'allocation sera de $10, pourvu que la contribution de ce cercle soit au moins de la moitié. Ces concours devront être organisés par paroisse.

Les adhésions des sociétés et des cercles ainsi que le chiffre des prix offerts devront être transmis avec les programmes ordinaires le plus tôt possible, et l'honorable commissaire désignera alors à quelle association, dans chaque comté, sera donné l'octroi.

Lors du concours, les vaches devront être traites, en présence des juges, trois fois pendant deux jours consécutifs, les deux dernières traites seulement servant pour le concours. On ne devra primer ou inscrire dans le registre que les vaches qui, au concours, auront donné au moins trente livres de lait par jour.

Par ordre,

G. A. GIGAULT.

Ass.-Com. de l'Agriculture.

L'AGRICULTURE AU DANEMARK

Le beurre, les œufs et le lard donnent lieu, en Danemark, à des transactions de plus en plus considérables. L'Angleterre est le marché le plus favorable à l'exportation de ces trois articles, devenus aujourd'hui la principale ressource de la richesse agricole du pays. Ainsi, en ce qui concerne le beurre, l'importation dans le Royaume-Uni n'a cessé d'augmenter et a atteint, en 1898, le chiffre de 45 p. c. de l'importation totale de l'Angleterre. La France ne vient qu'en second rang avec une exportation de 13 p. c. sur l'importation totale.

Il en est de même des œufs. Le Danemark en a exporté en Angleterre, en 1898, 22,350,000 douzaines (1,516,667 douzaines de plus qu'en 1897), soit 19 p. c. de l'importation totale des œufs dans le Royaume-Uni. Seuls, les œufs français sont encore plus estimés que les œufs danois, mais la qualité de ces derniers s'améliore chaque année, et les français qui ont dû, l'an dernier, céder pour le nombre le premier rang aux russes trouveront, en face de ces concurrents, un écoulement plus restreint en Angleterre.

Quant au lard "bacon," le Danemark en a exporté, en 1898, une quantité qui a atteint 18 p. c. de l'importation totale de l'Angleterre; la concurrence canadienne pour cet article devient redoutable, et le lard danois, bien qu'il tienne encore le second rang, est quelque peu en recul depuis deux ans. — (Le Marché Français).

CONCOURS DE GRAINS DE SEMENCE

UN EXEMPLE A IMITER.—En octobre dernier, le professeur Robertson, commissaire de l'agriculture et de l'industrie laitière d'Ottawa, a offert sur sa cassette particulière vingt-quatre prix d'une valeur totale de cent dollars, aux petits garçons et aux petites filles qui lui apporteraient les cent épis de blé et d'avoine contenant le plus grand nombre de graines. Les enfants des cultivateurs se sont intéressés à ce concours qui a réuni des concurrents de toutes les provinces. La Colombie Anglaise a enlevé les premier prix, tant pour le blé que pour l'avoine. Les prix ont été remportés comme suit : Ontario, 13; Colombie Anglaise, 3; Territoires du Nord-Ouest, 2 ; Manitoba, 2; Nouveau - Brunswick, 2; Nouvelle - Ecosse, 1 ; Québec, 1.

Le professeur Robertson déclare qu'un généreux donateur lui a procuré les moyens d'offrir des prix considérables en argent pendant les trois années prochaines, pour le meilleur choix des grains de semence dans les différentes provinces.

LES EXPORTATIONS EN ANGLETERRE

D'après une dépêche de Londres, les exportations du Canada en Angleterre durant l'année 1899, ont été comme suit :

94,660 têtes de bétail évaluées à £1,596,097 ; 63,930 moutons évalués à £100,320 ; 5,256,500 quintaux de blé, évalués à £1,801,953 ; 2,498,920 quintaux de farine de blé et fleur, £1,154,246 ; 755,120 quintaux de pois, £240,650 ; 443,733 quintaux de bacon, £761,861 ; 150,698 quintaux de jambon, £301,212 ; 250,083 quintaux de beurre, £1,113,956 ; 1,337,198 quintaux de fromage, £3,014,211 ; 64,686,700 caisses d'œufs, £233,608 ; 36 tonnes de cuivre, £200 ; 114,794 voyages de bois, £544,997 ; 1,751,453 voyages de bois plané, £4,207,922 et 4,792 chevaux, évalués à £129,988.

Comparant le mois de décembre 1898 avec le même mois en 1899, on trouve une diminution de 2,531 têtes de bestiaux, 4,241 quintaux de beurre, 17,406 quintaux de fromage et 886,700 caisses d'œufs. Les augmentations sont : moutons, 375 ; bacon, 1,865 quintaux ; jambon, 1,157 quintaux ; chevaux, 34.

En faisant une comparaison des deux années, les exportations montrent les diminutions suivantes :

13,745 têtes de bétail ; 82,066 quintaux de bacon, 94,983 quintaux de fromage, 9,848,800 caisses d'œufs, 1,567 chevaux.

L'augmentation en 1899 est de 21,860 moutons, 33,270 quintaux de jambons et 93,218 quintaux de beurre.

PROPRETE DES VASES A LAIT

L'excessive propreté des vases destinés à contenir le lait ne saurait trop être recommandée. Non seulement il faut enlever les malpropretés, mais encore, il convient de détruire la vie dans les microbes qui se réfugient dans les fentes, contre les moindres aspérités.

On sait que les pores des bactéries peuvent supporter une température élevée quelquefois jusqu'à 200oF., sans que leurs qualités vitales soient détruites. Il convient d'échauder les vases avec de l'eau bouillante ; pour être plus certain de la haute température du liquide, on peut ajouter un peu de sel à l'eau qui, dans ce cas, n'entrera en ébullition qu'après avoir dépassé la température de 212o Fah.

C'est un moyen facile de débarrasser les récipients de tous les spores produisant la plupart des fermentations nuisibles à la conservation du lait et de ses sous-produits, et ceux de nos lecteurs qui se livrent au commerce de cet aliment feront bien de noter précieusement ces indications.

LE LIN

La culture du lin diminue dans Ontario, plusieurs moulins travaillant cette plante, ayant fermé depuis deux ans. —(Rapport d'Ontario).

◆ ◆ ◆

LES CONSEILS DE COMTE

L'opinion de MM. François Deguire et O. Charbonneau

M. François Deguire, maire de la paroisse de St-Laurent, et qui a été pendant plusieurs années préfet du conseil de comté Jacques-Cartier, se déclare favorable au projet de loi de M. Blanchard, député de Verchères. Et vu que l'on travaille à la refonte du code municipal l'occasion serait propice pour abolir les conseils de comté de façon à n'être pas obligé de revenir à la tâche pour adopter le nouveau système à nos lois municipales amendées. La paroisse de St-Laurent dit M. Deguire, paie annuellement au moins $180, à elle seule, pour le conseil de comté, autant d'argent dépensé inutilement qui serait bien mieux appliqué s'il l'était à l'entretien des chemins, aux améliorations publiques. Depuis 25 ans, St-Laurent n'a eu qu'un seul cas à soumettre au conseil du comté ; c'est dire que c'est une institution peu en vogue dans Jacques-Cartier. Il convient de noter que plusieurs municipalités de l'île de Montréal sont érigées en municipalités de ville et que le rôle du conseil de comté se trouve de beaucoup effacé de ce fait.

M. Deguire dit que l'on devrait s'en rapporter tout simplement à la cour de circuit. Ce serait la ligne la plus directe à suivre, puisque les litiges qui ne sont pas réglés par les conseils de comté sont ordinairement reportés devant ce tribunal. Ce serait éviter du temps, de l'argent et bien d'autres désagréments.

OPINION CONTRADICTOIRE

Berthier, comté de Montmagny,
26 février 1900.

Monsieur,

En réponse à votre honorée du 12 courant, j'ai l'honneur de vous informer qu'ayant fait partie du conseil de comté pendant environ trente ans, et ayant eu l'honneur de la présider pendant une dizaine d'années, avec cette expérience, je ne crains pas de vous déclarer que je crois qu'on aurait tort de faire disparaître les conseils de comté, et qu'il serait difficile de les remplacer d'une manière plus efficace et plus économe.

Je demeure,

Votre dévoué serviteur,
O. CHARBONNEAU.

NOUVELLES DE HUDSON

Epidemie de la rougeole

Hudson, Mass., 1. — La rougeole sévit dans notre ville. Les officiers du bureau de santé sont très occupés en ce moment.

—Le chemin de fer électrique entre Clinton et Hudson sera bientôt en opération.

Plusieurs manufactures de chaussures ont fermé leurs portes pour quelque temps; mais il faut espérer qu'elles les rouvriront dans quelques jours. La nouvelle manufacture d'Absley Rubber Co., sera prête au mois d'avril à recevoir un très grand nombre d'ouvriers.

LA QUESTION DE TERRENEUVE

Londres, 1. — Le ministre des colonies, qui a besoin d'avoir ses coudées franches et qui ne veut pas se mettre en ce moment une affaire sur les bras avec la France, a fait parvenir au gouvernement de Terre-Neuve une remarquable argumentation pour décider ce gouvernement à voter d'emblée le renouvellement du "modus vivendi" avec la France. Il lui a dit:

"En votant ce renouvellement sans aucune objection, vous ferez acte de patriotisme au même degré que les colonies d'Australie et du Canada qui envoient des contingents dans l'Afrique du Sud!"

Quel changement d'attitude! Il fut un temps où M. Chamberlain s'exprimait moins humblement!

A ST-VALENTIN

Nous regrettons d'annoncer la mort de M. Joseph Ethier, de St-Paul de l'Ile aux Noix. C'était un brave citoyen qui laissera un vide profond au milieu de ses nombreux amis attristés ; c'était un honnête homme, d'une fermeté et d'un courage inébranlables, et il avait su par ses manières affables et ses bonnes qualités, acquérir l'estime de tous ses semblables. Il s'était créé, par son travail, une certaine aisance.

M. Joseph Ethier a supporté sa maladie depuis un an avec une patience et une résignation qui faisaient l'admiration de tous ceux qui l'entouraient, nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille désolée.

Les funérailles ont été très imposantes. Les porteurs étaient MM. Dr Gaudreau, Dr Hébert, Ambroise Messier marchand, Alphonse Corbière, marchand.

PAYONS NOS INSTITUTEURS!

L'association des instituteurs demande au gouvernement provincial de donner une des primes de $300 et $150 aux plus méritants

Il est reconnu qu'il faut améliorer le système d'enseignement primaire dans notre pays. Depuis longtemps le besoin s'en fait sentir. On a déjà fait beaucoup, il est vrai, mais que ne reste-t-il pas à faire !

Un grand obstacle au progrès, c'est le peu de persévérance de beaucoup d'instituteurs et d'institutrices. Dès qu'ils trouvent une position qui leur permettra de vivre plus à l'aise, ils se hâtent d'abandonner l'enseignement. Il ne faut pas les en blâmer: la carrière est si peu payante! Il est inconcevable que des personnes qui exercent des fonctions si nobles et si importantes, soient si peu rémunérées. La moyenne du traitement de tout le personnel enseignant, les instituteurs compris, n'atteint pas $100.

Si les instituteurs et les institutrices étaient mieux payés, ils se livreraient à l'enseignement avec plus de courage et plus de persévérance. Aussi, les enfants du peuple en bénéficieraient.

Mais comment faire améliorer le traitement du personnel enseignant ? Comment éveiller l'attention du peuple ?

L'Association des Instituteurs de Québec vient d'adopter des résolutions qui ne manquent point, assurément, d'intérêt et qui provoqueront sans doute un débat dont les classes enseignantes ne peuvent que bénéficier.

Voici ces résolutions :

"Extrait du rapport de la cent vingt-quatrième réunion des instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale tenue le 27 janvier dernier.

"Le comité composé de MM. J. E. Genest-Labarre et J. A. Chabot, inspecteurs d'écoles, de MM. J. Ahern, C. J. Magnan, C. A. Lefèvre, N. Tremblay, Jules Cloutier, L. Bergeron, A. Déléglise, M. Côté, nommé le 27 mai 1899 par l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval pour étudier les meilleurs moyens à prendre pour améliorer le sort du personnel enseignant, s'est réuni le 21 courant et a adopté les résolutions suivantes :

"Que suivant ce comité un des meilleurs moyens, dans les circonstances, d'améliorer le sort du personnel enseignant, ce serait la création par l'Etat d'une prime pour toute personne diplômée au terme de la loi de l'éducation, et ayant enseigné cinq années d'une manière satisfaisante au témoignage de l'inspecteur d'écoles ;

"Que cette prime soit au moins de $300 pour tout instituteur dont le salaire moyen n'a pas dépassé $500 durant ces cinq années, et de $150 pour toute institutrice dont le salaire moyen n'a pas excédé $250 pendant ces cinq années;

"Qu'à chaque nouveau lustre d'enseignement les mêmes personnes aient droit à la même prime."

Par ordre,

ALPHONSE FILTEAU,
Secrétaire-archiviste.

LA TRAGEDIE DE SAINTE-URSULE

Le verdict du jury n'impute aucun blame au frere du defunt

Yamachiche, 1.—Le Dr Louis Paquette, coroner du district, est allé hier, dans la paroisse de Ste-Ursule, comté de Maskinongé, tenir une enquête sur le corps de Joseph Alfred Alarie, fils de Maxime. On sait que Joseph Alarie a été blessé à mort par la décharge d'une arme à feu, en la possession de son frère, Alcide. Ce dernier, voulant tuer un pivert (picbois), chargea son fusil; mais en la fermant par la culasse, l'arme est partie tout à coup, et la décharge a atteint le frère du tireur à la tête causant sa mort quelque temps après. Le verdict du jury à l'enquête du coroner, a été "Mort accidentelle sans blâme à personne."

A VALLEYFIELD

La greve devient de plus en plus menacante

Valleyfield, 1. — La grève prend des proportions alarmantes. Hier, les grévistes ont arrêtés toutes les autres parties du moulin et ont tellement menacé M. Simpson, gérant-général, que celui-ci a téléphoné à M. L. J. Papineau, le recorder, qui est venu lire le "Riot Act." On ne sait pas comment tout cela se terminera.

Plusieurs employés, voyant que la question ne peut être réglée, abandonnent la ville pour aller chercher de l'ouvrage ailleurs.

NOUVEAU CANON FRANCAIS

On essaye en ce moment, au polygone de l'artillerie de marine de Gavres, près de Lorient, un nouveau canon qui sera, paraît-il, le plus puissant du genre.

Il porte à 32 kilomètres, l'ébranlement produit par chaque coup se fait sentir jusque dans les maisons de la ville. L'artillerie de marine a le projet d'en garnir tous les forts des côtes.

LA PETITE VEROLE

Vancouver, C. A., 1.—Le juge Forin, de Nelson, souffre de la petite vérole, maladie qu'il a contracté, il y a deux semaines, alors qu'il revenait du Lac Kootenay, sur le steamer "Moyle". Le cuisinier avait la petite vérole, et tous les passagers ont été mis en quarantaine.

MEDAILLES DES VETERANS

Les médailles de l'expédition contre les Féniens seront envoyées cette semaine au lieut.-col. White, de Québec, qui remplace le lieut.-col. Gordon dans le commandement du district militaire de Montréal. On n'a pas encore fait d'arrangements quant à la manière dont ces médailles seront distribuées.

MAIRE DE ST-FELICIEN

M. J. A. Jobin a été unanimement réélu maire de la paroisse St-Félicien.

LE 2e CONTINGENT CANADIEN

Les Batteries "D" et "E" rendues à Kimberley

Les blessés de Québec

Québec, 1.—Lady Pelletier a reçu de Sir Wilfrid Laurier, ainsi que du Président du Sénat, Sir Alphonse, des dépêches qui lui annoncent que d'après un câblegramme du colonel Otter, son fils, le major Oscar Pelletier, n'a été que légèrement blessé.

Madame F. F. Wilson, épouse du lieutenant Wilson, a reçu un câblogramme du capitaine Ogilvy.

"Buff" Ogilvy lui apprend qu'il est rendu sain et sauf à Kimberley.

Il est évident par cette dépêche, que les Batteries "D" et "E" du deuxième contingent canadien, ont été expédiées de suite à Kimberley dès leur arrivée à Cape Town.

Le caporal Whithey, qui a été tué dans l'engagement de mardi dernier avec les troupes du général Cronje est de Montréal, mais il a fait pendant un certain temps partie de la Batterie de campagne "B". Ses anciens camarades à la citadelle ont appris sa mort avec regret.

Je crois que le soldat Thériault, qui est au nombre de ceux qui ont été blessés dans le contingent, est l'excapitaine du 89ème bataillon de Témiscouata dont il a déjà été question, il y a un an ou deux, au sujet d'une somme d'argent destinée à payer ses hommes après un campement. On le dit âgé de 28 ans.

Le sergent Peppiatt, de la Compagnie "F" du premier contingent canadien, que l'on annonce comme étant aussi au nombre des blessés est un des sous-officiers les plus avantageusement connus de l'Artillerie Canadienne. Il faisait partie de la Batterie "B" de campagne, et il a été l'un des premiers à offrir ses services pour l'Afrique Australe. Il est marié. Sa jeune femme réside rue St-Stanislas. Elle a donné naissance à son premier-né depuis le départ de son mari.

UN BRAVE

Le lieutenant-colonel Pelletier qui a ete blesse a Paardeberg

Le lieutenant-colonel Oscar Pelletier, qui agit comme major dans le régiment canadien en Afrique, premier contingent, et qui a été blessé à Paardeberg, est né à Québec, le 3 mai 1862. Il est le fils de Sir Alphonse P. Pelletier, K. C. M. G., C. P. C. R., président du sénat, et de feue madame Suzanne Casgrain, fille de feu l'honorable E. Casgrain, membre du Conseil législatif de Québec.

Il fit ses études au Séminaire de Québec, et étudia le droit à l'Université Laval pendant un an, lorsqu'il embrassa la carrière militaire.

Le colonel Pelletier débuta comme trompette dans le régiment des Hussards "Queen's Own", de Québec, et était trompette major lorsqu'il joignit le 9e Voltigeurs, de Québec, avec une commission de sous-lieutenant. Il fut promu bientôt au grade de lieutenant et adjudant du bataillon.

Il fut un des premiers cadets de l'école d'infanterie de St-Jean d'Iberville où il obtint un certificat de première classe.

Il fit ensuite un cours au collège militaire de Kingston, et c'est pendant ce cours qu'éclata l'insurrection du Nord-Ouest.

Il fit la campagne du Nord-Ouest avec la Batterie B, et le 2 mai 1885, il était sérieusement blessé à Cut Knife.

Il fut nommé en 1887 lieutenant d'artillerie dans la "Batterie B", et ses supérieurs ayant remarqué ses capacités, son tact et sa bravoure, le recommandèrent pour la promotion de commandant de la division d'artillerie de campagne de la Batterie B.

Il alla à Aldershot suivre un cours et sortit avec distinction de cette école avec un certificat de première classe, le qualifiant pour le grade d'officier d'état major de l'armée anglaise.

Durant son séjour en Angleterre, il suivit les grandes manœuvres de l'armée anglaise durant quatre mois.

Il fut nommé, en 1898, officier commandant du district militaire No 7 de la province de Québec.

Le colonel Pelletier a marié en 1890 Mlle Alice Archer, fille de M. Jos. Archer, jr., marchand de bois, de Québec, et il est le père de six enfants vivants.

Le colonel Pelletier est un des rares officiers de la milice canadienne qui soit qualifié dans les trois branches de l'art militaire. Il possède en effet des certificats de première classe dans la cavalerie, l'artillerie et infanterie.

CARNET MONDAIN

M. J. E. Rivest fete par ses amis a Joliette

Joliette, 1er. — Les amis de M. J. E. Rivet, E.E.D., sténographe de cette ville, ont voulu profiter de son mariage avec Mlle Antoinette Desjardins de la Cité d'Ottawa pour enterrer joyeusement sa vie de garçon, et pour cela ils l'avaient invité samedi à une magnifique démonstration qu'un comité avait organisée en son honneur chez le populaire hôtelier M. Jos. Rivard.

Une magnifique adresse lui fut lue par M. Alex. Guibault, avocat, elle était accompagnée d'un riche cadeau. M. Rivet a été très heureux dans sa réponse.

Jamais entrain plus grand n'a régné dans de pareilles occasions. Ses amis qui étaient nombreux, se sont séparés de M. Rivet, le matin en lui renouvelant leurs souhaits de bonheur et de prospérité pour lui et sa gentille fiancée.

Etaient présents à la fête, entr'autres: MM. J. Ad. Renaud, avocat, C.R., maire de Joliette, F. D. Dugas, avocat, C.R., J. M. Tellier, avocat, M.P.P., Dr M. S. Boulet, E. G. Piché, Louis Rivard, J.N. Prudhomme, avocat, J. Martel, avocat, Dr C. Bernard, L. R. Désilets, le notaire S. A. Lavallée, Alex. Guibault, avocat, Hubert Boulet, Alph. Fontaine, Emery Ladouceur et Lionel Léveillé, E.E.D., Albert Gervais, Ephrem Bolduc, Osias Guilbault, notaire et une foule d'autres.

M. J. E. Rivet, a épousé lundi matin, à Ottawa, Mlle Antoinette Desjardins, fille de M. Charles Desjardins, courtier et agent financier d'Ottawa. Le mariage a été célébré dans l'église du Sacré-Cœur, à 6 heures.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le R.P. Portelance, O.M.I.

M. Desjardins conduisait sa fille, et M. Sévère Gélinas, traducteur au "Hansard" accompagnait M. Rivet. Après le mariage, un goûter a été offert aux parents et à quelques invités, chez le père de l'épousée. Les nouveaux mariés sont maintenant en voyage de noce. Nos meilleurs vœux et souhaits les accompagnent.

A ST-PAUL DE L'ILE-AUX-NOIX

Les francs-tenanciers de la paroisse de St-Paul de l'Ile aux Noix, ont autorisé la fabrique à faire construire la nouvelle église et à emprunter à cette fin $12,000, en utilisant les matériaux de l'église incendiée.

GRAINES POUR 25cts

12 variétés—Paquets ordinaires de 5 cents—Argent remis si l'acheteur n'est pas satisfait.

LEGUMES.
(Ordonnez par Numéro)
1—Betteraves, Eclipses, rondes.
2—Betteraves, Egyptiennes, Rondes - plates.
3—Choux, Winningstadt.
4—Choux, Fottler's Brunsinck.
5—Carottes, demi - longues, écarlates.
6—Carottes, cœur de bœuf, ou Guerande.
7—Concombres, Chicago Pickling.
8—Concombres, vert, long.
9—Céleri, Golden Self-Blanching.
10—Herbes, Sauge.
11—Herbes, Sarriette.
12—Herbes, Marjolaine.
13—Laitues, Nonpareil (Cablage).
14—Laitues, Denver Market (frisée) hâtifs.
15—Melons musqués, très hâtifs.
16—Melons d'eau, Canada hâtifs.
17—Oignons, gros - rouges, Wethersfield.
18—Oignons - jaunes glove Danver's.
19—Panais, Couronne jaune
20—Radis, French Breakfast.
21—Radis, Rosy Gem, White Tipped.
22—Citrouilles, Hubbard.
23—Tomates, Atlantiques, très hâtives.
24—Tomates, Champion Dwarf.

FLEURS.
25—Asters odoriférantes.
26—Réseda de senteur.
27—Pensées, mélangées.
29—Capucines, grandes, mélangées.
28—Petunia, mélangées.
30—Pois de senteur, Beau mélange.
31—Fleurs Sauvages, de jardin, mélangées.

No 1—BETTERAVES, Eclipses, rondes

GRATIS.—Pourvu que ce coupon soit découpé et nous soit renvoyé avec un ordre pour douze paquets, nous ajouterons à l'envoi 1 paquet de New Giant Yellow Sweet Sultan.—Prix 25c.—Gratis pour les lecteurs du "CULTIVATEUR."

WM. RENNIE, TORONTO. FRANC DE PORT. Ordonnez Aujourd'hui.

SAUVETAGE EMOUVANT

Quatre personnes d'Iberville passent à travers la glace sur la rivière Richelieu

Héroiques efforts d'un fils pour sauver sa mère

St-Athanase, 28.— Un pénible accident qui est arrivé, mardi dernier, entre dix et onze heures du soir, a failli coûter la vie à quatre personnes très estimées de la ville d'Iberville.

M. et Mme Isaïe Choquette, leur fils et une de leurs nièces, du nom de Mlle Rosalma Délière, revenaient de Ste-Anne de Sabrevois, à Iberville, sur la rivière Richelieu.

La nuit était très sombre. Le cheval perdit le chemin et alla jeter dans une mare qui était couverte de "frasil" et de neige, les occupants de la voiture.

Le cheval enfonça sous l'eau. M. Choquet, père, se jeta en bas de la voiture, pensant se trouver sur la glace ferme, mais il enfonça dans l'eau jusque sous les bras, et c'est avec beaucoup de difficulté qu'il parvint à se tirer de sa périlleuse position. Son fils Dolphis qui, lui aussi, s'était jeté en bas de la voiture, sur le côté opposé, eut le même sort.

Après de courageux efforts, il est enfin parvenu à monter sur un glaçon d'environ six pieds carrés d'où il travailla au sauvetage de sa mère et de sa cousine, qui se débattaient dans l'eau glacée. Monsieur Choquette, père, ne put aider à sauver les deux femmes; c'est son fils qui eut le bonheur de les arracher toutes deux à la mort. Mlle Délière allait disparaître pour la troisième fois, lorsqu'il la saisit par son chapeau et réussit à la hisser sur le glaçon. Puis, saisissant une robe de buffle qui, heureusement, n'était pas disparue avec cheval et voiture, il la tendit à sa mère. Mais cette dernière ne put sortir les bras de l'eau assez vite pour saisir la robe que son fils lui tendait ; il la lui lança de nouveau et cette fois elle s'y accrocha au moment où elle disparaissait pour toujours dans le gouffre béant.

M. Choquette réussit à hisser aussi sa mère sur le glaçon où les deux autres s'étaient réfugiés. Il leur fallut rester ainsi tous les trois pendant une heure et demie, sur le glaçon, en attendant que M. Choquette, père, put se rendre aux habitations les plus rapprochées, chercher du secours. Il lui fallut faire un mille à pied, avant de trouver de l'aide. Revenus sur le théâtre de l'accident, M. Choquette et ses sauveteurs éprouvèrent beaucoup de difficulté à sauver les victimes de leur périlleuse position.

—Lundi dernier, le 19 février, M. Pierre Thuot, marchand de la ville d'Iberville, a été élu maire de la ville d'Iberville.

A TERREBONNE

Resultat des elections municipales

Terrebonne, 28.— Nos élections municipales ont eu lieu mercredi et jeudi derniers. M. Wenceslas Joubert fut réélu maire.

Nos nouveaux conseillers ont dû passer par le vote populaire. Les heureux sont MM. Louis Henri Desjardins, Magloire Desjardins et J. Beauséjour.

Le soir de la votation, il y eut chez M. le maire Joubert une magnifique soirée à laquelle prirent part, outre les nouveaux élus, nombre de citoyens distingués de notre ville qui se sont retirés enchantés de la réception magnifique qui leur fut faite par Monsieur et Madame Joubert.

TROUBLES DES INSTITUTRICES

Comment les Institutrices peuvent empêcher l'affaissement du système nerveux qui les menace souvent.

Les soucis et le travail, la fatigue et l'anxiété de la vie de l'institutrice sont tels que le système nerveux en est très affecté. En maintes et maintes occasions des institutrices sont obligées d'abandonner de bonnes positions parce qu'elles

ont une santé délabrée et des nerfs endommagés. A celles-ci nous recommandons confidentiellement les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs, et en ce faisant nous sommes supportés par le témoignage de Mme Reilly, rue Colborne, Chatham, Ont., qui a fait la déclaration suivante. "Les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs sont sans contredit le meilleur remède pour la nervosité et toutes les autres conditions d'épuisement du système, que je connaisse. Ma fille, comme résultat d'une trop grande application à ses devoirs comme institutrice, devint épuisée et débile, et était aussi très nerveuse. Il y a deux mois elle commença à prendre des Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs. Elles ont agi vivement et efficacement dans son cas, la rendant forte et reconstruisant son système nerveux tout entier."

Les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs guérissent la palpitation du cœur, la nervosité, l'insomnie, l'anémie, le troubles des femmes, les suites de la grippe, la débilité ou toute autre condition résultant des nerfs en désordre, de faiblesse du cœur ou du sang aqueux. Prix, 50 cents la boîte.

LES TRAPPISTES DU PETIT CLAIRVAUX

Iront se fixer à Cumberland dans le Rhode Island

Et non pas à Medway, Mass

Pawtucket, R.I., 1er. — Il y a environ six mois, on annonça que les Trappistes d'Oka, du Petit Clairvaux, avaient l'intention d'aller se fixer sur une vaste ferme de Medway, Massachusetts.

Cependant, après mûre réflexion, le supérieur trouva que la ferme était située à une trop faible distance du village, les Trappistes aimant l'isolement et la solitude. Le projet tomba à l'eau.

On annonce maintenant que ces religieux vont aller se fixer à Cumberland, dans le Rhode-Island, sur le terrain communément appelé "The Bishop's Farm", une propriété de 40 arpents.

Les travaux à la nouvelle institution seront commencés sous peu, et les Trappistes ne tarderont pas à y transporter leur domicile.

VOTRE PALEUR

disparaîtra sans retour si vous prenez, pendant quelque temps, les Pilules Cardinalices du Dr Ed. Morin. Elles sont incomparables.
1-8-15-22-29 mars

AGENTS, vous pouvez vendre nos articles parce que nous les garantissons et parce que, en nous représentant, vous représenterez l'une des maisons les plus vieilles et les mieux connues dans ce genre d'affaires. Ecrivez-nous pour connaître les conditions. The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 8 juin 1an

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2,481. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour par Dame Marie Adélina Victoria Bouthillier, de la paroisse de St-Antoine de Longueuil, district de Montréal, contre son mari, George Vincent, cultivateur du même lieu.

GEOFFRION & MONET,
Procureurs de la demanderesse.
Montréal, 12 février 1900.
15 février 1900-5

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au Parlement du Canada à sa prochaine session par la Compagnie de Chemin de Fer de Colonisation de Montfort & Gatineau, aux fins d'amender son acte d'incorporation pour l'autoriser à prolonger sa ligne de chemin de fer depuis le chemin de fer du Grand Nord près de St-Canut, dans le comté des Deux-Montagnes, jusqu'à un point quelconque sur le chemin de fer Union Jacques-Cartier, dans le comté Jacques-Cartier, près de Montréal, en passant à travers les comtés des Deux-Montagnes, Laval et Jacques-Cartier, et faire sa jonction avec le chemin de fer de l'Union Jacques-Cartier.

Montréal, 30 Janvier 1900.
ADAM, MATHIEU & MATHIEU,
8 fév. 1900-9 Procureurs de la requérante

ETES VOUS SOURD??

Tous les degrés de surdité sont maintenant guérissables, seuls les sourds-muets sont incurables. Méthode nouvelle et simple. Les bourdonnements cessent immédiatement. Décrivez votre cas. Nous prenons des renseignements et donnons gratuitement un conseil.

DIR. DALTON'S AURAL CLINIC,
596 LaSalle Ave., CHICAGO, Ill.
23 novembre 1899—h—1 an.

LISEZ CECI

Si vous achetez une boîte d'onguent pour toutes les maladies de la peau, demandez toujours,

L'ONGUENT MAGIQUE

En vente chez tous les pharmaciens à Montréal, prix 25c la boîte.

GRATIS POUR LES HOMMES

Tout homme qui écrira au State Medical Institute, 751 Elektron Building, Fort Wayne, Ind., pourra obtenir gratis un paquet d'essai du plus remarquable remède domestique qui a guéri des milliers d'hommes qui souffraient depuis des années des effets de la faiblesse sexuelle, résultant de folies de jeunesse, de perte prématurée de la force et de la mémoire, de faiblesse de reins, de varicocèle et d'émaciation des organes.

Envoyé sous enveloppe ordinaire. Ecrivez aujourd'hui. 2 Janv. 1 an

$4.65 Une Montre de $25.00 en apparence, et ce qu'on peut trouver de mieux sur le marché pour tenir le temps. Double boîtier de classe, à remontoir et avec régulateur, superbement gravé, pourvue d'un mouvement modèle Américain, orné de bijoux. Coupez ceci et envoyez-le nous avec votre nom et votre adresse et nous vous enverrons la montre par express pour vous permettre de l'examiner; vous l'examinerez au bureau de l'express, et si elle est telle que recommandée, payez à l'agent d'express notre prix spécial d'introduction, $4.65 et les frais d'express et elle vous appartiendra. [illegible] Toronto

CHEZ HEARN AND HARRISON
OPTICIENS
1640 - 1642 RUE NOTRE - DAME
28 Mai 1898.— 1a

LES GRAINES DE CONFIANCE D'EWING
Pour la Ferme et le Jardin

Envoyez-nous votre adresse et nous vous enverrons gratuitement un catalogue illustré des prix. Notre assortiment est choisi avec soin et comprend toutes les meilleures variétés de légumes, de racines des champs, de fleurs et de plantes, d'herbes, de graines de mil, de trèfle et graines de semence.

Wm. EWING & CIE,
142 Rue McGill - - - - - - Montréal
9 fév—an

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET

Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de Bassises et de Cimetières de toutes descriptions. En gros et en détail. Estimations données sur demande. Propriétaires de Carrières de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

Bureau et Atelier:
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Téléphone Bell, Up 1466.
(Connection gratuite pour Montréal.)

Les EPARVINS, FORMES (RINGBONES), Splints, Courbes et infirmités de toutes sortes, cèdent à

KENDALL'S SPAVIN CURE

Opère des milliers de guérisons chaque année. Recommandé par les meilleurs éleveurs et amateurs de chevaux, partout. Prix $1.; six pour $5. Comme remède pour l'usage des familles il est sans égal.

West Lorne, Ontario, Can., 14 Dec. 1898
DR B. J. KENDALL CO.

Chers Messieurs—Il y a un an une de mes chevaux d'un grand prix, commença à boiter. Je l'amenai chez le médecin-vétérinaire qui déclara qu'il était atteint d'un Eparvin Occulte, et il me donna peu d'espoir, tout en y appliquant un violent vésicatoire. Ceci aggrava le mal [illegible] qu'il pouvait à peine se tenir debout. Un de mes voisins me donna un de vos livres que j'étudiai soigneusement, et je me rendis ensuite à la pharmacie la plus rapprochée où je me procurai une bouteille de votre remède contre les éparvins, et je l'appliquai en suivant strictement les directions. Avant d'avoir fini de faire usage de la première bouteille, je remarquai une amélioration, et quand j'eus fait usage d'environ la moitié de la seconde bouteille, mon cheval était complètement guéri sans laisser sur lui aucune trace du mal. [illegible] Je commençai ensuite à le faire travailler fortement, et il n'a jamais boité depuis.

Je puis recommander le remède de Kendall contre les éparvins, non seulement comme un excellent remède, mais comme un remède certain à tous.

Votre dévoué, SAMUEL TRITTEN.

Demandez à votre pharmacien le remède de Kendall contre les Eparvins, ainsi que le livre "A Treatise on the Horse" qui est gratuit, ou adressez-vous à

DR B. J. KENDALL COMPANY ENOSBURG FALLS, Vt.

LA CROIX ELECTRIQUE DIAMANT (Diamond Electric Cross)

aussi appelée la Croix Volta, a été découverte en Autriche, il y a plusieurs années, et à cause de ses grands mérites, elle fut bientôt répandue dans tous les pays d'Europe. La Croix Electrique ORNEE de Diamants guérit le rhumatisme des muscles et des jointures, la nervosité, névralgie, engourdissement, tremblement, dépression mentale, faiblesse, insomnie et toutes les affections du système nerveux, découragement, hystérie, paralysie, apoplexie, attaques d'épilepsie, danse de St-Guy et palpitations du cœur. La croix doit être attachée à un fil de soie et portée autour du cou jour et nuit. Prix $1.00, et nous garantissons qu'elle fera autant de bien que les meilleures ceintures électriques qui coûtent de quinze à vingt-cinq piastres. Tout les membres des différentes familles devraient toujours en avoir une, car on ne saurait trouver un meilleur préventif contre la maladie. Envoyez $1.00 par express, mandat-poste ou lettre enregistrée et nous vous enverrons franco par la poste une Croix Electrique ORNEE de Diamants avec instructions sur la manière de s'en servir. Nous avons des milliers de témoignages.

"J'ai enduré des douleurs pendant des années, maintenant je suis parfaitement bien. La Croix Electrique ORNEE de Diamants m'a guérie." — CAROLINE M. PETERSEN, Richfield, Utah.

Adressez

The Diamond Electric Cross Co., 310 Milwaukee Ave., Chicago, Ill. Jan. 14

QUE VOUS SERT-IL ?

A quoi vous servent vos richesses quand à cause de votre mauvaise santé, vous ne pouvez en jouir? Voulez-vous être réellement heureux et jouir des biens que tant d'années de labeurs vous ont amassés? Eh bien, ayez une bonne santé que peuvent seuls vous procurer les fameux remèdes sauvages de J. S. P. Racicot. Ces remèdes composés d'herbes et de racines guérissent indistinctement toutes les maladies, depuis le plus léger malaise d'estomac, jusqu'à la Consomption la plus accentuée. Des milliers de malades sont prêts à se prononcer en faveur de ces remèdes [illegible] leurs occupations. Si vous ne pouvez vous rendre à [illegible], vous recevrez ces fameux remèdes en écrivant à

J. S. P. RACICOT,
No. 25 Rue Saint - Joseph,
St - Roch, Québec.

Propriétaires de Chevaux, Employez le

BAUME CAUSTIQUE

De Gombault, un remède sûr, rapide et positif. Le Vésicatoire le plus sûr et le meilleur dont on ait jamais fait usage. Il remplace tous les liniments pour les affections légères ou graves. Enlève les tumeurs et les taches des chevaux et des bestiaux. Remplace toutes les cautères ou la cauterisation. Impossible qu'il produise des taches ou des défauts. Toute bouteille vendue est garantie pour donner satisfaction. Prix $1.50 la bouteille. Vendu par les pharmaciens ou envoyé par l'express, frais payés, avec instructions complètes pour son emploi. [illegible]

The LAWRENCE-WILLIAMS Co, Toronto
8 avril—1 an

H. JOHNSON
Importateur et Exportateur
— DE —
Fourrures et de ...Peaux Crues

Paye le plus haut prix du marché pour les consignations [illegible]

494 RUE ST-PAUL
Montréal

N. B.—Aussi les plus hauts prix payés pour LA CIRE D'ABEILLES ET LE GIN-SENG.
oct 1898 1a

$4.65 [illegible] Home Supply Co., Box [illegible], Toronto, Can.

Le Commerce de l'Angleterre

La statistique de ses importations et de ses exportations

L'ACCROISSEMENT DU COMMERCE AVEC LES COLONIES

Comparaison avec le commerce étranger de l'Allemagne et celui de la France

Nous sommes maintenant en possession des rapports officiels complets du commerce étranger de la Grande-Bretagne pendant l'année 1899, et, quoique les détails manquent, les chiffres qu'ils fournissent sont très intéressants.

Voici d'abord le tableau montrant les importations de l'Angleterre de ses colonies, des pays d'Europe et des autres pays, en 1899 et en 1898 :

	1899 $	1898 $
Indes	194,030,000	181,285,000
Australie	166,790,000	144,234,000
Canada	101,070,000	102,010,000
Afrique	43,565,000	44,120,000
Autres colonies	11,371,000	10,686,000
Total pour les colonies	519,826,000	482,335,000
France	266,380,000	256,975,000
Hollande	152,376,000	142,604,000
Allemagne	150,190,000	112,640,000
Belgique	114,092,000	107,630,000
Suède et Norvège	76,318,000	73,562,000
Danemark	62,176,000	58,193,000
Autres pays d'Europe	239,310,000	235,281,000
Total pour l'Europe	1,060,662,000	1,017,185,000
Egypte	54,565,000	44,270,000
Indes	7,668,000	8,950,000
Chine	15,881,000	13,340,000
Etats-Unis	584,424,000	613,921,000
Amérique du Sud	102,175,000	89,146,000
Autres pays	16,759,000	21,683,000
Grand total des importations	2,351,460,000	2,290,830,000

On voit par le tableau ci-dessus que la Grande-Bretagne a importé de ses colonies pour $37,491,000 de marchandises de plus en 1899 qu'en 1898, pour $43,477,000 de plus en 1899 qu'en 1898, de l'Europe ; du reste du monde, $25,365,000 de plus ; des Etats-Unis, $29,497,000 de moins. Sur le total, les importations ont augmenté de $71,027,000.

Le chiffre des importations de l'Allemagne, $150,190,000, montre que ce pays est dépendant de l'Angleterre pour les marchés, puisque les marchandises achetées en Allemagne par l'Angleterre, ne sont pas pour la consommation dans la Grande-Bretagne, mais sont exportées de nouveau.

Voici maintenant la statistique des exportations de l'Angleterre dans les colonies, l'Europe et le reste du monde :

	1899. $	1898. $
Indes	177,110,000	168,314,000
Australie	112,466,000	105,618,000
Canada	34,812,000	29,165,000
Afrique	72,461,000	74,872,000
Autres colonies	41,463,000	39,135,000
Total pour les colonies	438,312,000	417,104,000
France	77,010,000	68,420,000
Hollande	47,630,000	43,060,000
Allemagne	129,151,000	112,562,000
Belgique	49,410,000	44,001,000
Suède et Norvège	39,540,000	27,142,000
Danemark	19,305,000	16,610,090
Autres pays d'Europe	169,961,000	142,246,000
Total pour l'Europe	532,007,000	451,071,000
Egypte	25,310,000	22,075,000
Indes	14,668,000	11,861,000
Chine	25,159,000	25,160,000
Etats-Unis	90,485,000	73,540,000
Amérique du Sud	88,940,000	85,110,000
Autres pays	64,013,000	47,542,000
Grand total des exportations	1,288,894,000	1,136,463,000

Ce tableau des exportations est remarquable sous ce rapport qu'il montre que l'Angleterre a exporté plus de marchandises en 1899 qu'en 1898 dans tous les pays du monde, sauf l'Afrique Australe, où la guerre a entravé le commerce.

Voici de plus une comparaison du commerce étranger de l'Angleterre, depuis deux ans, avec celui de l'Allemagne et celui de la France

	1899. $	1898. $
Angleterre :—		
Exportations	1,288,894,000	1,136,463,000
Importations	2,361,860,000	2,290,833,000
Total du commerce étranger	3,650,754,000	3,427,296,000
Allemagne :—		
Exportations	1,036,940,000	1,000,260,000
Importations	1,373,850,000	1,359,890,000
France :—		
Exportations	779,810,000	702,140,000
Importations	843,420,000	894,420,000

Le commerce étranger de l'Allemagne et celui de la France, réunis, n'excèdent que de 10 p.c. celui de la Grande-Bretagne.

◆ ◆ ◆

NOTRE COMMERCE

Importations et exportations réparties par province

Du rapport du commerce et de la navigation pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, nous extrayons le tableau suivant qui ne pourra manquer d'intéresser le lecteur, car il fait voir en un coup d'œil les immenses progrès accomplis pendant les trois dernières années.

	Exportation.	Importation.	Entré pour la consommation.	Droits perçus.
Ontario	$48,137,912	$69,308,057	$60,204,694	$9,460,275.92
Québec	70,311,571	72,220,739	64,085,651	10,002,838.69
Nouvelle-Ecosse	11,480,120	7,425,140	7,194,191	1,350,284.49
Nouveau-Brunswick	10,492,329	5,440,733	5,408,930	949,960.82
Manitoba	2,692,988	5,695,715	5,724,116	1,140,051.95
Col. Anglaise	14,749,032	8,687,221	8,447,432	2,111,322.44
I. P. E.	1,289,659	465,243	473,602	127,311.82
N.-O.	343,294	860,031	861,548	111,449.84
District du Yukon		1,651,429	1,651,429	480,732.77
Total 1899	$158,896,905	$162,764,308	$154,051,593	$25,734,228.75
Total 1898	161,152,683	140,323,053	130,698,006	22,157,788.49
Total 1897	137,950,253	119,218,609	111,294,021	19,891,996.77

◆ ◆ ◆

PERILLEUX SAUVETAGE

Deux hommes échappent à une mort certaine

Ils s'étaient aventurés sur le fleuve malgré la tempête

MM. Jos. Vincent, Georges St-Pierre et Geo. Magnan, E. E. D., ont opéré jeudi soir, un des sauvetages les plus émouvants et les plus difficiles qui se soient jamais vus.

Jeudi vers 4 hrs, deux individus du nom de Dubois et Corly, résolurent de traverser le fleuve St-Laurent jusqu'à l'île Ste-Hélène. M. Geo. St-Pierre voulut les en dissuader, leur représentant que l'état de la rivière et la tempête effroyable les en empêcheraient certainement. Mais ne voulant pas écouter ces sages avis, ils s'obstinèrent dans leur résolution et s'aventurèrent sur le fleuve.

A 5.30 heures, M. St-Pierre ne les voyant pas revenir, commença à concevoir des craintes. Il alla voir M. Jos. Vincent qui, accompagné de M. Magnan, E. E. D., se rendit au port. Là MM. Vincent et St-Pierre, embarquant dans une chaloupe et laissant M. Geo. Magnan sur la grève avec 1,000 pieds de cordes, allèrent à la rescousse des malheureux qui se trouvaient à 1,000 pieds au large, pris dans les glaces, dans les neiges et l'eau. Après trois heures et quart d'un travail ardu et courageux, ils donnèrent le signal à M. Magnan qui se trouvait sur le rivage de tirer le câble.

Rendu sur la batture, M. Vincent recommanda à Dubois et à Corly de sauter dans la chaloupe de devant. Mais Dubois, au lieu de suivre ce conseil, voulut sauter à côté et tomba sur la neige qui recouvrait l'eau au lieu de mettre pied sur la glace ferme. Aussi enfonça-t-il sur le champ, et n'eut été la collerette qu'il avait à son paletot il aurait certainement péri. M. Vincent le saisit sur-le-champ par ses vêtements comme il allait disparaître au fond de l'eau.

Les chaloupes étaient recouvertes de neige et d'eau mélangées sur une épaisseur de deux pieds et demi.

M. Jos. Vincent dit qu'il n'a jamais opéré un sauvetage si difficile et si dangereux depuis quarante ans qu'il traverse le fleuve St-Laurent.

◆ ◆ ◆

FORCATS TURBULENTS

Transferes du penitencier de St-Vincent de Paul a Kingston

Jeudi matin, tout un contingent de forçats du pénitencier de St-Vincent de Paul ont pris le train de 8½ hrs, à la gare du Grand Tronc pour Kingston. Ces forçats, au nombre de 16, sont venus de St-Vincent de Paul en voiture. Ce sont, paraît-il, des criminels turbulents. Les plus coupables d'entre eux sont Lévesques, Brière, Gauthier, Giroux, Roy, Labri, Fournier et Giroux. La plupart de ces forçats ont été arrêtés par les détectives Charpentier, Coté et [illegible].

LOUANGES DES BERMUDES

Pour les Canadiens au Sud de l'Afrique

Biographies des soldats d'Ottawa tombés sur le champ de bataille

Ottawa, 3.—Son Honneur le maire Payment a envoyé le message suivant hier matin :

Marquis de Lansdowne,
Londres.

Ottawa offre ses félicitations et se réjouit des succès remportés par les soldats de la Grande-Bretagne. Dieu sauve la reine.

T. PAYMENT,

—William S. Brody, qui est mort des blessures reçues en attaquant la position de Cronje, était sergent dans le 43e bataillon. Il était âgé de 26 ans, et fils de M. John Brody, de l'île Porter, et frère du pompier G. M. Brody, du poste No 8. Il était employé chez M. Jos. Low, rue Dalhousie, en qualité de machiniste. Le défunt faisait partie de l'ordre des Odd Fellows.

—Cuthbert T. Thomas, mort aussi de ses blessures, était sergent dans les gardes à pied du gouverneur-général. Il était le fils de M. F. T. Thomas, rue Creighton, et était employé à la maison Burbridge, sellier, rue Rideau. Cinq de ses frères ont servi dans les gardes.

—Un excellent tireur et un soldat enthousiaste, tel était Fred J. Living, du 43e bataillon, qui est mort de blessures reçues à Paardeberg. Il était le fils de M. H. H. Living, rue Slater, et machiniste de son métier. Il était autrefois employé à la Victoria Foundry et à la compagnie du Canada Atlantique. Il était âgé de 23 ans.

—Un pavillon anglais, vieux de quatre-vingts ans, a été hissé, hier, sur la résidence de M. Horace Pinhea, rue Cooper, pour célébrer les victoires anglaises en Afrique. Ce pavillon a appartenu à l'hon. Hamnett E. Pinhey, d'Angleterre.

—Plusieurs militaires du contingent Strathcona sont à l'hôpital St-Luc, souffrant de violents rhumes.

—L'inspecteur Frank Cartwright, deuxième fils de Sir Charles Cartwright, est arrivé du Yukon pour se joindre au contingent Strathcona.

—Son Excellence le gouverneur-général a transmis aux journaux une copie du câblegramme suivant qu'elle a reçue des Bermudes :

Les membres du club Dinghey, tout en sympathisant avec les parents et amis des soldats tués et blessés au sud de l'Afrique, offrent aux nobles fils de l'Angleterre leurs plus sincères félicitations pour la grande bravoure déployée par le contingent canadien à Paardeberg.

FONDS PATRIOTIQUE. — DONS REÇUS LE 1 MARS.

Montant déjà enregistré	$136,612.47
Recettes du concert donné pour le fonds patriotique, New - Westminster, C. A.	1,013.84
Collecté par le maître de poste d'Essex, Ont.	20.00
John A. Cameron, Kingston, N. B.	2.00
Mlle Minnie Bowser, Kington, N. B.	2.00
Eglise Wesley, (Méthodiste), Cayuga, Ont.	11.75
J. P. Gansby, Petrolia, Ont.	5.00
Owen Sound Tent No 193, K. O. T. M.	10.00
Ecole Orangeville	30.00
Fonds patriotique Marmora, par Henry M. Jones, M.D., trésorier	200.00
Young People's Association, Ottawa, par A. C. Jacques, trésorier	20.00
Eglise St - Paul, Marmora, par le Rév. C. M. Harris	7.50
Recettes de représentation, Golden, C. A., par Imperial Bank of Canada	180.00
S. E. Hambly, Golden, C. A., par Imperial Bank A., par Imperial Bank	
Geo. Wood, Golden, C. A. par Imperial Bank of Canada	5.00
Enfants d'écoles et citoyens de la ville de Middleton, N. E., par Commercial Bank de Windsor	127.00
Collecté par Ontario Bank, Newmarket, Ont.	4.50
Eglise Trinity, St - Jean, N. B.	56.55
Elèves de l'école publique de Calgary	25.00
Mme A. C. McArthur	5.00
	$139,345.51

A PAPINEAUVILLE

Interessante exception a l'emission d'un bref de "quo warranto"

Papineauville, 3 — M. l'abbé Rochon, curé de Papineauville, est revenu aujourd'hui de Plantagenet, où il a assisté aux cérémonies des Quarante Heures.

—L'honorable juge Lavergne a rendu jugement le 1er mars, dans la cause de Denis Longpré, pétitionnaire pour bref de Quo Warranto et John Tweedie, intimé. Le bref avait été signifié par l'huissier A. Hillman, cousin germain du demandeur. Le défendeur a produit une exception à la forme en vertu de l'article 1486 P. C., qui dit qu'un huissier ne peut exploiter dans les affaires qui concernent ses parents jusqu'au degré de cousin germain, inclusivement. MM. Major et Fortin occupaient pour la défense.

—Les actions en dommages de F. Picard, secrétaire-trésorier de notre municipalité, contre le maire Bélisle et les conseillers Tweedie et Smith, seront entendus le 2 mars à la Cour Supérieure de Hull. Quatorze témoins ont été assignés par le demandeur.

—M. Labaie, fils de M. J. P. Labaie, maire de Buckingham, a épousé Melle Emélie Raby, fille de M. le notaire Raby de St-André Avelin, lundi dernier. La mariée a reçu une soixantaine de riches cadeaux.

—Melle Fleurange Cimon, de Hull, est en promenade chez M. Chauvin, avocat de Monte-Bello.

—Madame Papineau, épouse du Seigneur de Monte-Bello, est depuis quelques jours à Montréal où elle subit un traitement médical.

—M. Anthime Lanzon, industriel, est dangereusement malade.

—Madame Braconnier de Renfrew, est en visite chez son frère, M. Louis Hotte.

—MM. le maire Bélisle et Aug. Mackay, sont allés à Monte-Bello jeudi, en visite chez le Seigneur Papineau, l'ex-maire Renaud et l'avocat Chauvin.

LA SANTE EST PREFERABLE AUX RICHESSES

Prenez le BROMA qui rend la santé à ceux qui l'ont perdue.

Faites-en l'essai pour votre faiblesse nerveuse, pâleur, perte d'appétit, maigreur, etc.

Se vend parfaitement. Contentement général. 1 8 15, 22 29 mars

MADAME PAQUETTE,

DE BROCKTON, MASS.

Après avoir souffert pendant 10 ans, des troubles causés par le retour de l'age et avoir subi trois opérations, sans succès, est guérie par les Médecins Spécialistes de la Cie. Chimique Franco-Américaine

"Messieurs les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

"Il me fait plaisir de vous envoyer mon "témoignage pour publication, tout en "vous remerciant des bons soins et des "bons traitements que vous m'avez donnés.

"Comme vous le savez, je souffrais depuis dix ans d'une grande faiblesse générale. J'avais toujours mal dans le "bas des reins et il m'était très difficile "de marcher ou de me tenir debout, j'étais obligée de m'asseoir à tout moment pendant mon travail, vu la grande faiblesse dont je souffrais. Le moindre exercice me donnait des palpitations "de cœur. Il y a trois ans, j'ai subi une "opération qui ne m'a fait aucun bien "et après avoir passé quelques semaines "à l'hôpital, je devins aussi faible et "aussi souffrante que jamais. J'étais très "maigre, mes vivres ne digéraient pas "du tout et plus tard je me vis obligée "d'abandonner mon ouvrage. Je travaillais dans une manufacture de chaussures. C'était très dûr pour moi car je "suis veuve et obligée de gagner ma vie.

"Une de mes tantes de Marlborough qui "avait été guérie et où j'étais en visite, "me conseilla de prendre les Pilules Rouges du Dr Coderre. Etant si malade et "après avoir essayé tant de Médecins, je "commençai à prendre les Pilules Rouges "plutôt pour faire plaisir à ma tante que "croyant qu'elles me feraient du bien.

"J'écrivis aux Médecins Spécialistes de "la Cie. Chimique Franco - Américaine et "j'allai les voir à leur bureau au No. 241 "rue Tremont, Boston. Sous l'effet des "Pilules Rouges du Dr Coderre et aidée "par les conseils et les avis des Médecins "Spécialistes, je commençai à prendre du "mieux après quelques semaines de traitement, et aujourd'hui il me fait plaisir de pouvoir dire que je suis parfaitement bien.

"Je puis faire mon ouvrage sans fatigue. Je dors bien la nuit. Mes douleurs "dans les reins et dans le bas du corps, "sont disparues. Mon appétit est bon et "mes vivres digèrent bien. Je suis forte "et robuste. Je fais ma journée d'ouvrage sans fatigue et de temps en temps, "je prends une boîte de Pilules Rouges "du Dr Coderre et elles me tiennent en "parfaite santé.

"Je remercie beaucoup les Médecins Spécialistes qui m'ont traitée, de leurs "bons soins et je conseille aux dames canadiennes - françaises de la Nouvelle "Angleterre de se mettre sans crainte "sous leurs soins.,

"Votre toute dévouée,

"DAME PAQUETTE,

"Brockton, Mass."

Un grand nombre de Dames qui ont pris les Pilules Rouges du Dr Coderre ont été complètement guéries de leurs maux et n'ont pas besoin d'avis et de conseils. Mais aussi un grand nombre de Dames souffrent de complications et de maladies qui durent depuis bien longtemps et sont peut être découragées. Nous conseillons beaucoup à ces Dames de consulter les Médecins Spécialistes de la Cie. Chimique Franco-Américaine, propriétaires des Pilules Rouges du Dr Coderre et elles auront d'eux gratuitement des avis, des conseils et des soins dont elles ont besoin pour revenir à la santé.

Le grand succès que ces Médecins ont obtenu est une assurance pour les Dames malades de se mettre sans crainte sous leurs soins. Ils ont guéri un grand nombre de jeunes filles, de jeunes femmes et aussi des femmes âgées qui souffraient depuis longtemps, qui n'avaient pu trouver de soulagement ni de guérison nulle part et étaient sans espoir.

Ils vous guériront aussi si vous prenez le trouble d'aller les voir. Ils feront pour vous ce qu'ils ont fait pour tant d'autres et vous ramèneront à la santé.

Les Dames qui désirent consulter les Médecins Spécialistes et qui demeurent trop loin de leurs bureaux pour les consulter personnellement peuvent obtenir le même résultat en leur écrivant. Donnez une description complète de votre maladie et vous recevrez par le retour de la malle une foule de bons conseils et de bons avis et aussi ce qu'il faut faire pour obtenir une guérison.

CANADA—Les Dames du Canada devront venir ou écrire à l'adresse suivante : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, No. 274 rue St-Denis, Montréal, Can.

ETATS-UNIS.—Les Dames des Etats-Unis devront venir ou écrire à l'adresse suivante : COMPANIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 241 rue Tremont, Boston, Mass.

PILULES ROUGES DU DR CODERRE POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Les Pilules Rouges du Dr Coderre se vendent toujours en boîte contenant cinquante pilules chacune, et si votre Marchand ne les tient pas, nous pourrons vous les envoyer sur réception du prix : 50 cts la boîte ou $2.50 pour six boîtes. Exigez toujours sur chaque boîte le nom de la

"COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE"

MORT D'UN CANADIEN

Le soldat A. Roy succombe à ses blessures

Québec, 3 — Le "Soleil" annonce qu'il a reçu une dépêche de Modder River, disant que le soldat A. Roy, du bataillon de Témiscouata, enrégistré dans la Cie E de Montréal, a succombé aux blessures qu'il avait reçues à Paardeberg, samedi matin. On pense que Roy demeurait à la Rivière du Loup ou dans les environs.

LES RECOMPENSES. — LORD ROBERTS SERAIT FAIT DUC, KITCHENER COMTE ET BULLER PAIR.

Londres, 3. — On dit que lord Roberts sera fait duc, Kitchener comte et Buller pair.

TROUVE MORT

Mort tragique d'un vieillard à Turcot

Un vieillard inconnu a été trouvé inanimé dans la neige, hier soir, au village Turcot. Le malheureux gisait sur le trottoir, et, comme il était mort, on l'a transporté à la morgue où le coroner tiendra une enquête cette après-midi.

L'Exterminateur des Vers de la Mère Grave n'a pas d'égal pour détruire les vers chez les enfants et les adultes. Voyez à ce que vous ayiez le réel quand vous achetez.

◆ ◆ ◆

La Nouvelle Eglise de la Paroisse de la Présentation de Dorval

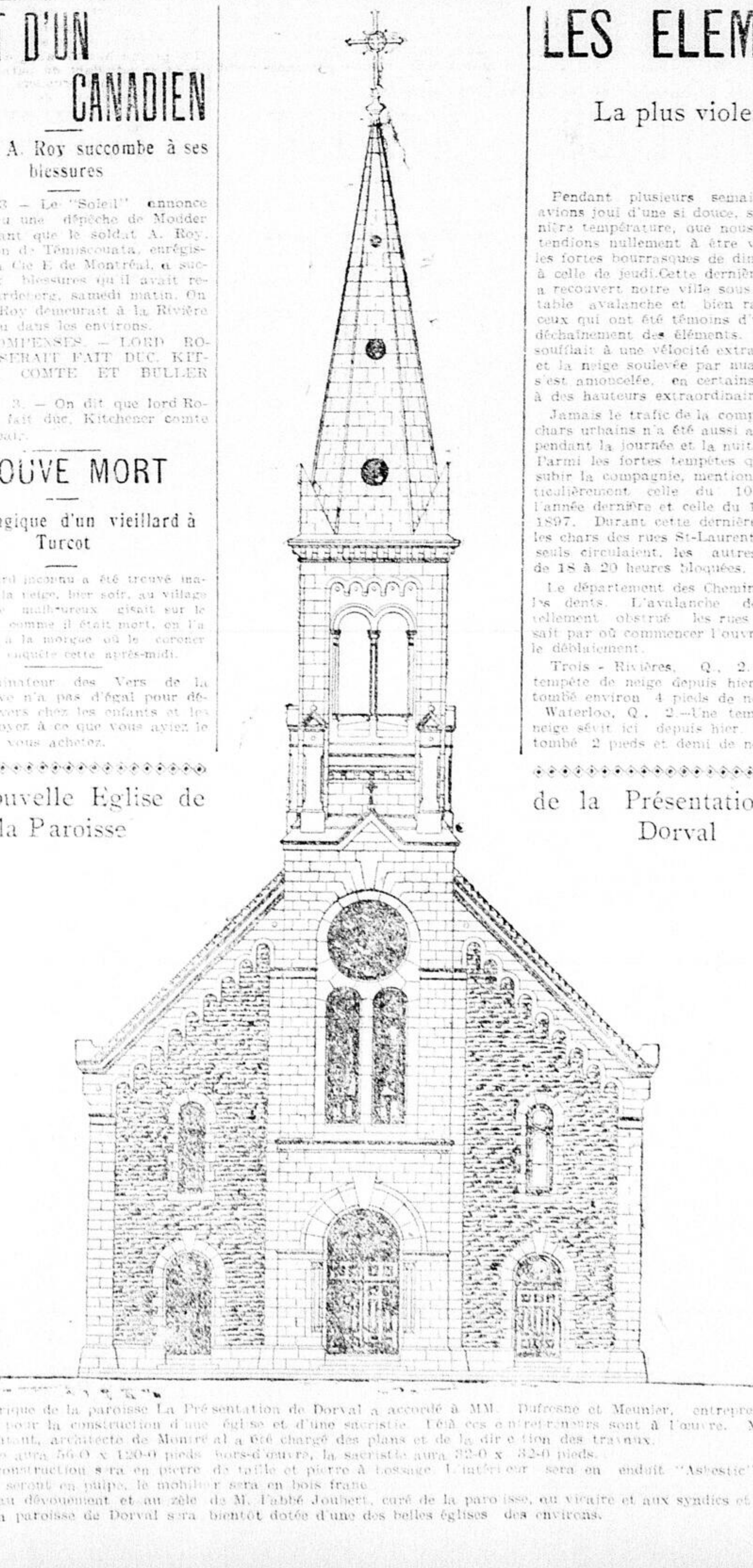

La fabrique de la paroisse La Présentation de Dorval a accordé à MM. Dufresne et Meunier, entrepreneurs, le contrat pour la construction d'une église et d'une sacristie. Déjà ces entrepreneurs sont à l'œuvre. M. Alphonse Content, architecte de Montréal a été chargé des plans et de la direction des travaux.

L'église aura 56-0 x 120-0 pieds hors-d'œuvre, la sacristie aura 32-0 x 32-0 pieds.

Cette construction sera en pierre de taille et pierre à bossage. L'intérieur sera en enduit "Asbestic", les ornements seront en pulpe, le mobilier sera en bois franc.

Grâce au dévouement et au zèle de M. l'abbé Joubert, curé de la paroisse, au vicaire et aux syndics et marguilliers, la paroisse de Dorval sera bientôt dotée d'une des belles églises des environs.

LES ELEMENTS DECHAINES

La plus violente tempête depuis nombre d'années

Pendant plusieurs semaines nous avions joui d'une si douce, si printanière température, que nous nous attendions nullement à être visité par les fortes bourrasques de dimanche et à celle de jeudi. Cette dernière surtout a recouvert notre ville sous une véritable avalanche et bien rare sont ceux qui ont été témoins d'un pareil déchaînement des éléments. Le vent soufflait à une vélocité extraordinaire et la neige soulevée par nuages épais s'est amoncelée, en certains endroits à des hauteurs extraordinaires.

Jamais le trafic de la compagnie des chars urbains n'a été aussi affecté que pendant la journée et la nuit de jeudi. Parmi les fortes tempêtes qu'a eu à subir la compagnie, mentionnons particulièrement celle du 10 mars de l'année dernière et celle du 10 février 1897. Durant cette dernière tempête les chars des rues St-Laurent et Craig seuls circulaient, les autres ont été de 18 à 20 heures bloquées.

Le département des Chemins est sur les dents. L'avalanche de neige a tellement obstrué les rues qu'on ne sait par où commencer l'ouvrage pour le déblaiement.

Trois - Rivières, Q., 2. — Forte tempête de neige depuis hier. Il est tombé environ 4 pieds de neige.

Waterloo, Q., 2.—Une tempête de neige sévit ici depuis hier. Il est tombé 2 pieds et demi de neige.

Abercorn, Q., 2.—Il neige depuis hier matin, mais le vent n'est plus aussi violent.

Sherbrooke, Q., 2.—Il est tombé environ 3 pieds de neige ici. Il neige encore ce matin, mais le vent est tombé.

Cornwall, Q., 2.—Depuis hier, une terrible tempête de neige sévit ici. Tout est bloqué.

Québec, 2.—Il neige et il vente ici, depuis hier soir, et la tempête se continue.

Pierreville, Q., 2.—Tempête de neige depuis mercredi soir, ici. La neige est amoncelée sur une hauteur de quinze pieds. En certains endroits, les chemins sont complètement bloqués. Les communications sont interrompues. Pas de malle aujourd'hui.

Toronto, 2.—Il a cessé de neiger, ce matin, à 7 heures. Il est tombé près de 2 pieds de neige.

Ottawa, 2.—La neige a cessé de tomber ce matin à 8 heures. La chûte de neige a été abondante.

Hamilton, Ont., 2.—La tempête de neige commencée mercredi soir, a cessé hier après-midi. Il est tombé environ 2 pieds de neige.

Alexandria, Ont., 2 — Il neige et il vente depuis hier.

Halifax, N.E., 2.—Il a commencé à neiger hier soir. Il pleut depuis ce matin. Tout le trafic est suspendu.

St-Jean, N.B., 2.— Une forte tempête de neige a sévi ici hier soir. La neige a cessé et le temps est à la pluie.

SOREL ENSEVELIE SOUS LA NEIGE.

Sorel, Qué., 2 — La tempête est la plus forte dont on ait souvenir. La ville est enneigée, la circulation est impossible ; la rue Augusta, depuis la rue Phipps et tout le petit fort sont littéralement ensevelis. Il a fallu découvrir les maisons enfouies sous la neige pour permettre aux habitants de sortir. Les piétons passent à la hauteur du premier étage des maisons.

UN CADAVRE

Trouve dans un banc de neige a Quebec

Québec, 3 — On a trouvé hier, enseveli dans un banc de neige à l'entrée du Parc Victoria, près du pont, le cadavre d'un nommé Cyrille Gingras, ancien teneur de livres de la maison Roy et Maranda, rue Dalhousie.

Le défunt était âgé d'une cinquantaine d'années et père d'une nombreuse famille. Il a travaillé chez ses patrons toute la journée de jeudi.

Il demeurait rue St-Olivier, au faubourg St-Jean. Comment a-t-il pu se trouver à l'entrée du Parc Victoria pendant la tempête de jeudi soir ? C'est ce qu'on se demande généralement.

Le LINIMENT MINARD est le seul Liniment demandé à mon magasin et le seul que j'ai en vente.

Tout le monde s'en sert.

HARLIN FULTON.

Pleasant Bay, C. B.

Causerie Fantaisiste

Mme Sarah Grand, que mes lectrices connaissent peu sans doute, mais qui a l'honneur d'être à la tête d'un club fashionable de femmes, à Londres, ayant été demandée pour faire une conférence devant les membres du dit club en particulier, et les autres femmes en général, a choisi pour sujet de sa "lecture" le costume féminin.

Elle a fortement conseillé à ses concitoyennes de s'habiller avec le plus de goût possible et d'être aussi agréable qu'il le faut pour tout le monde.

Mme Grand a de plus affirmé que les jolies robes et les toilettes bien choisies feraient plus en faveur du féminisme que toutes les "résolutions" des assemblées ou les plus longs articles dans les journaux.

La majorité des personnes présentes ont manifesté leur entière approbation aux idées énoncées par la brillante conférencière. Il est à regretter que les maris n'aient aussi pu dire ce qu'ils pensaient d'un sujet qui devrait aussi les intéresser particulièrement.

—o—

Si vous voulez conserver l'amour de votre mari, est-il écrit dans un livre de conseils :

N'achetez pas ses cigares ;

N'achetez pas ses cravates ;

Ne critiquez pas son chapeau, en lui demandant où il l'a acheté ;

N'insistez pas pour qu'il aille à l'église simplement pour vous faire plaisir ;

Ne lui dites pas que vos enfants, si vous en avez, ont hérité de ses défauts ;

Ne lui demandez pas quand il arrive le soir, fatigué, chez lui, ce qu'il a fait tout le long du jour ;

Ne le contredites pas et laissez-lui croire qu'il a plus d'esprit que tous les hommes que vous connaissez ;

Ne lui faites pas l'éloge du mari de votre meilleure amie ;

Ne lui dites pas que votre voisine a plus de toilettes et qu'elle est plus heureuse que vous ;

Ne lui dites pas... Non, je n'aurai jamais le courage d'écrire jusqu'au bout tout ce qu'il ne faut pas faire. La litanie est trop longue.

—o—

M. Meilheis, l'homme de lettres distingué, mort à Paris, il n'y a pas bien longtemps, a été le héros d'un plus joli roman que ceux qu'il a écrits.

Au début de sa carrière, il s'éprit éperdument d'une femme du grand monde qu'il jugeait si au-dessus de lui, qu'il ne lui parla ni ne lui écrivit jamais. Il cacha si bien son sentiment qu'elle ne le devina point. Mais il avait acheté son portrait fait par un peintre de mérite, et il s'oubliait souvent en longues contemplations devant cette fidèle reproduction des traits de sa bien-aimée.

Cet amour extraordinaire dura toute sa vie. A l'heure suprême, un ami que Meilhac avait fait son confident, lui proposa d'aller la chercher afin qu'il lui dise un dernier adieu.

Il refusa.

—Non, dit-il, maintenant, elle n'aurait que de la pitié pour moi, sans pouvoir m'accorder son amour. Elle pourrait rire de mon étrange folie. Sa présence pourrait aussi me désappointer. Laissons toutes choses ce qu'elles sont. C'est beaucoup déjà dans une vie aussi capricieuse que la nôtre, d'avoir rêvé un aussi beau rêve pendant de si nombreuses années.

—o—

Les boucles d'oreilles vont, dit-on, être de nouveau mises en honneur parmi les jolies mondaines.

Non pas les boutons en pierreries et en diamants s'adaptant au lobe de l'oreille, mais les longs "pendants" trainant presque jusqu'à l'épaule. Fi ! que c'est laid !

FRANÇOISE.

◆ ◆ ◆

VARIETE

LA CHEVELURE FEMININE

M. Le Blant, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a lu, il y a quelques années, dans une séance de cette académie, un mémoire plein d'intérêt sur la coiffure de la femme et sur les soins particuliers dont on l'a entourée de tout temps. Il parle du rôle considérable que jouait, il y a beaucoup de siècles déjà, la teinture dans la chevelure si à la mode aujourd'hui, surtout dans la classe des femmes spécialement vouées à la galanterie. Il s'étend sur les genres de parfums et de drogues dont les femmes se servaient alors pour donner à leur chevelure des teintes nuancées et changeantes.

Dès les premiers siècles, dit-il, les évêques s'élevèrent contre ces pratiques, qui devaient conduire en enfer celles qui en faisaient usage ; faire de la sorte, ajoutaient-ils, c'est se montrer au regret d'être nées romaines et de n'avoir point reçu le jour en Gaule ou en Germanie ; c'est vouloir braver le Seigneur, qui a dit : "Qui de vous peut noircir un cheveux blanc et blanchir un cheveu noir ?" Saint Jérôme fulmine contre celles qui se per- femmes teintes. Dans les premiers ge de céruse et de pourpre et se teignent les cheveux de cette couleur qui présage les flammes de l'enfer. De leur côté, les rabbins disaient que le diable dansait sur les cheveux des femmes teintes. Dans les premiers siècles, on voit, à maintes reprises, le diable associé aux chevelures blondes; M. Le Blant cite des cas d'exorcisme où l'esprit du mal s'était réfugié dans des cheveux dorés.

Sans parler de la légende de Samson, on sait que les anciens accordaient certains pouvoirs aux cheveux ; les gentils pensaient qu'ils étaient le siège d'une vertu magique; ils croyaient que les chrétiens martyrs puisaient en eux une partie de de leur courage ; on raconte que les bourreaux, s'imaginant qu'une jeune vierge ne devait sa force de résistance qu'à sa chevelure, lui rasèrent la tête pour la déterminer à apostasier. Enfin, dans l'antiquité, nous voyons une divinité préposée à la chevelure, une autre aux sourcils. Et M. Le Blant en est amené à se demander, par ces derniers détails, si les diverses parties du corps n'avaient pas toutes alors un dieu spécial pour chacune d'elles.

Le Coin de... Fanchette

AUX JEUNES FILLES

Soyez douces et bonnes

C'est à mes toutes jeunes lectrices, celles qui me lisent à peine tant elles redoutent les sévères leçons, que je m'adresse aujourd'hui.

Ecoutez-moi, enfants étourdies, aux fraîches couleurs et à l'esprit sautillant, arrêtez-vous dans vos jeux, laissez-là vos rubans, cessez vos aimables chansons et venez entendre mes bons conseils.

Vous êtes roses et jolies ; vos yeux, qui n'ont point encore regardé en face les misères de la vie, ont un reflet des cieux ; votre front, que le souci n'a pas ridé, est lisse comme un marbre pur ; votre bouche est rieuse, votre corps souple et gracieux.

Dites-moi, quelle est votre reconnaissance envers le Ciel qui vous a ainsi parées de ses plus riches dons?

Votre reconnaissance est vaniteuse et égoïste, n'est-il pas vrai?

Lorsque vous avez contemplé dans votre miroir l'ovale de votre fin visage, quand vous avez disposé en ondes harmonieuses la soie de vos blonds cheveux vous êtes fière de votre œuvre (et celle du Créateur) et vous croyez être quitte envers lui par le sentiment d'orgueil qui vous envahit l'âme à la vue d'un résultat aussi parfait.

Cela n'est rien ; votre contentement n'est point une gratitude et les biens que vous avez reçus, au lieu de servir à votre perfectionnement moral, vous conduisent, dans ce cas, à une dangereuse vanité.

Puisque je m'adresse aux jeunes étourdies, il faut que ma leçon soit simple, presque enfantine, aussi la donnerai-je sous forme d'exemple.

Supposons un homme riche ; ses greniers regorgent de blé ; ses provisions de légumes s'empilent dans ses granges ; son bétail prospère dans ses étables, ses caves sont pleines. Et voilà qu'une disette accable la contrée ; des malheureux défaillent aux alentours ; ils ont faim, ils souffrent, ils succombent tandis que le riche laboureur possède dans sa ferme de quoi les nourrir tous.

Mais son cœur étourdi ne considère pas la souffrance des autres, il reste fermé dans son bonheur égoïste, sans songer à soulager ceux qui manquent de tout.

Vos âmes généreuses s'indignent, n'est-ce pas? petites filles aux yeux brillants, à la lèvre joyeuse; cet homme égoïste, qui est comblé par le Ciel, vous semble le dernier des misérables, n'est-il pas vrai?

Eh bien, c'est à lui, cependant, que je veux vous comparer, sans hésitation, mes jeunes amies.

Vous aussi, vous êtes comblées de tous les bienfaits de la nature ; vous possédez des trésors brillants dont tous ont besoin ; vous les possédez et vous oubliez d'en faire profiter ceux qui ne les ont pas reçus comme vous.

Mais je n'ai rien, direz-vous, je ne puis rien partager.

Si, mais si, chères petites ; vous avez la douce gaieté, l'espérance ferme dans l'avenir, des roses aux joues, des chansons dans le cœur ; vous êtes comme un rayon de soleil et votre vue réjouit comme celle d'une fleur élégante au délicieux parfum.

Songez aux malades qui gémissent, aux personnes âgées qui restent de longs jours dans leurs tristes fauteuils ; songez à tous ceux qui s'ennuient, dont la vie est maussade ; allez les voir, allez travailler auprès d'eux ; portez-leur la gaieté de vos rires perlés.

Je sais que la société des êtres jeunes et gais comme vous est plus agréable ; mais il faut que vous appreniez dès l'aurore de votre vie, à être bonnes aux malheureux. Soyez donc, jeunes fleurs que le Ciel a parées, la douce consolation des âmes lassées ; soyez-le simplement et joyeusement.

LA VIE PRATIQUE

SIROP D'ORANGES

Prenez six grosses oranges, râpez le zeste sur des morceaux de sucre, faites fondre deux kilos de sucre (dans lequel sont compris les morceaux qui ont servi à râper le zeste des oranges) dans un litre et demi d'eau froide.—Quand le sucre est fondu, ajoutez-y 25 grammes d'acide citrique, le jus des oranges et filtrez le mélange au filtre de papier. Ce sirop fait à froid se conserve longtemps et est très agréable à boire.

SIROP DE CAFE

Ici aucun travail de manipulation. Faites bouillir pendant huit ou dix minutes 125 grammes de bon café, torréfié et moulu, dans un litre d'eau, laissez reposer et filtrez le liquide, ajoutez-y une livre de sucre, remettez sur le feu et faites bouillir jusqu'à ce que le sirop "file" le long de la cuillère. Faites refroidir en tournant de temps en temps et mettez en bouteilles.

SIROP DE GUIMAUVE

Faites cuire 50 grammes de racines de guimauve dans 300 grammes d'eau; il faut une demi-heure de cuisson pour que la guimauve rende son suc. Ensuite mélangez l'eau de guimauve réduite à la valeur d'un verre avec un sirop de sucre bien cuit (une livre de sirop de sucre pour les 50 grammes de guimauve), remettez sur le feu, au bout de quelques bouillons, retirez le sirop, filtrez-le, faites-le refroidir et mettez en bouteilles.

SANS CONTREDIT

Vous ne tousserez plus, si vous prenez du BAUME RHUMAL, le meilleur spécifique dans le monde entier. 6-2

NOUVEAUTE

A propos de naissance

A propos de naissance, une gentille nouveauté. Les jeunes mères qui ont reçu des cadeaux pour Bébé, font remercier les donateurs par le jeune personnage, huit jours après sa naissance.

Elles font établir à son prénom, des cartes bordées de rose (filles), ou de bleu, (garçons), ou d'argent avec ces mots imprimés:

"Remercie pour la jolie chose qui lui a été envoyée."

La mère attache cette carte minuscule à la sienne par une mignonne rose de ruban, à la couleur de la carte enfantine.

Sait-on que les volontaires français, qui vont combattre avec les Boers, baptisent leur épée neuve d'un nom secret et souvent adoré? Nom historique ou nom de bien-aimée. Un jeune capitaine a nommé la sienne Brigitte. Quand on lui demande un serment, il faut l'obliger à le faire sur Brigitte. Alors c'est sacré, aussi inéluctable que celui des dieux sur le Styx. N'est-ce pas charmant?

PENSEES

Le mariage est un ouragan, quelque chose d'inouï et d'horriblement violent.

GUSTAVE DROZ.

—:—

Le bonheur se compose des malheurs évités.

W. BUSNACH.

—:—

Les hommes ne se consolent pas du premier amour, ni les femmes du dernier.

J. J. WEISS.

—:—

L'amour ne peut offrir que lui-même et qui en veut tirer autre chose n'est pas digne d'être aimé.

TH. GAUTIER.

—:—

Le cœur de l'homme est une lyre à sept cordes : six cordes pour la tristesse, une seule corde pour la joie, et qui vibre rarement.

JOSEPH ROUX.

—:—

C'est si bon de se souvenir, qu'on voudrait quelquefois habiller l'avenir avec les habits du passé.

GUSTAVE DROZ.

—:—

Tout fonctionnaire tient à l'opinion de son garçon de bureau.

PH. GERFAUT.

—:—

Il faut partir à temps, c'est sage ; ce qui est plus sage encore, c'est d'arriver à temps.

UNE LECTRICE DU "COIN DE FANCHETTE."

—:—

Tout change sans cesse ; les choses ne se fixent que dans le souvenir, et la mémoire elle-même est fugitive.

E. MARBEAU.

ENTRE-NOUS

La femme modele

Ce ne sont pas les femmes modernes s'occupant de la question féministe, dont je prends la mission de vous parler aujourd'hui. — Beaucoup d'entre elles me paraissent tellement exagérées dans leurs revendications, qu'elles me semblent prendre la mauvaise voie pour en obtenir la réalisation.

Certes, comme elles je la désire cette obtention ; mais je suis convaincue que, en toutes circonstances, la femme doit rester femme, ne cherchant en rien à se masculiniser pour prouver sa supériorité.

N'est-ce point donner complètement raison aux hommes que de leur dire : " Pour vous prouver que je vous suis supérieure, je n'ai rien trouvé de mieux que de vous imiter ? "

Cela paraît aussi insensé que ridicule.

Non, nous ne sommes point supérieures ; nous sommes égales, tout en étant autres, et nous devons utiliser les qualités que la nature nous a données.

Ces qualités sont la finesse, la patience, la douceur de caractère (pas toujours) mais en général.

Et la femme qui se montre ainsi, telle qu'elle est, ou doit être, est bien plus certaine de voir se réaliser ses désirs, que celles qui les expriment avec violence.

Que de tristes choses se présentent à chaque pas devant nous dans cette épouvantable lutte pour la vie où nous nous trouvons, à chaque instant, en face de ce terrible " veto " imposé par le Code Napoléon ?

— N'est-elle pas plus horrible encore la position de cette mère qui, après avoir élevé sa fille avec amour, la voit lorsque l'heure du mariage a sonné pour elle, accordée par son père à un ami de débauches auquel le père paraît devoir de grosses sommes d'argent, dont il s'acquittait ainsi en lui donnant sa fille ?

La pauvre femme crie, implore, déclare que jamais, quelle que soit la volonté de son mari à cet égard, elle ne donnera son consentement à un semblable mariage.

Le mari narquois et sûr de son fait, ne lui répond qu'en ouvrant le Code où il lui montre en lettres flamboyantes ce merveilleux article du Code Napoléon où il est dit : " Lorsque le mari et la femme ne sont pas d'accord pour le mariage de leurs enfants, le consentement du père seul suffit."

J'ai connu l'héroïne de cette histoire que je viens de vous raconter, j'ai vu couler ses larmes, et j'ai suivi le convoi de la pauvre madame R... morte de douleur après avoir vu sa fille ruinée, malheureuse à son tour, de par le sacripant qui l'avait épousée, et son mari, non repentant, mais désabusé à son tour, trainer misérablement une existence sans avenir.

Autre exemple :— Une femme de ma connaissance, brave et bonne ouvrière que ne rebutaient ni le travail ni la fatigue, délaissée par un mari libertin qui absorbait en débauches tout le produit de son travail, n'ayant plus rien, s'était retirée, avec sa nièce, dans une pauvre mansarde dans le quartier des Batignolles. Là, avec un courage et une patience inimitables, Marguerite et sa tante, Mme Loiset, avaient rendu la mansarde habitable et même agréable en l'ornant de fleurs la garnissant de rideaux, et y apportant ce bien-être relatif que sait donner le calme d'une conscience tranquille.

N'ayant rien, aucun mobilier, puisque le mari avait tout vendu pour satisfaire ses débauches, elles avaient, peu à peu, par leur travail et leur grande économie, acquis de nouveau quelques meubles indispensables, tout ce qui leur fallait pour qu'elles pussent être heureuses dans leur vie tranquille et laborieuse.

C'étaient quelques chaises, une table, un buffet, une commode, un lit pour elles deux, puisqu'elles ne pouvaient dans l'étroite mansarde, ne tenir que la place d'une seule. — Pauvres créatures, auxquelles il fallait si peu pour être satisfaites !

Un jour que madame Loiset avait été reporter au magasin l'ouvrage qui leur avait été confié, et que Marguerite, indisposée, était restée seule au logis, la jeune fille vit entrer son oncle qui, malgré son abandon, ne les avait jamais perdues de vue — Il était accompagné par un autre homme, à l'air de prince, qui se campa sur le seuil de la porte avec l'intention évidente d'entrer dans la chambre, aussitôt qu'il en aurait reçu l'invitation. — " Et, — mignonne, dit l'oncle en se présentant devant sa nièce, nous nous donnons donc le luxe d'avoir du bien-être et un mobilier, toi et ta tante, tandis que son pauvre mari se débat toujours dans la plus triste des misères."

Et le malheureux montra ses vêtements usés, déchirés, laissant apercevoir un linge d'une saleté peu douteuse.

" Vous avez raison, mon oncle, répondit la jeune fille, peu rassurée, et nous serions heureuses de vous faire partager ce que vous appelez notre bien-être, si vous vouliez venir demeurer avec nous, en travaillant vous aussi, comme nous le faisons nous-mêmes.

L'oncle eut un sourire ironique, ne traduisant que trop bien ses mauvaises pensées.—" Ce n'est pas tout à fait ce que je veux, ma petite.—Domicile et mobilier, de par la loi, car je connais mon code, appartiennent de droit au mari ; et, comme je suis sans ressources, j'ai l'intention de vendre ce dernier pour m'en faire du bon argent comptant.

—" Mais, mon oncle, ce que vous voulez faire là est impossible, ce mobilier est aussi bien le fruit de mon travail que celui de ma tante, et il m'appartient comme à elle.

—Ta, — Ta, —Ta !—Cela ne me regarde pas, ma petite, c'est dans mon domicile, et cela m'appartient. " —Et, faisant signe à l'homme qui se tenait sur le seuil : "Voyez, jugez, estimez et que ce soit vite fait, car je suis pressé.—Et, après un honteux débat, où l'un voulait tout avoir et l'autre ne rien donner, on finit par demeurer d'accord et les deux hommes s'éloignèrent.

—Trois jours après, l'acheteur se présenta pour prendre livraison. Les deux femmes résistèrent.—Cela m'est égal, dit l'homme, le mari est le maître, c'est lui qui m'a vendu, et vous ne m'empêcherez pas de prendre ce qui m'appartient. Et, malgré les cris, les pleurs, la résistance des deux malheureuses, tout ce petit mobilier fut emporté, sauf le lit ; et elles se trouvaient après tant de laborieux efforts, aussi pauvres qu'elles l'étaient lors de leur arrivée dans la mansarde.

Thos. Sabin, d'Eglington, dit : " J'ai fait disparaître dix cors de mes pieds avec la Holloway's Corn Cure. Lecteurs, allez et faites de même.

◆ ◆ ◆

MORT D'UN ARCHEVEQUE

Mgr Hennessy de Dubuque, Ia., l'apotre des écoles catholiques en Amérique expire dimanche après-midi

Carrière féconde de l'illustre défunt

Son successeur probable

Dubuque, Ia., 5.— Mgr Hennessy, archevêque de cette ville, est mort à 4.50 heures, hier après-midi, à l'âge de 75 ans. Le défunt était reconnu pour un des orateurs les plus distingués parmi les catholiques. C'était en outre un profond théologien, et son zèle pour la cause de l'éducation l'avait fait surnommer à juste titre l'apôtre des écoles catholiques en Amérique. Sa dernière œuvre a été la fondation d'un séminaire dans cette ville. Ce séminaire est destiné à devenir l'un des plus importants du pays.

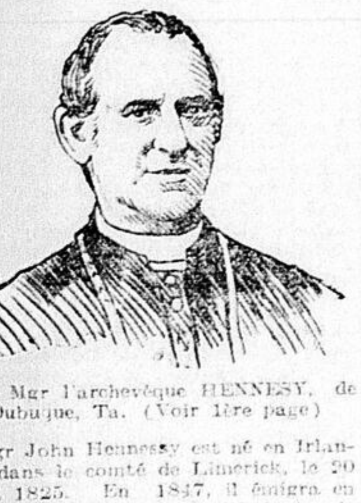

Feu Mgr l'archevêque HENNESY, de Dubuque, Ta. (Voir 1ère page)

Mgr John Hennessy est né en Irlande, dans le comté de Limerick, le 20 août 1825. En 1847, il émigra en Amérique et il entra au Séminaire de Carondelet, près de St-Louis, où il suivit un cours de théologie. Ordonné prêtre le 1er novembre 1850, il fut aussitôt chargé de desservir la mission de New-Madrid, Mo., qui comprenait plus de 6,000 milles de territoire. Le nouveau missionnaire se dévoua entièrement à ses ouailles, et il souffrir patiemment toutes les privations d'un pionnier. En 1854, il fut nommé professeur d'histoire dogmatique au séminaire de Carondelet, et, en 1857, il en devint le président.

L'année suivante, il se rendit à Rome en qualité de représentant de Mgr Kerwick. En 1860, il fut nommé curé de St-Joseph, Mo., où il resta jusqu'en 1866. C'est dans le cours de cette année qu'il fut nommé évêque de Dubuque, et il reçut sa consécration le 30 septembre, à St-Louis. C'est Mgr Kenrick, archevêque de St-Louis, qui présida à la cérémonie. Vingt-cinq ans plus tard, en 1891, il célébra avec grande pompe ses noces d'argent, et le 17 septembre 1895, il était sacré comme archevêque par Mgr Satolli, l'ablégat papal, et le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 10 heures. Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie, qui a fait les sermons de circonstance lorsque M. l'abbé Hennessy a été élevé au rang d'évêque, lorsqu'il célébra ses noces d'argent et lorsqu'il fut nommé archevêque, fera l'oraison funèbre. La cathédrale a été convertie en chapelle ardente, et la dépouille de l'illustre défunt y restera exposée jusqu'à jeudi. Tous les hauts dignitaires ecclésiastiques du pays assisteront aux funérailles.

Mgr Ryan administrera les affaires du diocèse jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. Plusieurs noms sont mis de l'avant, mais il semble que Mgr l'archevêque Kaine, ancien recteur de l'Université de Washington, doive obtenir tous les suffrages. On parle aussi de Mgr Lenahan, de Cheyenne, et de M. l'abbé Ryan, mais il est peu probable que celui-ci accepterait, à cause de son grand âge.

Il est possible que le successeur de Mgr Hennessy ne soit nommé qu'à l'automne.

LA MORT DE GINGRAS

Verdict du jury du coroner

Québec, 5.— L'enquête du coroner sur les circonstances de la mort de l'infortuné Cyrille Gingras, que l'on a trouvé enseveli dans un banc de neige, vers 1 heure, dans l'après-midi de vendredi dernier, à l'entrée du parc Victoria, s'est terminée vers 10 heures et demie, ce matin, par le verdict suivant :

"Mort par suite d'exposition au froid."

Le Dr Jobin, qui a été appelé à faire l'examen interne du cadavre, n'a constaté aucune marque de violence.

Le défunt s'est plaint de prostration nerveuse ou de fatigues à sa résidence et à son bureau, chez Maranda et Roy, dans le cours de la journée de jeudi. On suppose que, vers 7 heures, le soir, aveuglé par l'affreuse tempête de neige qu'il faisait, et malade, il se sera trompé de char et aura pris celui qui conduisait au parc Victoria au lieu du char de la haute ville.

—Un nommé Joseph Corcoran, du Sault Montmorency, est mort subitement vers 5 heures p.m., samedi dernier, après avoir travaillé une partie de la journée à débloquer la voie du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix.

LA BILIOSITE EST UN FARDEAU POUR LA VIE. — L'homme bilieux n'est jamais un agréable compagnon, parce que sa maladie le rend morose et triste. Son mal est moins dangereux que désagréable. Cependant personne n'a besoin d'en souffrir, si l'on peut avoir les Pilules Végétales de Parmelee. En régularisant le foie et obviant aux effets de la bile dans l'estomac, elles rendent à l'homme son amabilité et sa pleine vigueur d'action.

REVEIL SUBIT

Causé par l'arrivée du rapide de Montréal dans un banc de neige

Plusieurs députés légèrement blessés

Toronto, Ont., 5.— Vers 8 heures, samedi matin, le convoi-express de Montréal, sur la ligne du C.P.R., a rencontré un banc de neige haut de 7 à 8 pieds, près de Pontypool, à 47 milles à l'est de Toronto. Le choc a été si violent qu'un certain nombre de wagons ont été jetés hors la voie. Trois wagons dortoirs et le wagon-poste ont été renversés, et vingt-cinq passagers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs députés, ont reçu des blessures plus ou moins graves. Fort heureusement, personne n'a été blessé mortellement. Voici les noms des blessés: Leighton MacCarthy, M.P., blessures aux jambes; Joseph Featherstone, M.P., blessures à la tête; Wm. McCleary, M.P., blessures au dos; C. D. Watts, Toronto, blessures au dos, G. MacPherson, M.P., Hamilton, légèrement blessé; W. H. Dowler, Tilsonburg, blessures à la tête et aux mains, H. S. Cowen, et J. F. Duck, Toronto, légèrement blessés; John McKechine, Winnipeg, blessures aux hanches et au dos; J. A. Hamilton, Moose qaw, blessures au dos et aux jambes; J. R. Johnston, Ottawa, blessures aux mains; Frank Dudley, 69 rue Frank, Ottawa, blessures à la tête et à la hanche; D. H. MacPherson, Banque Molson, Toronto, blessures aux mains; F. T. Telfer, Collingwood, blessures aux mains; C. Kœpfer, M.P., Guelph, Ont., blessures à la hanche et aux bras; Melle Busby, 519 rue Maitland, London, blessures au côté; A. Munro Grier, Toronto, blessures à la figure; T. E. Edmundson, 41 rue Robert, Hamilton, blessures à la tête, au dos et au côté ; Mad. E. M. Bland, 218 rue McNab, Hamilton, blessures au côté et au dos.

La locomotive a passé outre sans encombre, mais les wagons ont été démolis. Aussitôt que l'accident a été connu, les officiers de la gare Union ont envoyé un train de secours sur les lieux du désastre, et un convoi spécial a ramené les blessés et les autres passagers. L'arrêt subit du train a jeté les passagers à bas de leurs lits, et c'est là la cause des accidents qui se sont produits. Plusieurs personnes attribuent l'accident à la rupture d'un essieu.

LE "VIN MORIN CRESO-PHATES"

Combat énergiquement la Grippe et ses suites dangereuses.

Prenez-le avant que le mal fasse des progrès et comptez sur votre prochain rétablissement. Donnez-le aussi à votre enfant qui souffre de la coqueluche — il est sans rival.

1 8 15 22 29 mars

Le Liniment Minard est en vente partout.

HECATOMBE

Cinq personnes brulées vives dans un incendie à New-York

New-York, 5. — Le feu s'est déclaré dans une maison meublée (lodging House) au No 44, Bowery, hier matin. Cinq personnes ont été tués et trois blessées. Les morts sont: Charles Buttie, âgé de 40 ans; John Clark, âgé de 50 ans ; Edward Doyle, âgé de 37 ans, Henry Jackson, nègre, âgé de 37 ans; un vieillard non identifié. Stephen Carney, âgé de 75 ans, a eu le corps brûlé à différents endroits. Il est mort hier soir.

Martin Gallagher, a eu la figure et les mains brûlées. Il a été transporté à l'hôpital. Edward Walker, âgé de 47 ans a aussi été brûlé, mais pas assez pour être transporté à l'hôpital. Le feu a été découvert un peu après deux heures du matin, la fumée sortait par les châssis du 5ème étage. Les constables enfoncèrent les portes et se mirent à éveiller les pensionnaires de l'établissement.

90 personnes y étaient couchées quand le feu a été découvert.

Le feu n'a pas causé grand dommage et a été éteint presqu'aussitôt. Les constables firent alors des recherches et les cinq victimes furent trouvées au 5ème étage. Buttie avait été asphyxié dans son lit. John Clark et Edward Boyle ont été trouvés morts sur le plancher de leurs chambres. Le nègre a été trouvé près d'un châssis et le corps de l'homme qui n'a pas encore été identifié était vis-à-vis le châssis qui conduit à l'échelle de sauvetage.

Tous les cadavres ont été transportés à la morgue.

L'origine du feu est inconnue et une enquête sera tenue.

FEU MME DR J. A. ROULEAU

Le Club Laurier, dont M. le Dr J. A. Rouleau est le second vice-président, s'est réuni, samedi soir, à ses salles, de délibérations, coin des rues St-Laurent et Mont-Royal, pour adopter des résolutions de condoléances. Après un discours ému de M. Béland, président, il fut proposé par M. E. A. B. Ladouceur, secondé par M. Alf. Napoléon Monast, "Que les membres de ce Club ont appris avec douleur la nouvelle de la mort prématurée de Mme Dr Rouleau, épouse du second vice-président du Club Laurier :

Proposé par M. D. Sincennes, secondé par M. Oct. Beaudin,

"Que les membres du Club Laurier assistent en corps aux funérailles."

Proposé par M. Louis Daigneault, secondé par M. Lactance Laurier,

"Que copie des dites résolutions soit transmise au Dr J. A. Rouleau, et au journal la "Patrie", avec prière de publier." Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité. Sur suggestion du président, l'on s'est rendu à la chambre mortuaire où des prières furent récitées.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR Prenez les "Laxative Bromo Quinine Tablets." Tous les pharmaciens rendent l'argent si elles ne guérissent pas. 25 cts. La signature de E. W. Grove est sur chaque boîte.

MADAME CLOUTIER

La célèbre femme forte l'emporte sur le nègre Brown Shag

SAMEDI A QUEBEC

Québec, 4.—Mme Cloutier a défait le nègre "Brown Shag" dans le concours de tours de force qui a eu lieu ici hier.

Mme Cloutier s'est surpassée, élevant des pesanteurs beaucoup plus considérables que lors de son concours avec Mlle Lablanche au Parc Sohmer, à Montréal, au mois de novembre dernier.

D'une seule main, à la première tentative, elle a levé de terre 455 livres. Il a fallu à Brown trois essais pour en lever 420.

A deux mains, (Jefferson lift), Mme Cloutier a levé 865 livres, tour que le nègre n'a pas été capable d'exécuter.

Comme troisième tour, elle a élevé de terre, à la hauteur du genou, en se redressant, le poids de 270 livres.

Dans les trois mêmes tours, à Montréal, elle n'avait levé que 353, 629 et 221 livres.

A LANORAIE

Funerailles d'un citoyen presque nonagenaire

Lanoraie, 5 — La paroisse de Lanoraie a eu le regret de perdre, la semaine dernière, l'un de ses citoyens les plus respectés: M. Alexis Desrosiers, qui est mort à l'âge avancé de 88 ans. Le défunt avait conservé la pleine possession de ses facultés, et jusqu'à quelques mois avant sa fin, il se livrait encore à certains petits travaux de la ferme. M. Desrosiers était l'un des plus riches cultivateurs de Lanoraie. Il est mort chez son fils Norbert. Les funérailles ont été des plus imposantes. Toute la paroisse y assistait. Les porteurs du coin du poêle étaient MM. Ch. Robillard, Sulpice Leclair et six autres citoyens les plus en vue de la paroisse. Le service a été chanté par M. l'abbé Adélard Desrosiers, de l'archevêché, petit-fils du défunt ; M. le curé Mondor et M. l'abbé Placide Desrosiers, parent du défunt, agissaient comme diacre et sous-diacre respectivement.

—Le 27 février, les élèves du couvent ont donné une soirée qui a obtenu le plus légitime succès. Elles ont donné un drame en cinq actes. Mlles Georgianna Nantais, qui tenait le premier rôle, et A. Doucet, se sont particulièrement distinguées. Mlles Lamoureux et Cormier, toutes deux de Contrecœur, ont fait du très beau chant. Mlle Pagé a donné des solos de violon qui ont été fort admirés. Mlle Flore Crépeau, organiste de la paroisse, a joué plusieurs morceaux de piano très applaudis.

—Il est tombé tellement de neige ici depuis quelques jours que la circulation se rétablit difficilement. Les chemins sont absolument impassables. Il y a des amas de neige de plusieurs pieds de hauteur.

Le Champ de Mars

Il est encore question de le convertir en marché aux denrées

A cause de l'exiguité du marché Bonsecours

Il faudra pour cela dépenser $122,000

Séance du comité des marchés samedi au sujet de l'agrandissement du marché Bonsecours.

M. Chaussé dit qu'il y a longtemps que tout le monde est convaincu de l'urgente nécessité de donner un plus grand développement à ce marché. Plusieurs plans ont été proposés, mais ils ont tous été écartés en raison des dépenses énormes qu'ils imposaient à la cité.

La question mérite néanmoins qu'on l'aborde d'un côté ou d'un autre. Il l'a examinée avec toute l'attention que mérite un problème aussi important pour l'approvisionnement de Montréal.

On peut trouver de la place autour du marché de plusieurs manières. Soit en expropriant des immeubles entre les rues Bonsecours, St-Paul, Jacques-Cartier et des Commissaires, soit en convertissant la place du Champs de Mars en un marché pendant deux jours par semaine, on peut donner plus d'espace aux cultivateurs qui apportent en ville leurs provisions.

D'une part, l'expropriation des immeubles précités, coûterait environ $100,000 ; la construction de deux portes avec voie d'accès au Champ de Mars, nécessiterait $11,000, la réparation du marché actuel et l'établissement d'un chemin coûteraient $8,000. Le total des dépenses s'élèverait à première vue à $122,000.

Le président Chaussé convient que pour transformer le Champ de Mars, il faudrait obtenir l'assentiment des autorités militaires et du gouvernement. Mais il espère que cette permission serait facilement obtenue, si on s'engageait à ne pas empêcher, sur le terrain les exercices militaires et les revues. On pourrait aisément nettoyer le Champ de Mars après chaque jour de marché et le remettre en état de servir aux troupes.

Il faut absolument faire quelque chose, dit M. Chaussé, pour modifier la situation actuelle et il est hors de toute nécessité d'adopter un projet quelconque pour donner satisfaction aux contribuables.

L'an dernier, les fermiers ont présenté à la législature de Québec une demande d'exemption de taxes jusqu'à ce que la ville de Montréal ait procédé à des améliorations sur la place du marché. Cette année, la même question reviendra devant le Parlement. Il faut donc aviser au plus vite.

Le président accompagne sa lettre d'un plan dans lequel toutes les installations nouvelles sont indiquées avec le plus grand soin.

Une courte discussion s'engage sur le projet de M. Chaussé qui ne paraît pas devoir rencontrer une grande faveur dans l'esprit de ses collègues. On décide néanmoins de l'examiner avec attention et de voir si le comité pourra en recommander l'adoption au conseil de ville.

L'ŒUVRE DU FEU

Pres d'un million en fumee

New-York, 5 — Les usines de la Cie Hay-Budden, comprenant trois édifices dans Brooklyn ont été détruits par le feu avant-hier soir. Les pertes sont d'environ $180,000.

Ste-Catherine, Ont., 5 — Les moulins de George Wilson et Cie., sur la rue Wiley ont été détruits par le feu, hier matin. Toutes les machines et les bureaux ont été rasés, et il n'y a eu que le séchoir et la chaudière qui ont été exempts. La maison de M. Wilson a été détruite en partie. Les pertes sont évaluées à $25,000, avec des assurances pour environ la moitié de ce montant.

Buffalo, N. Y., 5 — Un incendie considérable s'est déclaré ce matin à 2.10 heures. Les rapports sont contradictoires et on ne sait pas si ce sont les usines à peinture Kellogg, ou la raffinerie d'huile Atlas qui a été brûlée.

Troy, N. Y., 5 — Le bloc Willard, sur le Broadway, a été détruits hier soir, par le feu. Pertes, environ $100,000.

Corry, Pe., 5 — La tannerie Western Union à Spartansburg a été incendiée hier. Dommages, $80,000. Les assurances couvrent le montant des pertes.

MESSAGE DE CHAMBERLAIN

Son admiration pour les soldats Canadiens

Ottawa, 2—Le Col. Herchmer, commandant du contingent des carabiniers à cheval du Nord-Ouest, a envoyé au département de la milice un câblegramme disant que huit chevaux de ce contingent étaient morts pendant la traversée sur le Pomeranian.

—Le gouverneur général a reçu hier après-midi le câblegramme suivant du secrétaire des colonies:

Londres, 28 fév. 1900.

Sincères félicitations au Canada pour noble part prise par les soldats canadiens dans le succès de Roberts.

(Signé) CHAMBERLAIN.

Argent épargné et douleur exemptée par l'éminent remède de famille, l'Huile Electrique du Dr Thomas — dont une petite quantité suffit ordinairement pour guérir un rhume, une blessure, une coupure, une contusion ou une luxation, le lumbago, un rhumatisme, une névralgie, les rugosités des mamelons ou les inflammations de la poitrine.

La Délivrance de Ladysmith

Donne lieu à des démonstrations regrettables à Montréal

La délivrance de Ladysmith a été cause de réjouissances extraordinaires à Montréal, jeudi. Les étudiants du McGill ont paradé dans les rues et sont allés faire des démonstrations en face des bureaux de journaux. Ils ont fait une razzia de tous les bulletins affichés aux portes et s'en sont servis comme d'étendards. Ils n'ont cessé leur démonstration que lorsque l'Union Jack eut été hissé partout. Ils sont ensuite allés à l'hôtel de ville où le maire leur a adressé la parole. Le drapeau qui flottait en berne sur le palais municipal vu la mort de M. Lucien Forget, a été hissé haut le mât, et les étudiants sont partis en chantant, pour forcer l'Université Laval à déployer les couleurs nationales. Dans plusieurs cas on s'est livré à des excès regrettables.

—o—

A la séance de la cour d'assises jeudi matin, le juge Wurtele et MM. Macmaster et St-Pierre, C.R., ont prononcé des discours à l'occasion de la délivrance de Ladysmith.

Voici l'allocution que M. St-Pierre a prononcée :

"Avant que Votre Honneur donne aucune instruction au shérif, je désire ajouter quelques mots à ce qui est tombé des lèvres de mes confrères, M. Macmaster et M. Cooke. De fait, sous l'empire de l'émotion, je sens qu'il serait difficile, pour moi, de demeurer silencieux. Comme Canadien-français, je puis affirmer que mes compatriotes canadiens-français prendront part à la réjouissance générale que les dernières victoires anglaises ont fait naître dans tout le Canada. Nous nous sentons fiers de nos braves soldats qui ont contribué si directement à ces victoires.

Mais outre ce sentiment que nous partageons avec nos concitoyens de langue anglaise, il y en a un autre qui nous touche de plus près et qui est aussi profondément ancré dans notre cœur que l'autre ; c'est un sentiment de revanche pour notre race, et de revanche contre ses calomniateurs.

Il y a 50 Canadiens-français parmi les 1,000 volontaires qui composent le premier contingent. La proportion est donc de 1 à 20. Parmi la liste des blessés composée de 39 hommes, je trouve que la proportion des Canadiens-français est de 1 à 3 ou de 1 à 4. Ce fait parle plus haut que les paroles, et devrait faire taire, une fois pour toutes, les détracteurs et calomniateurs de notre race.

Le drapeau anglais a été hissé sur le palais de justice en signe de réjouissance.

—o—

A la suite de la manifestation intempestive que les étudiants du McGill avait fait jeudi matin, à leur Université, les étudiants de Laval tinrent une assemblée plénière pour aviser au moyen d'empêcher la répétition de scènes aussi disgracieuses.

Le Dr Rottot, doyen de l'Université, appelé à prendre la parole, a parlé de modération, disant que si les étudiants de l'Université McGill avaient tenu une conduite indigne, il ne fallait pas faire comme eux.

Ensuite, MM. Plouffe, Desbois, Rainville, ont adressé la parole et il fut décidé de faire une démonstration pacifique seulement pour montrer qu'ils ressentaient l'injure. Sur la route, d'autres personnes se joignirent aux étudiants, et tous se rendirent en face des bureaux des journaux français au chant de la "Marseillaise." En arrivant au "Journal", les étudiants firent descendre le drapeau anglais qui avait été arboré. Quelques-uns montèrent jusque sur le toit de la "Presse", et là ils agitèrent les drapeaux universitaires. Mais soudain, un certain nombre d'étudiants du McGill et autres anglais se formèrent en corps, et avant que les voitures de la patrouille Nos 2 et 5 fussent arrivées, il y avait déjà eu plusieurs coups de poings de distribués. On se battait aux chants de la "Marseillaise" et du "God Save the Queen".

FEU DE JOIE AU SQUARE DOMINION

Les étudiants du McGill continuèrent leurs démonstrations dans la soirée. Ils allumèrent un immense feu de joie sur le square Dominion, et ce fut une série de scènes frénétiques. Le tas entassé au milieu de la place était composé de barils, de boîtes, qu'on s'était procurés dans le cours de la journée. A 8 heures précises, on alluma un fagot, et bientôt les flammes s'élevèrent dans l'air, embrasant le ciel d'une lueur rouge et sinistre qui a fait croire à plus d'un citoyen qu'un immense incendie sévissait quelque part. Les étudiants, formés en cercle autour du brasier, portaient tous des drapeaux, des bannières fixés au bout de leurs cannes. A un signal donné, tous entonnèrent le "Rule Britannia", et la foule qui encombrait la place, mêla sa voix à celle des étudiants.

On acclama avec enthousiasme les noms de Roberts, Kitchener, Buller, White et de tous les généraux qui ont conduit la campagne. On a même acclamé le nom de Kruger, mais avec une intonation qui ne pouvait laisser de doutes sur les sentiments de la foule à son égard. Un peu plus tard, un mannequin représentant le président Kruger, a été hissé sur le brasier et livré aux acclamations de la foule.

Le "God Save the Queen" a ensuite été entonné avec un enthousiasme délirant, puis la procession s'est reformée et s'est dirigée vers l'Académie de Musique, suivant les rues Peel, Ste-Catherine et Victoria. En passant devant la succursale du "Star" on s'est approprié les bulletins qui y étaient affichés.

A LAVAL

Pendant que la foule hurlait dans les rues, quelques têtes échauffées lancèrent le cri de ralliement "A Laval!" et ce fut une poussée générale du côté de l'Université Canadienne-française. L'on eut dit une invasion, plus redoutable encore que celle des féniens dont on nous menace périodiquement, car à entendre les clameurs qui s'échappaient des rangs en désordre l'on pouvait prévoir que la manifestation à laquelle on allait se livrer ne serait en aucune façon sympathique à nos amis de Laval. N'ayant pu faire hisser de bon gré le drapeau anglais sur le mât de l'Université jeudi matin, on se promettait bien cette fois de réussir en dépit de toute résistance éventuelle et pour mieux mettre leur projet à exécution tous ceux qui n'étaient pas armés de bâton, de fémurs, même de revolvers s'emparèrent des débris portatifs de l'incendie du Théâtre Français et ainsi armés de pied en cap s'avancèrent à l'assaut de l'Université. Arrivés sur les lieux, un détachement gravit les marches du vestibule et commanda d'hisser le drapeau britannique aux mâts de l'édifice. Quelques constables essayèrent de faire entendre raison aux manifestants en leur disant qu'ils n'avaient pas le droit d'imposer leurs volontés mais tout fut inutile.

INGENIEUSE IDEE

C'est alors que les quelques gardiens de l'Université, voyant l'inutilité des constables à cause de leur nombre trop restreint, eurent l'idée de se servir des boyaux à incendie, qui sont disposés à différents endroits dans le bâtiment, et plusieurs jets d'eau furent dirigés sur la foule qui devenait de plus en plus menaçante. Un des gardiens de l'Université téléphona au poste central pour demander des renforts. Le chef Carpenter qui était là en compagnie de deux de nos reporters, donna ordre à tous ses hommes de se rendre sur la scène du désordre et téléphona au sous-chef Lapointe, l'ordre de se rendre à l'Université avec tous les constables sous son contrôle.

Durant l'espace de temps qui s'était écoulé entre la première échauffourée et l'arrivée des constables, les gardiens avaient continué à inonder ceux qui persistaient à ameuter la foule.

LES LACHES INSULTEURS

Un grand nombre parmi eux ressemblaient à des glaçons vivants, mais n'en continuèrent pas moins à vociférer des insultes à l'adresse des étudiants canadiens, tout en brisant les vitres à l'aide de glaçons et de pommes de terre gelées. On en vit même piétiner de rage préméditée des drapeaux tricolores qu'ils avaient apportés à dessein.

A un certain moment, les plus hardis parmi les ultra-loyaux tentèrent sans succès d'escalader l'édifice, mais ils durent retraiter devant l'attitude menaçante des gardiens et des constables qui se trouvaient en dedans.

LES RENFORTS ARRIVENT

C'est en ce moment que les détectives sous les ordres du chef Carpenter et du sous-chef Campeau firent irruption sur les lieux par le côté sud de la rue St-Denis. L'inspecteur Lapointe et ses hommes arrivant à la rescousse par la rue Ste-Catherine. Une scène indescriptible s'ensuivit. Les détectives et constables armés de leurs bâtons chargèrent les émeutiers et pendant quelques minutes le désarroi le plus complet régnait dans le camp hostile. Des coups de revolvers se firent entendre, c'était les constables qui tiraient avec des cartouches blanches pour avertir la foule de se disperser. Des murmures de protestation et des menaces se firent entendre, mais les agents de la sûreté avaient des ordres et se sont acquittés de leur devoir en bons et fidèles gardiens de la paix.

Il y eut beaucoup de couvre-chef d'endommagés et un plus grand nombre d'yeux au beurre noir.

Après environ une demi-heure de travail ardu, nos hommes de police furent victorieux et réussirent à renvoyer vers l'ouest de la ville la meute enragée qui s'était attaquée à notre institution universitaire.

Quelques turbulents tentèrent encore d'envahir les journaux français, mais ils furent vite mis à la raison.

LES ETUDIANTS DU McGILL CENSURES

Vendredi, tous les professeurs de l'Université McGill ont condamné sévèrement la conduite de leurs élèves et dénoncé spécialement les troubles qu'ils ont causés à l'Université Laval.

Cet après-midi, les étudiants de McGill doivent tenir une grande assemblée pour témoigner des expressions de regrets de tout ce qui est arrivé et pour désirer que la bonne entente règne comme auparavant entre les deux universités sœurs.

Les étudiants du McGill déclarent qu'ils étaient en très petit nombre, à la manifestation d'hier soir à l'Université Laval, et que la foule assemblée venait des quatre coins de la ville. S'il y en avait quelques-uns, disent-ils, ils n'étaient pas responsables de leurs actes, vu qu'ils étaient ivres.

—o—

Les étudiants de l'Université Laval, et une foule d'autres Canadiens-français ont fait vendredi après-midi, dans les rues, une parade des plus pacifiques, surtout si l'on tient compte du nombre qui formait cette procession, une couple de mille hommes. En tête de la procession, un grand drapeau britannique de sept à huit pieds était porté par quatre étudiants. Au centre un grand drapeau français déroulait ses plis au vent.

Les étudiants défilèrent par la rue Ste-Catherine, la rue St-Laurent jusqu'au bureau du "Cultivateur." Là, ils firent hisser le pavillon français, puis décrochèrent les bulletins de ce journal et continuèrent leur route. Au bureau du "Herald", on rentra les planches de bulletin, à la vue de la procession qui passa outre sans manifestation particulière. Arrivée devant le bureau du "Star" la foule entonna la "Marseillaise" et continua sa route. Lorsqu'en passant devant la statue de la reine Victoria, à l'angle des rues McGill et St-Jacques, les étudiants enlevèrent leurs coiffures en s'écriant : "Trois hourrahs pour la reine Victoria." Après cette démonstration loyale et patriotique, ils montèrent la côte du Beaver Hall.

INSULTE AU TRICOLORE

Là un incident regrettable est survenu. Un homme qui regardait défiler la foule et qui se trouvait probablement sous l'influence de la boisson arracha le drapeau tricolore que portait un étudiant et en cassa la hampe sur ses genoux. La riposte ne se fit pas attendre ; l'audacieux assaillant reçut aussitôt un coup de bâton sur un œil. Hugh Martin, 118½ rue Duluth, tel est le nom du blessé, fut transporté à l'hôpital Général dans la voiture d'ambulance. Sauf cet incident, tout se termina de la manière la plus paisible. En revenant par la rue Ste-Catherine, la procession rencontra une voiture qui stationnait à l'angle des rues Ste-Catherine et Fleury, et dans laquelle étaient Sa Grandeur Mgr Bruchési, M. Peterson, principal de l'Université McGill, et M. Hart.

La foule les salua au passage par d'enthousiastes vivats.

A l'Université Laval, Mgr Bruchési et M. Peterson adressèrent la parole aux étudiants. Le principal du McGill offrit des excuses pour ce qui s'était passé.

LES HOSTILITES RECOMMENCENT

Après ce pacte de confraternité tout semblait devoir rentrer dans le calme si ardemment attendu par la population paisible de cette ville. Cependant un nouveau rassemblement se fit en face de l'Université Laval, vers 8 hrs, rassemblement de gens venus de différentes parties de la ville et qui n'ont rien de commun avec les étudiants de Laval. Ces personnes avaient l'intention arrêtée d'aller manifester au "Star" et de venger l'affront que le nommé Hugh Martin avait fait aux couleurs françaises durant la parade pacifique de vendredi après-midi dans la Côte du Beaver Hall.

Plusieurs étudiants réunis à l'Université Laval, entr'autres MM. Rainville, Laurier, Allard et Côté, s'efforcèrent de dissuader les manifestants en leur conseillant la modération et le calme, mais ils ne purent réussir. M. Em. St-Louis prononça aussi une harangue, ainsi que le Dr Rodier.

Les manifestants voyant que les étudiants ne voulaient pas s'unir à eux, partirent au nombre de deux cents environ, suivis par une grande foule de curieux qui allait grossissante au fur et à mesure qu'ils avançaient. Ils défilèrent à travers les rues Ste-Catherine, St-Laurent et St-Jacques. Rendus devant les bureaux des journaux français, ils poussèrent des hourrahs frénétiques. Au "Herald" ils brisèrent quelques vitres, puis se rendirent au "Star". Là, un individu qui n'est pas un étudiant, monta sur le toit, arracha le drapeau britannique qui fut mis en pièces et dont les débris furent attachés à des bâtons. La foule se remit ensuite en marche au chant de la "Marseillaise."

Aussitôt que les manifestants fussent partis, une couple d'Anglais sont montés sur le toit et ont arboré un petit "Union Jack". Les personnes présentes ont alors chanté le "God save the Queen". En passant devant le restaurant Wiseman, angle des rues Craig et Cadieux, les manifestants ont aperçu un drapeau qui flottait sur l'édifice.

Deux d'entre eux ont intimé au propriétaire l'ordre de descendre ce drapeau, ce qu'ils firent, aux applaudissements frénétiques et aux cris de la foule.

De petits drapeaux anglais ont aussi été enlevés à la devanture du magasin Allan, rue St-Jacques.

DEVANT LA STATUE DE CHENIER

En passant devant la salle des manèges les manifestants ont lancé nombre de projectiles qui ont brisé plusieurs vitres. Ensuite ils se sont réunis au pied du monument Chenier, au square Viger. Quelqu'un a hissé le drapeau français sur le monument et la foule a chanté la "Marseillaise". Tous ceux qui avaient des lambeaux du drapeau anglais enlevé sur les bureaux du "Star", les ont fait brûler au bout de leurs bâtons et la foule a repris sa marche vers l'Université Laval. On s'est alors arrêté et des discours ont été prononcés du haut des gros bancs de neige qui sont de chaque côté des rues.

A ST-JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE

St-Jean-Baptiste, 1. — M. W. Touchette s'est fait couper deux doigts par un coupe-paille mis en mouvement par imprudence. C'est le deuxième accident de ce genre qui lui arrive.

—Le 19 courant, M. Stanislas Chabot, conduisait à l'autel, Dlle Laura Veronneau, fille de M. Uldéric Veronneau, sacristin.

—A St-Hilaire, le 19 courant, est décédée Dame Adélard Jourdain, autrefois de St-Jean-Baptiste. Le service funèbre a eu lieu le 26.

—Le 26 courant est décédée ici, dame Paul Barré. Le service a eu lieu hier matin, après l'office du Mercredi des Cendres. Beaucoup de personnes y assistaient.

TOUJOURS UTILE. — En été ou en hiver, les Pilules Végétales de Parmelee combattront et surmonteront toutes les irrégularités des organes digestifs que les changements de diète, les changements de domicile ou les variations de la température peuvent déterminer. On devrait toujours les avoir sous la main, et quand une fois leur action bienfaisante sera connue, personne ne pourra s'en passer. Il n'y a rien de désagréable dans leur composition, et les personnes les plus délicates peuvent les prendre sans crainte.

NOUVELLES DE ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe 3 — La tempête de neige de jeudi s'est fait gravement sentir à St-Hyacinthe. Plusieurs rues étaient impraticables. Vendredi matin, quelques charretiers qui s'y sont aventurés ont été obligés de se servir de la pelle pour tirer leurs chevaux des bancs de neige où ils étaient enfoncés.

Les journaux de jeudi venant de Montréal n'ont été distribués que vendredi matin, les trains de malle sont arrivés fort tard dans la nuit.

Le train local de St-Hyacinthe à Nicolet a reçu ordre de ne pas quitter la gare ; plusieurs passagers se sont vus forcés de passer la nuit à St-Hyacinthe et d'attendre à aujourd'hui pour retourner dans leurs familles.

Le déblaiement des trottoirs et des chemins a procuré de l'ouvrage à un grand nombre de journaliers.

—Zotique Berthiaume a comparu devant la cour du magistrat. Berthiaume n'avait point d'avocat. A la demande : Plaidez-vous coupable ou non coupable, il a répondu, "Je ne vois pas que je suis coupable". Il dit qu'il ne savait point ce que contenait l'alambic et que ce contenu avait été préparé par un nommé Lusignan.

Un plaidoyer de non coupable a été enrégistré. La Cour vu l'absence du plaignant, a été remise à lundi.

Un des détectives qui ont fait l'arrestation nous dit que l'alambic pouvait contenir deux gallons et demi.

LE CARNAVAL A VAUDREUIL

Encouragement aux œuvres de charité et aux institutions paroissiales

Isolement complet durant la dernière tempête

Vaudreuil, 5 — Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, Vaudreuil a eu sa fête carnavalesque, dimanche gras, sous forme d'un grand banquet dont les revenus ont été versés dans la caisse de notre couvent.

Les œuvres de charité ne manquent pas d'encouragement à Vaudreuil, surtout lorsqu'il s'agit d'aider nos institutions paroissiales. Le succès qu'a causé cette fête, ajoute une note élogieuse au caractère de notre population, qui a su apprécier avec enthousiasme, le but que l'on poursuivait dans l'organisation de ce banquet. Tout le monde a compris que l'œuvre de l'éducation mérite un généreux dévouement, et malgré la tempête qui se déchaînait dimanche soir, sur notre campagne, les salles, quoique spacieuses, étaient littéralement remplies de convives dont le nombre dépassait quatre cents.

Ce banquet s'est tenu dans la magnifique villa construite par M. L. X. Mallette, sur les ruines de l'ancien manoir seigneurial. Pour la circonstance, les salles avaient été pavoisées de drapeaux et de tentures disposées avec un art où nous reconnaissions les goûts féminins dans toute leur délicatesse. Le service des tables était fait par quarante jeunes filles, sous l'habile direction des dames patronnesses, et toutes se sont prodiguées et ont rivalisé de zèle pour donner la satisfaction la plus entière aux nombreux invités qui étaient venus éprouver la qualité des mets qui étaient aussi délicieux que variés.

Aussi nous ne ménageons pas nos félicitations aux dames et aux demoiselles qui ont obtenu ce succès et spécialement à Mme H. S. Harwood qui, était la présidente de cette organisation.

Après le dîner durant lequel la gaieté et le bon entrain avaient régné, les élèves du couvent, avec le concours de nos artistes, nous ont joyeusement délassé l'esprit en nous interprétant un dialogue et quelques comédies, et en nous faisant goûter de la charmante musique instrumentale et vocale.

Mlle Marie-Anne Valois, jeune fille de feu le Dr L. T. A. Valois, ancien médecin de Vaudreuil, a bien voulu à la demandes des Révérendes Sœurs de notre couvent, déclamer "Le cœur de Jeanne d'Arc." Cette déclamation a ému plus d'un cœur et a été vivement applaudie. La foule s'est dispersée tard dans la soirée, emportant avec elle un agréable souvenir et enchantée tout à fait de la réception cordiale qu'elle avait eue et surtout des heureux résultats auxquels elle avait contribué.

ECHOS DE LA TEMPETE

Vaudreuil, 1er mars p. m. — Depuis hier soir, il sévit ici la plus violente tempête que nous avions eue dans notre campagne depuis un grand nombre d'années. Les trains du G. T. R., porteurs des malles-postes, sont bloqués par la neige à Ste-Anne de Bellevue, ce qui fait que nous sommes sans nouvelles de Montréal et d'ailleurs depuis hier soir.

2 mars p. m. — La neige tombe encore abondamment, mais le vent souffle avec moins de violence. Les chemins sont impraticables. Les quelques rares personnes qui peuvent sortir ne rencontrent sur leur route que les gens occupés à déblayer les rues. Dans le village ce matin, plusieurs hommes commencèrent de bonne heure à déblayer les rues et les trottoirs, afin de frayer un passage aux enfants qui, en dépit du mauvais temps, s'efforçaient de se rendre au collège et au couvent.

BONNE CORRECTION

Infligee a un insulteur anglais

Ottawa, 5 — L'un des membres du contingent Strathcona s'est aperçu, hier, à l'hôtel Russell, que l'échevin Alfred Desjardins, un Canadien français celui-là, avait un poignet d'acier. L'homme des prairies se permit sans cérémonie aucune de passer sa main sur le visage de l'échevin en lui disant : "Stop that french!" En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, l'insulteur tomba assommé, le Canadien-français lui ayant asséné un maître coup de poing. Quand il fut revenu de son étourdissement, l'Anglais demanda grâce.

ELLES TEIGNENT DANS L'UNIVERS

Les Teintures Diamond sont imitees mais jamais egalees

Depuis plus d'un quart de siècle les Teintures Diamond ont subi une épreuve très sévère, dans des milliers de familles, et ont obtenu une renommée et une popularité qui ont fait d'elles les modèles des teintures domestiques.

Des spéculateurs, en considération de grands profits, ont essayé d'imiter les Teintures Diamond, mais leurs productions ont toujours été un misérable insuccès et une déception. Il y a autant de différence entre les véritables Teintures Diamond et leurs imitations qu'entre un véritable billet de banque et un contrefait.

Si vous désirez teindre avec succès, profitablement et comme il le faut, évitez tous les paquets de teintures imitées. Demandez les "Diamond" et voyez à ce que vous les ayiez.

A ST PLACIDE

L'institutrice de l'école du village de St-Placide qui a reçu une gratification de $37.50, est Mlle Alphonsine Sauvé et non Mlle Lavoie.

Mlle Joséphine Lacroix, institutrice de l'école du village de St-Casimir, a été gratifiée de la prime de $20 accordée par le gouvernement provincial pour bon enseignement. C'est la troisième fois que Mlle Lacroix reçoit cette récompense. Nos félicitations.

NOUVELLES DE LOUISEVILLE

Louiseville, 5.— M. Pierre Béland, qui a été retenu aux Grandes Piles, pendant plus de six mois par une douloureuse maladie, est revenu, jeudi dernier, au sein de sa famille. Hier après-midi M. J. Lambert, maire de la ville, et un grand nombre de nos concitoyens les plus en vue, sont allés à sa résidence féliciter M. Béland sur sa convalescence. M. Béland est l'un des hommes les plus considérés de Louiseville.

6%

Placements de Fonds

Sur Débentures portant Premiere Hypothèque, payable en Or

"LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI"

Incorporée par Lettres Patentes

Capital Autorisé, -	UN MILLION DE DOLLARS
Souscrit et payé, -	CINQ CENT MILLE DOLLARS
Emission présente et unique de Debentures	DEUX CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS

La dite compagnie lance des actions se montant à Deux cent cinquante mille piastres, portant intérêt au taux de six pour cent par année, payables semi-annuellement. Le principal et l'intérêt sont payables au bureau principal de la Banque de Montréal, en la ville de Montréal, et le principal est remboursable trente ans après la date de l'émission, rachetable cependant au gré de la compagnie, à la fin des cinq premières années après avis de la compagnie à cet effet dans deux journaux publiés à Montréal trois mois avant l'expiration des cinq premières années, et sans aucune prime ou indemnité aux actionnaires.

DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE

J. D. GUAY, Président, maire de Chicoutimi.
NEMESSE GARNEAU, Vice-Président, M.P.P., Quebec.
Docteur J. A. COUTURE, Québec.
J. E. A. DUBUC, gerant. Chicoutimi.
O. A. PORRITT, Sur., Chicoutimi.
F. X. GOSSELIN, Protonotaire, "Cour Supérieure," Chicoutimi.
JOSEPH GAGNON, marchand, Chicoutimi.

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.

NEMESSE GARNEAU, M.P.P., Québec.
JOSEPH GAGNON, marchand, Chicoutimi.
GASPARD LEMOINE, Québec.
J. E. A. DUBUC, Gerant, Chicoutimi.
Docteur J. A. COUTURE, Québec.

ORGANISATION.

La compagnie a été organisée en 1897 et a fait des affaires sans interruption depuis cette époque. Elle avait alors une production quotidienne de quinze tonnes de pulpe sèche ; plus tard la capacité de la fabrique fut portée à trente tonnes de pulpe sèche par jour. Le printemps dernier, à cause de la vente rapide de la pulpe, les directeurs ont cru convenable d'augmenter encore la production en ajoutant trois nouveaux broyeurs et un nouveau moulin à broyer dont la capacité est de quatorze mille tonnes par année.

La compagnie a payé régulièrement un dividende semi-annuel au taux de six pour cent par an, et les produits restants ont été consacrés à des améliorations.

Il n'y a jamais eu une seule action du capital de la compagnie sur le marché et le nouveau capital a été entièrement souscrit par les premiers actionnaires.

BUT DE L'EMISSION DES DEBENTURES

La compagnie a à compléter et à équiper une autre fabrique d'une plus grande capacité que celle qui existe présentement, sur un site qui n'est distant du premier que de huit cents pieds. La nouvelle fabrique aura une capacité de vingt-huit mille tonnes de pulpe par an, ce qui portera la production combinée des deux fabriques à quarante-deux mille tonnes de pulpe sèche par année.

EMPLACEMENT DE LA FABRIQUE :

La fabrique est sise sur la rivière Chicoutimi, près du confluent de celle-ci avec le Saguenay et dans les limites de la ville de Chicoutimi qui est le terminus du chemin de fer Québec et Lac St-Jean et la tête de la navigation. La Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario a fait de Chicoutimi le terminus de sa ligne depuis le Niagara jusqu'à l'Atlantique.

POUVOIR D'EAU.

Le pouvoir d'eau pour les besoins actuels est estimé à huit mille chevaux-vapeur. La profondeur de l'eau est de soixante-quinze pieds. Soixante mille pieds cubes d'eau passent à chaque minute à travers le moulin, et ceci durant toute l'année. L'eau est conduite du moulin dans un canal d'[illegible] de onze pieds six pouces de diamètre. Il y a cinq roues dans la [illegible] trois des quarante pouces, une de vingt-cinq pouces et une de vingt pouces. La compagnie possède vingt-cinq mille chevaux-vapeur. L'eau est claire, douce et pure. La rivière [illegible] qui sert de réservoir, elle coule de dix milles au moulin tout le long sur un lit de roche. Le bois est porté sur l'eau par la rivière Chicoutimi jusqu'au moulin où il y a un réservoir assez grand pour emmagasiner neuf cent mille troncs d'arbre sans aucun danger.

FACILITE DE TRANSPORT.

Le chemin de fer Québec et lac St-Jean passe près du moulin et depuis la grande ligne un embranchement conduit au moulin même. Il y a trois voies dans le moulin par où l'on transporte la pulpe après qu'elle est fabriquée et où l'on reçoit le bois pour être travaillé, très commodément et à bon marché. Une ligne élevée de trolley à câble transporte la pulpe du moulin au quai de la rivière Saguenay, là où elle est chargée sur des barges pour être rechargée sur les vapeurs qui viennent à quatre milles de distance du moulin sur le Saguenay où il y a un havre splendide pour les vaisseaux de n'importe quelle grandeur.

BOIS

La Compagnie possède 338,560 acres de limites à bois, bien couvertes principalement d'épinette rouge et un peu d'épinette blanche et grise. L'épinette rouge est particulièrement bonne pour le bois de pulpe et fait cent cinquante livres de pulpe de plus par corde qu'aucune autre épinette. A part de ceci une grande quantité de bois a besoin des années avant que l'on puisse se le procurer des cultivateurs du voisinage.

La Compagnie, dans le moment a emmagasiné pour l'hiver cent quatre-vingt-trois troncs d'arbre de douze pieds de long.

MOULIN ACTUEL.

Il est employé actuellement cent cinquante hommes nuit et jour, le nouveau site emploiera quatre cent cinquante hommes.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Dans la cour il y a trois pompes aspirantes et refoulantes donnant une pression constante de quarante-cinq livres. Il y a toujours mille pieds de boyau de pompes à incendie prêts à être utilisés en cas de nécessité.

ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE.

Le moulin est tout éclairé à l'électricité faite dans la bâtisse. Le chauffage se fait avec les rebuts de pulpe de bois.

COMMERCE DE PULPE.

La Compagnie a son marché assuré en Angleterre et en France pour tous ses produits. Le produit de cette année (1900) est tout vendu. Des offres ont déjà été reçues de deux maisons d'Angleterre pour tout le produit de 1901.

ESTIMES DE PRODUCTION ET PROFITS.

42,000 tonnes par année à $10.50 est égal à	$441,000
Cout de même, 42,000 tonnes à $7.50 est égal à	315,000
Profit brut	126,000
Déduction de l'intérêt sur les droits	15,000
Profit net, cent onze mille Dollars	111,000

Pour le paiement des dividendes, les réparations et le fonds d'amortissement.

"THE PAPER PULP,"

journal consacré à ces industries dit : "Le vapeur Halasa, capitaine Peters, qui est parti de Chicoutimi vendredi, le 26 mai, avait la plus grande cargaison de bois de pulpe qui n'ait jamais été expédiée dans le monde. Les 37,700 balles pesaient 4,712 tonnes. Sa cargaison de bois de pulpe était évaluée à $50,000.

Le bureau principal de la Compagnie est à Chicoutimi avec un bureau dépendant à Québec.

Banquiers : LA BANQUE DE MONTREAL
Fidéicommissaires (Trustees) : THE ROYAL TRUST COMPANY

Un acte de dépôt créant une première hypothèque sur toutes les propriétés de la Compagnie sera passé en faveur de la Royal Trust Company en sûreté pour les actionnaires.

Une police d'Assurance sera affectée jusqu'à l'extension de cent mille dollars, ceci également sera transporté à la même compagnie au bénéfice des actionnaires.

Des applications pour l'achat de ces parts seront reçues par le soussigné jusqu'au 1er avril prochain.

Maison de Finances Roberts

ANTOINE ROBERT,
180 rue St-Jacques.

ON N'ACCEPTERA PAS NECESSAIREMENT AUCUNES DEMANDES.

Ces parts sont payables au porteur et de la dénomination qui suit :

400 Débentures de $500 chaque.
500 Débentures de $100 chaque.

GUERIE DE SES SAISISSEMENTS DE CŒUR!

Après que les médecins eurent dit pas de guérison— Une sérieuse maladie de cœur aurait mis Mme Fitzpatrick bien près des griffes de "l'Effroyable Moissonneuse". Mais le Remède pour le Cœur du Dr Agnew l'a rencontrée à la porte de l'hopital, lui a offert la vie, elle a accepté le grand guérisseur et aujourd'hui elle est bien et forte.

Dans ces jours de hâte et de bruit l'attention nerveuse, la digestion difficile, le combat de la classe pauvre pour l'existence et l'ambition constante des hommes mariés pour faire plus d'argent, le cœur, la locomotive humaine est surchargée du double devoir que la Providence lui avait assigné tout d'abord. C'est tellement cela que l'on peut prendre au hasard n'importe quel journal en aucun jour et lire ce qui arrive soudainement chez telle ou telle autre personne, ici, là, et ailleurs, —la cause est la faiblesse de cœur, trop d'effort et pas d'assistance offerte à la nature pour supporter cela.

Le remède pour le cœur du Dr Agnew est sans égal. Des milliers de cas où une mort certaine et subite était imminente, ses merveilleux pouvoirs curatifs ont été démontrés, et dans les cas les plus aigus de maladie de cœur le soulagement s'est fait sentir 30 minutes après que la première dose fut prise. Quelques-uns des symptômes les plus concluants de maladie de cœur sont : la palpitation, la respiration difficile, pulsations faibles et irrégulières, l'enflure des pieds et de la cheville du pied, la sensibilité et douleurs au côté gauche, des frissons, malaises en dormant sur le côté gauche, faim et épuisement. Chacun de ces symptômes est suffisant pour se convaincre que la maladie de cœur s'est implantée—et chacun d'eux étant négligés peut causer une mort soudaine au patient.

Le Remède pour le Cœur du Dr Agnew ne procure pas seulement un prompt rétablissement, mais il produire une cure permanente. Ce n'est pas un élixir, c'est un spécifique pour le cœur, il ne laisse pas de mauvais effet ni dépression. Il agit directement sur les centres nerveux, procure l'énergie nerveuse, chasse toute faiblesse et tonifie généralement leur système.

Mme John Fitzpatrick de Gananoque, Ont., a beaucoup souffert de maladie de cœur. Son cas était obstiné depuis au-delà de cinq ans. Elle fut soignée par plusieurs médecins éminents et des spécialistes, mais cela sans aucun soulagements. Elle est demeurée tellement malade qu'elle alla à l'hôpital où bientôt elle fut congédiée, son cas étant réputé incurable, mais pour se servir de ses propres paroles : "Comme un dernier retour, j'ai acheté une bouteille du Remède pour le Cœur du Dr Agnew. Une dose me soulagea presque subitement, j'étais encouragée et je persistai à le prendre, j'en pris justement trois bouteilles pour me guérir complètement et j'apporte avec plaisir mon témoignage en faveur de ce remède merveilleux qui sauve la vie."

Ce qui a été fait pour Mme Fitzpatrick peut être fait pour tout autre qui souffre de maladie de cœur.

La Poudre Catarrhale du Dr Agnew soulage le rhume de cerveau en dix minutes et a guérit des cas de catarrhe de quinze années d'existence.

L'onguent du Dr Agnew guérira hémorrhoïdes saignantes ou piquantes dans trois ou cinq nuits. Une application soulage des maladies les plus irritées de la peau, 35 cts.

Les Pilules du Dr Agnew, contre la constipation, le mal de tête, la bille et tous les troubles d'estomac en général. Seulement 20 centins.

POLYANTHUS ROSE SEEDLING.

GRAINES DE FLEURS.

Nouveile ROSE POLYANTHE Naine.

Cette petite plante remarquable est originaire de Lyons, la patrie des Roses, et promet d'être la première d'une nouvelle race de remontantes ou de Polyanthes toujours en fleurs, avec deux remarquables caractéristiques : elles fleurissent quatre mois après le semis de sorte que la graine semée en février dans la maison peut produire une plante en fleurs à mettre en pleine terre en juin, et qui continuera à fleurir toute la saison. Les plantes atteignent à peu près un pied de hauteur, sont très rustiques et peuvent être traitées comme des plantes annuelles. Paquet de 30 graines, 8c.

15 VARIETES POUR - 25c

Paquets de grandes dimensions.

Rapette, Little Gem, Reine Marguerite mélange ; Calliopsis, mélange ; Œillets Chinois, le meilleur mélange ; Helichrysum, mélange ; Souci, Eldorado, mélange, Réséda de Senteur, Grande Capucine, mélange ; Petunia Hybride, mélange ; Pensée "Royal Show," Phlox, mélange, Pavot shirley, Schizanthus "Butterfly Flower", Pois de Senteur, les plus beaux mélanges ; Verveine, mélange.

La collection entière de 15 variétés franco pour 25 cents seulement, y compris un exemplaire gratis de "Floral Culture" avec chaque commande.

Ceci est une offre faite de BONNE FOI, pour faire connaître nos graines de fleurs à de nouveaux clients, et nous vous assurons satisfaction ou le remboursement de votre argent et dans ce dernier cas les graines vous seront données.

SMITH SŒURS, Graines de Fleurs et Bulbes exclusivement. SWANSEA, Ont., Can.

F. 21–Mrs. 7-21– Av. 4-18– Mai 9

LA GUERRE AU TRANSVAAL

LES PERTES ANGLAISES

Les Canadiens ont perdu 129 hommes

Londres, 28. — La liste des pertes grossit rapidement et on la met en ordre aussi rapidement que possible. Le chiffre des pertes jusqu'à ce matin est de 12,834 dont 2,319 ont été subis pendant la dernière quinzaine. Dix des onze régiments écossais ont perdu environ 2,050 hommes et huit régiments irlandais 2,000. Sur les 200 pertes des régiments coloniaux, 121 ont été subies par les Canadiens et 26 par la cavalerie de Victoria (Australie.)

Les pertes se classifient comme suit :

Tués	1,993
Blessés	6,838
Prisonniers	3,173
Morts de maladies	330
Total	12,834

Selon les dernières dépêches, la liste des pertes éprouvées par les Canadiens est comme suit :

Tués le 18 février	19	
Tués le 27 février	8	
Morts de maladie	5	
		32
Blessés le 18 février	63	
Blessés le 20 février	4	
Blessés le 27 février	30	
		97
Total		129

DEPART DE CRONJE

Et de sa famille pour Capetown

Paardeberg, 28 — Cronje et sa famille sont partis d'ici, hier, sous la garde du major général Prettyman et d'une escorte de "City Imperial Volunters", et d'infanterie montée.

Voici un portrait de Cronje, le général boer qui a résisté à l'armée du général Roberts durant onze jours, tel que donné au "World", par Montagu White, le représentant boer en Amérique.

Cronje est âgé de soixante-trois ans. Il n'a jamais suivi les cours d'une école militaire. En temps de paix, c'est un homme timide et ingénu. Il prend peu de soins de sa toilette. Son habit est toujours boutonné et toujours boutonné de travers. Il est très pieux. Jusqu'à il y a quatre ans, il était cultivateur, il fut alors nommé surintendant des indigènes dans l'Etat Libre. En temps de guerre, il semble devenir un tout autre homme. Son intelligence agit avec une rapidité étonnante. Dans un combat, il est partout, dirigeant et encourageant ses soldats. Cronje se distingua dans le soulèvement de 1880-1881. Sa renommée s'est accrue à l'occasion du "raid", de Jameson. C'est Cronje qui a tendu le piège dans lequel Jameson se fit prendre. Il choisit l'endroit et commanda ses hommes en personne.

DANS LE CAMP BOER

Londres, 1er — Dans une dépêche de Paardeberg datée de mardi dernier un correspondant dit :

"J'ai visité le camp de Cronje. Tous les dix pas j'y ai rencontré des carcasses de chevaux et de mulets qui empestaient l'air. Il semble impossible que des milliers de personnes aient enduré une aussi affreuse puanteur. Les rives étaient garnies de tranchées telles qu'on n'en avait jamais vues dans une guerre. C'était en réalité des demeures souterraines. Un obus ne pouvait y pénétrer, à moins de tomber directement dans l'ouverture.

"Les Boers étaient étendus ou couchés sur le sol. Ils avaient l'air hagard et épuisé. Ils ont dit qu'il n'y avait pas une goutte de spiritueux dans le camp. Tout en eux indiquait qu'ils étaient contents que le siège fut fini. Quelques-uns riaient et disaient qu'ils espéraient avoir bientôt du whiskey. Presque tous les hommes de l'Etat Libre parlaient anglais. Un soldat, levant le poing vers Cronje, s'exclama : "Cet homme mérite d'être fusillé."

"Aucune femme, aucun enfant n'ont été blessés. Seule, une petite fille avait une blessure au bout d'un doigt. Il y a eu des scènes de séparation très pénibles entre les hommes et leurs épouses, et un grand nombre de femmes pleuraient amèrement. Plusieurs adolescents de 16 à 18 ans étaient dans le camp.

LA BRAVOURE DES CANADIENS

Londres, 1. — Le "Times" publie cette dépêche de Paardeberg :

"Sous un feu terriblement meurtrier les Canadiens se sont comportés d'une façon splendide jusqu'à ce que les tranchées aient été creusées. Ils ont gardé leur position jusqu'à l'aube. Leur courage est l'objet de la plus grande admiration, et l'on sent qu'une nouvelle ère est ouverte pour l'Empire, maintenant que les Canadiens ont effacé la journée de Majuba."

Une dépêche de Paardeberg au "Morning Post" dit : " Sans les ordres qui leur ont été donnés les Canadiens se seraient lancés, à la bayonnette, à l'assaut du camp boer. Leur bravoure est le thème de toutes les conversations.

"Nous avons pris 5,000 fusils. Notre terrible feu d'artillerie n'a pas eu d'effet appréciable sur les tranchées des boers. Ils ont eu 80 hommes blessés. Nous ne connaissons pas le nombre de leurs morts."

Colenso, 26. — Hier, était jour de trêve et les deux partis en ont profité pour relever leurs blessés et enterrer leurs morts.

Les Boers ont fait de lourdes pertes en attaquant, et plusieurs ont été tués. Une fusillade sérieuse a recommencé hier soir. Elle a été provoquée par un coup de fusil accidentellement parti.

On dit qu'il y a 400 Boers dans les environs d'Ennerdal.

—On rapporte que 4,000 Boers sont partis de Ladysmith pour se rendre à Dundee.

Londres, 1.—On ne sait pas encore quel sera le prochain mouvement de lord Roberts. On pense qu'un chemin de fer sera construit à travers la plaine, afin de diminuer les difficultés du transport. Le colonel Girouard, qui a construit le chemin de fer du Soudan, est avec lord Roberts.

Les Boers ont construit un chemin de fer de Harrismith à Kroomstadt, pour faciliter le mouvement de leurs troupes entre la Natalie et l'Etat Libre.

A Mafeking, le 16, les Boers attaquaient la garnison avec une nouvelle vigueur et lançaient des bombes inflammables.

Les troupes anglaises entrent sans résistance à Ladysmith

Les Boers évacuent la colonie du Cap pour se concentrer à la frontière de leur pays

Le canadiens font acte de bravoure et de vaillance

JOIE DELIRANTE

On celebre, en Angleterre, la delivrance de Ladysmith

Londres, 1. — La nouvelle de la délivrance de Ladysmith a été reçue avec une joie délirante dans toute l'Angleterre. Il y a eu des scènes sans parallèle dans la mémoire des hommes de la génération présente. La nation s'est départie de sa réserve habituelle pour se réjouir en une seule fois de la délivrance de Kimberley et de Ladysmith et de la reddition de Cronje.

Les affaires étaient généralement suspendues à 1 heure. Des centaines d'enseignes flottaient avec des milliers de drapeaux.

A Glasgow, à Liverpool, à Birmingham, à Edimbourg et dans toutes les villes, de grands et de petits drapeaux flottaient partout, les sifflets se faisaient entendre, les cloches sonnaient et la foule parcourait les rues, chantant des chansons patriotiques. Le commerce était suspendu, les écoles étaient fermées ; dans les ports tous les navires étaient pavoisés.

PIETERS HILL

Prise par les Anglais

Colenso, 27. — Les Anglais ont pris d'assaut la position des Boers à Pieters Hill, hier. Depuis l'attaque de vendredi, la position avait été bombardée par intervalles ; mais à partir de ce matin, de bonne heure, nous avons fait pleuvoir une grêle de mitrailles et d'obus à la lyddite sur les tranchées boers. Il semble merveilleux qu'aucun être humain ait pu résister sur la montagne.

A trois heures cette après-midi, les batteries ont tiré des salves. Le général Barton a conduit ses troupes à l'extrême droite. Le colonel Kitchener, à la tête des troupes de Wynne, s'avança vers le centre. La brigade commandée par le colonel Northcott attaqua Railway Hill. L'infanterie de la droite s'avança sur la montagne et repoussa les Boers dans le défilé, tandis que le général Kitchener conduisait ses hommes sur Railway Hill et ne rencontrait que peu d'opposition. Les Boers étaient d'abord dans les tranchées d'où, vendredi dernier, ils ont dirigé une si terrible fusillade sur nos troupes. Quelques-uns d'entre eux ont gagné la tranchée suivante et ont hissé un drapeau blanc. Nous avons capturé quelques prisonniers. L'infanterie a pris Pieters Hill à la bayonnette, en dépit d'une vive fusillade.

Les Anglais sont maintenant maîtres de Ladysmith et de la route qui conduit directement à Ladysmith.

Kimberley, 1.—Lord Roberts et le général Kitchener sont arrivés ici ce matin et ont reçu un accueil chaleureux de la part des officiers municipaux qui les ont remerciés d'avoir débloqué la ville. Lord Roberts a répondu qu'il avait eu beaucoup de plaisir à venir à l'aide de Kimberley et était heureux d'avoir l'occasion de visiter la ville, mais devrait partir demain.

Lord Roberts et le général Kitchener ont été les hôtes de M. Cecil Rhodes.

LE GENERAL CRONJE.

Orange River, 1.—Le général Cronje et son épouse ont passé ici, hier soir, en route pour Capetown. On avait pris des précautions pour empêcher le public de voir le général boer. On avait même fait sortir les officiers de la gare et la salle des rafraîchissements a été maintenue fermée avant son arrivée. Le général Cronje a l'air abattu et misérable. Il est entré dans la salle des rafraîchissements en compagnie de sa femme, de son fils, d'un interprète, du général Prettyman et de son état-major. Après avoir pris place à table, le général Cronje s'est couvert la figure avec ses mains pendant quelques instants, comme pour prier.

A LADYSMITH

Londres, 2. — On a reçu ce matin au War Office une dépêche de Buller annonçant que 73 chariots de vivres, etc., sont entrés à Ladysmith.

L'ETAT LIBRE

Luttera aussi longtemps que le Transvaal le voudra

Londres, 2.—Une dépêche spéciale de Paardeberg, en date du 27 février, dit :

" L'aide-de-camp du général Cronje vient de me raconter une histoire intéressante. Il paraît que Cronje était tous les jours en communication avec le général Dewet au moyen du télégraphe optique. Hier Cronje lui a signalé que s'il n'était pas secouru immédiatement il serait obligé de se rendre.

" Le général Dewet lui a répondu de résister, de résister plus longtemps et lui a promis du secours à bref délai, mais ces secours ne sont pas arrivés.

" Aujourd'hui, l'infanterie montée a reconnu des Boers qui venaient du sud, et elle s'est retirée après avoir lancé un obus.

" L'aide-de-camp du général Cronje croit que l'Etat Libre continuera la lutte aussi longtemps que le Transvaal le voudra. Cependant, nombre de républicains de l'Etat Libre attendent avec anxiété des exemplaires de la proclamation de lord Roberts."

PERTES ANGLAISES. — LE SIEGE ET LA DELIVRANCE DE LADYSMITH ONT COUTE 6,912 HOMMES AUX ANGLAIS.

New-York, 2.— Les dépêches spéciales parlent beaucoup du coût de la délivrance de Ladysmith pour les Anglais. L'une d'elles donne les chiffres suivants :

Pertes de White.— Tués et blessés, 1,580; faits prisonniers, 1,070.

Pertes de Buller.— Tués et blessés, 3,508; capturés, 756.

Total, 6,912.

SANS COUP FERIR

Dundonald est entre a Ladysmith

Ladysmith, 2.—Lord Dundonald, à la tête de sa cavalerie et de sept compagnies d'infanterie, vient d'entrer à Ladysmith. Le principal corps d'armée de Buller sera ici ce soir ou demain. Dundonald a été acclamé, l'enthousiasme est au comble dans la ville assiégée. Notre situation était terrible. Les fièvres nous dévoraient. Dundonald n'a rencontré aucune opposition dans sa marche victorieuse. Personne n'a vu les Boers se retirer. Ils semblent simplement s'être évanouis.

A PAARDEBERG

Paardeberg, 2. — Il est évident que les Boers ne se sont rendus que parce qu'ils étaient réduits à la dernière extrémité. Plusieurs prisonniers sont furieux de ne pas s'être rendus il y a quelques jours. Leurs vivres étaient complètement épuisés et une grande quantité de munitions avait été brûlée. Leur laager était dans un état de malpropreté déplorable. L'ennemi ne pouvait tenir plus longtemps; et l'habileté d'aucun général n'aurait pu empêcher la capitulation inévitable.

Pendant que la reddition se faisait, un parti de Boers, dans l'ignorance de ce qui se passait, ont essayé de prendre la ferme de Poplar Grove, à l'est de notre position, mais l'attaque a été repoussée facilement.

DISCOURS DE KRUGER

Pretoria, via Lourenço-Marques, 1. Le président Kruger a fait un discours devant une grande foule dans une église, à l'occasion de l'anniversaire de Majuba. "De sombres nuages couvrent encore notre pays, a-t-il dit, mais la confiance en Dieu et la justice de notre cause conduiront à la victoire les armes fédérales."

CRONJE A CAPETOWN

Capetown, 2.—Le général Cronje vient d'être conduit à bord du vaisseau de seconde classe "Doris" sous escorte.

Il n'y a eu aucune démonstration.

A LADYSMITH

Londres, 2.— Le colonel Rhodes, frère de Cecil Rhodes, décrit dans le "Times" l'entrée des Anglais à Ladysmith.

"Au début du siège, dit-il, nous avions 12,000 soldats, 2,000 civils et 4,000 indigènes. 8,000 soldats ont passé par l'hôpital. Les malades ont enduré de terribles privations. Depuis la mi-janvier un homme malade était pratiquement perdu. Depuis le 15 janvier il y a eu plus de 200 décès. Depuis le commencement du siège, 24 officiers et 235 soldats ont été tués, 346 sont morts de maladies, et 590 officiers et soldats ont été blessés."

MAFEKING

N'est pas encore debloquee

New-York, 5.—M. Isaac W. Ford, télégraphie de Londres à la "Tribune" :

"Le Dr Leyds nie qu'il ait reçu la nouvelle du déblocquement de Mafeking ou celle de l'occupation de Bloemfontein par les Anglais.

Le général Roberts est à Osfontein, préparant sa marche vers l'est. On croit généralement que son premier objectif sera Bloemfontein, mais personne n'en sait rien et il est possible que ses plans réels diffèrent du tout au tout de ceux que lui prête l'opinion publique.

Les critiques militaires du continent reconnaissent l'habileté stratégique de Roberts, mais ne voient pas que Buller et White méritent d'éloges spéciaux.

TENTATIVE D'EVASION

Capetown, 5.— On rapporte que les prisonniers boers ont essayé de s'enfuir du train qui les amenait de Paardeberg.

Onze cents des hommes de Cronje ont été placés temporairement à bord des steamers "Mongolian" et "Manila", dans la baie de la Table.

M. Cecil Rhodes est ici. Il partira mercredi pour l'Angleterre.

LA REINE VICTORIA

Restera en Angleterre

Londres, 5.— La reine a décidé de ne pas aller à la Riviera cette année et de rester en Angleterre. Elle ira prochainement à Londres. Elle y recevra sans doute une enthousiaste ovation. Les derniers événements, le patriotisme et le dévouement dont elle a fait preuve, l'ont rendue encore plus chère aux cœurs anglais.

ILS LUTTERONT JUSQU'A LA DERNIERE MINUTE

Londres, 5. — Une dépêche spéciale de Lourenço Marques au " Times," datée du 4, annonce que le gouvernement du Transvaal a entamé des négociations en vue de la paix.

D'autre part, on dit que les Boers livreront bataille à Glenco et à **Laing's Nek**, et que, en prévision d'un siège, on fait de nouveaux retranchements à Prétoria.

Le président Kruger, après avoir appris la nouvelle de la reddition de Cronje, a envoyé un appel qui a été lu à tous les burghers par les officiers. Le président leur demande de résister et de combattre vigoureusement au nom du Seigneur, car, dit-il, s'ils n'ont pas foi en Dieu la lâcheté s'emparera d'eux et leur position sera désespérée. Leurs victoires ont prouvé que Dieu était de leur côté.

Si les Boers sont repoussés de l'Etat Libre, aurait dit un haut personnage de Bloemfontein, les troupes de l'Etat Libre se replieront vers le Transvaal, se joindront à leurs frères de là-bas et combattront jusqu'à la dernière extrémité.

Durant la semaine qui s'est terminée le 25 février les Boers ont eu 31 hommes tués et 130 blessés à Colenso.

LA PAIX

Jamais les Boers ne l'accepteront au prix du sacrifice de leur independance

Bruxelles, 5. — Le Dr Leyds, dans une lettre qu'il a écrite au "World," dit qu'il est parfaitement sûr que le président Kruger veut la paix, mais qu'il n'acceptera jamais cette paix au prix du sacrifice de l'indépendance de la République. "Il est vrai que la perte momentanée du général Cronje est vivement ressentie par les Boers, ajoute le Dr Leyds, mais tous savent ce que des généraux comme Joubert, Meyer, Dewet, Delarey et Botha peuvent faire.

L'effet moral de la capitulation de Cronje n'est pas bien grand. Notre peuple combat avec une détermination inébranlable pour ses droits et sa liberté, et plus il se sentira pressé, plus il mettra de ténacité au combat. Jamais les républiques Sud-Africaines ne s'opposeront à un arbitrage avantageux."

UNE ESCARMOUCHE

Londres, 5 — Le "Morning Post", publie la dépêche suivante d'Osfontein en date du 3 :

"Le général French a fait une reconnaissance aujourd'hui et rencontré l'ennemi, qui paraissait en nombre et fortement retranché. On a échangé des coups de fusils et les Boers ont répondu avec un canon."

LES ANGLAIS A STORMBERG

Sterkstroom, 5. — Aujourd'hui, le général Gatacre est entré à Stormberg, qui avait été évacuée par les Boers. Ceux-ci ont détruit le chemin de fer, mais ils ont laissé la gare intacte.

PROCLAMATION

De Sir Alfred Milner

Le Cap, 6 — Sir Alfred Milner a lancé la proclamation suivante :

"Attendu que les troupes ennemies ont envahi les districts de Prieska, de Kenhardt, de Britstown ; attendu que plusieurs sujets britanniques ont pris les armes et qu'il est nécessaire de repousser l'invasion et de supprimer la rébellion ;

"Ces districts sont par la présente placés sous l'autorité de la loi martiale."

POUR DEBLOQUER MAFEKING.

Londres, 6.—Mafeking sera délivrée aussitôt que les forces anglaises qui sont déjà en route pour Kimberley, pourront faire lever le siège. On décrit vaguement cette force comme étant "forte". On mentionne que la cavalerie légère de Kimberley en forme partie. Comme celle-ci est sous le contrôle de la compagnie DeBeers, Lord Roberts a dû s'être entendu avec M. Cecil Rhodes, lors de sa visite à Kimberley, pour se servir de cette compagnie dans les troupes.

M. Rhodes et le colonel Kekewich ne s'entendaient pas sur la politique à suivre, paraît-il, et cela n'a pas cessé depuis la délivrance de Kimberley. On dit que le colonel Kekewich a télégraphié à Lord Roberts : "Que vais-je en faire ?" à quoi Lord Roberts aurait répondu moitié en riant : "Enchaînez-le."

Les nouvelles des mouvements de Lord Robert sont interrompues de nouveau. On croit que ce silence signifie que quelque chose est arrivé ou est sur le point d'arriver.

Des "raiders" boers sont très occupés dans la section nord-ouest de la colonie du Cap, où ils soulèvent les Hollandais.

En conséquence, la loi martiale a été proclamée.

STANLEY

Croit que la guerre finira en juillet

Paris, 6.— Le correspondant du "Journal" à Londres, télégraphie une entrevue qu'il a eue avec Sir Henry Morton Stanley. L'explorateur est confiant dans le résultat de la guerre qu'il calcule devoir finir vers le commencement de juillet.

"La France a tort, dit-il, de regarder cette guerre comme injuste, elle ne connait pas les faits dans cette cause. Le Transvaal était déterminé à entrer en guerre avec nous comme ses préparatifs l'ont prouvé. Le président Kruger voulait imiter Washington, mais il manque des facultés nécessaires pour soutenir ce rôle."

Quant aux relations anglo - françaises et les rumeurs de guerre possible entre ces deux puissances, Sir Henry dit : "Pour plusieurs raisons, la France est un élément indispensable de l'Europe. Sa puissance fait contrepoids aux autres puissances ; le public anglais ne supporterait pas un politicien qui chercherait à susciter une guerre contre la France et à moins que l'Angleterre ne soit attaquée ouvertement, un conflit est presqu'impossible."

INDEPENDANCE OU GUERRE

Bruxelles, 6. — L'agence du Transvaal en cette ville dit que le président Kruger est prêt à conclure la paix avec la Grande-Bretagne pourvu que les deux républiques conservent leur indépendance et que, sans cette condition, la guerre sera continuée.

UN COMBAT

Osfontein, 5. — Le général French ayant aperçu un corps de Boers qui étaient en marche vers le nord-ouest, envoya un escadron la nuit dernière pour les harceler. Ce matin, 150 Boers tournant un kopje en arrière des troupes, celles-ci les bombardèrent et les Boers se retirèrent lestement. Les Boers ouvrirent un feu meurtrier avec leurs Maxims et tirèrent aussi d'un kopje, au centre de la position, avec un canon de quinze à longue portée.

La marche des Boers a été interrompue par cette attaque du général French.

A DORDRECHT

Dordrecht, 6. — Une force mixte de 1,000 hommes, sous le commandement du major Maxwell, guidée admirablement par un fermier anglais du nom de Clarke, a fait une attaque sur l'arrière de la position boer, au nord de Dordrecht, à la pointe du jour et s'est emparée d'une haute montagne. Les soldats ont fait preuve de grande valeur sous une grêle de balles. Nous sommes à présent maîtres de toute la position. Deux canons boers ont continué le feu toute l'après-midi. Plusieurs carabiniers ont tenté en vain d'atteindre leurs retranchements, ils ont perdu quatre hommes. Pendant ce temps les Royal Scots, avec quatre canons, ont fait une feinte contre La Buschagne Nek, ils se retirèrent dans l'après-midi. Nos pertes ne sont pas élevées à vingt hommes.

PLUMER A CROCODILE POOLS

Londres, 6. — Une dépêche de Buluwayo au "Times," datée le 27 février dit : "Le colonel Plumer a occupé hier la position à Crocodile Pools que les Boers ont évacuée le 25 février. On ne sait pas si l'ennemi a pris une autre position ou s'il a été forcé de retraiter, à cause des évènements dans le sud."

PERTES DE BULLER

La liste corrigée des pertes du général Buller du 14 au 27 février, indique 93 tués, 684 blessés et 25 disparus.

M. Winston Churchill, décrivant le dégagement de Ladysmith dit, dans le "Morning Post."

"Cette entreprise a coûté 5,000 officiers et soldats à une armée de 25,000 hommes."

Il fait de grands éloges de Buller, dont il considère l'attaque du 27 février, comme un chef-d'œuvre, profondément conçu, audacieusement entrepris et habilement exécuté."

FRAIS DE GUERRE

Les credits budgetaires votes par la Chambre des Communes

Londres, 6. — Les propositions du gouvernement relatives au budget, présentées à la Chambre des Communes, hier, par Sir Michael Hicks-Beach, chancelier de l'Echiquier, ont été adoptées après de longs débats.

Le chancelier de l'Echiquier a demandé que l'autorisation d'emprunter la somme nécessaire lui soit accordée par une résolution, et a ajouté :

"Nous avons d'amples moyens de supporter le fardeau qui pourrait peser sur nos épaules.

"Nos soldats se sont montrés sur le champ de bataille, dignes de leurs ancêtres et les grandes colonies se sont taxées avec empressement en faveur de l'empire. Ceux qui sont à la maison seront-ils des lâches au point de vue de la finance? Nous laissons à la Chambre le soin de décider la chose, assuré que nous sommes qu'elle n'évitera aucun effort et aucun sacrifice que l'honneur du pays et le devoir de l'empire pourraient demander."

M. Timothy Healy, nationaliste irlandais, a dit qu'il ne serait pas juste de faire payer une partie des frais de guerre par l'Irlande, parce que rien n'a été dépensé dans ce pays. "L'Allemagne, les Etats-Unis et le Brésil ont tous eu leur part, mais l'Irlande n'a rien eu, a-t-il ajouté.

"Que les marchands de diamants, que ceux à qui la guerre profite payent les frais. Que les colonies, le Canada et l'Australie qui sont si ardents pour la guerre prennent leur part du fardeau.

LA MALADIE CHEZ LES CANADIENS

Un correspondant du "Herald" a envoyé à ce journal des détails intéressants sur le service des ambulances dans le Sud-Africain et sur la santé des membres du régiment Royal Canadien. Le 21 janvier il y avait 31 Canadiens à l'hôpital d'Orange River et 15 à celui de Belmont. 30 des malades souffraient de fièvre entérique. En outre, chaque matin, 100 à 120 hommes sont soignés par les médecins. Les soldats souffrent beaucoup de la diarrhée et de la malaria.

FINANCES ANGLAISES

Londres, 5. — Selon le rapport du chancelier de l'Echiquier, présenté aujourd'hui à la Chambre des Communes, les crédits budgétaires de 1900-1901 devront faire face à une dépense de £154,082,000. Les comptes de l'échiquier pour 1899-1900 auraient donné un surplus de 5 millions de livres, mais, à cause du crédit supplémentaire de 23 millions de livres pour la guerre, il y a un déficit de £17,770,000.

LES BOERS RETRAITENT

Dordrecht, 5. — Le général Brabant a remporté une victoire complète. Les Boers battent en retraite avec leurs canons et leurs chariots, et les Anglais les poursuivent.

DEPECHES DE ROBERTS

Londres, 6. — Le War Office a reçu la dépêche suivante de lord Roberts :

"Le général Buller rapporte que la Natalie est pratiquement libre d'ennemis. Les Boers ont laissé des ambulances remplies de leurs malades et de leurs blessés. On se sert des mules de ces ambulances pour le transport.

ENCHERES A LADYSMITH

On a fait un encan des objets provenant des camps boers abandonnés. Une grappe de raisin s'est vendue 25 chelins, un plat de tomates a rapporté 18 chelins, une douzaine d'allumettes s'est vendue 13 chelins, un paquet de cigarettes a trouvé acheteurs à 25 chelins, 50 cigares à £10, et un quart de livres de tabac, 40 chelins.

LES BOERS

Et leur position pres d'Osfontein

Osfontein, 3 — On a constaté que la position des Boers est à 4 milles du front anglais et s'étend sur une distance de huit milles. La droite des Boers est protégée par une montagne longue et élevée, sur la rive nord. Le général French l'a bombardé aujourd'hui. Il semble que l'espace entre la montagne et la rivière a été garnie de retranchements. Au sud de la rivière les lignes boers s'étendent davantage. Il y a quelques jours leur gauche était appuyée sur les kopjes élevés du milieu de la plaine. Ils se sont maintenant étendus sur deux milles de plus au nord, et il y a dans la plaine six monticules entre le centre et la gauche et entre le centre et la rivière. La position est faible, cependant, attendu qu'on peut la contourner facilement des deux côtés. Le pays est plat et l'eau y abonde, les pluies récentes ayant rempli presque toutes les écluses.

FEU LE CAP. HENSLEY

Halifax, N.E., 6.— M. Hensley a reçu du War Office des détails sur la mort de son fils, le capitaine Hensley. Ce dernier a été tué roide, ayant reçu une balle dans la tête, tandis qu'il commandait les Dublin Fusiliers.

CANADIENS BLESSES

Ottawa, 6.—Une dépêche reçue ce matin au département de la Milice annonce que le soldat A. Thériault, de Québec, a été légèrement blessé à l'engagement de Paardeberg et que le soldat A. Bajot a été sérieusement blessé. Le soldat McDermott manque à l'appel depuis le 18 février.

Voici la liste des officiers sous-officiers et soldats blessés :

Officiers — Major O. C. C. Pelletier, lieut. C. G. Armstrong, Cie "C" ; No 7309, soldat, J. R. Vickers, 10e Grenadiers Royaux ; 7323, soldat H. Coggins, 31e Gray Infantry ; 7312, soldat, N. Gray, Cie Sault-Ste-Marie ; 7313, soldat L. Allen, 2e Queen's Own Rifles, Cie "D" ; 7198, caporal, G. G. Hulme, 15e Infanterie légère Argyle ; 7497, soldat G. Holland, 16e bat. Prince Edouard ; 7531, soldat J. F. McConnel, garde à pied du gouverneur général, Cie "G" ; 7935, soldat Jno. A. Harris, 82e Infanterie Queen's County ; 7923, soldat Henry E. Durant, 74e bat. ; 7972, soldat Arthur Pelky, 62e St-John ; 2929, soldat Harry Frafshaw, Royal Canadian ; 6363, soldat M. J. Quinn, Royal Canadian ; 7915, caporal, F. W. Coombe, 62e St-John ; 7985, soldat A. Simpson, 3e New-Brunswick, C.A. ; 7950 soldat Herb. Leavitt, 71e York; 7996, soldat Wm. C. Unkauf, 62e St-Jean ; 7920, soldat, Wm. W. Donohue, 3e New-Brunswick, C. A. ; 7987, soldat F. W. Sprague, 3e New-Brunswick, C. A. ; 7909, soldat N. T. Brace, Charlottetown.

Cie E.—No 5126, cap. T. E. Baugh, régiment Royal Canadien.

Cie F.—No 7782, O. Matheson, 12e batterie de campagne, New-Castle ; 7803, A. Sutherland, Hussards, D. et Y. R. C. ; 7868, sergent W. Peppeatt, artillerie Royale Canadienne; 7871, cap. R. D. McDonald, artillerie Royale Canadienne ; 7822, soldat C. Harrison, 2e régiment de Montréal, C. A. ; 7841, soldat A. Bajot, 65e fusiliers Mount Royal; 7778, soldat Jas. Stewart, 93 inf. Cumberland; 7815 soldats, A. Thériault, 9e voltigeurs de Québec.

L'identité du No 7852 qui appartiendrait au 2e bat. du régiment royal canadien n'a pas été établie.

L'officier commandant la milice a le plaisir d'annoncer que le lieut.-col. Otter a rapporté que le 2e bataillon du régiment royal canadien s'est bien comporté à l'engagement du 27 février. Il cite spécialement le capitaine Stairs, du 66e Fusiliers, P. L., et le lieutenant A. H. MacDonell, du régiment royal canadien.

LES STRATHCONA

Et leur reception a Montreal

Quand le régiment de cavalerie Strathcona arrivera à Montréal, lundi matin, il sera reçu à la gare, vers 10 heures, par une délégation portant des bannières et accompagnée de fanfares.

Vers 1 heure on servira un lunch aux soldats, à la salle d'exercice. Les troupes partiront pour Halifax, vers 6 heures du soir.

Lundi, à l'assemblée du comité des finances, $1,200 ont été votées pour faire face aux frais de réception, à la demande de l'échevin Ekers.

LE STRATHCONA

Partira pour Halifax Lundi prochain

Ottawa, 5. — Le contingent Strathcona partira lundi matin pour Halifax. Il y aura parade d'église à Ottawa le dimanche précédent.

Deux cent cinquante chevaux sont arrivés de l'ouest ce matin. Des milliers de citoyens sont allés rendre visite aux membres du contingent, hier, au terrain de l'exposition. Les hommes partiront pour Halifax par le train du Pacifique faisant correspondance avec l'Intercolonial à Montréal.

Le marquis et la marquise de Hertford, de Londres, sont arrivés hier à Ottawa pour assister au départ de leur fils qui s'en va en Afrique avec le Strathcona Horse.

POUR REMPLACER LES VICTIMES

Ottawa, 5. — Le département de la milice considère aujourd'hui le projet de remplir les vacances créées dans le premier contingent canadien dont cent cinquante membres environ ont été tués et blessés.

—Sir Alphonse Pelletier a reçu la dépêche suivante de son fils, blessé à l'engagement de Paardeberg.

"Paarderberg, 4. — Blessure dans les chairs du bras. Ne vous inquiétez pas. — Oscar.

LES CANADIENS

Blesses dans le Sud Africain

Ottawa, 6.— Des dépêches reçues aujourd'hui au département de la milice classent comme suit les Canadiens blessés :

Dangereusement blessés : Soldats Julius Sievert, O. Matheson, M. Quinn et W. Donohue.

Grièvement blessés : Sergent W. Pepro, soldats H. Proulx, J. Vickers, caporal F. Coombs, H. Leavitt et A. Bajot.

Légèrement blessés: major Pelletier, lieut. C. Armstrong, caporal R. McDonald, soldats C. Holland, A. Sutherland, F. Sprague, H. Durant, S. Simpson, cap. T. Bough, soldats C. Harrison, J. Harris, A. Pilky, J. McConnell, H. Forham, trompette Holland, soldats R. Kidner et A. Parker, ces trois derniers blessés le 20 février.

Le caporal Arnold a succombé à ses blessures.

Le soldat J. McDermot est porté manquant depuis le 18 février. Le soldat A. Thériault, du 9e de Québec, a été légèrement blessé le 27 février.

DEPECHE OFFICIELLE.

Londres, 1.—Le War Office annonce officiellement, ce matin, que Ladysmith est délivrée. Il a reçu cette dépêche du général Buller :

"Quartier généraux de Lyttleton, 1er mars. — Le général Dundonald, avec les Carabiniers de la Natalie et une troupe composée de soldats de divers régiments, est entré à Ladysmith hier soir. Entre mon camp et Ladysmith, le pays est libre d'ennemis. Je me dirige vers Nelthorpe."

GUERIT GRATUITEMENT
Les Hommes Faibles

Envoyez votre nom aujourd'hui et soyez forts et vigoureux toute votre vie

Un remède des plus efficaces a été trouvé contre les faiblesses sexuelles, telles que l'impotence, la varicocèle, organes affaiblis, débilité nerveuse, perte d'énergie, pollutions, émissions prématurées, et tous les autres excès résultant d'abus sur soi-même. Il guérit tous les cas difficiles et ne manque jamais de remettre les organes à leur force et à leur vigueur naturelles. Le médecin qui a fait cette découverte merveilleuse veut en donner connaissance à tous les hommes. Il enverra la prescription, donnant les divers ingrédients dont il faut se servir, afin que chaque homme puisse se guérir lui-même à peu de frais. Il envoie la prescription gratuitement et tout ce que le lecteur a à faire est d'envoyer son nom et son adresse à L. W. Knapp, M.D., 2144 Hull Bldg, Détroit, Mich., demandant la recette gratuite, telle qu'annoncée dans ce journal. C'est une offre généreuse et tous les hommes devraient être contents d'avoir une occasion comme celle-ci.

DWIGHT'S SODA

Si l'on savait..

comment se font ces sodas à pâte communs que l'on offre en vente ! Examinez-en à côté du Soda à pâte

DWIGHT'S COW BRAND

qui se vend seulement en paquets, et dont la pureté, la force et la propreté sont garanties. Voyez la blancheur du Soda Dwight contre la couleur gris-âtre de l'autre, et vous comprendrez pourquoi aux Etats-Unis et au Canada on ne vend presque plus d'autre Soda pour la cuisine que la Cow Brand.

Demandez notre livre de recettes, nous l'envoyons franco

JOHN DWIGHT & CIE,
34 Rue Yonge, - Toronto.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service des Convois Améliorés entre

MONTREAL ET OTTAWA

Dep de Montréal	†7.30 a.m.	Ar Ottawa	†11.00 a.m.
"	†9.40 a.m.	"	†12.10 p.m.
"	†4.05 p.m.	"	†6.35 p.m.
"	*5.50 p.m.	"	*9.15 p.m.
Dép de Ottawa	†6.10 a.m.	Ar Montréal	9.30 a.m.
"	*8.45 a.m.	"	*11.15 a.m.
"	†4.20 p.m.	"	6.50 p.m.
"	6.35 p.m.	"	9.45 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours excepté le Dimanche.

Trains Express Rapides Toronto et l'Ouest

	Quot.	Quot.	Exc dim.
Dép. MONTREAL	9.00 a.m	8.00 p.m	g10.25 p.m
Ar TORONTO	5.20 p.m.	6.50 a.m	7.15 a.m
Ar HAMILTON	6.55 p.m.	8.15 a.m.	8.30 a.m
Ar NIAGARA FALLS	8.40 p.m.	10.10 a.m.	10.10 a.m.
Ar BUFFALO	10.00 p.m.	12.00(midi)	12.00(midi)
Ar LONDON	9.50 p.m.	11.00 a.m.	11.00 a.m.
Ar DETROIT	6.45 a.m.	1.10 p.m.	1.10 p.m
Ar CHICAGO	2.30 p.m.	8.45 p.m.	8.45 p.m

g Le Dimanche, départ de Montréal à 8 h p.m.

Bureau des Billets pour la Ville, No. 137 rue St-Jacques ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le et après DIMANCHE le 14 Janvier, 1900, les convois partiront de la gare Bonaventure, à Montréal et entreront en gare, comme suit :

L'Express maritime partira chaque jour excepté le samedi à 11.30 heures a.m., pour Halifax, N.-E., St-Jean N.-B., et autres endroits dans les provinces maritimes.

L'express maritime venant des endroits ci-dessus mentionnés arrivera en gare tous les jours, le lundi excepté, à 5.30 p.m.

L'Express locale partira tous les jours, dimanche excepté à 7.40 a.m. devant arriver à Lévis à 1.15 p.m. et à la Rivière du Loup à 6.00 p.m.

L'Express locale partira tous les jours, dimanche excepté de la Rivière du Loup à 12.00, midi, et de Lévis à 4.35 p.m. et devra arriver à Montréal à 10.10 p.m.

Le train d'accommodation pour Lévis part tous les jours, dimanche excepté à 11.15 p.m. devant arriver à Lévis à 7.20 a.m. et correspondant avec le train d'accommodation de Campbelltown, N.B.

Le train d'accommodation part de Lévis à 11.40 a.m. tous les jours dimanche excepté et doit arriver à Montréal à 10.00 p.m.

Des wagons-vestibules et des wagons-dortoirs et réfectoires et des wagons de première classe sur l'Express maritime. Wagons-dortoirs sur toute la ligne entre Montréal et Halifax, wagons-buffets sur l'Express locale.

LE PAYS DU GROS GIBIER

Le chemin de fer Intercolonial est la route directe pour les régions giboyeuses de l'est de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Dans ces régions on trouve les plus beaux territoires de chasse pour l'orignal, le chevreuil, le caribou et autres gros gibiers, offrant aussi les plus belles occasions de se livrer à la chasse aux oies sauvages, aux canards et aux autres volatiles communes dans cette partie du continent.

D. POTTINGER,
Gérant-Général.

H. A. PRICE, assistant agent général, pour les passagers, 143 rue St-Jacques, Montréal.

JAMES HARDWELL, assistant agent général pour le fret, chambre 113 édifice du Board of Trade.

Bureau des billets pour la ville, 143 rue St-Jacques.

CHEMIN DE FER QUEBEC ET LAC ST JEAN

AUX COLONS

Terres à Blé, Bon Climat, Bon Bois, Excellente Eau

Dans la vallée du Lac St-Jean, le grenier de la Province de Québec.

Le gouvernement provincial offre en vente, au delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la Province de Québec, à vingt centins l'acre, à une distance de dix heures seulement de Québec, (100 milles) par la voie ferrée, dans le territoire du lac St-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons, de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage entre Québec et le Lac St-Jean.

Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements adressez-vous à

RENE DUPONT, Agent de Colonisation
Bureau Principal à Québec
J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant,
ALEX. HARDY, Agent Gén. du D. et P.

Parlement Fédéral

M. McNeil met l'échauffourée du McGill devant la Chambre

Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Tarte rendent le "Star" et les fanatiques du parti tory responsables de ce regrettable incident

M. MONK DONNE UNE LEÇON AUX INTOLERANTS

M. Charlton défend l'attitude de "La Patrie"

Ottawa, 3 mars 1900.

Le bill modifiant la représentation à la Chambre des Communes a subi hier sa seconde lecture, vers les onze heures du soir, après un débat des plus animés, pendant lequel certains députés se sont livrés à des écarts de langage vraiment déplorables.

Que fera maintenant le Sénat? Est-ce que renouvelant ses exploits de la dernière session, il va de nouveau s'opposer à la volonté populaire clairement manifestée par les Communes? C'est ce que semblerait indiquer la brièveté du débat sur la deuxième lecture. Les députés toris se reposant sur leurs amis du Sénat pour donner le coup de mort au bill de M. Mulock.

D'un autre côté, on croit que Sir McKenzie Bowell, qui n'a aucune raison de se montrer tendre pour Sir Charles, conseillera à ses partisans de ne pas obstruer le bill. Qui vivra verra.

—o—

Ottawa, 5. — L'Orateur prend son siège à trois heures et, après les affaires de routine, plusieurs bills ont été présentés et ont subi leur première lecture.

L'ECHAUFFOUREE DES ETUDIANTS DU McGILL.

Avant de passer aux ordres du jour, M. McNeil attira l'attention de la Chambre sur les troubles qui ont eu lieu à Montréal, par la faute des étudiants du McGill. Il accusa sottement la "Patrie" d'être la cause de tous les troubles. Est-ce assez fort ? Il attribue à l'article de samedi, les troubles qui ont eu lieu ce soir-là et l'insulte au drapeau anglais.

SIR WILLFRID ACCUSE LE "STAR"

Sir W. Laurier dit qu'il regrette que la Chambre ait à s'occuper d'affaires du genre de celle-ci. Il attribue le soulèvement des esprits à Montréal et dans tout le pays à l'attitude du "Star" de Montréal.

Il donne la lecture de l'article du "Citizen" de ce matin, qu'il accuse de vouloir soulever les animosités de race et de religion dans ce pays, pour des fins de parti. Il termine en disant qu'il nous sera impossible de fonder une nation unie et forte si l'on continue à vouloir soulever races contre races, croyances religieuses contre croyances religieuses.

M. Foster dit que le premier article de la "Patrie" sur les processions des étudiants de Laval est bien pensé, qu'il était sur un ton convenable, et tout se serait terminé là sans l'article de la "Patrie" du lendemain.

Cet article, dit-il, a eu pour effet de soulever les passions populaires et de causer les troubles que nous déplorons.

M. TARTE ACCUSE LE "STAR"

L'honorable M. Tarte a parlé en anglais. Il a défendu l'article de la "Patrie" point par point, et il accuse le "Star" d'avoir été l'organisateur de tout ce trouble. C'est le "Star", dit-il, qui a fourni les drapeaux, les quarts de goudron qui ont alimenté les feux de joie du Carré Dominion, et c'est ce jour même, après les fêtes au Dominion Square que l'on a soufflé aux étudiants la pensée d'aller à Laval et aux journaux, et on sait ce qui a marqué cette procession plus tapageuse que patriotique.

M. Davin accuse la "Patrie" et le ministre des Travaux Publics d'être les auteurs de tous les troubles.

M. Clarke Wallace dénonce l'attitude de la "Patrie", et il accuse le ministre des Travaux Publics d'avoir inspiré à ce journal l'attitude suivie par la "Patrie".

A six heures, la séance est suspendue.

A 8 heures, M. Charlton continue le débat sur la question soulevée par M. McNeil.

M. Monk défend l'Université Laval et explique les faits en rapport avec les troubles récents à Montréal. La race canadienne-française n'a pas besoin de leçons de loyauté.

M. Monk commença par déclarer que la question des troubles récents dans la cité de Montréal, aurait pu être laissée là où les citoyens avaient jugé à propos de la reléguer. Des étrangers ne pouvaient la traiter parce qu'ils ne connaissaient pas les faits et l'ignorance des faits mène à des jugements et à des appréciations erronés.

M. Monk fait la leçon aux fanatiques et pense que cette fâcheuse affaire, étouffée maintenant grâce au tact des autorités, peut servir d'enseignement.

Les Canadiens-français ne sont pas des Anglais. En faire des Anglais, n'est ni désirable, ni possible. Ils sont loyaux et prêts à remplir leurs devoirs. Ils l'ont prouvé, ils le prouvent.

Ce peuple n'est pas un peuple arrogant, mais c'est une race fière et sensible et c'est avec raison.

Il faut bien peu connaître les Canadiens-français, si l'on s'imagine qu'on va les attacher à l'Empire qu'on va les attacher à l'Empire britannique en les forçant de hisser un pavillon ou en attaquant, comme des polissons, leurs institutions éducationnelles.

M. Bourassa approuve l'article de la "Patrie" et la riposte des élèves de Laval.

Le débat se continue jusqu'à minuit entre MM. McMullen, Sproule, Penny, Clarke, Fraser et Holmes.

Et à minuit, Sir Wilfrid Laurier propose l'ajournement de la Chambre.

◆ ◆ ◆

LETTRE DE QUEBEC

M. Normand et la loi des licences —Interpellations— Le département de l'hon. M. Marchand.

Québec, 3.

Séance de samedi, 3. p.m.

On reçoit un message du Conseil Législatif demandant le concours de l'Assemblée Législative sur un projet de loi qu'il a adopté pour amender la loi régissant les corporations de ville.

Puis la Chambre est appelée de nouveau à étudier en comité général la nouvelle loi des licences.

Toutes les clauses en sont adoptées moins quatre que l'on réserve pour une discussion ultérieure, entr'autres la clause 122, qui est une clause très importante pour les propriétaires de restaurants de bonne foi, puisqu'elle leur permettrait, si elle est adoptée telle qu'elle est, "de donner les dimanches, à leurs pensionnaires habituels ou aux voyageurs, des vins et autres liqueurs à table, aux repas ordinaires.

Deux projets de loi du Conseil Législatif, l'un pour autoriser les compagnies de garantie à se porter caution en justice, l'autre pour amender la loi concernant les registres des juges de paix, sont étudiés en comité général et adoptés ensuite en troisième délibération sans amendement.

Un projet de loi de M. Gouin pour amender l'article 3438 des Statuts refondus a été adopté en troisième délibération, après avoir été examiné en comité général.

Un projet de loi de M. Bickerdike intitulé loi concernant l'incorporation et l'administration des compagnies commerciales subit sa deuxième lecture et est référé au comité de législation.

Un projet de loi de M. Cardin modifié par le comité spécial du Code municipal et destiné à amender de nouveau le Code en question, est définitivement adopté.

INTERPELLATIONS AU MINISTERE

M. Bédard.— 1. Est-ce à la connaissance du gouvernement que de courageux citoyens de Danville et Windsor Mills, comté de Richmond, ont, au péril de leur vie, fait la capture et conduit à la justice les six cambrioleurs de la "People's Bank of Halifax", à Danville?

2. Dans l'affirmative, le gouvernement se propose-t-il d'accorder une récompense à ces braves citoyens?

Réponse par l'hon. M. Robidoux :

1. Oui.

2. Sous considération.

M. Champagne.—Le gouvernement a-t-il l'intention d'obliger tous les propriétaires de moulins ayant des digues ou chaussées traversant le bras nord de la rivière Ottawa, à faire des passes migratoires dans ces digues ou chaussées.

Réponse par l'hon. M. Parent.—Le gouvernement a l'intention de faire construire des passes migratoires partout où l'intérêt public l'exigera. Jusqu'à présent, aucune demande pour construction de ces passes dans le bras nord de la rivière Ottawa n'a été reçue au département.

L'hon. M. Pelletier.—1. Le gouvernement a-t-il payé quelque montant en rapport avec la construction du pont en fer sur la rivière Chaudière, à St-François, Beauce ?

2. Dans l'affirmative, quel montant et à quelle date ?

3. A-t-il été promis quelque subvention additionnelle ?

4. Dans l'affirmative, quel montant et quand doit-il être payé ?

5. A même quel crédit ces sommes ont-elles été et seront-elles payées ?

Réponse par l'hon. M. Marchand.—

1. Oui.

2. Par le département des Travaux Publics, $1,100 le 8 mars 1897.

Par le département de la colonisation et des mines, $1,000 le 27 janvier 1899 et $1,000 le 10 août 1899.

Par le département de l'agriculture, $1,000 le 8 février 1899, et $1 000, le 4 septembre 1899.

3. Non.

4. La réponse se trouve dans celle donnée au No 3.

5. Le montant payé par le département des Travaux Publics a été pris à même l'item 72 de la cédule B du budget 60 Victoria.

Les montants payés par le département de la colonisation et des mines ont été pris sur l'item 63 de la cédule B du budget 61 Victoria, et l'item 69 de la cédule B du budget 62 Victoria.

Les montants payés par le département de l'agriculture ont été pris à même l'item "Encouragements à l'agriculture en général".

M. Tellier.—1. A même quel crédit le gouvernement a-t-il acheté 200 exemplaires du livre de M. Louis Fréchette, intitulé: "Christmas in French Canada" ?

A qui le gouvernement se propose-t-il de distribuer ces livres?

Réponse par l'hon. M. Robidoux:

1o. A même le crédit item 27, Cédule B, 62 Vict., chap. 1: "Livres de prix."

2o. Pour être distribués en prix dans les écoles.

Sur proposition de M. Bickerdike, on a décidé de remettre à la municipalité de Grand'Mère les honoraires qu'elle avait payés à la Législature sur deux projets de loi pour amender sa charte et qui ont été retirés.

On a décidé de favoriser "La Ladies City Mission of Quebec" sur son projet de loi pour la constituer comme corps juridique, parce que c'est une institution de bienfaisance.

M. Clapperton a demandé copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le "Salmon Club" ou ceux qui sont censés avoir loué la rivière Restigouche, et le montant payé à cette fin 2 Correspondance adressée à l'officier des pêcheries Duncan et autres; 3. Le rapport de M. Frank Bighall; 4. Aussi, toute correspondance touchant le même sujet, quant à la rivière Cascapédiac et à son estuaire. Adopté.

Enfin deux bills privés, l'un pour constituer en corporation "The Labrador Electric and Pulp Company," et l'autre concernant la division du comté de Nicolet pour les fins d'enregistrement, tel que modifié par le comité des bills privés, ont été définitivement adoptés en troisième délibération.

—o—

Québec 3 mars 1900.

Mon enquête sur les opinions des conseillers législatifs et de quelques députés, dans la cause de l'abolition de la chambre haute est suspendue, en attendant que j'aie l'occasion de rencontrer les personnages politiques que je désire encore interroger.

Est-ce la tempête, vraiment sybérienne, qui a tenu plusieurs d'entre nous bloqués pendant 2 jours au Palais Législatif, qui a soudainement mis au cœur de nos députés, de droite comme de gauche, l'irrésistible envie d'en finir au plus tôt avec la session ?

Est-ce la tournure acrimonieuse prise par la discussion depuis le commencement des débats sur l'affaire Dussault, qui a inspiré l'impérieux désir de couper court aux délibérations du parlement ?

Je l'ignore. Toutefois je ne puis m'empêcher de constater, que ministériels et anti-ministériels disent, avec une touchante unanimité, un accord parfait :

Finissons-en et rentrons chez nous, au plus tôt !"

On parle de la prorogation prochaine, et on exprime l'espoir qu'elle pourra avoir lieu aujourd'hui en huit c'est-à-dire le 10 mars. Pour atteindre ce but et pouvoir expédier la plus grande somme de besogne, à partir de mardi prochain, 6 mars, la Chambre tiendra trois séances par jour.

—o—

Un fait très grave qui a été révélé par M. Normand, député des Trois-Rivières, lundi, au cours de la discussion, en comité général de la Chambre, de la loi des licences.

M. Normand demandait qu'il fut spécifié au paragraphe 22 des dispositions générales, qu'il est permis de vendre des bouteilles de boissons enivrantes, contenant "UN PETIT PEU MOINS" d'une chopine au lieu "d'UN PEU MOINS" d'une chopine comme porte le texte proposé

A l'appui de sa prétention, le député des Trois-Rivières avait raconté au premier ministre l'histoire suivante :

"Dans un des collèges de la province, qu'il ne lui est pas permis de faire connaître plus explicitement, les professeurs avaient remarqué, depuis quelque temps, que quelques-uns de leurs externes arrivaient au cours, dans un état qui frisait l'ébriété."

"Les parents, priés de ne pas donner à leurs enfants, des quantités de boisson enivrante capables d'affecter leur système nerveux, avaient déclaré que leurs fils ne buvaient pas au domicile paternel."

"Cela établi, une surveillance fut organisée autour de ces jeunes gens."

"Aucun d'eux ne put être surpris entrant dans un hôtel, restaurant ou buvette."

"On les voyait, il est vrai, entrer chez des épiciers débitants de boissons alcooliques, mais ils y restaient si peu de temps, qu'il leur était matériellement impossible d'y prendre la boisson qui les faisait arriver au collège dans un état de surexcitation très visible."

"Où cherchaient-ils, où absorbaient-ils donc l'alcool sous l'influence duquel ils se trouvaient indubitablement ?

"Un des espions, chargés de surveiller les collégiens, s'avisa un beau jour d'entrer dans l'épicerie à la suite de l'un d'eux, et constata, que le jeune potache y achetait au prix de 10 sous, une de ces mignonnes petites bouteilles d'échantillon de cognac, qui ressemblent à des flacons à l'usage de ménages lilliputiens."

Le pot aux roses était découvert, le mystère éclairci.

M. Normand avait signalé cet abus au Premier Ministre, lequel avait, à son tour, appelé, sur le fait, l'attention de l'inspecteur du revenu. Celui-ci s'était moqué du député des Trois-Rivières, avait traité l'histoire de fable, de conte à dormir debout, de cancan de vieille femme à bout de nouvelles. Le fisc avait l'œil trop bien ouvert pour admettre qu'une telle fraude fut possible à son insu.

Le député des Trois-Rivières, piqué au vif, donna à quelques personnes sûres instruction de se procurer, en les achetant, les échantillons en question et à la séance de vendredi, il exhibait, au très grand ahurissement de l'inspecteur du revenu, une collection aussi complète qu'élégante, de minuscules flacons de toutes formes et couleurs contenant du gin, du rye, du cognac, du kirsch, etc., etc., bref, toute la gamme de ce qui se boit pour fouetter le sang, chasser les idées noires et qui fait perdre la tête et la raison, en même temps que l'équilibre et la dignité.

Ces "flaconnets" étaient marqués à des prix variant avec la qualité, la nature et la quantité de boissons qu'ils contenaient.— Le fait était patent !

Il a bien fallu se rendre à l'évidence et porter remède à l'abus.

—o—

INTERPELLATIONS AU MINISTERE

Par M. Bissonnette — Est-ce l'intention du gouvernement de venir en aide aux municipalités rurales dans la construction des ponts en fer?

Réponse par l'hon. M. Duffy, commissaire des Travaux Publics:

"Le gouvernement regrette, à cause de la situation financière de la province, d'être encore dans l'impossibilité d'adopter une politique qui lui permette d'accorder de l'aide aux municipalités dans la construction des ponts en fer."

Par l'honorable M. Langelier: 1. Le gouvernement a-t-il un rapport de son agent pour la collection des rangs de la seigneurie de Lauzon, au sujet de la demande faite par le député de Lévis de réduire le taux des rentes sur certaines terres de la dite seigneurie?

2. Le gouvernement se propose-t-il d'accorder cette demande et de réduire les dits taux de rente?

Réponse par l'honorable M. Parent:

A la première. — Oui.

A la deuxième. — D'après le rapport de l'agent la réduction du taux des rentes dans la dite seigneurie devant entraîner une diminution notable du revenu provenant de ces rentes, le département des Terres, Forêts et Pêcheries est à étudier s'il y a lieu d'effectuer telle réduction ou bien de limiter cette dernière à certains cas particuliers lorsque la preuve sera fournie que la rente exigée n'est pas proportionnée à la qualité de la terre.

Par M. Dufresne :

1o M. Jean Chrysostôme Langelier est-il au service du gouvernement ?

2o Dans l'affirmative, depuis quand, quelles sont ses fonctions, et son traitement et quelle somme est allouée pour ses dépenses

Réponse par l'hon. M. Parent :

A la première : — Oui.

A la deuxième : — Le 22 octobre 1897, comme surintendant des gardes-forestiers. Son salaire est de $5 par jour lorsqu'il est employé, et ses dépenses réelles de voyage suivant compte attesté, lui sont remboursées.

Par M. Dufresne :

1o Le fils de M. Jean Chrysostôme Langelier, savoir : M. G. A. Langelier, est-il au service du gouvernement ?

2o Dans l'affirmative, quelles sont ses fonctions, depuis quand est-il employé, quel est son traitement et quelle somme lui est accordée pour ses dépenses ?

Réponse par l'hon. M. Parent :

1o Oui.

2o Le 27 septembre 1898, en qualité d'aide au surintendant des gardes - forestiers. Son traitement est de $3 par jour et ses dépenses réelles de voyage lui sont remboursées suivant compte attesté.

M. D'Auteuil demande copie de la correspondance et de tous les documents concernant la location de la grève, en front du lot No 112 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Etienne de la Malbaie et concernant spécialement le bail de M. Alphonse Letellier.

Adopté.

L'hon. M. Le Blanc demande copie de l'ordre en conseil, correspondance, documents relatifs à la destitution de Antoine Gagnon, agent des terres dans Arthabaska et son remplacement par J. S. Doucet, avocat.

Le député de Laval accompagne sa proposition de remarques ou de commentaires très sévères sur ce qu'il appelle une destitution inhumaine.

Le commissaire des Terres s'empresse de répondre que M. Gagnon était impotent depuis une couple d'années et que l'ouvrage de son bureau était fait par son fils qui ne perdait aucune occasion de répandre son venin sur l'administration actuelle et sur le département des Terres en particulier.

AUX ETATS-UNIS

Beaucoup d'ouvrage en perspective pour les ouvriers à Fall River

Conférence entre manufacturiers et chefs ouvriers

Fall-River, 6. — Les constructeurs, tant charpentiers que maçons, sont dans la jubilation de l'approche de la saison d'affaires dans leur département. Ils sont d'avis que l'été qui s'en vient rapidement sera l'un des plus actifs dans l'histoire du métier, à Fall-River. A part le nombre ordinaire de nouvelles maisons en bois, qui sont construites dans les faubourgs ou la population augmente rapidement, on s'attend à voir s'élever avant la fin de l'année un grand nombre de nouvelles constructions dans le centre de la ville. Les ouvriers employés à ce qu'on appelle les "building trades" sont aussi forts contents de la perspective. Ils sont maintenant certains d'obtenir la journée de huit heures sans réduction de salaires. Les édifices qu'on se propose de construire, à l'heure actuelle, sont deux écoles pour la ville, l'école textile, l'église Ste-Anne, une allonge à la fabrique Stafford, la nouvelle fabrique Bourne, deux grands "business blocks," sur les rues South Main et North Main, a des endroits actuellement occupés par de vieilles maisons, etc. Pour les ouvriers de tout genre il y aura beaucoup d'ouvrage durant tout l'été. Une nouvelle voie ferrée électrique sera construite, on fera l'abolition des traverses à niveau, œuvre qui coûtera près de $2,000,000, on construira une nouvelle ligne téléphonique et plusieurs autres améliorations à nos rues. La saison s'annonce sous d'heureux auspices pour les ouvriers.

—La commission d'hygiène a décidé d'abandonner l'hôpital pour les maladies contagieuses et de cesser de louer des dépotoirs pour les gens engagés dans le commerce de charroyer les déchets. Cette décision représente pour la commission une économie de $500 par année.

—Nos Canadiens d'ici s'amusent beaucoup de l'échauffourée des étudiants anglais à Montréal. C'est encore plus amusant que la discussion qui se poursuit actuellement dans les journaux locaux entre le juge McDonough, irlandais, et l'estimateur Sandy Harrison, anglais, qui sont en train de démolir respectivement les armées anglaise et boer, tout en se disant des invectives pour épicer le plat.

—La conférence entre les manufacturiers et les chefs ouvriers, à propos de l'adoption d'une échelle mobile de salaires, a eu lieu samedi après-midi et n'a duré que quelques minutes. Les manufacturiers et les ouvriers se sont mutuellement fait part de leurs plans par écrit et ont décidé d'ajourner l'assemblée afin de les prendre en considération. Une autre conférence aura lieu dans quelques jours.

—Prosper Cyr, un Canadien demeurant au No 219 Flint, a été envoyé à l'asile des aliénés, à Taunton, souffrant d'aberration mentale. Cyr est marié et père de famille. Il était sans ouvrage depuis six mois et incapable de gagner le pain de sa femme et de ses six enfants en bas âge. Il avait vainement cherché du travail et vait fort affecté et il a perdu la raipublique. Cette triste nécessité l'agait fort affecté et il a perdu la raison.

—Il semble à peu près certain que le chef de police adjoint, M. John Fleet, un de nos concitoyens les plus estimés, sera le gardien de la nouvelle prison, érigée l'été dernier en cette ville. Au nombre de ses adjoints nous compterons un Canadien-américain dans la personne de M. Alfred Plante. Les autres officiers seront probablement MM. Charles H. Baxter, James W. Counsell, Henry Dugdale, Jérémiah Tabor, Charles H. Gifford et William Drislan.

DANS LA VALLEE DE PAWTUXET

Centreville, R. I., 6.—Mlle Harriet J. Miller, de Providence, R. I., institutrice de musique, vient d'être engagée par le surintendant des écoles publiques pour enseigner la musique dans les écoles de Pontiac, Natick et de Centreville.

—M. Harrison vient de compléter sa nouvelle résidence qui lui a coûté $7,000, et qui se trouve située sur le chemin de Sandy Lane, tout près d'Aponaug.

—Madame Stéphanie Laporte, née Maillé, est décédée dans le courant de la semaine passée, à l'âge de 78 ans 9 mois et 8 jours, chez son gendre, M. Alfred Naisseaux. La défunte était la mère de 15 enfants, dont quatre seulement vivent encore, Mme Pierre Brindamour, Louis et Alfred Laporte, et Mme Alfred Naisseaux. Les funérailles ont eu lieu vendredi au milieu d'un concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. F. Hébert, B. Brindamour, N. Smith, et G. Vadenais. L'enterrement a eu lieu au cimetière St-Joseph.

—Les funérailles de Mme Marie Cournoyer, née Francœur, ont eu lieu samedi, à 10 heures. Le convoi funèbre était considérable. Les porteurs étaient MM. Louis Villiard, Bruno Cantara, Gilbert Smith et Damase Bigras. La défunte Marie Cournoyer, était âgée de 67 ans ; elle est décédée chez son gendre, Narcisse Picard. La défunte laisse sept enfants, dont six mariés. Mme Cournoyer était membre de l'Union de prières. L'enterrement a eu lieu au cimetière Ste-Marie Crompton.

—Madame Emma Marcille, née Lanthier, épouse d'Alfred Marcille, est décédée à l'âge de 57 ans et 29 jours La défunte était mère de huit enfants, dont quatre sont vivants ; le plus jeune est encore au berceau et sous les soins du médecin. Les funérailles de la défunte ont eu lieu vendredi matin à l'église St-Joseph de Natick. Une grande foule de parents et d'amis remplissaient l'édifice qui avait revêtu sa parure de deuil. Le Rév. Leblanc a célébré le service funèbre et pendant que la cérémonie religieuse avait lieu, des larmes coulaient de bien des yeux. L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Joseph d'Arctic. Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

—M. Lefebvre, frère de M. Henri Lefebvre, professeur du P. S. News, vient d'accepter une position comme commis chez Pierre Bédard, marchand.

PHENIX, R. I.

Phenix, R. I.—Grande soirée à la cour Laurier No 176, de Phenix, R. I. Un grand nombre de membres et d'amis étaient présents au souper donné par cette jeune société. L'orchestre Danis a fait entendre des morceaux de choix. Mme Lambert et M. Mercier ont dansé aux applaudissements du public. M. Raboin, comme toujours, a prouvé qu'il était maître comme chanteur, déclamateur, etc.

RIVER POINT, R. I.

River Point, R. I.—Dlle Maria Dufresne a remporté une brillante victoire au bazar des Forestiers Indépendants de River Point, R. I. Une belle montre en or a été sa récompense.

LES CANADIENS DE L'OUEST DES ETATS-UNIS.

Menominee, Mich., 1.— Salle trop petite, spectateurs trop nombreux. Telles étaient les conditions dans lesquelles vos deux agents de colonisation ont donné hier soir, la conférence depuis si longtemps annoncée, par notre société St-Jean-Baptiste.

Cette conférence illustrée a eu lieu dans le "Bohemian Hall", par MM. L. E. Carufel, de la métropole canadienne, et René Dupont, le représentant du chemin de fer du Lac St-Jean, de Québec. Jamais nos Canadiens de Menominee et de Marinette n'avaient eu la chance d'entendre parler de notre toujours chère province de Québec, pour la plupart du moins, depuis leur départ, et grâce à l'instigation de la Société St-Jean-Baptiste et de son populaire secrétaire, le Dr Eug. Grignon, nous avons pu faire hier soir, un joli et attrayant voyage autour de la fameuse région du Lac St-Jean, dont les attraits nous ont été chantés.

Lorsque le rideau fut levé, on montra à la foule enthousiaste, le portrait de votre grand premier ministre, Sir Wilfrid Laurier. Les applaudissements éclatèrent si vivaces que nous nous serions cru encore au Canada.

Les portraits de l'hon. M. Marchand et de votre ministre de la colonisation, l'hon. M. Turgeon, furent aussi très applaudis.

M. Carufel n'a cessé d'intéresser la foule [illegible] années sur le progrès de l'[illegible] de la colonisation durant [illegible] dernières années. Il a terminé [illegible] un chaleureux appel à ceux qui auraient l'intention de devenir colons, leur recommandant de visiter vos régions avant de se décider d'aller plus loin dans l'Ouest.

M. Dupont, lui, croit que le lac St-Jean est le pays par excellence pour le colon futur. Tout n'est que progrès dans ce pays neuf ; le téléphone existe dans toutes les colonies et les communications par bateau à vapeur sont des plus faciles. Le marché pour la vente des produits agricoles est à la main et le commerce de bois est un emploi rémunérateur pour le colon nouveau, sans compter que la qualité du sol et le climat sont excellents. Tout concourt, dit-il, à attirer le colon nouveau vers cette région de préférence à toutes les autres parties du pays. Après cela, comment ne pas être convaincu que le Lac St-Jean n'est pas une vraie terre promise ?

Somme toute, c'est une de ces soirées qui, malheureusement, ne se répètent pas assez souvent, et nous osons croire que nos deux compatriotes s'en sont retournés avec un bon souvenir de Menominee, ce qui les forcera de revenir nous serrer la main de nouveau avant qu'une autre année se soit écoulée.

MM. Carufel et Dupont sont partis ce matin, en route pour St-Paul, Minneapolis, Sioux City et Duluth, d'où ils doivent se remettre en route pour la province de Québec.

A CENTRAL FALLS, R.I.

Central Falls, R. I., 6. — Le cercle dramatique du Gymnase est à préparer plusieurs pièces qui seront données dans un avenir rapproché. Le 8 avril prochain, le cercle donnera, à l'occasion de l'installation des officiers du gymnase, une jolie opérette intitulée "Une cure merveilleuse" par quatre de nos gracieuses demoiselles de Central Falls. Le lundi de Pâques, une magnifique comédie intitulée "Les Boulinard" sera donnée par les membres du cercle. Une autre opérette intitulée "Une loi somptuaire" est aussi à l'étude. Trente-cinq jeunes filles devront prendre part à cette opérette et tout fait prévoir un succès grandiose.

Le cercle compte maintenant 85 membres actifs et plusieurs nouveaux membres doivent être ajoutés à la liste à la prochaine assemblée qui doit avoir lieu jeudi prochain le 8 courant.

Le cercle est sous la direction du Rév. Alphonse Gratton, directeur, et de M. Joseph Chartier, assistant directeur.

— Dimanche dernier a eu lieu l'ouverture d'une grande mission prêchée par les Pères Rédemptoristes de Lowell, Mass. Cette mission durera cinq semaines.

— A la dernière assemblée de la cour St-Laurent des Forestiers d'Amérique, huit nouveaux membres ont été initiés au secret de l'ordre, et quatre aspirants ont été présentés.

Nous sommes heureux de constater que cette cour progresse très rapidement. Etablie depuis quelques mois seulement, elle compte maintenant 75 membres actifs.

MIEUX QUE LE DIAMANT

L'or est moins précieux que la santé qui ne s'achète pas. Le BAUME RHUMAL vaut mieux que le diamant, qui coûte si cher. S 2

ORDRE DE LA MILICE

Un ordre de la milice publié, hier soir, donne les détails de l'organisation du bataillon qui doit tenir garnison à Halifax.

La formation d'un bataillon provisoire d'infanterie de la milice active, de cavalerie et d'artillerie de campagne, et la milice active de la cité de Halifax, qui est déjà répartie dans la défense de Halifax, sont autorisées à remplacer temporairement le 1er bataillon du régiment des Prince of Wales Leinster.

L'état-major qui sera formé à Ottawa sera commandé par le lieu.-col. Vidal.

QUAND LE CŒUR MANQUE

Le charme de la vie s'évanouit.— Il n'y a aucun cas de maladie de cœur que le Remède du Dr Agnew pour le cœur ne peut soulager en 30 minutes et guérir permanemment.

Thos. Petry, d'Aylmer, Qué., dit que durant cinq ans environ, il a constamment souffert d'une affection aiguë du cœur, enduré des douleurs inouïes, et a été incapable de s'occuper de ses travaux journaliers. Tout effort le fatiguait beaucoup. On lui a recommandé d'essayer le Remède du Dr Agnew pour le cœur. Une bouteille lui a fait grand bien ; quatre bouteilles ont fait disparaître tout symptôme d'affection de chez lui.

Ne Vous Servez Point d'imitations—surtout d'imitations de Pearline. Beaucoup sont dangereuses. Et les poudres à laver dangereuses ne sont jamais bon marché—peu importe le prix qu'elles vous coûtent. Les marchands ambulants et les épiciers malhonnêtes vous diront que ce qu'ils vous offrent est de la "Pearline," "pareille à," "aussi bonne que," "fabriquée à la même manufacture," etc. C'est faux. La Pearline est le meilleur composé pour laver; jamais colportée; ne donne point de prix; et n'est appuyée que sur ses mérites, comme la meilleure, la plus sûre et la plus économique. 575

Millions NOW USE Pearline

ON DEMANDE DES OUVRIERS CHEZ EUX AINSI QUE DES SOUSCRIPTEURS

LA PLUS GRANDE INDUSTRIE DU CANADA

Par le Peuple, Pour le Peuple !

People's Knitting Syndicate, Ltd.

Incorporé par Charte Provinciale, TORONTO, ONT.

Le Syndicat offre un nombre limité d'actions en lots de 20 parts. Chaque souscripteur de 20 parts sera pourvu gratuitement d'une machine à tricoter, [illegible]

TRAVAIL POUR VOUS PENDANT L'HIVER ET L'ETE.

Lisez attentivement et devenez actionnaire

[illegible]

CE SYNDICAT [illegible]

LA MACHINE [illegible]

LES PRIX [illegible]

QUI PEUT EN FAIRE PARTIE [illegible]

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR EN FAIRE PARTIE [illegible]

FORMULE DE DEMANDES POUR STOCK ET MACHINES.

Ci-inclus vous trouverez $20.00 pour le paiement complet de vingt parts de stock (sujettes à aucun appel) dans le People's Knitting Syndicate, Limited, [illegible]

Votre Nom.....

Bureau de Poste.....

Référence.....

Adresse.....

Mentionnez ce journal, "LE CULTIVATEUR"

[illegible] le nombre de parts est limité à vingt pour chaque souscripteur.

LES LISTES DE SOUSCRIPTION SE FERMENT DANS TRENTE JOURS.

L'EGLISE DE NICOLET

Le jugement des évêques signifiés aux parties intéressées

Le jugement rendu par les amiables compositeurs, le 27 avril dernier, a été signifié jeudi, aux parties, par M. le notaire Lacasse, de la société Hétu et Lacasse, 30 rue St-Jacques. En voici le texte :

L'an mil neuf cent, le vingt-sixième jour de février.

Devant Me Pierre Chrysologue Lacasse, notaire pour la province de Québec, résident et ayant son bureau d'affaires à Montréal, dans le district de Montréal,

Soussigné,

Ont comparu

Leurs Grandeurs NN. SS. Joseph Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, dans la province d'Ontario ; Louis Nazaire Bégin, archevêque de Québec, demeurant à Québec, et Paul Bruchési, archevêque de Montréal, agissant aux présentes en leur qualité d'amiables compositeurs, nommés par MM. Pierre Paquette et Jean Théodore Godbout, entreprepreneurs de la cité de St-Hyacinthe et y faisant affaires en société sous les nom et raison de Paquette et Godbout.

D'une part et la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Nicolet, corporation légalement constituée, ayant son principal bureau d'affaire en la ville de Nicolet.

D'autre part :

Et ce, par acte de compromis passé devant J. A. Landry, notaire, en date du trente-un d'août dernier (1899) sous le numéro onze cent-soixante-huit des minutes du dit notaire.

Lesquels comparants ont exposé ce qui suit :

Que par marché sous seing privé, fait en double entre les dits Paquette et Godbout, et la corporation épiscopale catholique romaine de Nicolet, le 29 d'août mil huit cent quatre-vingt-seize, les dits Paquette et Godbout ont entrepris de construire pour la dite corporation épiscopale catholique romaine de Nicolet, une église et une sacristie, sur un terrain situé à Nicolet sur la rue Saint-Jean-Baptiste, la dite construction devait être érigée d'après les plans et sous la direction de Casimir St-Jean, architecte, de Montréal ;

Que le prix stipulé pour l'exécution et le parfait achèvement de la dite construction, conformément aux plans et détails de l'architecte, aux conditions générales et particulières du dit marché, est de cinquante-un mille deux cents piastres, payables en la manière indiquée au dit marché ;

Que conséquemment les parties contractantes ont signé un écrit intitulé : " Devis descriptifs des changements à faire dans la construction de la cathédrale de Nicolet, " le tout suivant plans et instructions de C. St-Jean, architecte, pour les prix y mentionnés ;

Qu'en conséquence de ce contrat et de ce devis des changements à faire dans la construction de la dite cathédrale et des ordres donnés de temps à autre par le dit architecte, les dits Paquette & Godbout ont procédé à construire les dites église et sacristie ; mais que, avant la livraison des travaux et leur acceptation par la dite corporation épiscopale, savoir : le trois d'avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, la dite construction s'est effondrée partiellement et qu'un second effondrement s'est aussi produit le onze de mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf ;

Qu'à cette date du trois d'avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, la dite corporation épiscopale avait payé aux dits Paquette & Godbout une somme de quarante-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf piastres et cinquante-neuf cents, d'après les ordres de l'architecte ;

Que les dits Paquet et Godboutöont réclamé la balance du prix mentionné à leur marché, déduction faite des travaux non exécutés, soit, trois mille trois cent cinquante-cinq piastres et quatre-vingt-treize cents, plus une somme de trois mille piastres pour du ciment fourni et douze mille vingt-cinq piastres et quatre cents pour travaux faits en vertu de l'écrit intitulé " Devis descriptifs des changements à faire dans la dite Cathédrale " huit cent trois piastres et cinquante - six cents pour travaux supplémentaires ou extra, sur ordres donnés par l'architecte, et cinq mille huit cent soixante-seize piastres et cinquante cents de dommages et les intérêts, sur la dite somme, tandis que la dite corporation épiscopale a prétendu qu'elle ne devait rien aux dits Paquette et Godbout ; qu'elle se prétendait, au contraire, créancière de ces derniers pour la dite somme de quarante-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf piastres et cinquante neuf cents qu'elle leur avait payée plus de quatre mille piastres pour dommages causés par les causes ci-dessus, et en outre, pour la somme de huit mille piastres pour les retards qu'elle souffrait et souffrirait par suite des délais dans la construction d'une nouvelle cathédrale.

Que pour régler leurs prétentions respectives et difficultés, et pour éviter un litige judiciaire, les parties ont consenti de s'en rapporter à la décision qui serait rendue par les comparants aux présentes ....

....

........,lesquels elles ont nommé amiables compositeurs, le tout tel qu'il appert par l'acte de compromis précité, qui contient les instructions à suivre par les dits amiables compositeurs.

Que l'une des clauses du dit acte du compromis se lit textuellement comme suit :

" Les prétentions respectives des parties quant à l'interprétation des dits contrat, devis descriptif, écrits et autres obligations... qui en résultent, et quant aux circonstances de faits, relatives à la passation des dits contrats et de leur exécution sont exposées dans les protets et la correspondance échangée entre elles.

Que par le dit acte de compromis, la sentence des aimables compositeurs devant être rendue le ou avant le trente-un de décembre alors prochain, c'est-à-dire 1899, les dits aimables compositeurs ayant cependant la faculté de prolonger ce délai.

Que conformément à cette faculté, et du consentement des intéressés, tel qu'il appert à un écrit par eux signé le 3 de novembre dernier, 1899, et produit au dossier des procédures dans la dite cause, les dits aimables compositeurs ont prorogé ce délai au premier de mars prochain,

Cet exposé fait, les comparants ont déclaré qu'en obéissance au dit acte de compromis, et après acceptation, de leur part, de leur dite charge d'aimables compositeurs par écrit, en date du 16 de novembre dernier,ayant été dispensés de faire serment par le dit acte de compromis, ils ont procédé à entendre les parties par leurs procureurs respectifs, examiné leurs témoins assermentés et leurs pièces produites, et qu'après avoir pris connaissance de la preuve et délibéré, et ce, dans plusieurs séances tant à Ottawa qu'à Montréal, ils en sont venus à la conclusion unanime de rendre, comme ils rendent présentément et à l'unanimité la sentence suivante:

Dans le différend dont il est question, les comparants trouvent que l'architecte paraissait être une personne essentielle, puisque c'est à la suite de travaux surveillés par lui et dont il avait fait les plans et devis que l'effondrement s'est produit ;

Cependant, comme la corporation épiscopale catholique romaine de Nicolet et les entrepreneurs Paquette & Godbout, de commun accord, ne l'ont pas mis en cause, et qu'il n'a été appelé à comparaître que comme témoin devant leur tribunal, le jugement des amiables compositeurs ne peut porter que sur la corporation épiscopale catholique romaine de Nicolet et les entrepreneurs Paquette et Godbout ; l'architecte M. C. St-Jean, ayant admis devant le tribunal des amiables compositeurs, comme il l'avait fait déjà, par une lettre à Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, le 26 avril 1899, sa responsabilité légale dans les dommages encourus par la corporation épiscopale catholique romaine de Nicolet à la suite de l'effondrement de la cathédrale.

En tenant compte de ces admissions et des conséquences qui en découlent, les comparants adjugent que la corporation épiscopale catholique romaine de Nicolet n'est débitrice d'aucuns montants envers MM. Paquette et Godbout ; mais que, au contraire, MM. Paquette et Godbout à raison d'une responsabilité conjointe et solidaire, sont les débiteurs de la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Nicolet; et après avoir examiné et pesé les faits et les circonstances de la cause, les amiables compositeurs réduisent la somme réclamée par la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Nicolet et ils décident et déclarent que la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Nicolet est créancière des dits Paquette & Godbout pour la somme de quarante-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf piastres et cinquante-neuf cents.

Quant aux frais du compromis, de la présente sentence et de sa signification, ils seront soldés par les parties par moitié, tel que stipulé au dit acte de compromis.

La présente sentence arbitrale sera signifiée aux dits MM. Paquette et Godbout et à la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Nicolet dans les dix jours de la date des présentes, en conformité au dit acte de compromis.

Dont acte,

Fait et reçu à Montréal, au Palais Archiépiscopal, à la date en premier lieu mentionnée sous le numéro deux mille sept cent-soixante-neuf des minutes du notaire soussigné.

Et après lecture faite, les comparants ont signé avec le notaire et en sa présence.

(Signé) :

J. THOMAS, arch. d'Ottawa.
L. N., archev. de Québec.
PAUL, arch. de Montréal.
P. C. LACASSE, notaire.

PERDU ET RETROUVE

Le jeune Lussier, de Sorel, rendu à sa famille

Sorel, Qué., 3.—Le jeune Lussier a été retrouvé bien vivant et est arrivé en ville à 5 heures, hier après-midi, moins inquiet, peut-être, que ses parents et ses maîtres. Il ne se doutait pas de l'angoisse dans laquelle se trouvait sa famille. Son histoire est bien simple : Parti en promenade avec ses confrères et professeurs du St-Bernard, il se trouva que sa raquette fit défaut à un certain endroit. Le temps de l'attacher, ses compagnons prirent le devant et il ne put les rejoindre

La tempête était terrible. Il prit une direction au hasard, mais quand l'obscurité vint, il brisa des branches, s'en fit un lit, s'en couvrit et dormit quelque peu. La nuit se passa, et quand revint le jour, il reprit sa marche à travers champs et bois et à 10 heures du matin, il arrivait chez M. Philias Poirier, de Ste-Victoire, à 5 milles de Sorel, où il fut accueilli et bien soigné. M. Poirier ramena l'enfant à Sorel.

Malgré les mauvais chemins, une centaine de personnes en raquettes avaient parcouru les bois toute la journée et l'un de ces braves garçons, Xavier Joubert, rencontra la voiture qui ramenait le jeune Lussier.

Il courut la distance de deux milles pour annoncer la nouvelle, mais en arrivant au magasin de M. Lussier, il faiblit, il ne put prononcer que quelques mots qui firent comprendre cependant la bonne nouvelle, puis il s'évanouit et à l'heure qu'il est il est gravement malade à cause de la surexcitation nerveuse qu'il a éprouvée.

La foule s'était amassée près du magasin de M. Lussier pour voir revenir l'enfant qui, rendu à un mille de Sorel, dut laisser la voiture qui ne pouvait plus avancer dans la neige et revint à pied. J'étais avec M. Lussier quand il a reçu son fils dans ses bras, et je puis vous dire que semblables scènes ne se dépeignent pas. La mère de l'enfant, comme le père,avait cru à sa mort, et tout le jour s'était imaginée recevoir le corps inanimé de son fils. Le jeune garçon ne semble pas fatigué de sa longue course à travers champs. Il semble moins encore occupé de l'anxiété qu'il a provoquée à Sorel.

CONSEILS DE COMTE

Deux opinions en faveur de leur maintien et une contre

Suivent deux autres opinions sur le projet de loi de M. Blanchard, député de Verchères :

M. H. LEFEBVRE

Chêneville, 27 fév. 1900.

Au rédacteur de "La Patrie",
Montréal,

Monsieur,

Je viens de lire dans votre numéro du 24, quelques lettres au sujet des conseils de comté que quelques personnes voudraient supprimer.

L'an dernier, à pareille époque, j'ai déjà protesté contre ce projet. (Voir le "Cultivateur," fin de janvier 99 ou fév. 99). Je suis absolument opposé à cette suppression, je désirerais au contraire que les attributions de ces conseils soient étendues dans une large mesure. Je n'ai pas étudié toute la question et ne puis vous dire que quelques mots à la hâte au sujet des chemins.

Je voudrais que les conseils de comté puissent classer certains chemins et les considérer d'intérêt général. Le conseil devrait alors avoir certains droits de surveillance et de contrôle sur ces chemins afin de forcer les municipalités récalcitrantes à les tenir en bon état.

Avec la législation actuelle aucune municipalité ne peut agir sur une municipalité voisine à moins de faire des procès coûteux, et cela a souvent des inconvénients. Inutile pour une municipalité éloignée de se donner de bons chemins si celles qui la séparent des stations de chemins de fer tiennent le leur en mauvais ordre.

J'ai l'honneur d'être,
Votre dévoué,
H. LEFEBVRE.
Maire des Cantons d'Hartwell et Preston.

—o—

M. A. SEGUIN

Saint-Eustache, 1er mars 1900.

Monsieur,

Je suis heureux de vous faire connaître mon opinion sur le projet, maintenant devant les chambres de Québec, pour l'abolition des conseils de comté.

Je suis maire de la paroisse de Saint-Eustache depuis vingt-neuf ans, et préfet du comté des Deux-Montagnes, depuis vingt-trois ans.

Quand je considère les services que le conseil de notre comté a rendus à plusieurs de nos municipalités rurales, je suis fermement convaincu que les conseils de comté doivent être maintenus. Combien de procès ruineux pour les municipalités de paroisse, surgiraient partout et à tout propos, si les conseils de comté étaient abolis?

Tous les ans, il y a plusieurs appels des règlements et des résolutions des conseils de paroisse, au conseil de comté; et toujours, ces appels ont été réglés à la satisfaction des intéressés. Jamais les décisions de notre conseil de comté n'ont été contestées devant les tribunaux.

Un conseil de comté est plus en état de rendre justice sur des appels des règlements ou des résolutions des conseils locaux, qu'un juge de la cour supérieure ou de la cour de circuit.

Pour rendre un jugement équitable sur ces questions, nous nous faisons un devoir, le préfet et les maires,d'aller visiter nous-mêmes, les ponts, cours d'eau, etc., etc., ou autres travaux dont il y a appel, et nous faisons des démarches et prenons des précautions telles qu'aucun juge ne pourrait en faire autant.

Les dépenses d'un conseil de comté peuvent être limitées à cent cinquante piastres ou deux cents piastres par année.

Ces dépenses doivent être contrôlées par le conseil de comté et non pas laissées au gré du secrétaire ou d'un intrigant comme il arrive souvent.

Si les conseils de comté étaient abolis, ce serait une calamité pour les conseils locaux, et une bonne source de revenus pour les disciples de Thémis.

Notre système municipal est bon et avantageux; on l'a déjà bien amélioré et on peut continuer à l'améliorer davantage, avec les années et l'expérience.

Ce qu'il est important de ne jamais négliger, c'est l'économie. Malheureusement, on ne la pratique pas assez l'économie, et on approuve trop lestement les comptes qui sont présentés par les secrétaires et autres intéressés.

Avec considération,
Votre très humble et dévoué serviteur,
A. SEGUIN,
Maire de la paroisse de Saint-Eustache et préfet du comté des Deux-Montagnes.

—o—

M. MARCEL LIBERSANT

Ste-Geneviève,
28 fév. 1900.

Monsieur,

Je suis pour l'abolition des conseils de comté, parce que la vente des terrains, pour taxes, pourrait aussi facilement être faite par les conseils locaux. Les incidents entre municipalités pourraient être réglés par des délégués, comme cela se pratique aujourd'hui pour les conseils de comté, mais avec décision finale, parce que ces délégués sont toujours plus au fait des questions que n'importe quel tribunal ; et ainsi de suite pour différents autres cas.

De cette manière, beaucoup de dépenses inutiles seraient exemptées et les cultivateurs ne s'en trouveraient que mieux.

MARCEL LIBERSANT,
Maire de Ste-Geneviève et préfet du comté de Jacques-Cartier.

A QUI RAMENE CES MORTS DE LA TOMBE

dites-vous à vous-même, en revoyant pleines de force, de santé et de vigueur ces mêmes personnes qui, minées par la Toux, Bronchite, Asthme, Catarrhe et Consomption, allaient lentement mais sûrement à la mort. Ce retour à la santé est uniquement dû à l'emploi généreux du Vin Morin Créso-phates. — Aucun mal, quelqu'invétéré qu'il soit, provenant du mauvais état de la gorge ou des poumons ne peut résister à l'action puissante de ce merveilleux tonique.

Que de malades seraient sauvés s'ils savaient obéir?

Se vend partout. 1 8 15 22 29 mars

Le Liniment Minard guerit les brulures.

L'ACTINOMYCOSE

L'exportation du bétail canadien—Sages mesures prises par le gouvernement—Diminution des cas d'infection.

Dans sa sollicitude pour l'agriculture et l'élevage du bétail, le ministre de l'agriculture a pris des mesures énergiques pour éviter que les animaux exportés vivants soient embarqués dans de mauvaises conditions d'hygiène et de santé

Une des affections répugnantes qui atteignent le bétail est l'actinomycose. C'est une sorte de tumeur qui se développe dans la mâchoire des bœufs et revêt tous les symptômes d'une tumeur sarcomateuse avec tendance à la suppuration. On ne connaît pas encore très bien la genèse du développement de cette maladie. Quelques spécialistes l'attribuent à des barbes de blé qui s'introduisent dans les gencives des animaux et y produisent le sarcôme, lorsqu'elles rencontrent un terrain favorable à l'éclosion de la tumeur.

L'opinion du plus grand nombre admet que l'affection se généralise dans les tissus animaux et envahit la fibre musculaire qui devient impropre à l'alimentation. On craint même que l'affection ne soit inoculable à l'homme.

Le gouvernement interdit formellement l'exportation des bœufs atteints d'actinomycose et exerce à ce sujet une surveillance très active sur les embarquements.

Le bureau de santé de la ville de Montréal a souvent reçu, pendant l'année dernière, l'ordre d'examiner des animaux qui présentaient des caractères infectieux

Sur l'avis du ministère de l'agriculture, le docteur Laberge, officier de santé, a saisi, pendant les mois d'août, septembre et octobre, dix-huit bœufs atteints d'actinomycose et les a renvoyés d'office à leurs propriétaires avec les frais de retour à leur charge.

Cette mesure énergique a porté ses fruits. Depuis le mois de novembre on n'a pas signalé un seul animal atteint de tumeur sur le marché de Montréal.

A l'ouverture de la navigation, les mêmes mesures seront rigoureusement continuées et on espère arriver,de cette façon, à n'expédier que de superbes animaux qui donneront en Europe, une haute idée de l'élevage canadien.

On ne saurait trop féliciter le gouvernement libéral de sa sollicitude pour notre agriculture et notre élevage.

A BERTHIER

Statistique de l'etat civil dans le comte

Berthierville, 2 — Voici la statistique des baptêmes, des mariages et des sépultures dans le comté de Berthier pour l'année 1899, d'après un extrait des registres d'état-civil de chaque paroisse, déposés au greffe de la cour de Circuit:

Paroisses	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1. Berthier	125	27	90
2. St-James Church Berthierville	00	00	00
3. Isle Dupas	20	4	17
64. St-Ignace de Loyola	43	8	22
5. Lanoraie	70	8	58
6. La artrie	36	11	37
7. St-Cuthbert	112	14	57
8. St-Norbert	43	14	26
9. St Barthélemi	90	14	63
10. S-Gabriel de Brandon	114	25	50
11. St-Damien	59	5	24
12. St-Michel des Saints	38	4	15
13. St-Zénon	29	00	13
14. St-Edmond	21	4	5
	800	118	477

Baptêmes	800
Sépultures	477
	323

D'après ce que nous voyons, la population dans le comté de Berthier s'est accrue de 323 âmes.

FATAL TAMPONNEMENT

Un homme tue et quatre grievement blesses a Lacadie

St-Jean, Qué., 3.—Hier soir,sur les dix heures, un convoi qui avait été envoyé pour déblayer la voie à Lacadie Station, a été frappé à l'arrière par le train d'Halifax venant de Montréal, heureusement ce train n'allait pas à une très grande vitesse,car l'accident que nous avons à enregistrer aurait été effroyable. Le choc, cependant, a été tel que la vanne du premier train a été renversée et que parmi les hommes qui travaillaient à enlever la neige près de là, un a été tué et quatre autres assez grièvement blessés.

L'ingénieur du train d'Halifax dit que la tempête était telle qu'il ne pouvait voir les signaux des sémaphores ni les lumières du train qui stoppait près de la gare de Lacadie.

Après la catastrophe, le feu a pris dans les débris de la vanne qui ont été presque tous consumés. Nous n'avons pu nous procurer les noms des victimes. Tout ce que nous savons, c'est que ce sont tous des employés de la compagnie du Pacifique Canadien, venant de Farnham.

A ST-EDOUARD DE LOTBINIERE

Une beurrerie qui a fait d'excellentes affaires

La société de beurre et de fromage de St-Edouard de Lotbinière, portant le No. 234, a reçu du 25 mars 1899 au 16 décembre dernier 1,220,719 livres de lait et il a été fabriqué 6,996 livres de beurre et 106,995 livres de fromage, ce qui a rapporté la jolie somme de $11,684.77.

En déduisant le percentage de 18 piastres par cent pour le beurre et de 13 piastres par cent pour le fromage, cela donne à la société la somme de $1,601.16, il reste une somme de $10,083.61, à répartir suivant la quantité de lait fournie entre 34 patrons.

Sur ce nombre, 39 font partie de la société. Toutes les dépenses journalières payées, il reste un profit net d'environ $800.00.

Cette société existe depuis 3 ans. Les affaires sont bonnes. Les actionnaires n'on rien déboursé, tout se paie avec les revenus.

La bâtisse coûte environ $2,500.00. On s'attend à ce que tout soit payé cet automne. La fabrique est ouverte onze mois par année. Les directeurs sont MM. Damase Lemay, président, Joseph Lachance, vice - président; Thomas Turcotte, André Charest et Zéphirin Ouellet, forment le comité.

M. Hypolite Lord est le beurrier et le fromager.

Les cultivateurs pratiques dans toutes les paroisses devraient se former en syndicats de ce genre.

Ils en retireraient beaucoup de profit.

HABITUDE DANGEREUSE

Un enfant étouffé par un chien qui couchait dans le lit de famille

Les ouvriers à Fall River—L'abbé Knapp prédicateur du carême

Fall River, 3.—La stupidité de certains parents qui couchent leurs enfants avec eux et quelquefois donnent aussi place dans leur lit aux animaux domestiques, vient de faire une autre victime. Mercredi, la police a été informée qu'un bébé de sept mois, enfant de John McElroy, 447 Quatrième rue, avait été trouvé mort dans le lit de son père et de sa mère où ces derniers l'avaient couché avec eux. McElroy et sa femme avaient aussi l'habitude de coucher avec eux un chien de taille assez respectable. Lorsqu'ils se sont réveillés, ils ont trouvé le chien étendu sur le bébé. Ce dernier était mort asphyxié. On croit que le chien que l'on couchait sur le pied du lit, a eu froid et s'est couché sur le pauvre petit et l'a étouffé.

— On manifeste beaucoup d'intérêt dans la prochaine assemblée des représentants des manufacturiers et des chefs ouvriers dans le but de s'entendre sur une échelle mobile de salaires. L'adoption d'une échelle de ce genre mettrait un terme aux constantes disputes entre patrons et ouvriers à propos de salaires. Les ouvriers seraient payés selon les profits réalisés par leurs patrons, profits établis d'après la marge entre le prix du coton brut et celui des produits des fabriques. Les salaires suivraient ainsi les mutations du marché de même que les prix de vente des cotonnades.

Le Père Knapp du couvent des Dominicains de St-Hyacinthe, est attendu ici, cette semaine. Il sera le prédicateur des différentes retraites du carême, à Ste-Anne. Ces retraites commenceront dimanche, à 7.30 heures du soir. La première sera pour les femmes mariées et durera une semaine. Le carnaval à la salle Ste-Anne s'est terminé mardi soir, par une soirée musicale. La recette a été excellente et sera versée dans le trésor paroissial. On croit que les travaux de construction de l'église seront repris de bonne heure le printemps prochain.

Fall River, 3.— Les huit Chinois arrêtés samedi dernier pour avoir joué à l'argent ont comparu en cour et ont été condamnés à payer chacun une amende de $15. Ils se sont exécutés d'assez bonne grâce et sont sortis avec la même contenance imperturbable, le même sourire qui semble défier notre justice américaine trop sévère pour les gens qui s'amusent et pas assez pour ceux qui s'ennuient au dire de nos célestes blanchisseurs.

—Frank L. Côté, un charretier à l'emploi de Joseph Cadieux, a comparu en cour et a été condamné à $30 d'amende pour avoir cruellement battu les deux chevaux qu'il avait attelés à une charge de charbon la semaine dernière et qui ont refusé d'avancer. Il les a frappés à la tête avec une planche. Quelques personnes l'ont vu et l'ont fait arrêter. Elles ont témoigné contre lui ce matin.

—Quelques mécréants ont coupé durant la nuit dernière la grande courroie principale dans le département du tissage à la fabrique Sagamore, No 2— Cet acte de vandalisme a été rapporté à la police qui n'a pu encore découvrir les coupables.

—Un petit garçon nommé Dufresne a failli être tué à la filature Globe hier après-midi. Il se trouvait près d'une courroie qui s'est engagée dans son pantalon et l'a lancé au plafond. Heureusement pour lui, le pantalon était vieux et n'a pu résister à la secousse. Le jeune Dufresne est tombé sur un paquet de coton et ne s'est pas infligé de blessures graves. Si son pantalon avait été plus solide le garçon aurait été entraîné dans les poulies et probablement écrasé.

—Un bébé de quatre mois, enfant de François et Marie Audet, 310 rue Flint, a été trouvé mort d'asphyxie, dans son lit. L'enfant souffrait de congestion des poumons depuis sa naissance. On croit qu'il a étouffé dans les draps de son lit, plus nombreux à cause du froid.

—Le maire Abbott a apposé son veto à la motion lui ordonnant ainsi qu'à l'avocat de la ville, d'aller devant la législature pour approuver au nom de la ville tendant à faire élire la commission de police par le peuple.

Vous ne devriez pas tousser toute la nuit et fatiguer vos amis, vous ne devez pas courir les risques de contracter une inflammation des poumons ou la consomption pendant que vous pouvez vous procurer le Sirop Anti-Consomptif de Bickle. Ce remède guérit la toux, les rhumes, l'inflammation des poumons et toutes les maladies de la gorge et de la poitrine. Il occasionne une expectoration dégagée et facile qui soulage immédiatement la gorge et les poumons.

Boutons et Furoncles.

Les boutons et furoncles sont simplement des évidences du mauvais sang qui circule dans le système venant à la surface. Le seul moyen de vous délivrer de ces boutons, furoncles et toutes ces taches et défauts pour qu'ils ne reviennent plus vous ennuyer de nouveau, est de vous purifier le sang avec les Burdock Blood Bitters. Ils enlèvent du sang chaque particule nuisible et, comme résultat, la peau devient bientôt claire et douce et sans éruptions.

BOUTONS SUR LA FIGURE

M. E. P. Barnaby, marchand tailleur de Shelburne, N. E., écrit : " J'ai beaucoup de plaisir à recommander B. B. B. à quiconque est ennuyé de boutons sur la figure, occasionnés par l'impureté du sang. Après avoir payé de l'argent aux médecins et essayé presque toutes choses, j'étais découragé et pensais ne pas pouvoir être guéri, mais après avoir employé trois bouteilles de B. B. B. les boutons disparurent et je n'en ai pas eu depuis."

Fut obligé de discontinuer l'ouvrage

Je puis sérieusement recommander les Burdock Blood Bitters comme un remède de purificateur du sang. L'automne dernier pendant que j'étais à battre le grain il me vint des furoncles et cela devint tellement douloureux que je dus abandonner l'ouvrage. Je fus conseillé d'essayer B. B. B., ce que je fis, et avant que j'eusse fini une bouteille de B.B.B., les furoncles et les autres éruptions sur mon corps disparurent entièrement et je fus complètement rétabli à la santé.

JAMES ELLIOTT, White, P.O., Ont.

Points qu'il faut se Rappeler

...SI VOUS ACHETEZ....

Une Machine à Coudre Singer

VOUS recevrez les instructions voulues, à votre domicile, d'une personne compétente.

VOUS obtenez un modèle fin de siècle non pas un genre ancien fait à bon marché pour tromper le public. Nous n'en faisons que d'une seule classe, reconnue la meilleure du monde entier ; aucune machine inférieure n'est assez bonne pour porter notre nom et notre marque de fabrique.

VOUS ferez des affaires avec les fabricants de machines à coudre au premier rang dans le monde entier, fabricants ayant une expérience sans égale et une renommée sans pareille—la plus forte garantie de l'excellence. Les machines Singer ont vendues par nos employés seulement ; on ne peut s'en procurer chez les marchands [illegible] dans les magasins à départements qui sont incapables de rendre le service mentionné, et dont la garantie est, par le fait même, sans valeur aucune.

Fabrique à Montréal. Bureaux dans tout le Canada. Vous pouvez toujours [illegible]

Livrée à votre porte pour en faire l'Essai Gratuitement.

Vendue par paiements faciles. Vieilles machines prises en échange.

The Singer Manufacturing Co.

UNE FEMME SOUFFRANTE RETROUVE la FORCE et la VIGUEUR

PAR LE

FAMEUX COMPOSE FEMELIA

Vous êtes faible, nerveuse et épuisée. Votre délicate constitution est presque une ruine. Vos yeux sont obscurcis et abattus. Vos joues sont blêmes. Votre démarche a perdu sa souplesse d'autrefois. Vous êtes désespérée et avez le bleu. Vous ne vous sentez plus gaie ni enjouée, comme des milliers d'autres femmes. L'existence vous est à charge et tout vous semble mal aller. Vous êtes affligée du mal de tête, du mal de dos, de dépression mentale, de perte d'appétit, manque de sommeil et étourdissements. Vous souffrez peut-être de leucorrhée, de menstruation douloureuse ou d'autres maladies de femme. Lorsque vous vous mettez au lit, le soir, vous ne pouvez fermer l'œil et quand vous vous levez le matin, vous vous sentez comme si vous n'aviez pas un seul moment de repos. Votre système nerveux est mis en pièces.

Mais ne Désespérez pas

Plus de cent mille femmes en Amérique et en Europe ont été guéries par le célèbre COMPOSE FEMALIA, le bienfait princier au malheureux sexe féminin, découvert par le renommé Dr Hartelius, le plus éminent médecin et savant de l'âge.

Ces femmes ont souffert tout comme vous souffrez ; mais en employant le COMPOSE FEMALIA, leurs yeux ont recommencé à étinceler, leurs joues pâles sont devenues rosées et leur démarche est redevenue rapide et joyeuse. Il régularisera vos pulsations, renforcira vos nerfs, enrichira votre sang, redonnera votre appétit et le sommeil. Il chassera la mélancolie et le désespoir. Il fera reluire le soleil d'espérance et de bonne gaieté. Vous serez comme une femme nouvelle. Le COMPOSE FEMALIA est préparé pour les femmes seulement. C'est un spécifique spécial pour la femme et guérira votre mal.

L'Espérance pour les Epuisés Dans le Composé Tonique

Le célèbre COMPOSE TONIQUE du Dr Hartelius est adopté par toutes les personnes qui souffrent d'épuisement nerveux. Il est adopté par les hommes et les femmes dans le cas de pertes de forces et d'énergie. Pour tous ceux qui ont perdu l'énergie et l'ambition dans la débilité et l'affaissement nerveux, qui ont le mal de nerfs, qui frissonnent et tremblent après une journée de travail qui se sentent épuisés, découragés et ne peuvent remplir leurs devoirs, le COMPOSE TONIQUE du Dr Hartelius apporte une nouvelle énergie, la vigueur d'autrefois et renforcit le corps et l'esprit. Il vous donne encore du cœur et de l'espérance. Il vous remplit de force et de courage. Il vous rendra vigoureux avec tout le feu et l'enthousiasme de la jeunesse.

Il est également efficace pour l'homme et pour la femme. Ecrivez-nous et confiez-nous votre cas. Dites-nous quelles sont vos souffrances. Cela ne vous coûtera pas un sou. Notre corps de médecins éminents, les plus habiles en Amérique, est à votre disposition pour toute consultation et tout conseil absolument gratuits. Votre lettre restera strictement CONFIDENTIELLE. Elle sera jamais montrée à d'autres. Ecrivez-nous de suite. Nous vous guérirons.

Adresse : Dr HARTELIUS COMPOSITE REMEDY CO., New-York.
Edifice American Tract Society. 22 Fév. 6-m.

Les Brosses D'Eddy

Pour la Maison
Les Chevaux
Le Plancher
Et le Poêle

Sont maintenant sur le marché. Demandez-les à votre fournisseur. Elles sont faites selon un nouveau procédé et dureront plus longtemps que n'importe quel autre genre de brosses qui soit en vente.

D'un Océan à l'autre on Acclame le

Vin Morin 'Creso-Phates'

Mde Marcellin Poirier

D'HALIFAX, N. E.

Guérie de Bronchite, etc., par l'usage de ce produit scientifique

La famille Marcellin Poirier !...

Aucun voyageur français, qui connaît Halifax, ne peut l'ignorer. En effet, cette famille figure au premier rang des familles acadiennes, déjà si nombreuses, de la ville d'Halifax. Affables, bienveillants, charitables, toujours prêts à rendre service, aimant à parler leur langue, Monsieur et Madame Poirier sont aimés de tous, faisant les délices des étrangers qui les visitent. Le témoignage de tels gens ne peut être qu'un nouvel éclat jaillissant sur cette renommée toujours croissante du VIN MORIN, "CRESO-PHATES."

Madame Poirier dit : Je suis naturellement faible, déjà j'ai perdu quelques membres de ma famille, morts de consomption.

A la fin du printemps dernier, je me sentis fatiguée ; l'appétit me laissait, la digestion se faisait mal. Je crus qu'un peu de repos me remettrait, mais il n'en fut pas ainsi. La bronchite, dont j'étais affectée depuis long temps, reparut, aggravée de violents maux de tête, douleurs générales, fièvre, etc. J'affaiblissais d'une manière alarmante, le médecin ne pouvant plus rien faire pour moi, non plus aucun remède ni traitement. Finalement, mon mari, qui est dans les affaires, rencontra un jour un voyageur de Québec qui lui conseilla fortement de me faire essayer le VIN MORIN "CRESO-PHATES."

Nous ne connaissions pas cette préparation, néanmoins, nous résolûmes d'en faire venir et je commençai à en prendre immédiatement. En peu de temps, ma bronchite disparut ainsi que toutes mes autres douleurs. Je devins forte et colorée, étonnant toutes les personnes qui venaient à la maison, me voyant si bien portante.

Nous conseillons de tout cœur le VIN MORIN " CRESO-PHATES " aux personnes dont l'usage pourrait leur faire quelque bien.

MADAME MARCELLIN POIRIER.

$4.95

Découpez cette annonce et faites nous la parvenir avec le nom du bureau de l' Express le plus près de votre résidence (s'il n'y en a pas dans votre endroit) et nous vous enverrons ce violon et accessoires par express sujet à votre examen. Vous l'examinerez au bureau de l'Express et, s'il est tel que représenté vous payerez à l' agent notre prix spécial $4.95 et le port de l' express. Ce violon est un modèle Stradivarius d'une valeur réelle de $8.00 d'une riche couleur, poli superbe, d'un son sonore et doux. Complet avec l'archet, un set extra de cordes et rosine. Une vraie occasion pour le prix. Achetez de nous directement et épargnez le profit du marchand.

JOHNSTON & McFARLANE, Boîte L C TORONTO, Ont.

MORT D'UN PRETRE

L'abbé Joseph Magloire Légaré, ancien supérieur du collège de l'Assomption

M. l'abbé Joseph Magloire Légaré, professeur de théologie et ancien supérieur du collège de l'Assomption, est décédé mardi avant-midi, à 11 hrs, après quelques jours de maladie seulement.

Joseph Magloire Légaré naquit à St-Jacques de l'Achigan, le 3 juillet 1838, il était, par conséquent, âgé de 62 ans. Il est le fils de Joseph Légaré et de Catherine Leblanc. Il fut ordonné prêtre à Montréal, le 28 octobre 1834. Après deux années de vicariat à Chambly, ses supérieurs le nommèrent au collège de l'Assomption en 1866. M. Légaré n'a pas quitté cette institution depuis.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 6 mars.

M. l'abbé Joseph-Magloire Légaré, décédé aujourd'hui au collège de l'Assomption, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, Ptre.
Chancellier.

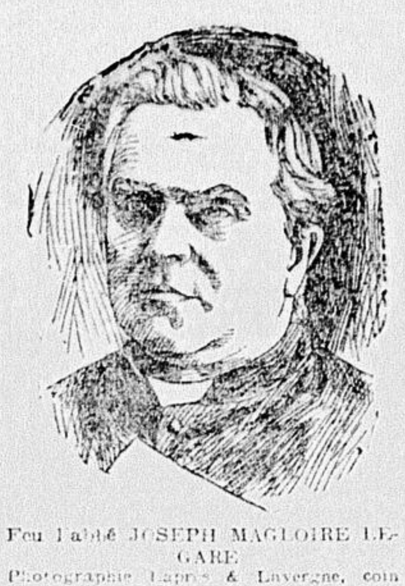

Feu l'abbé JOSEPH MAGLOIRE LEGARE

Photographie Laprés & Lavergne, coin des rues St-Denis et Ontario.

CE QU'ILS PENSENT

Sympathies des Canadiens de Fall River envers leurs compatriotes du Canada

Fall-River, 6 — Les Canadiens-américains de Fall-River ont appris avec indignation la nouvelle des désordres qui ont eu lieu à Montréal la semaine dernière. La conduite des étudiants de l'université anglaise McGill est considérée ici comme une conséquence inévitable des écrits incendiaires et absolument injustes de certaine presse de langue anglaise au Canada. Les Canadiens du Canada se sont montrés essentiellement loyaux durant toute cette affaire et on devrait leur en donner crédit. Même les Canadiens des Etats-Unis ont refusé en toutes circonstances de prendre part aux nombreuses manifestations en faveur des Boers qui ont eu lieu dans presque toutes les villes américaines. Ici, à Fall-River, les sociétés de langue française ont poliment décliné une invitation de prendre part à la réception accordée à Maud Gonne lorsqu'elle est venue ici parler en faveur des Boers et condamner la politique de l'Angleterre en Irlande et au Transvaal. Nous avons gardé une stricte neutralité et les Anglais ici nous en savent gré. Les journaux français du Canada ne sauraient protester trop énergiquement contre des insultes comme celles de la semaine dernière, qui prouvent bien quel est l'état d'esprit d'une portion de la population anglaise contre tout ce qui est français. On rêve peut-être la disparition du français de ce continent, mais ce rêve est vain. Il y a deux millions de descendants français au Canada et deux autres millions aux Etats-Unis, et nous voulons qu'il soit bien compris que les Canadiens des Etats-Unis n'ont pas complètement perdu le souvenir de certaines choses dont il est bon de se rappeler. Nous suivons avec intérêt tout ce qui se passe au Canada et si, un jour ou l'autre la famille française sur le continent américain est menacée, nous prendrons la permission de demander voix au chapitre.

LES GREVISTES TRIOMPHENT

Les opérations de la filature de coton sont reprises

Les ouvriers recevront une augmentation de 5 pour cent sur chaque pièce

Valleyfield, 3. — La grève de la manufacture de coton a été réglée hier après-midi par l'intermédiaire de MM. Papineau, avocat, et Son Honneur le maire Langevin. Les grévistes se sont rendus à l'hôtel de ville, où ils ont rencontré leurs patrons et ont consenti à reprendre le travail pour une augmentation de 5 pour cent sur chaque pièce de coton. Plusieurs grévistes ont adressé la parole et se sont déclarés satisfaits de l'arrangement. Ceux qui sont partis de Valleyfield seront immédiatement remplacés par des personnes de l'endroit.

Tout est calme à Valleyfield et la population est heureuse de voir cette grève terminée. Les grévistes retourneront au travail lundi matin.

—o—

Nous venons de recevoir la lettre suivante :

Cher Monsieur,

"La Patrie" et les autres journaux de Montréal, annonçaient samedi dernier l'heureux règlement de la grève de Valleyfield et ils mentionnaient le nom du maire Langevin parmi ceux qui se sont interposés entre les directeurs de la compagnie et les ouvriers. Ceci est inexact. M. le maire n'a jamais été chargé par les ouvriers de les représenter. Il n'a pas leur sympathie.

M. le curé Castonguay, M. l'avocat Papineau et M. J. A. N. Bourassa, sont les trois personnes qui, avec le comité des grévistes, en sont arrivées à une entente avec les directeurs.

Par ordre du comité des grévistes.

LE SECRETAIRE.

LEON XIII

Reçoit les membres du Sacre College

Rome, 3.—Le Pape a reçu cet après-midi, dans la salle du Trône, les membres du Sacré Collège et les prélats romains, venus pour lui présenter leurs félicitations à l'occasion de sa fête de naissance. La réponse lue par Mgr Misciatelli. Après avoir remercié les prélats des souhaits qu'ils avaient formulés pour sa santé, Léon XIII a parlé de la miséricorde divine qui parfois se sert des plus faibles pour diriger durant des années la Barque de Pierre. Il fit allusion aux fêtes de l'année sainte et aux démonstrations en l'honneur de Giordano Bruno qu'il dit être inspirées par un esprit satanique. Dans sa péroraison, le Pape a formulé le désir que la guerre cessât bientôt dans l'Afrique du Sud "où deux peuples frères versent leur sang" et a exprimé l'espoir de voir bientôt ces peuples s'embrasser dans un baiser de paix.

Les Tablettes d'Ananas du Dr Von Stan

Guérissent les aigreurs d'estomac, les saisissements après avoir mangé, les poids sur l'estomac, vents dans l'estomac, perte d'appétit, étourdissement, nausées, pauvreté du sang, catarrhe de l'estomac, mal de tête et toutes autres maladies causées par une mauvaise digestion. Une tablette procure un soulagement presque immédiat. C'est ce remède naturel, positif et délicieux. 60 tablettes dans une boîte, pour 35 cents.

GREVE MONSTRE

8,000 tailleurs de pierres vont l'entreprendre

Parce qu'on leur refuse $3 par journée de 8 heures

Boston, Mass., 3.—Les tailleurs de pierres de la Nouvelle-Angleterre, au nombre d'environ 8,000, sont aujourd'hui en grève, les manufacturiers ayant rejeté leur demande de $3 par jour (minimum) et 8 heures de travail sur 24.

La grève pourrait bien être longue et mouvementée. De plus, elle coûtera énormément cher à tous les intéressés.

Les tailleurs de pierres gagnent généralement de bons gages ; mais ils préfèrent faire des sacrifices pour atteindre leur but.

Barré, Vt., 3.—Les manufacturiers de pierres, réunis mercredi soir, ont décidé d'accorder la demande de leurs ouvriers : 35 cents par heure. La grève sera donc évitée pour environ 1,400 hommes.

Quincy, Mass., 3.—Les manufacturiers de pierres ont conféré avec leurs ouvriers, mercredi soir ; les premiers ont promis 33 cents par heure et 10 pour cent d'augmentation pour l'ouvrage à la pièce.

Le comité ouvrier s'est chargé de soumettre cette proposition à l'assemblée ouvrière qui aura lieu aujourd'hui.

A CHARLEMAGNE

Charlemagne, 6.—La forte tempête de neige et de vent que nous avons eue ces jours-ci, a fait cesser toutes communications avec les centres commerciaux et a condamné à un repos absolu les travailleurs de Charlemagne.

Les chemins, qui étaient devenus impraticables, sont maintenant déblayés. Il est curieux de parcourir la campagne de ce temps-ci pour voir les montagnes de neige amoncelée partout. Les maisons disparaissent littéralement sous la neige. A Charlemagne, nous craignons l'inondation au printemps, la couche de neige est si épaisse.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que Madame Joseph Vincent, née Judith Guibord, institutrice, vient de recevoir pour la deuxième fois une gratification de trente piastres. Madame Vincent est sortie deux années de suite la première du concours. Il serait à désirer que toutes les paroisses possédassent une institutrice telle que Madame Vincent.

ETAT ALARMANT

Lorsque vous voyez une personne habituellement vive et remuante se traîner d'un appartement à l'autre, vous pouvez être assuré que vous êtes en présence d'une personne atteinte de débilité générale résultant d'un appauvrissement du sang. Chez une jeune personne surtout, cet état de langueur nécessite un prompt traitement. Les PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD, en pareille circonstance, donnent toujours des résultats rapides et certains. Dans toutes les pharmacies à raison de 50 cts la boîte, six boîtes pour $2.50. Si votre fournisseur habituel ne les a pas, nous les envoyons franco, sur réception du prix. La CIE MEDICALE FRANCO COLONIALE, 202 rue ST-DENIS, MONTREEL. 5 h

Le Liniment Minard guérit les pellicules.

SIX AUTRES OFFICIERS

Nommes pour le contingent Strathcona

LE GENERAL BULLER

Apprécie grandement les félicitations des Canadiens

QUATRE AUTRES CANADIENS BLESSES

Ottawa, 6. — Environ mille membres de la milice canadienne n'appartenant à aucun corps permanent, seront envoyés à Halifax pour remplacer le 100e régiment de l'armée impériale, qui doit aller faire le service actif en Afrique. Le département de la milice est très occupé à faire les arrangements nécessaires dans le but d'envoyer les troupes canadiennes aussitôt que possible.

—Le maire Payment est d'opinion que la ville d'Ottawa devrait, après la guerre, ériger un monument en l'honneur des soldats canadiens tombés sur le champ de bataille en Afrique. Un comité sera probablement nommé pour s'occuper de la chose en temps propice.

—Son Excellence le gouverneur-général a reçu deux câblegrammes samedi dernier, l'un de Lord Roberts et l'autre de Sir Alfred Milner. Ils se lisent comme suit :

Osfontein, 3 mars 1900.

Je remercie de grand cœur Votre Excellence pour télégramme et pour félicitations sincères du Canada.

(Signé) ROBERTS.

Capetown, 3 mars 1900.

Canadiens suivants légèrement blessés à Paardeberg le 20 février: 7142, clairon Holland; soldats 7357, R. Kidner; 8142, A. Parker.

(Signé) MILNER.

Holland fait partie de la compagnie C de Toronto; Kidner, même compagnie, 10e grenadiers Royaux ; Parker, compagnie H., Nouvelle-Ecosse, 68e bataillon du comté de King.

—Son Excellence le gouverneur-général a visité samedi matin le terrain de l'exposition où le contingent Strathcona a ses quartiers généraux. Lord Minto était accompagné du lieut.-col. Steele.

—Le nom d'un autre Canadien a été ajouté à la liste de ceux qui ont été blessés à Paardeberg. Le clairon James F. Smith, fils de M. Fred. W. Smith, du département des affaires indiennes, a, dit-on, été blessé au dernier engagement avec l'armée de Cronje. Smith n'est âgé que de 19 ans. Il était électricien à l'emploi de Marshall et Cie. Il était membre des gardes à pied du gouverneur depuis cinq ans.

—Le gouverneur général a reçu le câblegramme suivant du général Buller, en réponse au message de félicitations envoyé par Lord Minto, au nom du peuple du Canada :

Ladysmith, 4 mars 1900.

Félicitations des Canadiens grandement appréciées.

(Signé) BULLER.

—Les personnes suivantes ont obtenu une commission dans le contingent Strathcona, leurs nominations ayant été acceptées par le War Office samedi dernier.

Montague Henry White Fraser, autrefois de la police à cheval du Nord-Ouest, aujourd'hui de Vancouver ; l'inspecteur Frank Harper, M.P. ; lieut. Guy Kirkpatrick, collège militaire royal; sergent-major Ketchen, ci-devant officier dans le régiment Inniskillen, et les Highlanders de Seaforth; lieut. George Laidlaw, collège militaire Royal; lieut. I. W. Snider, Portage la Prairie, des dragons du Manitoba. Ceci complète la liste des officiers nommés pour le contingent Strathcona.

UNE JEUNE FILLE DE QUEBEC

Obligee de quitter l'ecole souffrant de faiblesse de femme

Jusqu'a ce qu'elle ait employe les Pilules de Dodd pour les rognons—Maintenant elle est en sante et forte—Les Pilules de Dodd pour les rognons guerissent les maladies des femmes.

Ste-Cunégonde, P.Q., 2 mars. — Le cas de Mme Ellen Dawson, de la rue Gerrard, à Toronto, a son pendant ici. Les Pilules de Dodd pour les Rognons ont apporté le bonheur dans une famille affligée en rétablissant une fille bien-aimée à la santé.

M. P. Dubois, qui demeure au No 160 rue Napoléon, ici, raconte lui-même ce fait : " Depuis plusieurs mois ma fille souffrait énormément de faiblesse du sexe et de maladie de Rognons. Aucun des remèdes qu'on employa ne put la soulager et finalement elle devint si malade qu'elle a dû s'absenter de l'école et rester à la maison plus que les trois quarts du temps.

" Sur l'avis d'un ami, j'achetai une boîte des Pilules de Dodd pour les Rognons et fus réjoui de voir qu'elle commença à prendre du mieux immédiatement après qu'elle eût commencé à en faire usage.

" Elle prit en tout quatre boîtes et est aujourd'hui en meilleur santé que jamais. Elle est forte et va à l'école tous les jours.

" Je témoigne sincèrement du pouvoir et de l'effet bienfaisant des Pilules de Dodd pour les Rognons dans les cas de maladies du sexe, car, à part la guérison de ma fille, je connais un grand nombre de cas qui ont été guéris complètement."

Les femmes qui sont atteintes d'aucune maladie particulière à leur sexe ne peuvent trouver d'autre remède pour soulager leurs souffrances et guérir leur maladie complètement et aussi vite que les Pilules de Dodd pour les Rognons. Le témoignage des milliers de femmes qui ont été guéries prouve ceci sans aller plus loin.

Les Pilules de Dodd pour les Rognons atteignent la racine du mal. Elles guérissent et renforcissent les rognons et alors elles font disparaître la cause de la maladie.

COURRIER DE QUEBEC

Funérailles de Mgr B. Paquet

L'hon. S. N. Parent réélu maire

LE "MERRIMAC"

L'enquête sur le meurtre

Québec, 1er — Les funérailles de Monseigneur B. Paquet ont eu lieu avec pompe à neuf heures ce matin, à la Basilique. Mgr l'archevêque officiait assisté de Mgr Marois, V. G., comme archi-prêtre. Les diacres d'honneur étaient le chanoine Saucier, de St-Germain de Rimouski, et l'abbé Ed. Paradis, du Séminaire de Québec. Les diacres d'office étaient les abbés J. Labrecque et O. Aubert, du Grand Séminaire. Mgr Bégin a fait l'absoute. La levée du corps avait été faite à 4 heures, hier l'après-midi par l'abbé Mathieu, supérieur du Séminaire.

Son Honneur le lieutenant gouverneur, ancien professeur de l'Université Laval, assistait au service, accompagné de son aide-de-camp, le major Sheppard. On remarquait dans l'assistance tout le corps universitaire en costumes. On remarquait au nombre des membres du clergé étranger présents dans le sanctuaire, Mgr Marquis, Mgr Racicot de Montréal, le chanoine Langis, V.G., de Rimouski ; l'abbé Bourassa, secrétaire de la succursale de l'Université Laval, à Montréal; l'abbé Baril, du Séminaire de Nicolet; l'abbé Arcand, du Séminaire de Trois-Rivières ; le Rév. M. Lefebvre, curé d'Oka ; les abbés Lalliberté et Labelle, du Séminaire de St-Sulpice, de Montréal ; le Rév. Père Colomban, custode du monastère des Franciscains à Montréal ; l'abbé Carrier, supérieur du collège de Lévis, etc.

Le deuil était conduit par l'abbé L. H. Paquet et messieurs Adolphe et Théodule Paquet, frères du défunt, ainsi que par les abbés N. Paquet et J. Paquet, cousins germains.

— L'enquête préliminaire dans l'affaire du meurtre de l'épouse du constable Cazes a commencé ce matin devant le juge Chauveau.

M. Lane, avocat, a comparu pour le prisonnier.

Le magistrat de police Panet Angers a reçu instruction de se rendre immédiatement sur le théâtre de cette tragédie pour prendre la déposition "ante-mortem" des victimes.

Le prisonnier a été condamné à subir son procès aux prochaines assises, le 17 avril prochain.

M. Lane, avocat, a de nouveau comparu pour le prisonnier, mais il n'a pas posé de questions aux témoins. Cazes s'est déclaré innocent et le juge l'a condamné à subir son procès aux prochaines assises du mois d'avril.

Comme sa vieille mère est le principal témoin de la Couronne et qu'il est à craindre qu'elle s'absente et parte pour aller résider aux Etats-Unis chez l'une de ses filles avant le prochain terme de la cour criminelle, les autorités paraissent décidées de lui trouver un gîte dans l'un de nos hospices ou dans la prison commune.

Cazes paraît réaliser toute l'horreur de sa position. Il pleure presque constamment.

On a entendu plusieurs témoins importants, entre autres madame Letellier, femme du constable de ce nom, qui a habité plus de trois ans et qui habite encore le logement situé au-dessus de celui qu'occupaient le prisonnier et la victime de son lâche assassinat.

Madame Letellier a eu connaissance de la querelle survenue entre le constable Cazes et sa femme, querelle qui a fini par avoir les conséquences que l'on connaît. Elle a déclaré que cette querelle avait duré plus d'une heure, et que c'est la seule chicane qui soit jamais survenue à sa connaissance entre le prisonnier et sa femme.

Un constable est venu déclarer que le matin du meurtre il lui était arrivé de prendre cinq verres de boisson forte en compagnie du prisonnier.

L'enquête a été ajournée ensuite à vendredi prochain.

Québec, 3. — L'hon. S. N. Parent, avocat, commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, président de la Compagnie du Pont de Québec et de maintes autres institutions, a été appelé vers 3 heures hier l'après-midi par les messieurs échevins de la cité de Québec à remplir les fonctions de premier magistrat ou de maire de notre vieille cité pour un nouveau terme de deux années et il a bien voulu accepter. Inutile de rappeler l'efficacité de ses services publics. Je les résume en un seul mot : Grâce à lui, la cité de Québec est sortie de l'ornière.

—La Chambre de Commerce de Québec demandait au département de la marine et des pêcheries, il y a quelque temps, de devancer l'amirauté anglaise et d'instituer le plus tôt possible une enquête sur les conditions dans lesquelles se trouvait le steamship Merrimac, au moment de son départ de Québec pour la mer, l'automne dernier, après avoir été temporairement réparé, ici, après un naufrage sur les côtes de l'île d'Anticosti.

Le ministre de la marine et des pêcheries, l'hon. M. Davies s'est empressé de se rendre à la demande de la Chambre de Commerce, et décharge le commandant Spain, de la marine royale, à Halifax, de faire cette enquête dans Québec. Le commandant Spain, arrivé mardi soir à Québec, s'est mis immédiatement à l'œuvre vers 11 heures et demie, hier matin, en Cour de Vice Amirauté, avec l'aide de M. J. W. Gregory, l'agent du ministère de la marine et des pêcheries à Québec, et de M. Stewart, de Montréal, comme sous-commissaires.

On a entendu les dépositions de M. Godbout, le pilote qui a eu le SS Merrimac en charge jusqu'au Bic; M. Jos. Samson, l'inspecteur des chaudières à vapeur; M. G. T. Davie, M. Lavery, de Lévis, un employé de M. Davie, M. Boyd, de Philadelphie, et à 1.30 heure hier après-midi, on a cru devoir ajourner l'enquête à 10.30 heures ce matin.

Jusqu'à présent tous les médecins se sont accordés à déclarer que les travaux de réparation avaient été faits d'une manière irréprochable et que personne du personnel de l'équipage, depuis le capitaine jusqu'au dernier des mousses, n'avait fait avant le départ du steamer la moindre remarque qui fut de nature à laisser planer quelque doute sur l'efficacité de ces réparations temporaires pour un voyage de long cours ou une traversée transatlantique.

DONNE AUX HOMMES FAIBLES

Une Nouvelle Force

L'ELECTRICITE—la Fontaine de la Jeunesse, l'énergie perpétuelle qui soutient toute la vie animale C'est la source d'où découle l'esprit bouillant et joyeux du jeune homme. C'est l'élément vital qui soutient la force nerveuse du vieillard jusqu'à un âge très avancé. Quand le corps en est pénétré les pouvoirs vitaux sont puissants. La confiance brille dans les yeux et le pas est ferme. Sans elle—eh bien, comment vous trouvez-vous ? Etes-vous faible, mélancolique, manquant de force physique et morale ? Si oui, vous devriez commencer immédiatement à vous servir de mon appareil fameux pour hommes faibles—La

Ceinture Electrique du Dr Sanden

maintenant connue et employée dans toutes les parties du monde, dans le cas de désordres nerveux chez les hommes résultant d'erreurs de jeunesse ou d'excès connus plus tard. Vous placez la Ceinture Electrique du Dr Sanden autour de votre taille, au moment de vous coucher, le soir. Servez-vous en ainsi pendant deux ou trois mois et constatez la vigueur nouvelle et l'énergie qui ne manqueront pas de se faire sentir.

Appareil pour les Hommes

Le nouvel appareil suspensoir pour la CEINTURE ELECTRIQUE DU DR SANDEN applique le courant directement aux parties affaiblies.

Méfiez-vous de ces maisons et de ces individus qui cherchent à vivre sur la réputation que nous nous sommes faite. Ils offrent les vieilles Ceintures Electriques du Dr Sanden concurramment avec leur propres imitations sans valeur. On ne peut se procurer la Ceinture du Dr Sanden, dernier modèle, à mon bureau seulement.

LIVRE GRATIS

Ecrivez-moi aujourd'hui pour recevoir mon petit livre explicatif, envoyé dans une enveloppe cachetée ou bien entrez me consulter à mon bureau. Les avis fournis par la malle ou dans une consultation privée sont gratuits.

DR C. SANDEN, 132 rue St-Jacques, MONTREAL, Qué.

HEURES DE BUREAU : 9 hrs a. m. à 6 p. m. Dimanche 11 hrs a. m. à 1 p. m,

COMMERCE

EPICERIES

Une baisse sur le sucre—Le marche aux melasses tranquille—Conserves—Riz—Cafes et thes

Le ton du marché au sucre a été faible cette semaine. Sur les marchés producteurs, le sucre brut a baissé de prix. A New-York, les prix du sucre raffiné ont aussi été réduits de 5c par 100 livres. Le marché de Montréal a suivi le même mouvement et opère une baisse de 5c par 100 livres. Le sucre granulé est maintenant coté $4.45, et les cassonades, de $3.60 à $4.35, selon la qualité. La demande est modérée et le commerce, tranquille.

Le marché aux mélasses n'est pas plus actif. Des mélasses des Barbades, importées de Boston, et de Portland, sont offertes à 40c le gallon. Les mélasses d'Antigua, en lot de char, sont cotées 32½c, et en quantités moindres, 34c. Les mélasses de Porto - Rico manquent sur le marché.

Le ton du marché aux conserves est ferme, et les prix sont tout-à-fait soutenus pour toutes les principales marchandises de cette nature. La demande pour des lots peu considérables est active. Les fèves sont cotées 85c; les pois, de 85c à 90c, les tomates, de 87½ à 90c; le blé d'Inde, de $1.05 à $1.10, et les pommes, en boîtes d'un galon, de $2.10 à $2.15.

Le commerce des fruits secs est tranquille; il n'y a guère eu quelque demande ces jours derniers que pour les pommes évaporées, dont les prix sont plus bas de ½c. Les qualités de choix sont cotées, 7c, et les qualités communes, 6½c.

Le marché au riz est actif pour la saison, et les prix sont fermes. Nous cotons: riz B standard, $3.30 à $3.40, riz de Patna, $4.12½ à $4.75, riz du Japon, $4.50 à $5, riz de la Caroline, de $6 à $7.00.

Le ton du marché au café est très ferme, en sympathie avec les marchés producteurs. Le commerce est actif. Le marché au thé est tranquille. Quelques commandes pour les thés du Japon ont été faites cette semaine, mais les quantités demandées sont plus faibles qu'à l'ordinaire.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS

Les arrivages de beurre ont été moins considérables la semaine dernière que la semaine précédente. La rareté des beurres se fait toujours sentir à Montréal, mais on remarque que la demande de l'Ouest, qui achetait récemment beaucoup de beurre, a diminué.

Le ton du marché a été ferme toute la semaine, et les stocks étant très légers, des prix plus élevés sont maintenant obtenus pour toutes les sortes de beurre. Le beurre de crémerie de choix est coté de 24c à 25c et les qualités ordinaires, ou bonnes, de 22c à 23c. Le beurre de ferme fait de 20c à 22c, et le beurre en rouleaux, de 21c à 22½c. Le printemps va venir avec une bonne demande, et de bons prix seront obtenus pour l'ouverture de la saison.

Le ton du marché au fromage est ferme et les prix sont tenus à l'avance. Le commerce est tranquille à cause de l'insuffisance de l'approvisionnement. Les fromages colorés de choix sont cotés de 13c à 13¼c, et les fromages blancs, de 12½c à 13c. Les qualités secondaires fond de 12c à 12½c.

Le ton du marché aux œufs est encore faible, et les prix sont à la baisse. Les œufs frais sont cotés de 17c à 19c ; les œufs chaulés, de 13c à 15c ; les œufs conservés frais, de 12c à 14c.

GRAINS, FARINES ET FOIN

Le commerce de grains est tranquille, et la tendance des prix est à la baisse. L'avoine est cotée 30½c en magasin, et 33c, à flot, mai ; les pois, 70c à 71c en magasin, et 73½c à 74c, à flot, mai ; le sarrasin, 54c à 55c en magasin ; le seigle, 62c, à flot, mai ; l'orge, de 49c à 51c, à flot, mai. Le blé du printemps de l'Ontario, à flot, mai, est coté 75c.

Le commerce de farine est en ce moment tranquille, la tempête de jeudi ayant rendu le transport impossible pour quelques jours. Nous cotons : patente de blé du printemps, de $3.75 à $4, patente de blé d'hiver, de $3.45 à $3.70 ; straight rollers, en barils, $3.25 à $3.35, et en sacs, de $1.55 à $1.60 ; fortes à boulangers, de $3.40 à $3.60 ; patentes du Manitoba, de $3.80 à $4.

La demande pour la farine d'avoine a été un peu meilleure cette semaine. L'avoine roulée est cotée $3.40, en barils, ou $1.65, en sac.

Le commerce de foin est tranquille et le marché est sans changement. Le No 1 est coté de $9 à $10 ; le No 2, de $8 à $9, et le trèfle, de $6.50 à $7 la tonne, en lots de chars complets.

MARCHE AUX BESTIAUX

Les avis de Londres indiquent un marché irrégulier et peu actif depuis huit jours. Une baisse s'est produite il y a deux jours, de ½c dans le prix des bestiaux des Etats-Unis cotés à 13c et une avance de 1c dans celui du bœuf de l'Argentine marqué à 12½c. Le mouton y est coté à 12½c. A Liverpool, le bœuf du Canada sur pied fait ½c de mieux à 12c, et le mouton ½c de moins à 11c.

A Montréal l'approvisionnement de ces jours passés aux abattoirs de l'Est n'était pas excessif, mais il était amplement suffisant pour la demande, qui faiblit sensiblement avec l'arrivée du carême.

Les prix ont baissé jeudi de ¼c au moins, pour le bœuf. Le bœuf de choix vivant a réalisé 4½c à 4¾c, le bon bœuf 4c à 4¼c, le bœuf moyen 3½c, à 3¾c, les qualités inférieures 2½c à 3c. Le prix du mouton a varié de 3½c à 4c la livre. Les bonnes qualités d'agneau ont fait entre 4½c à 5c. Les veaux ont fait de $3 à $8.

REVUE DE LA BOURSE

Le marché de la Bourse a encore manqué d'animation cette semaine. La capitulation de Cronje et la délivrance de Ladysmith n'ont pas eu l'effet très apparent sur les cours parce que l'effet de ces deux événements avait été escompté d'avance, d'abord, et ensuite parce que la Bourse est moins sensible aux bonnes nouvelles qu'aux mauvaises. Toutefois, les succès des armes anglaises au Transvaal auront une bonne influence sur les valeurs, en rendant les cours mieux soutenus et en inspirant plus de confiance au public spéculateur.

Le ton faible de la Bourse de New-York est causé par la probabilité que le dividende de l'American Sugar Company sera réduit, et par la situation regrettable du Third Avenue Railway. Les actions de ce dernier se vendaient 242, il y a un an, et les voilà tombées au-dessous de 50.

L'événement de la semaine à la bourse de Montréal a été sans contredit la nouvelle semi-officielle que le Montreal Street à l'assemblée des actionnaires convoquée pour le 17 mars, émettra pour $1,000,000 de nouvelles actions. Cette nouvelle a déterminé une hausse rapide et considérable sur le stock de la Compagnie. L'argent qui proviendra de cette émission d'actions sera appliqué à l'amélioration du matériel roulant de la Compagnie. Le capital du Montreal Street va se trouver porter à $6,000,000. La mine Virtue est tout-à-fait en hausse, sans autre raison que celle déjà donnée, le rapport favorable des experts qui ont examiné la mine.

La War Eagle est faible et on prédit qu'elle n'a pas fini de baisser. La cause de cette baisse est que l'on est convaincu que cette mine ne pourra continuer à payer des dividendes au taux de 18 p.c. par année, et qu'elle devra nécessairement réduire ce taux à 12 p.c., au plus.

Les autres valeurs n'offrent en ce moment que peu d'intérêt.

MARCHE BONSECOURS

Mardi, 6 mars 1900.

Le ton du marché est extrêmement ferme et les prix sont constamment en hausse. Ils ont déjà atteint un niveau excessivement élevé, et, comme l'approvisionnement au marché est insuffisant et les arrivages légers, on ne sait où s'arrêtera la hausse. Nous cotons aujourd'hui, au détail : beurre de crémerie de choix, 30c à 34c ; les qualités secondaires ne se trouvent pas sur le marché ; beurre de ferme, de 27c à 29c ; beurre destownships, de 24c à 27c ; beurre en rouleaux, de 25c à 28c ; beurre en boulettes estampées, depuis 35c.

Le fromage, par suite de sa rareté, est également en hausse. Il se vend au détail de 15 à 18c, selon la qualité.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS

Par contre, les œufs sont en baisse. Les œufs frais sont cotés maintenant de 20 à 22c; les œufs conservés, première qualité, de 15 à 17c, et seconde qualité, de 12c à 14c.

SIROP D'ERABLE

Le sirop d'érable est très rare sur le marché. Le marché est sans changement. Le sirop est coté $1.00 à $1.20 le gallon. Le sucre vaut de 10 à 12c la livre. Le miel coulé vaut de 10c la livre et en gâteaux, de 15c à 18c.

VOLAILLES ET GIBIER

Marché calme et sans changement. On cote : dinde, 10 cents à 12 cts la livre ; poule, 8 cts à 10 cts ; oie, 7 à 9c ; poulet, 9 à 11c ; canard domestique, 10 à 12c ; cuisses de grenouilles, 25c la livre ; lapins, 65 à 75c le couple ; poules de prairies, $1.50 à $1.75 le couple ; pluviers, $3 et $3.50 la douzaine ; faisan, la paire, $4 à $5 ; cailles, $2 à $2.50 la douzaine ; canard noir, 90c le couple ; petits canards, 60 à 70c ; pigeon, 25c.

FRUITS ET LEGUMES

Les Oranges de Valence valent de 15c à 20 cts, les Jamaique, de 20 cents à 25c, et les Californie, 20c. Les citrons valent de 12c à 15c la douzaine. Les bananes de 25c à 30 cents ; les pommes de $2 à $4.00 le baril ; raisin malaga, 20c la livre ; canneberges, 40 à 50c le gallon ; pruneaux, 10c la livre.

Pour les légumes en cote : Choux, 20 à 25c la douzaine ; oignons, 40c le panier ; laitue, 30 à 60c ; carottes, 25c le panier ; choux-fleurs, $1 à $2.50 la douzaine ; navets, de 10 à 30c ; betteraves, 25c le panier ; courges, 45c le sac; pommes de terre, 50 à 60 le sac ; pistaches de terre 10 cts la livre; pacanes, 13c la livre ; [illegible] 15c rares; grenobles, 12c; avelines 12c, rares; cocos, 60c la douzaine; chataignes, 10 à livre ; céleri, 75 à $1.00 la doz.

POISSONS

Morue fraîche, 7 à 8c la livre ; poisson blanc d'Halifax, 20c à 25c le quart de minot ; harengs frais, 25 cents, la douzaine ; doré de 8 cents à 10 cents ; flétan, 12 cents; brochet, 7 c ; éperlan, 8 à 10 ; maquereau, 10c la livre ; bar, 10c ; saumon, 15c ; haddock, 5 à 6c ; haddock fumé, 8c ; perchaude préparée, 10c ; petite morue des Trois-Rivières, 50c le quart de minot ; alose, 25c la pièce.

LES MARCHES DE QUEBEC

(Dépêche spéciale)

Québec, 6.— Nos marchés étaient entièrement déserts samedi matin, et d'après l'opinion des vieux, surtout à la Basse-Ville, ils ne se rappellent pas encore avoir vu, surtout le marché Finlay, faire "capot", un samedi. Le fait est qu'à sept heures samedi matin, pas un cultivateur n'avait fait son apparition. Les chemins sont, paraît-il, dans un état abominable dans nos campagnes environnantes. La neige s'est amoncelée au point qu'à divers endroits, c'est à peine si les cultivateurs ont pu se rendre à leurs étables pour y soigner leurs bestiaux. Vers 11 heures, samedi matin, un cultivateur de St-Joseph de Lévis est traversé à Québec avec deux quartiers de veau. Pas n'est besoin de dire qu'il n'a pas eu beaucoup de peine à les vendre. Cependant, le prix était très élevé, $1.70 pour un quartier de derrière. Vers midi, trois ou quatre voitures sont arrivées chargées de légumes, et voilà tout l'aspect que représentait le marché Finlay. Aux marchés de St-Roch et Montcalm, quelques voitures venues de la Petite Rivière et de Beauport, et c'est tout.

PILULES CARDINALES DU DR ED. MORIN

Pour les femmes pâles, anémiques, sans vigueur ni courage.

Essayez-les et vous en serez satisfait. 1-8-15-22-29 mars

ASSISES DE HULL

Ottawa, 6. — La cour d'assises s'est ouverte ce matin à Hull, sous la présidence du juge Lavergne. Les grands jurés ont été choisis et assermentés. La présentation des bills se fera cet après-midi.

125 HOMMES A L'ABRI

De l'invasion du terrible Catarrhe. Ce qu'a fait pour M. LeBlanc la Poudre Catarrhale du Dr Agnew, elle le fera pour d'autres

M. Alfred Leblanc, de St-Jérôme, Québec, a beaucoup souffert, pendant des années, d'un catarrhe, d'un caractère très grave. La Poudre Catarrhale du Dr Agnew l'a sauvé quand tout autre remède de n'avait pu le faire. Aujourd'hui quand il va à son chantier avec ses 125 hommes, il considère plus ce célèbre remède comme une nécessité pour le confort de la vie du camp, que n'importe quel autre chose. Il soulage le rhume de cerveau en dix minutes, empêche la croissance des germes du catarrhe et quand ceux-ci sont semés, il les guérit. h

FEUILLETON DU "CULTIVATEUR"

COUSINE ULRIQUE

OU

Une Reine des Fromages et de la Creme

6 SUITE

XV

LE ROMAN DE CHARLOTTE

Lady Nevyll avait dit crûment à son mari, lors de leur entrevue de Valerie Bad, que si son cœur n'avait pour lui que de la haine, il avait eu et avait encore de l'amour pour un autre. Cet autre était un ami d'enfance et il s'appelait Basile Rockingham.

Le petit presbytère du midi de l'Angleterre, dont le père de Charlotte avait été recteur, n'était distant que d'un mille à peine de la simple maison de briques dans laquelle le docteur Rockingham s'était établi après de longues années d'exercices, pour jouir d'un repos bien gagné.

Son fils unique était de quelques années plus âgé que la fille cadette du recteur; ce n'était donc pas autant une similitude d'âge qu'une similitude de goûts qui les attirait l'un vers l'autre, et cette attraction évidente les avait fait, en secret, destiner l'un à l'autre par leurs parents réciproques. Lorsque Basile, devant les jeunes volontés de qui s'inclinait le docteur, décida, aux débuts de l'adolescence, qu'il voulait faire ses études au collège d'Harrow, ce fut, entre les deux petits amis, la première séparation; mais ils se retrouvaient plus attachés que jamais au moment des vacances. A quatorze ans, Basile avait arrêté sa ligne de conduite pour assurer sa propre victoire dans le combat de la vie.

"Voyez-vous, Charlotte,—disa t-il à sa petite camarade attentive, — pour jouer un rôle dans le monde, il faut absolument posséder deux choses: de l'argent et de la volonté. De la volonté, j'en ai, et, pour de l'argent, je m'arrangerai de façon à en avoir."

Charlotte grandit en méditant les leçons de cet esprit pratique avant l'heure. Elle était donc préparée à lui entendre dire, un peu plus tard, d'un ton entendu de supériorité:

"Je sais que nos parents rêvent de nous marier, quelle folie! Le seul moyen de nous tirer d'affaire dans l'existence, puisque le hasard nous a fait naître pauvres, est de faire, chacun de notre côté, un riche mariage. Pour vous, qui devenez tous les jours plus jolie, cela vous sera facile."

La fillette rougit de plaisir et se le tint pour dit.

Devenu jeune homme, Basile alla à l'Université de Cambridge. Charlotte se contenta de devenir la plus ravissante jeune fille blonde qui se pût rêver, et ce fut alors, au cours d'un congé de Basile, que le charmant démon des belles années faillit faire sombrer dans le roman banal et délicieux les théories arrêtées du jeune couple.

La jeune fille, dès que son cœur sut parler, le sentit battre bien fort pour son compagnon d'enfance, et celui-ci, de son côté, se sentit pris par la souveraine beauté de Charlotte. Ils ne purent cacher leurs impressions mutuelles et les deux papas riaient tout bas, lorsque brusquement Basile se ressaisit. Il fixa un rendez-vous à Charlotte et, très nettement, envisagea devant elle la situation.

Ils s'aimaient, et cette faiblesse allait leur faire commettre une irréparable sottise à laquelle tout, d'ailleurs, les conviait. Mais il fallait qu'il fût fort pour deux et il le serait; l'avenir en dépendait. Il trouva un prétexte pour s'éloigner, profondément ému, mais ferme. Elle pleura beaucoup, souffrit réellement; mais, si elle ne put faire taire son cœur, elle approuva son ami en esprit.

A partir de ce moment, chacun d'eux marcha vers son but; tandis qu'elle prenait dans ses filets le malheureux Gilbert Nevyll, Basile achevait son droit, trouvait moyen d'émouvoir une fille pas trop mûre et particulièrement mal lotie par la marâtre nature, mais qui avait le double avantage d'être riche et cousine germaine d'un ministre. Il fut d'emblée lancé, grâce à cette puissante parenté, dans la diplomatie où il eut un avancement exceptionnellement rapide.

Le double rêve de ces camarades d'enfance était réalisé. Basile eut plus de chance encore que Lady Nevyll, car sa femme poussa la bonne grâce jusqu'à le laisser veuf et possesseur de ses biens au moment où, venant d'être nommé ministre plénipotentiaire, il était arrivé assez haut pour pouvoir se passer de l'appui constant de son cousin le ministre. Quoiqu'il suivit attentivement le cours ininterrompu des succès de la carrière de Basile Rockingham, Charlotte Nevyll ne l'avait jamais revu lorsque, à son retour de Valerie Bad, elle le rencontra par hasard chez une certaine Mme Byrd, une ambitieuse d'un genre tout particulier qui, n'étant pas en situation de tenir, ni par sa fortune, ni par sa beauté totalement absente, la place qu'elle enviait dans le monde, avait imaginé de forcer "la société" à fréquenter chez elle en faisant de son salon le rendez-vous de toutes les sommités, originalités, célébrités à tous les titres, soit anglaises, soit exotiques. Cette Mme Byrd déployait au recrutement de ses phénomènes à montrer une énergie, une patience et un art incomparables, et, comme elle bravait les ironies mondaines, elle était, par ses succès d'ordre spécial, récompensée de ses fatigues et de ses peines. C'est comme lion—nom que tout le monde donnait aux hôtes passagers de Mme Byrd—que Basile Rockingham parut chez elle; son étonnante carrière, plusieurs missions heureuses, surtout pour lui, car c'était de celles autour desquelles s'agite l'opinion publique, sa récente élévation à un poste de grande importance l'avaient singulièrement mis en lumière.

En revoyant, après tant d'années, celui pour qui seul son cœur avait frémi, en le retrouvant jeune encore d'allures et portant l'auréole du succès, tout le lointain passé se réveilla en elle et elle sentit que le temps n'avait fait qu'accroître la force d'une passion qu'elle croyait au moins assoupie.

Du côté de Rockingham, l'impression ne fut pas à beaucoup près aussi vive, car Lady Nevyll ne rappelait plus que de bien loin l'Ophélie diaphane et éthérée de jadis. Il voulut bien, cependant, paraître heureux de la rencontre et promit de l'aller voir. Il tint parole, sans hâte, pourtant.

La joie de Charlotte toucha au délire, et, dans son intérêt elle le fit trop voir: Basile montra une réserve qui eut un écho douloureux dans l'âme de Lady Nevyll. Maladroitement, elle ne sut que rappeler encore et toujours les souvenirs de jeunesse, alors que, dans sa nonchalance langoureuse, n'ayant pas un mari pour qui elle voulut rester jeune, elle avait aidé le temps à la marquer de son signe plutôt que de le combattre.

A partir de cette visite, une résolution se fit en elle; autant elle avait manqué de coquetterie, autant elle en redoubla; ses habitudes de mollesse avaient nui à la sveltesse de son corps, avaient empâté ses lignes; elle voulut se refaire cette seconde jeunesse qu'elle avait négligée, parce qu'elle voulait reconquérir Basile. Ses efforts obtinrent un premier succès. Elle était retournée au château de Morton et elle apprit l'arrivée de Rockingham à Collingwood, chez Mme Byrd, c'est-à-dire sur la même paroisse que le domaine des Nevyll. Le dimanche suivant, comme elle sortait de la maison de Dieu, dans une toilette pour laquelle elle avait à peu près fait damner sa couturière, stupéfaite de ses nouvelles exigences, elle vit Basile tomber littéralement en arrêt devant son apparition. Elle se sentait en beauté et ne se trompait pas. Rockingham eut comme un éblouissement; c'était presque la Charlotte d'autrefois, avec, en plus, un port de déesse et, en moins, tout juste un peu de fraîcheur envolée. C'étaient ses cheveux souples, c'étaient surtout ses yeux merveilleux, à l'azur aux insondables profondeurs, et rayonnant d'un éclat d'amour et de triomphe que Sir Nevyll n'avait jamais connu.

Rockingham, tout ému, se hâta de s'excuser de n'être pas allé lui faire sa visite et n'y manqua pas le lendemain. Elle le reçut dans la serre, en luxueux et seyant déshabillé, et eut la joie de voir grandir sa victoire. Basile, en effet, fut aimable, presque tendre, se mit en frais d'esprit. Quand il la quitta, après avoir prolongé sa visite jusqu'aux extrêmes limites possibles, le cœur de Charlotte déborda d'espoir, de triomphe et d'orgueil, car elle était sûre maintenant de le reconquérir.

Il revint, en effet, mais trouva Lady Nevyll en robe de deuil. La nouvelle de son veuvage était arrivée la veille. Elle était libre. Elle fit à cette liberté retrouvée des allusions discrètes qui rendirent Rockingham un peu rêveur, mais n'amenèrent aucun nuage redoutable sur son front. Charlotte n'en demandait pas plus; elle et le temps feraient le reste.

XVI

L'HERITIERE

Selon le désir exprimé par M. Dunnet, et bien qu'elle n'en comprit pas la nécessité, Ulrique avait télégraphié de Calais pour indiquer l'heure de son arrivée. Elle allait droit à Morton, sans s'arrêter à Londres, car elle savait que Lady Nevyll passait l'hiver à la campagne, et ce n'était que pour voir Lady Nevyll qu'elle venait en Angleterre.

Poussée par sa jalouse curiosité et l'impatience naturelle à son tempérament, Ulrique avait voyagé jour et nuit, sans s'accorder le moindre arrêt en chemin. Mais lorsque, le soir du troisième jour, elle approcha du terme de son voyage, impatience et curiosité avaient presque été anéanties par la fatigue. Affaissée dans son coin de wagon, elle ne demandait plus, au moins pour le moment, qu'un oreiller pour sa tête endolorie et un lit pour étendre ses membres brisés. Sans la complaisance du chef de train, elle eût laissé passer la station.

A l'appel de l'employé, Ulrique s'élança de son coin, en se frottant vigoureusement les yeux, éblouie d'ailleurs par la subite lumière de la gare, qui lui parut tout particulièrement éclairée, en comparaison de toutes celles qui avaient défilé devant elle. Cette gare ne lui sembla cependant pas plus importante que la moyenne des autres gares de campagne, mais le petit bâtiment était tout en feu et sur le quai en miniature toute une foule de gens étaient rassemblés.

"Serait-il donc arrivé un accident? — demanda Ulrique au chef de train.

— Non, mademoiselle; ce sont des fermiers qui attendent évidemment quelque nouveau propriétaire.

— Ah!..." fit Ulrique indifférente, en descendant de son compartiment de deuxième classe.

Elle vit que la foule, sur le quai, regardait attentivement vers les voitures de première classe. Tout à coup une clameur assourdissante retentit; une tête vieille et laide venait de paraître à une des portières, surmontée d'un chapeau empanaché; mais quelqu'un qu'elle distinguait mal fit un signe de tête et tout rentra aussitôt dans le silence.

Lorsque ses yeux fusent moins éblouis par l'éclairage de la gare, Ulrique reconnut enfin, dans un petit espace laissé vide au milieu de la foule, le même Anglais âgé qui était venu la voir à la Maison de la Vierge et qui semblait interroger les portières du train avec anxiété.

Ulrique s'avança vers M. Dunnet.

"Est-ce moi que vous cherchez?" demanda-t-elle.

M. Dunnet tressaillit. Dans la foule il y eut un silence, un moment d'hésitation, puis, à la vue du profond salut que s'empressa de faire M. Dunnet, l'assourdissante clameur éclata de nouveau, plus formidable dix fois que tout à l'heure. Ulrique comprit seulement alors qu'elle était le prétexte de toute cette mise en scène.

"Je voudrais bien qu'ils ne crient pas ainsi, — dit-elle, d'un air fatigué. J'ai horriblement mal à la tête. Je voudrais pouvoir me coucher le plus tôt possible. Y a-t-il loin à marcher?"

L'homme d'affaires eut un geste de stupéfaction.

"Mais, comtesse... la voiture est là. Permettez-moi de vous y conduire."

Elle sortit de la gare au bras de M. Dunnet et trouva sur la petite place une foule plus nombreuse encore, auprès d'une voiture.

"C'est là-dedans que je dois monter?" demanda-t-elle en hésitant à la vue de la livrée des deux domestiques et des deux chevaux.

M. Dunnet s'inclina en silence; Ulrique monta, et il la suivit. Un tonnerre d'acclamations salua leur départ. Après un assez court trajet, pendant lequel l'homme d'affaires expliqua que sans la situation particulière de la nouvelle propriétaire, il eût tenu à honneur de lui préparer une bien plus brillante et plus bruyante réception, discrétion dont elle le remercia, la voiture s'arrêta devant une grille monumentale, le temps seulement d'attendre qu'elle soit ouverte.

"Sommes-nous déjà arrivés?... Où est mon sac? — demanda Ulrique en se levant.

— Ne descendez pas encore, comtesse, — dit M. Dunnet avec un léger sourire. — l'avenue a deux milles et demi de long. Ah! si j'avais osé ordonner des feux de joie, vous auriez vu la beauté des arbres séculaires!"

Ulrique n'en demandait pas tant, elle n'ambitionnait qu'un lit pour dormir. La voiture roula longtemps sous les ramures sombres, puis, tout à coup, elle s'arrêta, après avoir tourné sur un large espace sablé, devant un massif porche de pierre. Un torrent de lumière s'échappait du vestibule par les hautes portes grandes ouvertes et ce ne fut que lorsqu'Ulrique fut arrivée presque en haut des marches couvertes de tapis du perron, en compagnie de son guide, qu'elle remarqua deux longues rangées de domestiques immobiles de chaque côté des degrés.

"Que sont tous ces gens-là — demanda Ulrique avec inquiétude.

—Vos domestiques," répondit l'homme d'affaires à voix basse.

Ses domestiques... ils étaient au moins trente!

Alors, après avoir répondu d'un bref signe de tête à tous ces saluts obséquieux, elle se tourna de nouveau vers M. Dunnet.

"Où est ma chambre, — demanda-t-elle, — et puis-je avoir quelque chose à manger?"

Si elle trouverait à manger à Morton? L'excellent M. Dunnet n'en croyait pas ses oreilles. Certes, M. Maillac, le chef de cuisine français, tenait tout prêt un repas qu'il estimait un chef-d'œuvre d'art culinaire, mais, à sa grande mortification, la nouvelle maîtresse de Morton ne consentit à prendre qu'une tasse de lait et quelques tartines de pain beurré dans sa chambre. Aussi fut-il de ceux qui, à l'office, se montrèrent le plus révencieusement ironiques pour le pauvre et extraordinaire accoutrement de l'héritière.

Pendant que la livrée soupait consciencieusement et somptueusement en son lieu et place, Ulrique dormait déjà profondément dans le vaste et superbe meuble à quatre colonnes qu'elle avait eu d'abord quelque peine à reconnaître pour un lit.

Un discret frou-frou dans la chambre la réveilla. Elle ouvrit les yeux et vit qu'il était grand jour, quoique les persiennes fussent closes. A genoux devant la cheminée, une jeune femme en robe d'indienne lilas avec un bonnet de mousseline blanche sur la tête préparait le feu.

"Mais je ne fais jamais de feu pour me lever. —s'écria Ulrique, puis, tout à coup:

—Quelle heure est-il?

—Huit heures, mylady.

—Bonté du ciel! Deux heures plus tard qu'à l'ordinaire!"

L'étonnement qu'elle lut sur le visage de la servante la rappela à la réalité de la situation. Elle se renfonça dans les oreillers et goûta, non sans délices, le charme de ce réveil au sein d'une soudaine opulence. Elle suivait curieusement du coin de l'œil les officieuses allées et venues de la femme de chambre, et enfin, toute reposée, se leva lentement, ne se rassasiant pas d'admirer les bois sculptés, les marbres, les ors et les tentures qui l'environnaient. Une chose l'étonnait encore plus que tout: c'était de n'avoir pas encore vu Lady Nevyll. Où était-elle donc, celle à cause de qui elle avait entrepris ce voyage?

"Lady Nevyll, mylady, est au Vieux Château,—lui fut-il répondu,—elle s'y est installée il y a quinze jours.

—Où est le Vieux Château... est-ce loin?

—Pas à plus d'un mille en traversant le parc."

La domestique partie, Ulrique ouvrit la fenêtre et resta en extase devant les beautés d'un parc merveilleusement entretenu et dont, en ce moment, les jardiniers ratissaient les allées. Mais elle ne s'attarda pas: elle était venue pour voir Lady Nevyll, son impatience ne lui permettait pas d'attendre davantage. Elle passa sa jaquette, mis son chapeau et, sur la pointe des pieds, comme si elle eût marché dans un rêve, descendit de grand escalier. Elle fut heureuse de ne rencontrer personne dans le vestibule et s'élança dans le parc, ignorant, elle pour qui neuf heures était déjà le milieu de la matinée, que c'est à peine l'heure du réveil chez les plus matineux des heureux de ce monde.

Elle se dirigea à tout hasard, courant plutôt que marchant, traversant de petits bois, de grands pâturages, et se serait fatalement égarée si elle n'eût rencontré enfin un petit dénicheur clandestin de précoces couvées qui lui expliqua où elle trouverait le Vieux Château, qu'on appelait aussi la Maison du Douaire, ainsi dénommée, quoiqu'ils fussent aussi séculaires l'un que l'autre, par opposition au Château Neuf, c'est-à-dire la colossale et splendide construction où elle avait passé la nuit, sa maison à elle!

Elle arriva à une grille entr'ouverte qu'elle franchit et se trouva soudain devant la maison où elle allait voir enfin la veuve de Gilbert. Son cœur se mit à battre tumultueusement à cette pensée. La porte de la maison n'était pas fermée. Ulrique entra. Pas plus de domestique dans le vestibule qu'au Château Neuf. Résolument, elle gravit l'escalier et s'arrêta embarrassée devant une série de portes de chêne sculpté toutes pareilles. Tout à coup, derrière l'une d'elles, elle entendit des voix. En bonne petite campagnarde, brouillée avec les plus élémentaires convenances mondaines, dont son enfance n'avait eu que d'imparfaites notions, elle n'hésita pas à tourner le bouton et à entrer.

La chambre qu'Ulrique venait ainsi d'envahir se trouvait être le cabinet de toilette attenant à la chambre à coucher de Lady Nevyll, et celle-ci s'y trouvait, occupée avec sa femme de chambre, au milieu d'un pittoresque désordre d'échantillons et de gravures de modes étalés sur tous les meubles et jonchant le tapis, à essayer une coiffure de dentelle blanche, ornée de rubans mauves. Lady Nevyll disait, au moment où Ulrique entrait:

"Je crois qu'il est tout à fait impossible de porter du mauve avant un an, et vraiment, c'est dommage!"

Elle se tut et se leva, absolument stupéfaite à la vue de cette jeune fille indiscrète si misérablement vêtue.

geste d'étonnement. Incapable de faire la part de la disgrâce du lever intime d'une femme qui n'était plus jeune, elle trouvait Charlotte tout autre et bien plus fanée qu'elle ne se l'était imaginé. De fait, l'impression mutuelle, au premier regard, fut souverainement désagréable entre les deux femmes.

Pour Charlotte, cette vision de jeunesse et de force, arrivant sur elle d'une façon si inattendue, avait quelque chose de l'effet d'une lumière trop vive sur des yeux affaiblis.

Ignorant ce qui s'était passé en Autriche, ne pouvant prévoir l'influence que la venue de la comtesse Eldringen devait avoir sur sa destinée, la veuve ne souffrit, en la voyant, que d'une subite et instinctive jalousie pour une beauté trop absolue, en dépit de la pauvreté du costume dans lequel elle s'offrait à ses yeux.

La première pensée d'Ulrique, avait été, il est vrai, une sensation de triomphe. Cette femme, se disait-elle, n'a jamais pu être aussi belle que moi. Mais tout de suite ce mouvement naturel de vanité féminine fit place à un sentiment d'indignation. Les rubans mauves lui rappelaient un certain ruban rouge dont elle s'était parée, elle, pour Gilbert... Et cette femme qui portait son nom, songeait à être coquette lorsqu'il n'était plus!

"Etes-vous la veuve de mon cousin Gilbert?" demanda-t-elle brusquement.

Son regard, arrêté sur les rubans violets, gêna Charlotte qui, à son tour, demanda:

"Et vous, seriez-vous la comtesse Eldringen?

—Oui, je suis arrivé hier soir."

Elle s'arrêta un instant, puis ajouta avec sa brutalité de demi-villageoise:

"Est-ce que les veuves ne portent pas de noir en Angleterre?

—Si fait. Ceci n'est qu'une fantaisie d'un moment. Mais... veuillez me permettre de vous montrer le chemin du salon," ajouta Charlotte en jetant un rapide coup d'œil inquiet sur le visage impassible de sa femme de chambre.

Ulrique eut l'idée de fuir; ce qu'elle avait vu ne lui suffisait-il pas? Sa curiosité insuffisamment satisfaite la retint et lui fit suivre silencieusement son guide.

"C'est aimable à vous d'être venue si vite," fit poliment Lady Nevyll pour rompre les chiens.

Ulrique garda son masque glacé et répondit d'un ton amer:

"J'étais venue aussi vite avec l'intention de vous apporter mes compliments de condoléances. Je pensais que vous deviez vous sentir bien isolée et bien triste, mais je crains de m'être grandement trompée.

—Oh! non pas... c'est toujours une grande tristesse que de...

—Vous avez dû, n'est-ce pas, être malheureuse... au moins un instant?" interrompit Ulrique, en guettant avidement sur le visage de Charlotte un indice des regrets qu'elle eût été, au fond, désolée d'y surprendre.

"Oh! évidemment, — répondit celle-ci avec une indifférence vague.— tout cela était bien triste. C'était une façon bien cruelle de finir."

Ulrique fit un geste rapide et très expressif d'impatience.

"Il ne faut pas beaucoup de temps, à ce qu'il me semble, pour se consoler de la perte d'un mari. Je suis très ignorante à ce sujet, n'étant pas mariée, mais j'aurais supposé qu'il fallût plus de trois mois.

—Oh! cela dépend du mari que l'on a eu..."

Ulrique en savait assez maintenant. Brusquement elle se leva.

"Vous partez?..." demanda Charlotte, plus surprise que choquée d'un tel manque d'usage.

Avant qu'Ulrique eût eu le temps de répondre, la porte s'ouvrit et, le visage inquiet, M. Dunnet parut sur le seuil, introduit par la femme de chambre.

"Dieu soit loué, comtesse! En apprenant votre sortie matinale, j'ai craint que vous ne vous soyez perdue en route. J'ai amené le coupé dans le cas où vous voudriez revenir en voiture; mais peut-être ces dames ont-elles le projet de passer la journée ensemble?

—Non, nous n'avons fait aucun projet de ce genre, — répondit vivement Ulrique. — Je serai bien aise de rentrer tout de suite, s'il vous plaît.

—Vous êtes arrivé juste au bon moment, — dit-elle à M. Dunnet lorsqu'ils furent assis dans le coupé; et elle accompagna ces mots d'un rire nerveux qui étonna considérablement l'homme d'affaires. — Si vous aviez tardé d'une minute, je crois que je me serais fâchée sans retour avec Lady Nevyll."

M. Dunnet toussa pour se donner une contenance et se cantonna dans un prudent silence. Il songeait que cette comtesse autrichienne, qu'il avait eu tant de peine à persuader de venir en Angleterre, allait peut-être devenir fort embarrassante à diriger. C'était toute une éducation à faire et l'élève ne paraissait pas devoir être d'une souplesse exemplaire. Pour commencer, après le déjeuner, il demanda respectueusement à Mademoiselle la Comtesse la permission de la conduire dans toute la maison.

Ce fut pour Ulrique une suite ininterrompue d'étonnement: les chambres tendues de peluches aux encadrements d'or ou de cristal de Venise, les escaliers immenses, les majestueuses galeries aux tapisseries antiques, aux incomparables œuvres d'art, tout cela lui faisait croire qu'elle vivait quelque prodigieux conte de fée. Elle fut tout aussi stupéfaite, mais moins dépaysée, devant les gigantesques armoires bondées de linge brodé, des services de porcelaines rares, et surtout des cuisines. Ah! ces cuisines! La Maison de la Vierge et le presbytère y auraient tenus tout entiers.

Lorsqu'elle eut tout vu, elle demanda à M. Dunnet d'un ton de dormeuse éveillée:

"Et tout cela... tout ce qui est dans cette maison m'appartient?

—Tout et bien d'autres choses encore.

—Et ces domestiques feront tout ce que je leur dirai de faire?

—Ils sont payés par vous dans ce but, comtesse.

—Et je pourrai avoir mes œufs cuits tous les jours aussi délicieusement que ceux de ce matin.

—Votre cuisinier français vous réserve bien d'autres merveilles.

—Et si j'ai envie de sortir en voiture, par exemple?

—Vous n'auriez qu'à appuyer sur le bouton de cette sonnerie et à dire: "Ma voiture."

—Ainsi, j'ai une voiture à moi?

—Vous en avez neuf, depuis le drag jusqu'au poney-chaise, au coupé ou à la victoria. Quant aux chevaux..... D'ailleurs, si vous n'êtes pas fatiguée, comtesse, nous allons visiter les écuries et les remises."

Ulrique n'était pas fatiguée, mais elle avait besoin de se recueillir; elle remit au lendemain cette visite, pour aller s'enfermer dans sa chambre.

"Du reste, — avait-elle dit à M. Dunnet, — j'ai le temps: je ne pense pas rentrer à Glockenau avant quinze jours ou trois semaines."

M. Dunnet n'avait pas répondu, mais, en s'inclinant silencieusement, il avait dissimulé un sourire on ne peut plus incrédule. Il était évidemment de l'avis de l'hôtesse du "Soleil d'Or."

Après une heure de solitude qui rétablit l'équilibre de ses facultés, Ulrique se mit à parcourir seule les salons, méditant, comparant, étudiant en détail; elle était toute à cette occupation lorsqu'elle entendit heurter à la porte la plus voisine quelques coups discrets. Elle courut ouvrir. C'était une dame majestueuse, qui, aussitôt, s'annonça sous le titre de femme de charge.

Mme Moore, c'était le nom de cette digne personne, prit des circonlocutions sans fin pour arriver à faire comprendre à la jeune comtesse que sa robe reprisée n'était vraiment pas en rapport avec les magnificences qui l'entouraient.

"C'est tout ce qui m'était possible d'apporter avec moi, — dit Ulrique,— mais vous avez raison. Puis-je ici près, acheter de l'étoffe et pouvez-vous me prêter une machine à coudre pour aller plus vite.

—J'ai fait mieux, mylady. La couturière de Lady Nevyll est, sur mon avis, au château. Si vous le permettez, elle va prendre vos mesures et, d'ici quarante-huit heures, elle vous apportera deux ou trois toilettes.

—Mais tout cela va coûter de terribles sommes!" s'écria Ulrique sincèrement inquiète.

Mme Moore regarda fixement sa nouvelle maîtresse et dit, d'un ton de dignité offensée:

"Lady Nevyll, la mère de sir Gilbert, ne dépensait jamais moins de trois mille livres par an pour sa toilette, et elle aurait pu en dépenser le double sans s'en apercevoir.

— Oh! bien, alors, — dit Ulrique avec un petit rire, — je crois que je puis me permettre la couturière."

Les deux jours qui s'écoulèrent avant le retour de la couturière, Ulrique les consacra exclusivement à un travail mental solitaire d'observations et de déductions, dont la conclusion fut qu'elle devait se permettre infiniment d'autres choses que quelques robes. Elle était, à vrai dire, exactement dans la période d'énergie latente de la chrysalide sur le point de sortir de sa prison, et le seul fait d'endosser devant une glace révélatrice une robe d'intérieur aux plis épais et au frou-frou soyeux provoqua sa métamorphose.

Dès cet instant, elle se redressa, parcourut le château en reine, prit, en quelque sorte, possession de son domaine, et se surprit à sonner vingt fois dans une heure, rien que pour se prouver que le personnel du château était bien attentif à ses ordres. Inutile d'ajouter que les soins coquets donnés à sa personne firent partie de la métamorphose. A la fin de la seconde semaine, elle constata avec un orgueil légitime, dans un fidèle miroir, la plénitude de sa fière beauté, elle murmura: "Ah! c'est beau d'être riche!" et elle ne songea pas à faire atteler pour reprendre le chemin de Glockenau, tout en répétant:

"C'est l'argent de Gilbert et... je ne veux pas de son argent."

Malgré ses fermes résolutions antérieures, Ulrique était encore au château de Morton la semaine d'après, puis celle qui suivit, puis un second mois se passa... La jouissance de la fortune est une si douce chose pour qui n'a jamais connu que les privations!

Pendant ce temps, Ulrique vécut volontairement cloîtrée à Morton, autant que ce mot se peut appliquer lorsqu'il s'agit d'un domaine où la jeune châtelaine trouvait aisément moyen de fatiguer deux paires de chevaux par jour. Sa seule fréquentation était Lady Nevyll, qu'elle voyait de temps en temps, quoiqu'elle ne lui fût pas plus sympathique qu'au premier jour, un peu par désœuvrement, un peu par égard pour l'ancienne maîtresse de Morton, et beaucoup, sans s'en rendre compte elle-même, pour le secret plaisir de faire rayonner sa jeune beauté sur l'ombre de cette beauté jadis fatale et cause de l'anéantissement du roman de son cœur. L'idée seule de sortir du domaine l'épouvantait, car elle se rendait bien compte, à certains demi-sourires de M. Dunnet, à certains effarements aussitôt réprimés de la domesticité, que, quels que fussent ses progrès, elle ne s'était pas encore assez transformée pour affronter le monde. La soirée d'autrefois, chez la comtesse Tiefenthal, en compagnie de son père et des Minart, n'était pas sortie de sa mémoire et l'invitait à la prudence.

Le moment était proche, cependant, où une influence étrangère allait lui faire faire le premier pas.

XVII

LE PREMIER PAS

C'est Londres pendant la Saison qui, naturellement, était le terrain indiqué des chasses aux lions de cette Mme Byrd chez qui s'étaient rencontrés, quelques mois auparavant, Charlotte Nevyll et Basile Rockingham. L'anémie native et chronique de son revenu ne lui permettant pas de soutenir une saison mondaine entière, elle restait à Londres juste le temps nécessaire à s'assurer pour le reste de l'année un lot suffisant de célébrités pour Collingwood. Or, le lion s'était montré fort rare, cette année-là, dans la capitale du Royaume-Uni, elle ramenait tout juste pour leur faire goûter les charmes relatifs de l'hospitalité de sa terre, un homme d'Etat d'arrière-plan du Continent, un tragédien russe, avec la perspective d'un violoniste en train de devenir fameux. C'était maigre pour la vaniteuse fringale de Mme Byrd: aussi son homme d'Etat et son tragédien à peine installés, prit-elle tout droit et sans retard le chemin de Morton. Cette petite sauvagesse autrichienne, dont tout le monde parlait en raison de la façon sensationnelle dont elle était devenue la maîtresse des biens des Nevyll, était bien l'oiseau rare dont la capture lui ferait incontestablement le plus d'honneur de toute sa carrière.

"Il est inutile que vous la tentiez,—lui a-t-on dit. — Sauvage elle est, sauvage elle restera, et sa porte est close pour tous.

—Bah! j'en ai ouvert bien d'autres!" s'était écriée Mme Byrd en roulant ses gros yeux.

Et, hardiment, elle était partie pour lever son précieux gibier. Sans s'inquiéter de la consigne connue: "La comtesse Eldringen est sortie", Mme Byrd, par une série de questions insidieuses, tira, malgré lui, du maître d'hôtel le renseignement qu'elle souhaitait. La comtesse était à la digue de Nevyll. Elle remonta aussitôt dans sa voiture, et fouette cocher!

De tout le domaine de Morton, c'était la partie méridionale, confinant la mer et appelée le Marais, que préférait Ulrique. Partout ailleurs, en ce pays plat et bien cultivé, c'étaient parcs réguliers, uniformes pâturages, champs tirés au cordeau, fermes en briques, symétriques comme des maisons de ville, c'était partout le convenu, la terre trop bien peignée. Le Marais, c'était la terre en partie inculte et sauvage, c'était la nature dans toute sa sincérité, et aussi, et surtout, c'était un champ de lutte, et, comme tel, un irrésistible attrait pour la jeune fille énergique et vaillante qu'avait été jusque-là Ulrique. Le Marais, en effet, était une conquête des Nevyll sur la mer. Celle-ci l'envahissait encore partiellement à chaque marée, mais le temps était proche où il serait, à son tour, transformé en verte prairie. Il ne fallait plus pour cela que l'achèvement de la grande digue commencée depuis trois ans et que le vieil ingénieur du domaine considérait comme l'œuvre maîtresse de sa vie, et à laquelle il s'adonnait avec une passion fiévreuse qui avait conquis le tempérament ardent de la jeune comtesse. Cette patiente et rude conquête contre la formidable puissance des flots, avec ses succès vite consolidés, ses revers aussitôt énergiquement réparés, l'intéressait.

C'est avec l'ingénieur qu'elle passait ses meilleures heures à se faire expliquer les secrets des fossés d'écoulement, des canaux, des murs de soutènement, etc., etc. Et puis, outre que ce marais sauvage soudain conquis par les efforts de l'humanité civilisée avait une similitude avec la récente aventure de sa vie, elle pouvait satisfaire là, en piétinant les remblais aux terres croulantes, en franchissant les mares boueuses, en grimpant sur la digue pour en redescendre et se donner les émotions de la fuite devant la marée montante, son besoin d'activité physique partout ailleurs réprimé par les exigences de sa nouvelle existence. Et encore, là, au milieu de ces ouvriers qu'elle encourageait de sa présence et parfois même de son exemple, elle était délivrée de la contrainte de la tenue qu'elle s'imposait devant ses domestiques et du vague ennui qui, dans sa somptueuse retraite, commençait à s'emparer d'elle.

Ce fut donc en mettant pied à terre sur cet immense marais que Mme Byrd aperçut, dans le lointain, sur la digue, au bord d'une des dernières brèches qui restaient à combler, une silhouette hardie se détachant en vigueur sur le ciel et qu'elle n'hésita pas à reconnaître pour celle de la lionne convoitée. Bravement, sacrifiant ses bottines trop fines pour un tel lieu, elle traversa ce terrain humide et vaseux et, à bout de forces et de souffle, atteignit le pied de la levée de terre au haut de laquelle Ulrique, en contemplation devant le spectacle toujours nouveau de la lutte éternelle des flots, livrait avec bonheur son front brûlant aux rudes caresses de la brise de mer.

Mme Byrd se félicita de ce que la jeune autrichienne ne l'eût pas vue venir; elle pourrait mieux ainsi l'attaquer par surprise. Mais le bruit qu'elle causa en faisant crouler terre et pierres sous ses pieds, et ses efforts pour escalader la digue, firent retourner Ulrique, qui partit d'un éclat de rire à la vue du grotesque tableau qu'offrait cette inconnue en toilette de visite, crottée jusqu'à la ceinture, et soutenant d'une main sa trop belle robe, tandis que, de l'autre, elle défendait un chapeau aux plumes défrisées contre le vent. Loin de s'en formaliser, Mme Byrd profita de cet accès de gaieté.

"Je crois que je dois être pas mal ridicule, en effet, — dit-elle en arrivant essoufflée sur la digue, — et je reconnais que c'est terriblement sans cérémonie pour une première visite; mais j'avais mis dans ma tête de vous voir aujourd'hui, et ce ne sont pas toutes les flaques d'eau du monde qui m'en auraient empêchée!

—De me voir... moi? — questionna Ulrique très étonnée. — Je ne comprends pas...

—Naturellement, puisque je ne me suis pas encore présentée. Je suis Mme Byrd; j'habite Collingwood, où je suis rentrée de Londres avant-hier; et comme je n'admets pas que d'aussi proches voisines que vous et moi ne se connaissent pas, j'ai forcé la consigne, et... me voilà. Si vous aviez l'intention de ne pas me recevoir quand même sur votre digue, laissez-moi du moins le temps de reprendre haleine, car vrai, je n'en puis plus!"

Ulrique regardait cette femme petite et laide, amusée de sa hardiesse et de sa mine, si elle était contrariée de sa démarche.

"J'ai peur, — dit-elle, — que vous ne vous soyez donné beaucoup de mal pour bien peu de chose.

—Peu de chose... vous voir? Il ne faudrait pas d'autre preuve que cette ignorance à qui douterait que vous vivez en recluse! Mais j'ai aussi un autre but, celui de vous faire promettre de venir me voir, et, si vous le faites, je serai récompensée de toute ma peine.

—Mais vous ne me connaissez pas... vous ne savez rien de moi?

—Je sais que vous êtes la propriétaire de Morton, — répondit Mme Byrd avec une franchise qui, en ce cas particulier, était une suprême adresse; puis elle s'arrêta, dévisageant la jeune comtesse, et aussitôt ajouta: — Et je sais bien d'autres choses, maintenant.

—Quoi?..." demanda Ulrique avec une pointe d'impatience.

Soudain Mme Byrd s'était élancée et, lui saisissant les mains:

"Ma chère enfant, je ne peux pas vous laisser vous confiner ainsi; ce serait un crime! Le bruit court que vous êtes jolie, mais maintenant que j'ai eu le bonheur de vous voir, je déclare qu'il n'y a pas une seule "professional beauty" à Londres en ce moment qui oserait se montrer à côté de vous."

La franche brusquerie du ton empêcha Ulrique de se fâcher; elle sourit d'un air indifférent.

"Oh!—s'écria Mme Byrd d'une voix suppliante et caressante, — dites-moi que vous viendrez passer huit jours à Collingwood, je vous en conjure!"

L'agitation de cette femme, qui paraissait être d'un bon naturel, toucha malgré elle la jeune fille. Au lieu de refuser net, comme elle s'y attendait elle-même, elle se contenta d'objecter.

"Mais je ne suis allée nulle part...

—Bravo! vous commencerez par moi. Vous n'avez assurément pas l'intention de vous cloîtrer à Morton pour le reste de vos jours! Tenez, j'ai quelques personnes chez moi que je dois conduire le 20 à la "garden-party" des Dartland. Vous êtes des nôtres, n'est-ce pas?

—Je voudrais savoir d'abord ce que c'est qu'une garden-party"?

—Vous voyez bien qu'il faut venir, ces plaisirs du monde ne s'expliquent pas, ils se goûtent. Si vous ne vous amusez pas, je vous promets de ne pas vous inviter à rien. Voyons, c'est accordé, je compte sur vous?"

Ulrique restait indécise, son isolement lui pesait. Quelques minutes auparavant, les yeux fixés sur la mer elle se demandait si le rude travail manuel n'était réellement pas le seul moyen de tuer la pensée et le temps. Mme Byrd lui en indiquait un autre, pourquoi n'essaierait-elle pas?

"Mais je suis en deuil—dit-elle en hésitant.

—Oh! d'un parent si éloigné, et que vous ne connaissiez même pas, et après plus de sept mois!"

Ulrique crut comprendre que, si elle ne cédait pas, on interpréterait mal son refus, on chercherait et que peut-être on découvrirait son secret.

"J'irai", dit-elle presque rudement.

Qu'importait le ton à Mme Byrd pourvu qu'elle eût la promesse. Elle remercia la comtesse avec effusion et s'en fut légère, sans souci de sa toilette. Maintenant le violoniste et tous les oiseaux rares pouvaient lui faire faux bond, elle venait d'acquérir pour sa collection, la perle précieuse entre toutes.

La "garden-party" eut lieu au jour dit, et, à son propos, une certaine Miss Kitty Milford, qui y assista, écrivait à une de ses amies:

"Ma bien chère Molly, il faut que vous sachiez que je suis ici dans ce qu'on appelle un pays tranquille (lisez ennuyeux et sans chic) où le moindre événement occupe au moins la conversation quinze jours avant, autant après, et où un bal défraie la chronique deux mois d'avance, pour le moins. Jugez de ce que cela a dû être pour une garden-party, alors que la région n'avait pas vu pareille fête depuis quinze ans... Il faut que je vous raconte cela... Oh! ma chère! c'était chez les Dartland, un couple d'originaux frais titrés et d'un ennuyeux!... Lui, vous voyez cela, un de ces automates qui, par crainte du qu'en dira-t-on, n'osent ni s'asseoir carrément sur leur chaise ni laisser un bout de semelle dépasser le petit tapis de pieds, qui s'en voudraient à mort de risquer un mot qui ne soit pas un lieu commun. Ah! ça soulagerait de le voir une fois mettre ses jambes sur la table ou seulement passer sa main dans ses cheveux!... Elle, la pauvre femme, elle a dû, bien sûr, avaler son tisonnier, et elle croit devoir porter si haut la tête qu'on a peur de la lui voir accrocher par mégarde à une patère! Bref, des gens chez qui on ne joue pas au tennis de peur de déranger un pli de l'habit ou de froisser l'ourlet de la robe, et où l'on a peur de prendre une glace de crainte de se geler tout à fait. Vous voyez cela! C'est dans cette délirante atmosphère qu'avait lieu la fête, où je ne me suis pas risquée à flirter, pour ne pas voir surgir derrière mon dos un maître des cérémonies à l'œil courroucé! Tout à coup, vers cinq heures, grande émotion, le bruit se répand qu'il y a des poissons rouges à voir dans le bassin sur une des terrasses. Et de courir... correctement... et de tomber en extase... C'était touchant! C'est alors qu'eut lieu le grandissime événement de la journée, ne riez pas, c'en était un. Vous connaissez Mme Byrd... qui ne la connaît? Eh bien! elle est venue, ma chère, remorquant sa couvée de célébrités de cette année. Il y avait un homme d'Etat... sans état, probablement, un tragédien russe qui a l'air presque aussi tragique à la ville que le tragique néo-Lord Dartland hier soir, un violoniste dont le plus grand talent est de s'être tiré, seul, sain et sauf, d'un naufrage... mais, surtout, il y avait

LA GRANDE SAUVAGE AUTRICHIENNE

récemment arrivée dans ce pays
Visible seulement dans cet établissement spécial

Je donne à la nouvelle la forme de l'affiche que voudrait, j'en suis sûre, placarder dans le monde entier Mme Byrd; c'est sa plus récente acquisition... Eh bien, ma chère, elle est tout simplement charmante, quoiqu'en costume de promenade, ce qui était une jolie faute d'orthographe! Oh! mais je ne ris plus: de la pointe des pieds à l'extrémité des cheveux, une perfection, et ce n'est pas assez dire. Ce qu'elle nous éclipsait toutes, malgré nos toilettes! Bonté divine, quel bruit on fera autour d'elle si elle vient à Londres pour la prochaine Saison! Son apparition a déchiré comme par enchantement le voile d'ennui qui nous étouffait. Personne ne l'avait vue encore, cette héritière miraculeuse de Sir Gilbert Nevyll, vous savez, ce pauvre Sir Gilbert qui a été brûlé dans le théâtre de Vienne l'année dernière. Il ne faut pas le nier, c'est la trouvaille par excellence de Mme Byrd. Elle peut mourir maintenant. Inutile de dire qu'elle a été tout de suite, et très résolument, ma foi! la reine de la fête, pas Mme Byrd, l'héritière. C'était à qui pourrait se faire présenter à elle, et ceux qui ne l'étaient pas encore succombaient sous le dédain des premiers. Chacun des mouvements de la belle Autrichienne était surveillé, et c'était vraiment très amusant. Je ne crois pas qu'elle eût jamais été à une garden-party, non pas qu'elle fût intimidée ni embarrassée, mais tout semblait l'étonner comme une enfant. Elle faisait des questions d'un baroque... mais nul ne souriait... Pensez donc, deux millions de rentes! Aussi ce que tous les yeux masculins la couvaient, avec envie chez les célibataires, avec une rage secrète chez les autres, un homme à moustaches noires, surtout—un ami de Mme Byrd, car elle lui fit très haut une scène tragique pour n'être pas venu depuis plusieurs mois à Collingwood, il paraît qu'il était quelque chose comme en mission à l'étranger... ah! celui-là, par exemple, doit être un tenace, car il ne quitta plus le charmant phénomène de la journée dès qu'il eut pu lui adresser un mot. A moins que la belle comtesse ne soit de bois ou de pierre, un succès pareil doit lui avoir quelque peu monté à la tête. Mais, ma chérie, il faut que je quitte mon buvard pour mon lit. Ainsi donc, bonsoir jusqu'à la prochaine causerie.

Toute à vous,

KITTY MILFORD.

Le même jour, Ulrique écrivait de son côté à l'hôtesse du "Soleil d'Or" à Glockenau, la priant d'emballer et de lui envoyer tous les effets personnels qu'elle avait laissés à la Maison de la Vierge, car elle ne pensait pas y revenir pour le moment. C'était de Morton qu'elle écrivait, car Mme Byrd, malgré sa détermination, n'avait pu arriver à garder l'héritière plus longtemps. La vérité est qu'Ulrique, après ce premier pas, éprouvait le besoin d'analyser ses sensations nouvelles. Elle n'eût pas été femme si elle n'eût été un peu grisée par ce premier accueil, et le résultat de sa méditation fut naturellement de ne pas s'en tenir là.

Cette résolution prise, la solitude lui pesa, il lui fallait parler à quelqu'un de sa récente expérience, et comme elle ne connaissait personne que Charlotte elle se rendit à pied au Vieux Château.

Lady Nevyll fut moins surprise encore de la visite d'Ulrique que de son ton si animé, presque fébrile.

Dans son besoin de se confier, Ulrique raconta les prévenances dont elle avait été l'objet et les assiduités toutes particulières de l'invité à la moustache noire dont elle ne se rappelait plus le nom — on lui en avait tant présenté, de ces gentlemen!

Charlotte, pour rabattre un peu ce beau feu, lui expliqua que tant d'adorations ne pouvaient manquer à un "parti" aussi brillant que celui qu'elle se trouvait être. Elle était au plus beau de son discours contre la vénalité masculine, lorsque parut tout à coup Basile Rockingham.

A sa vue, Charlotte eut un tressaillement de triomphe et de bonheur. Il lui avait promis de revenir aussitôt son retour d'une mission diplomatique sur le Continent et il tenait parole.

"Soyez le bienvenu! — dit-elle en tendant la main. — C'est plus tôt même que je n'espérais.

Lady Nevyll fit ensuite les présentations obligatoires.

"J'ai déjà eu le plaisir d'être présenté à mademoiselle," répondit Rockingham avec son plus suave sourire.

— Oui, — dit Ulrique. — c'est monsieur qui, à la garden-party, a été pour moi, toute la journée, d'une si galante prévenance."

Le tonnerre tombant aux pieds de Charlotte, ne lui eût pas causé une émotion plus violente que ces quelques mots. Elle pâlit affreusement, regarda Ulrique dont la beauté lui fit mal, pressentant nettement en elle une rivale dont la jeunesse et la fortune ne pouvaient que triompher. Cette visite, très brève d'ailleurs, fut pour elle une torture.

"Insensée!... insensée!... de n'avoir pas prévu et détourné ce danger!" s'écria-t-elle dès qu'elle fut seule.

XVIII

LE BONNET DE VEUVE

M. Rockingham était debout sur le tapis de foyer de sa chambre à coucher à Collingwood, les jambes écartées, le dos au feu, la tête baissée, et les sourcils contractés, dans l'intime travail de pensées évidemment profondes, mais d'une diplomatie à coup sûr toute personnelle.

Un mois s'était presque écoulé depuis la garden-party des Dartland et le temps humide de septembre rendait la chaleur du feu tout particulièrement agréable à l'ex-ministre plénipotentiaire, qu'un long séjour dans les pays intertropicaux avait rendu frileux. Il était à la fois rêveur, triomphant et perplexe.

Au grand désespoir de Mme Byrd, M. Rockingham devait quitter Collingwood le lendemain. Le télégramme qui l'informait de sa nomination au poste par lui sollicité ardemment pendant la dernière année était ouvert sur sa table. Il devait être à Londres le lendemain, et huit jours après quitter l'Angleterre. Il avait d'abord pensé partir par le train du matin, mais un instant de réflexion lui avait fait choisir le train de nuit ; il gagnerait ainsi l'après-midi et se disposait à la bien employer.

D'après le programme qu'il s'était tracé au printemps, c'eût été le moment de presser activement les choses avec Charlotte ; or, il n'était plus du tout, comme alors, décidé à se contenter de son douaire, et ce n'était plus à elle qu'il pensait en ce moment, dans sa méditation frileuse aux flammes du foyer.

"J'étais un sot, — murmura-t-il, — et si je ne l'avais rencontrée, elle, quelle irrémédiable boulette j'aurais faite! Sous aucun rapport il n'y a de comparaison à établir. Dieu du ciel! quels yeux... Je n'ai rien vu qui s'en rapproche, pas même en Grèce, pas même en Espagne!"

Et le diplomate, l'homme froid et pratique, tomba bel et bien dans une véritable rêverie. Bientôt, avec une secousse d'impatience, il releva la tête.

"Des yeux, vraiment, — dit-il avec un sourire ironique. — Si elle n'avait pas d'avantages plus solides que les yeux, la pauvre Charlotte aurait encore pu être heureuse. Rockingham, mon ami, soyons sérieux. Pour le moment, il faut de la prudence ; trop de hâte pourrait tout gâter. Puisqu'il faut que je parte, ménageons-nous une séparation strictement courtoise avec une insaisissable nuance de sentimentale amitié... c'est cela. Ne suis-je pas avec elle en termes peu embarrassants de professeur à élève? La poignée de main exprimera un cordial "au retour" de compagnon de tennis, puisque chez les Dartland je lui ai montré ce jeu... une poignée de main de "par-dessus le filet." Ce sera parfait aussi. Ah! le rêve serait de l'amener à venir à Londres au printemps... et si elle y vient, le [illegible] je deviens maître de la situation. Au milieu de la foule de visages étrangers, le mien paraîtra presque comme celui d'un ancien ami. Quelle excellente entrée de jeu! Oui, il me faut absolument le terrain neuf de Londres, ne fût-ce que pour être hors de la voie de Charlotte... Allons, allons, tout ceci ne me paraît pas trop mal arrangé, monsieur le diplomate!"

Rockingham enfonça ses mains plus profondément dans ses poches, releva ses épaules jusqu'à toucher ses oreilles et sourit à son évidente victoire future.

Après avoir donné ses ordres pour que ses bagages fussent prêts à son retour, il se rendit à Morton de bonne heure dans l'après-midi. Politiquement, il alla d'abord au Vieux Château. Il ne pouvait se dispenser de prendre congé de Charlotte, et n'était-ce pas d'ailleurs le prétexte le plus naturel d'aller saluer la jolie souveraine du Château Neuf.

Charlotte était chez elle, toute préoccupée d'une note qu'elle venait de lire dans un journal très informé des choses du monde, "The Spy," autrement dit "L'Espion." Cet entrefilet insinuait qu'il y avait toutes bonnes raisons de croire que la veuve de certain baronnet qui avait péri l'année dernière de la façon la plus tragique, unirait prochainement son sort à celui d'un de nos plus éminents diplomates.

C'était transparent, et, comme elle n'y était pour rien, c'était donc que Rockingham n'avait pas caché ses projets. Six mois auparavant, cette petite note du "Spy", évidemment basée sur les visites de Basile à Morton, eût fait tressaillir Charlotte de joie ; maintenant elle lui semblait ne devoir donner qu'un pénible éclat à une défaite que sa seconde vue de femme amoureuse lui faisait sentir imminente. Et cependant, l'éclair qui brilla dans ses yeux à l'annonce de la visite du diplomate et surtout le frémissement joyeux que lui causa la nouvelle de son départ étaient des signes visibles que l'espérance ne s'était pas, malgré tout, tout à fait envolée de son cœur. Basile le comprit et cela l'engagea à écourter sa visite autant qu'il fut poliment possible. Homme de calcul, mais non méchant, il ne s'attardait pas aux cruautés inutiles. Lorsqu'il se leva pour prendre congé, elle resta un moment indécise avant d'avancer la main.

"Vous allez au Château Neuf ? — dit-elle vivement et d'un air soupçonneux.

—Oui. Avez-vous quelque commission ?

— Non, je n'ai pas de commission mais je... j'avais pensé à y aller cette après-midi... Vous serait-il égal de m'y conduire, car je n'ai pas encore donné d'ordres pour la voiture ?"

M. Rockingham était trop expert diplomate pour ne pas, malgré son secret dépit, s'incliner en signe d'assentiment.

Charlotte voulait à tout prix s'assurer de ses propres yeux du plus ou moins d'avancement des travaux d'approche de Basile vis-à-vis de l'héritière [illegible], et elle était certaine que la façon dont ils se diraient adieu l'éclairerait sous ce rapport. Cette fantaisie de la veuve de Gilbert ne fit que confirmer Rockingham dans son projet de tout faire pour attirer Ulrique à Londres la saison suivante. Décidément, cette Charlotte devenait tout à fait gênante ; et puis ne serait-ce pas généreux de lui épargner ainsi la douleur d'être témoin d'une cour dont elle ne serait plus l'objet ?

Par une singulière coïncidence, Ulrique avait aussi remarqué l'article du "Spy", qui avait tant contrarié Charlotte ; car, parmi d'autres talents, elle avait déjà acquis celui de consacrer un peu de ses longs loisirs à la lecture des journaux mondains. Si inexpérimentée qu'elle fût, elle n'avait pu ne pas donner son nom à la veuve du baronnet, mais il ne lui vint pas à l'idée d'établir une corrélation entre l'éminent diplomate et sa nouvelle connaissance, rencontrée d'ailleurs à peine deux ou trois fois depuis la garden-party des Dartland. Dans cette petite note elle n'avait vu qu'une chose, c'est que la veuve de Gilbert songeait déjà ouvertement à se remarier, alors qu'un an ne s'était pas écoulé depuis l'affreuse catastrophe du Ring-Theater. Cette femme ne se contentait donc pas de n'avoir pas aimé Gilbert, il lui fallait dès avant l'expiration de son veuvage le proclamer ainsi à la face du monde.

Ce fut, en conséquence, un accueil encore plus glacial que de coutume qu'elle fit, ce jour-là, à Lady Nevyll. Elle ne daigna s'occuper que de Rockingham, en apparence, du moins, car, en réalité, elle ne pensait pas plus à son visiteur que s'il eût été à cent lieues. Elle ne songeait qu'au sacrilège que Charlotte s'apprêtait à commettre envers la chère mémoire de Gilbert.

"Ainsi,—disait Basile, non sans faire un peu la roue,—le devoir m'arrache à l'espoir de vous guider de nouveau sur le terrain du tennis, mais tout n'est pas fini, j'espère, pour votre dévoué professeur : il reste pour son retour la danse."

Charlotte darda en vain ses yeux sur Ulrique.

"La danse?...— repartit celle-ci distraitement.—On m'a dit que le dernier bal du voisinage avait eu lieu il y a cinq ans.

—Sans doute, mais qui parle de ce voisinage? Vous oubliez Londres. C'est à Londres que je ne peux manquer de vous revoir et je me porte garant des succès qui vous y attendent.

—Oh! mais la comtesse Eldringen ne pense pas à aller à Londres,— dit vivement Charlotte. — Elle n'est pas habituée à voir tant de monde."

Basile comprit que toute sa diplomatie était percée à jour dès le premier mot. Tant pis pour Charlotte si elle était trop clairvoyante! Ulrique avait levé sur la veuve un regard hostile.

"Il n'y a pas de raison pour que je ne m'habitue pas à voir du monde, — répliqua-t-elle avec impatience et pour le seul plaisir de contredire celle qu'elle détestait en ce moment au delà de tout.

—Bien répondu, — s'écria Rockingham.— Si j'avais seulement six semaines de congé devant moi, je m'enhardirais jusqu'à solliciter la première valse du premier bal où j'aurai la joie de vous voir triompher.

—Une Saison à Londres est terriblement fatigante," insinua encore Charlotte avec un empressement fiévreux.

Ulrique lui répondit par un éclat de rire nerveux et ironique.

"Il en faudrait beaucoup pour me fatiguer, moi," dit-elle.

Charlotte se tourna vers M. Rockingham.

"Est-il digne, vraiment, d'un ambassadeur, dont les préoccupations doivent être si graves, de songer à de telles frivolités?

—Frivolité... l'honneur d'avoir à son bras, devant tous, la beauté la plus parfaite de l'aristocratie anglaise! Vous ne le pensez pas, mylady."

Charlotte changea de couleur. Elle comprenait qu'elle serait impuissante à lutter contre son misérable destin. Une douleur aiguë la mordit au cœur. Dans son émotion, sans s'en apercevoir, elle murmura entre ses dents, d'un ton de navrant reproche :

"Oh! Basile!"

Ulrique, assise près d'elle, avait entendu ; son regard alerte surprit celui que l'amante désolée adressait en ce moment à l'infidèle. Brusquement, ce fut comme un flot de lumière qui l'inonda ; elle comprit tout : un ambassadeur est diplomate, et ce diplomate dont parlait l'indiscret journal, c'était... Ainsi, c'était donc là l'homme auquel la veuve avait songé quand elle se parait du bonnet de dentelle aux rubans mauves! Vraiment le hasard était bon qui lui permettait, en passant, un moment de vengeance. Un mauvais sourire crispa sa lèvre et elle s'écria d'un air délibéré :

"Décidément, je crois que vous avez raison, monsieur Rockingham, et que Londres m'appelle sans que je puisse y échapper. C'est, du moins, ce que tout le monde me dit comme vous. Ainsi donc, vous pouvez prendre note que je vous accorde ma première valse, à la condition, bien entendu, que vous vouliez bien être mon professeur, comme vous l'avez été pour le tennis."

Ces paroles, qu'Ulrique avait oubliées cinq minutes après les avoir dites, tombèrent droites et lourdes sur le cœur de Charlotte et s'y incrustèrent profondément.

"Il fallait s'y attendre, — disait-elle ce soir-là en sanglotant toute seule dans sa chambre. — Il a plus de vingt ans de plus qu'elle, c'est vrai, mais il paraît si jeune encore!"

Dans l'esprit brisé de Charlotte, il n'existait aucun doute que l'irrésistible Basile eût déjà fait une vive impression sur le cœur de l'héritière, et pourtant elle faillit, quelques jours plus tard, faire une découverte qui lui eût montré en un instant à quel point elle se trompait.

Ulrique, sachant que Lady Nevyll était retenue souffrante dans sa chambre depuis sa visite au Château Neuf, se sentit prise pour elle d'un accès de commisération, un peu narquoise, mais réelle à tout prendre, et, du premier mouvement, comme elle faisait tout, elle se rendit au Vieux Château.

Charlotte était étendue sur une chaise longue dans sa chambre, et certes on n'eût guère reconnu la femme qui avait causé l'admiration étonnée de M. Rockingham lors de la rencontre sur les marches de l'église. Cette courte période de gloire était finie ; une réaction en sens contraire s'était produite et avait, du jour au lendemain, vieilli Charlotte de dix ans. L'abandon de sa tenue disait l'abandon plus grand et bien plus douloureux de toutes ses espérances.

"Je me demande comment vous pouvez respirer dans cette chambre, saturée de parfums aussi forts," dit Ulrique qui aussitôt, avec son ancien sans-gêne de paysanne, dont elle usait assez volontiers à l'égard de Lady Nevyll, n'attendit pas même un signe de consentement résigné de Charlotte pour aller ouvrir une fenêtre.

En revenant, elle passa près de la table de toilette et s'arrêta court, le regard fixé sur le bonnet noir à bandeau blanc des veuves anglaises, qui y gisait écrasé sous le poids de dix objets divers. D'un geste brusque elle le prit et, le tendant à bout de bras devant Charlotte :

"Vous avez donc tout à fait renoncé à porter ceci ? — demanda-t-elle d'une voix dure et sèche.

— Mon bonnet!... Oh! oui, il y a longtemps. J'étais ce matin occupée à mettre de côté ce qui ne me sert plus, quand ma tête est devenue si malade. Voilà pourquoi il y a un tel fouillis sur cette table."

Les doigts d'Ulrique tremblaient un peu en tenant ce bonnet de veuve. Très souvent, pendant les premiers temps de son séjour en Angleterre, elle l'avait regardé, ce bonnet, avec des yeux envieux quand il couronnait les pâles cheveux blonds de Charlotte. Souvent, très souvent, elle avait éprouvé l'ardent désir de l'arracher de la tête de sa rivale, comme un emblème sacré dont elle était indigne, en lui criant dans sa jalousie et son mépris :

"C'est mon droit de le porter, car c'est moi qui suis sa vraie veuve, et non pas vous!"

Elle tenait donc le bonnet et tout à coup s'écria avec un imperceptible tremblement dans la voix : "Je voudrais bien savoir comment il m'irait.

— Il ne va à personne," dit Charlotte d'une voix plaintive.

Ulrique ne répondit pas; le bonnet de veuve sur la tête, elle se penchait et fixait son image dans la glace.

"Oh! avoir le droit de le porter devant tous!"

Pendant une grande minute elle se regarda, puis à regret leva la main pour l'ôter, mais juste alors ses yeux tombèrent sur une boîte à bijoux à demi enfouie au milieu d'un tas de crêpes et de dentelles noirs. Dans la case du dessus, il y avait une petite miniature ovale sur ivoire entourée d'un mince cercle d'or. Ulrique demeura immobile, les yeux fixes. C'était le portrait d'un jeune garçon de quinze ans au plus, mais pour la Gräfin de Glockenau, il y avait entre ce jeune visage et un autre visage d'homme presque mûr une ressemblance qui ne pouvait tromper. Était-ce donc là aussi une de ces choses inutiles bonnes à être mises de côté?

"Qui est-ce, cette miniature? — demanda-t-elle d'une voix basse et étouffée.

—Oh! ça?... C'est le portrait de mon mari. Il me l'avait donné quand nous devions nous marier.

—Il est très ressemblant,—dit vivement Ulrique, aux yeux de qui des larmes montèrent.

—L'avez-vous donc connu?" demanda Charlotte d'un ton de languissante surprise.

Ulrique s'était repentie de ses paroles dès que, malgré elle, elles s'étaient échappées de ses lèvres.

"Je l'ai rencontré autrefois en Autriche, — dit-elle froidement, quoique son cœur battît à se rompre.—Il venait, je crois, de chasser le chamois en Bavière.

—Vraiment?... Je ne crois pas me souvenir que vous m'en ayez jamais parlé."

Pour Charlotte, cette conversation était banale. Elle n'avait rien d'anormal ni d'intéressant à ce que son mari, dont l'existence lui était si étrangère, eût rendu visite à la petite Eldringen au cours d'un de ses voyages sur le Continent.

"Il aimait beaucoup la chasse,n'est-ce pas?—dit Ulrique par contenance.

—Je le crois; dans tous les cas c'était une excuse aussi bonne qu'une autre pour s'éloigner de l'Angleterre."

Pendant ces quelques minutes le secret d'Ulrique faillit plusieurs fois cesser de l'être. Si, par un suprême effort de volonté, elle avait réussi à raffermir sa voix, il n'avait pas été en son pouvoir d'empêcher ses joues de s'empourprer, et toute la puissance de son intraitable orgueil n'avait pu retenir les larmes qui tremblaient au bord de ses longs cils. Si Charlotte, au lieu de tenir sa main sur ses paupières endolories, eût jeté les yeux sur elle, elle n'eût pu faire autrement que de lire sur le visage d'Ulrique comme dans un livre ouvert, et son geste nerveux en arrachant de son front le bonnet de veuve lui eût en même temps révélé tout le roman et rasséréné le cœur à l'égard de la présumée complaisance d'Ulrique aux vœux parjures de Rockingham. Mais il était écrit que, pour son châtiment, la malheureuse ne devait pas être détrompée. Charlotte, pendant cette courte scène, n'avait pas dirigé un seul regard du côté d'Ulrique. A quoi tient la destinée ? A une seconde, à un geste surpris quelquefois.

L'hiver vint, et, à mesure qu'il s'avançait, Ulrique et Charlotte se voyaient de moins en moins ; d'une part, Lady Nevyll avait achevé de se claustrer chez elle, et, d'autre part, Ulrique passait rarement plus de huit jours de suite à Morton, dont la solitude commençait à lui devenir insupportable. D'ailleurs, ces continuels déplacements de bon voisinage, sans lui enlever son cachet indélébile d'étrangère et personnelle excentricité, la rompaient aux mille détails des usages du monde.

Dès cette époque, c'était chose décidée qu'elle irait à Londres au printemps. Après ne s'être un moment arrêtée à cette idée que par esprit de contradiction, elle s'y était faite peu à peu, et maintenant elle attendait impatiemment l'ouverture de la saison. Mme Byrd était plus impatiente qu'elle encore, car, en manœuvrant adroitement, elle avait réussi à s'assurer le confortable et, pour sa gloire, profitable poste de chaperon d'Ulrique. Cette idée de la nécessité d'un chaperon pour elle qui avait toujours, même du vivant de son père, marché seule et libre dans la vie, lui paraissait la chose la plus folle du monde ; mais ne lui fallait-il pas, non un mentor, certes, mais un guide, pour affronter cet inconnu dans lequel elle allait entrer.

Il n'y avait pas que Charlotte que désolait ce projet d'Ulrique de passer la Saison à Londres : le vieil ingénieur de la digue allait y perdre non seulement une spectatrice intéressée de ses travaux, mais, il le craignait bien, leur consécration finale.

C'était vers la fin de mars que roulerait le dernier tombereau sur la digue définitivement fermée à l'envahissement de la marée. Ce jour-là serait le couronnement de son œuvre, la récompense de quatre années de luttes quotidiennes contre l'Océan. Ulrique lui avait promis d'être là pour saluer sa victoire et partager l'émotion de cette heure suprême où de la violence d'une dernière vague dépend le succès ou la défaite... et elle partait.

"Prévenez-moi du jour et je reviendrai", lui avait répliqué Ulrique.

Mais le brave homme, non sans raison, n'y croyait guère et regardait mélancoliquement les lames du début du flux creuser chaque jour davantage leur gouttière au creux plus prononcé du lit marin, devant la baie ouverte de la dernière tranchée de la digue restant à combler.

XIX

SUR LE BORD DU TOURBILLON.

Tout le monde sait que Londres est une ville fort laide. Il serait absurde de nier que de toutes les capitales de l'Europe, c'est l'agglomération de briques et de mortier la plus hideuse, la plus noire, la plus enfumée qu'éclaire le soleil, ou que le plus souvent il n'éclaire pas. Londres n'en a que plus de mérite à devenir presque beau chaque année pendant trois mois entiers. Elle n'a ni le climat ni les merveilles architecturales, mais elle a sa Saison pendant laquelle par un miracle, elle sait être souriante pour accueillir ses hôtes, et alors, elle éclipse pour quelques semaines Vienne et même Paris. Sans doute, son plus beau jour est plus triste qu'un jour de pluie dans ces deux autres capitales ; mais, quand les affreuses façades de briques sont soudain parées des couleurs des crocus et des jacinthes, quand le merveilleux gazon anglais étale son tapis d'émeraude dans les parcs, quand cavaliers et amazones commencent à se réunir dans le Row, et que d'élégantes visions apparaissent aux glaces des portières, quand tout prend un vernis de neuf et de belle humeur, habits, chevaux bien pansés, chapeaux aux reflets de miroir, et jusqu'aux shillings et aux pences économisés toute l'année pour ce trimestre heureux, quand tout est frotté, poli, luisant, choses et gens, esprit et matière, alors qui voudrait quitter cette capitale momentanément enchanteresse pour tout autre séjour du monde?

Ulrique était depuis plus de quinze jours à Londres, et elle y passait par tous les degrés qui séparent l'étonnement de la stupéfaction. Elle se rappelait assez nettement Vienne, mais qu'était ce lointain souvenir en comparaison de ce qu'elle voyait! A côté de Hyde Park le Prater était un désert, comme relativement au tumulte de Regent Street la Ringstrasse était le silence. Ils étaient loin, et le profond repos de Glockenau et la solitude à peine moins profonde de Morton!

Cette quinzaine avait été presque exclusivement consacrée à courir les magasins, à des consultations avec des couturières et à une certaine quantité de dîners en ville. Londres se remplissait rapidement; c'était le moment où les feuilles n'ont pas encore eu le temps de devenir sales et où les espérances n'ont pas encore eu le temps d'être déçues.

Ulrique, au théâtre et en voiture au Parc, avait fait bien des nouvelles connaissances, mais, en réalité, comme le lui expliquait Mme Byrd, elle était encore une inconnue pour le monde élégant, et cependant tant de lorgnettes s'étaient obstinément dirigées vers sa loge, tant de têtes s'étaient retournées dans le Row, que la nouvelle beauté commençait à faire quelque bruit, qui, comme les ondes sonores, gagnait de cercle en cercle ; une étoile, si étincelante soit-elle, ne peut percer d'un seul coup une si immense épaisseur d'humanité agglomérée.

"On ne vous a pas encore vue,—répétait Mme Byrd,—il faut un grand bal pour être lancée.

—Madame a raison, comtesse,— lui dit ce soir-là son voisin de table au dixième dîner auquel elle assistait depuis deux semaines qu'elle était à Londres.— Et gardez-vous d'avoir jamais le vertige, vous n'êtes encore qu'au bord du cyclone, attendez que vous soyez emportée par le tourbillon."

C'était un marquis plus que mûr, qui parlait ainsi. Ulrique l'avait rencontré pour la première fois ce soir-là, et, avant qu'on fût arrivé au second service, elle tenait ce lord Cannington pour le plus original et de beaucoup le plus amusant de toutes les connaissances qu'elle avait faites jusque-là. Avec ses traits parcheminés, ses sourcils en broussaille, surmontant une paire d'yeux sans cesse en mouvement, sa moustache grise effilée et son sourire sardonique, il lui faisait l'effet d'un Méphistophélès âgé, suprêmement distingué et assez digne ; et certes sa conversation n'était pas faite pour détruire cette impression.

"C'est votre première Saison, m'a-t-on dit ? — articula-t-il sans préambule de sa voix aigre et sèche. — Hum! j'ai déjà entendu parler de vous, cependant!

— Par qui ?... — demanda Ulrique un peu surprise.

— Par qui ? ... par qui ?... — répéta lord Cannington d'un ton maussade. — Comment puis-je savoir par qui ? Ce genre de choses-là se trouve dans l'air, on les respire comme la suie et l'odeur des truffes. Vous ne supposez pas, n'est-il pas vrai, qu'une héritière de votre... comment dire ?... de votre calibre, fortune et beauté — je suis assez vieux pour être votre grand'père, je peux donc parler sans réticences — puisse paraître à Londres sans faire sensation. Sans que vous vous en doutiez, vous êtes un phénomène. Où êtes-vous allée jusqu'ici ?

— Mme Byrd dit que je ne suis allée nulle part, — répondit Ulrique qui commençait à s'amuser, — mais je vais à mon premier bal demain.

—Hum ! robe blanche, perce-neige, et le reste, n'est-ce pas ? je connais ce style-là... appartient à la troupe des colombes débutantes, des petits oiseaux bien dressés...

—Savez-vous que vous êtes très peu courtois, ou bien sceptique, je ne sais trop lequel des deux ?" dit Ulrique en riant.

Le marquis la regarda un moment en silence du coin de l'œil.

"Ma belle et jeune amie, — reprit-il, — j'ai débuté comme la plupart, l'esprit emmailloté dans ce que les imbéciles appellent le sens moral et pourvu de ma dose de sentimentalité. Mais j'ai vécu soixante-cinq ans, à Londres principalement, et, Dieu merci, j'ai eu la sagesse de me débarrasser de ces entraves.

—Pourquoi Dieu merci ?" demanda Ulrique, peu accoutumée à ce persiflage de sophiste mondain.

Son compagnon ne répondit pas directement.

"Voulez-vous jouir de la vie en général et de cette Saison en particulier ?— interrogea-t-il.

—Naturellement, je le désire, mais...

—Alors, suivez mon conseil et surtout sachez regarder plus loin qu'autour de vous. Ne mettez ni la robe blanche ni les perce-neige, car personne n'y croira, et ne croyez pas aux autres sur ce que vous en verrez. Ne flottez pas dans la vie enveloppée dans de nuageuses illusions qui vous aveugleront de façon à vous faire trébucher à chaque pas, mais ayez le courage de regarder où vous marchez et alors posez votre pied hardiment. Je crois qu'il y a en vous l'étoffe... Quoique ce bal de demain doive être le premier, vous n'êtes pas une enfant sans expérience, c'est écrit sur votre figure. Je peux donc vous dire très franchement que, dans le monde, il n'y a ni amour désintéressé, ni amitié incorruptible, ni opinion qui ne s'achète...

—Que reste-t-il donc alors ?

—Mais tout ce qui vaut la peine de vivre. Le confort anglais reste, la joyeuse vie continentale, la bonne cuisine, le bordeaux chauffé à point, les fauteuils capitonnés, les voitures bien suspendues, les salons bien éclairés, la puissance de la beauté et de l'argent... tout cela reste. C'est une illusion de s'imaginer que ces choses-là ne satisfont pas le cœur humain... il n'y a que les gens qui n'ont pas d'argent pour les acheter qui disent cela, et il n'y a que les fous, qui cherchent la vertu dans une salle de bal où l'héroïsme [illegible] un filet de tennis, qui se plaignent de leur lot. Comme si toute personne instruite ne savait pas aujourd'hui que la vertu est une question de sang et que l'héroïsme est déterminé par la forme du crâne. Ouvrez bien les yeux, ma jeune amie, et croyez-en mon expérience."

Le vieux marquis parlait sans aucune trace d'émotion et sans la plus légère nuance d'amertume, aussi à son aise et aussi agréablement que s'il discutait le dernier drame ou critiquait les modes les plus récentes.... Ulrique s'en attrista presque.

Quelle doctrine et qu'il serait odieux qu'elle fût la vérité!

"Ainsi, — dit-elle, — la conclusion de votre sermon est que je dois jeter toutes mes croyances par-dessus bord?

—Donnez un coup de balai tout de suite, croyez-moi. C'est ce que j'ai fait moi-même, et vous ne pouvez pas vous imaginer combien je m'en félicite.

—Marquis, l'amertume de vos théories désenchantées me pique au vif. Moi aussi, j'ai eu des croyances qu'il m'a fallu perdre. Que diriez-vous de m'avoir pour disciple?

—J'ai déjà répondu à cette question. J'ai dit dès le commencement de notre conversation que vous n'apparteniez pas au genre "débutante" ordinaire. Je vous prendrai pour disciple si vous voulez me prendre pour guide, conseiller-philosophe et ami, dans les chemins du labyrinthe que vous avez à parcourir.

—Le traité est signé," dit en riant Ulrique, qui vida d'un trait sa coupe de champagne.

Le lendemain était le jour du bal à l'ambassade de Russie. Ulrique s'y préparait à son premier combat, lorsque inopinément Charlotte parut à la maison de Park Lane, prétextant des emplettes urgentes à faire à Londres.

Ulrique la reçut avec surprise et assez froidement, n'étant pas dupe de ce besoin soudain de visite aux magasins de Londres. Lady Nevyll, d'ailleurs, découvrit sur l'heure ses batteries en cherchant, par tous les moyens possibles, à dissuader Ulrique d'aller au bal de l'ambassade et en s'efforçant de savoir si la jeune fille n'avait pas encore retrouvé à Londres certaines anciennes connaissances. Ulrique, souriant de pitié, la laissa à ses terreurs intimes pour aller s'habiller.

L'ambassade de Russie étincelait de lumière quand Ulrique et son chaperon descendirent de voiture. La jeune comtesse gravit en silence les degrés ; elle était émue et son cœur battait à coups pressés, non de timidité ni d'appréhension, mais de curiosité de ce monde, au sein duquel elle allait paraître, et d'impatience d'être sur son nouveau champ de bataille et d'engager la lutte. Sauf la transposition de décor et de situation, Ulrique se retrouvait telle, au fond, qu'au lendemain de la mort de son père.

Sur chaque palier et dans tous les coins possibles étaient groupés des arbustes rares ; des traînes de soie frôlaient les tapis des marches, le bourdonnement de voix nombreuses, à demi noyé sous les accords de l'orchestre, planait dans l'atmosphère chaude et parfumée, comme au-devant d'elle. Il semblait à Ulrique qu'elle n'eût pas assez d'yeux pour regarder toutes les merveilles dont elle était entourée. Elle était si captivée par ce merveilleux spectacle qu'au grand scandale de Mme Byrd, elle oublia de saluer la maîtresse de la maison et ne remarqua pas l'intensité d'étonnement qui faisait le silence sur son passage.

Elle entra dans la salle de bal comme une valse finissait et que les couples de danseurs se séparaient. C'était un moment de calme relatif, juste suffisant pour donner de l'importance à chaque nouvelle apparition d'invités sur le seuil. Ulrique, qui avait fait quelques pas dans le salon, fut toute surprise de se trouver entièrement isolée et de voir, le bourdonnement des conversations cessant subitement, tous les yeux tournés vers la porte par où elle venait d'entrer, et dans tous ces yeux une expression de stupeur émerveillée.

Que pouvait-on regarder ainsi, à l'exclusif détriment de toutes les belles choses qu'elle admirait, elle, avec tant d'enthousiasme ? La réponse au point d'interrogation qu'elle se posait ne se fit pas attendre. Elle eut tout à coup la sensation que c'était elle le point central, l'objet de cette soudaine attention, que c'était elle que dévoraient ces centaines de regards curieux. De quelque côté qu'elle se tournât, l'éclair de sa prunelle rencontrait un même éclair.

Le doute ne lui était plus permis ; c'était elle la merveille la plus étonnante parmi toutes ces étonnantes merveilles, elle, dont on guettait, comme on eût fait d'une divinité tout à coup descendue sur la terre, le moindre pas, le plus petit mouvement. Son cœur se gonfla fièrement ; elle comprit sa soudaine puissance, et, comme une reine qu'acclame un peuple enthousiasmé, elle sourit à cette foule aristocratique qui lui semblait une foule d'esclaves saluant leur légitime souveraine. Mais tout à coup tous ces regards la brûlèrent, lui causant une gêne subite ; elle se retourna brusquement, et s'assura que, la retraite ne lui étant pas coupée, elle pourrait fuir si cela durait une minute.

(A continuer)

DEBILITE GENERALE

Faiblesse, Perte de Vitalité, d'Ambition et d'Energie.

COMMENT CONSERVER ET RECOUVRER SES FORCES.

Par débilité générale on entend l'inhabilité des tissus à s'assimiler des éléments nutritifs du sang, a la suite de laquelle les organes atteints ne peuvent remplir convenablement les fonctions qui leur sont propres—Les symptômes en sont bien saillants—La digestion est faible et l'estomac extrêmement irritable, le sang est pauvre et le malade pâle, les eblouissements et les violents maux de tête se manifestent, la force s'épuise au moindre effort et l'on constate une irritabilité nerveuse, pénible a voir—Voila ce qu'est la débilité générale et que sont ses symptômes—La perte des forces, de l'énergie, de l'ambition, amenant la défaillance, la faiblesse, mais ce qui nous intéresse le plus n'est pas tant ce qu'est la maladie, que comment l'éviter, comment garder les forces que nous possédons et les recouvrer une fois qu'on les a perdues ; ce sont la les points pratiques.

Voici une dame qui comprend ce que nous voulons dire—Pendant des années elle a essayé de toutes façons de regagner les forces perdues et n'y est parvenue qu'après avoir fait usage des **Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard**. Voici son histoire :

"Pendant des années, écrit-elle, j'ai souffert de faiblesse générale, d'indigestion, de nervosité—J'étais sans vie, sans énergie, languissante et tout le temps fatigué. Tout m'ennuyait et me fatiguait. Je me sentais constamment souffrante et l'appétit me manquait, je ne me sentais jamais à l'aise, je me levait le matin aussi fatiguée qu'au coucher. Comme les médecins me semblaient impuissants de m'aider, je me décidai a essayer autre chose et sur la recommandation d'une amie, je commencai a prendre les **Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard.** Une boite me soulagea. Mon appetit s'aviva et ma nourriture ne me fatigua plus—Je revint à la joie et à l'espérance. Ainsi pour faire ma lettre courte, je dois simplement vous dire que je continuai à prendre les Pilules, et les forces me revinrent et il ne se passa pas beaucoup de temps avant que je sois revenue aussi forte que jamais—Je ne regrette qu'une chose, c'est de ne pas avoir pris ce remède plus tôt, car je me serais épargné des années de souffrances et des dépenses inutiles."

MME. Z. ST AUBIN, 19 Avenue Léon XIII, En Ville.

Le fait a remarquer dans le cas de Mme. St. Aubin, est qu'il y a des milliers de personnes qui ont passé par les même expériences qu'elle. Il est facile de regagner vos forces quand vous savez comment vous y prendre. Mme. St. Aubin, vous a indiquée comment vous y prendre et vous n'avez aucune excuse pour rester faibles—Les **Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard**, tonifient l'estomac et donnent la santé et la force. Elles ont secouru des millions de personnes dont l'état de faiblesse était extrême, et qui sans ce merveilleux remède se seraient [illegible] entrainées à la tombe.

CONSULTATIONS GRATUITES

Les personnes qui désireraient obtenir des conseils de nos médecins spécialistes sur leur maladie, devraient écrire immédiatement pour notre blanc de consultation, ainsi que pour notre livre, "La Prolongation de la Vie," que nous leur enverrons absolument pour rien.

Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, se vendent dans toutes les bonnes pharmacies, au prix de 50 centins la boite, ou six boites pour $2.50.

Exigez sur la boite la signature : Bonard, *Chimiste.*

Si votre fournisseur habituel ne les a pas, nous les envoyons franco sur réception du prix.

LA COMPAGNIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, - 202 Rue Saint-Denis, Montreal.

POLYANTHUS ROSE SEEDLING.

GRAINES DE FLEURS.

Nouvelle ROSE POLYANTHE Naine.

Cette petite plante remarquable est originaire de Lyons, la patrie des Roses, et promet d'être la première d'une nouvelle race de remontantes, ou de **Polyanthes toujours en fleurs**, avec deux remarquables caractéristiques : elles **fleurissent quatre mois après le semis** de sorte que la graine semée en février dans la maison peut produire une plante en fleurs à mettre en pleine terre en juin, et qui **continuera à fleurir toute la saison.** Les plantes atteignent à peu près un pied de hauteur, sont très rustiques et peuvent être traitées comme des plantes annuelles. **Paquet de 30 graines, 8c.**

15 VARIETES POUR - 25c

Paquets de grandes dimensions.

Rapette, Little Gem, Reine-Marguerite mélange ; **Calliopsis**, mélange ; **Œillets Chinois**, le meilleur mélange ; **Helichrysum**, mélange ; **Souci, Eldorado**, mélange, **Réséda de Senteur, Grande Capucine**, mélange ; **Petunia Hybridre**, mélange ; **Pansée** "Royal Show," **Phlox**, mélange ; **Pavot Shirley, Schizanthus** "Butterfly Flower", **Pois de Senteur**, les plus beaux, mélangés ; **Verveine**, mélange.

La collection entière de 15 variétés franco pour 25 cents seulement, y compris un exemplaire gratis de "Floral Culture" avec chaque commande.

Ceci est une offre faite de **BONNE FOI**, pour faire connaître nos graines de fleurs à de nouveaux clients, et nous vous assurons satisfaction ou le remboursement de votre argent et dans ce dernier cas les graines vous seront données.

SMITH SŒURS, Graines de Fleurs et Bulbes exclusivement. SWANSEA, Ont., Can.

F. 21—Mrs. 7-21— Av. 4-18— Mai 9

Une Histoire racontée deux fois

Une Dame de St-Thomas, raconta en mai 1897, comment elle fut guérie du mal de dos par les Pilules de Doan pour les Rognons qui l'ont fait forte et en santé.

Dans une lettre récente elle dit comme depuis deux ans et demi, elle a joui d'une santé splendide—elle n'a plus ni douleurs, ni souffrances.

Il y a très peu de remèdes aujourd'hui sur le marché qui résisteront à l'expérience du temps. Tout ce qu'ils font est de donner un peu de soulagement temporaire. Ils ne vont jamais au siège du mal pour le déraciner. Il n'en est pas de même des Pilules de Doan pour les Rognons.

Leur action sur les rognons prend le caractère d'une cure permanente, en tout dissemblable aux produits similaires ou imitations à bon marché.

Une forte preuve de ceci est les deux témoignages faits par Mde E. W. Trump, de St-Thomas, Ont.

Le premier donné le 10 mai 1897 se lit ainsi : "Lorsque je commençai à prendre les Pilules de Doan pour les rognons, j'étais malade et misérable, avec de sévères douleurs dans le dos, et dans les rognons. J'étais aussi très faible et nerveuse. Depuis que j'emploie ces pilules les douleurs sont disparues, mes nerfs ont été fortifiés et une bonne santé m'a ranimée. Elles sont un remède splendide pour tous genres de maladies de rognons."

Le second témoignage que nous donnons plus bas est d'une date récente et démontre la santé splendide de Mme Trump, depuis que les pilules de Doan pour les rognons l'ont guérie, il y a plus de deux ans et demi.

"Deux ans passés je vous écrivais disant la guérison opérée dans mon cas par les pilules de Doan pour les rognons. Maintenant je jouis de la meilleure santé dors bien, mange bien, et mes vieux ennemis le mal de dos et la maladie des rognons ne sont jamais revenus.

Au lieu d'une vie misérable et d'une constitution brisée, je me rejouis, depuis les deux dernières années, d'une nouvelle sensation agréable pour la valeur et la beauté de la vie."

"LE CULTIVATEUR"

PRIX DE L'ABONNEMENT A LA VILLE

Un an	$1 50
Six mois	0 75

A LA CAMPAGNE ET AUX ETATS-UNIS

Un an	$1 00
Six mois	0 50

ANNONCES

Première insertion	10 cents par ligne
Insertions subséquentes	5 " "

MONTREAL, 12 MAR 1900

SOL. WHITE

Le fameux Sol. White se trémousse de ce temps-ci à Essex, Ont., pour faire mousser sa candidature en vue des procnaines élections.

M. Bergeron, le successeur de Cartier, doit aller lui donner un coup de main dans quelques jours.

L'UNION FAIT LA FORCE

Le club Liberal du comte de Champlain prospere

Batiscan, 6.—A une assemblée du Club Libéral du comté de Champlain, qui a eu lieu le 4 courant, les Messieurs dont les noms suivent ont été admis membres : Joseph Levasseur, Onésime Lemire, George Hébert, Moïse Hébert, Misaël Fontaine, Elie Lajoie, Tancrède Richard, George Béliveau, Alphonse Lajoie, Arthur Lajoie, Anselme Lajoie, Trefflé Désilets, Omer Fontaine, Oscard Fontaine, Philippe Hébert, Aimé Levasseur, Frank Thibodeau, Télesphore Paré, de la paroisse de St-Maurice, Co. Champlain ; Edouard Toutant, de St-Luc, Co. Champlain ; Joseph Ephrem Dubord, Pierre Germain, Ephrem Chartier, Octave Chartier, Hormidas Chartier, Alphonse Cossette, Hercule Hamelin, Joseph Beaudoin, Thomas Rivard, Hubert Lamothe, Aimé Turcotte, Joseph Turcotte, Séverin Turcotte, de Champlain, Co. Champlain ; Dosithé Carpentier, Tancrède Boisvert, Rosario Veillet, Félix Perron, de St-Adelphe, Co. Champlain, George Quessy, de Ste-Geneviève de Batiscan, François Moreau, de Trois-Rivières ; Noé Gustave Lehouillier, de Grand'Mère, Co. Champlain ; Elzéar Ferrault, Philippe L'Heureux, Alphonse Moreau, de Batiscan.

Comme on le voit, ce club fait des grands progrès. Déjà, il compte un grand nombre de membres, et nous espérons que avant longtemps, toutes les paroisses du comté de Champlain y seront largement représentées.

A ST-URBAIN

St-Urbain, 6. — Lundi, le 26 février dernier, M. Arthur Barrette, manufacturier, fils de M. Narcisse Barrette, marchand, de St-Urbain, conduisait à l'autel, Mlle Fébronie Primeau, fille de M. Cyprien Primeau, marchand du même lieu. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. Edm. Lachapelle, Ptre, curé de la paroisse. Il y eut grand'messe solennelle, célébrée par le Révd Edm. Lachapelle, et du chant magnifique par le chœur St-Urbain, sous l'habile direction de M. Narcisse Primeau, maître-chantre. Mlle Blanche Barrette a donné plus d'un solo avec beaucoup d'effet. Après la messe, on se rendit à la demeure de M. Cyprien Primeau où un dîner superbe fut servi; à peu près cinquante convives se pressaient autour des tables bien garnies. La journée se passa avec beaucoup d'entrain et de gaîeté. Le soir, tous se transportèrent à la résidence de M. Narcisse Barrette où un dîner des mieux apprêtés fut servi et un bal magnifiquement organisé devait divertir et égayer les invités. M. Arthur Barrette a remercié en termes émus ses amis des cadeaux qu'ils lui avaient faits à l'occasion de son mariage et après avoir souhaité à tous la bienvenue, les invita à prendre un verre de vin.

Les cadeaux étaient riches et nombreux. En voici une courte liste :

Révd Edm Lachapelle, un crucifix et bénitier en argent; Dr Louis Laberge, service de vaisselle; Dlles Barrette, porte-fruits; Dr et dame V. Geoffrion, une lampe; Notaire H. Bernard, soulier en argent; Famille Laberge, couteaux en argent; M. et dame Maheux, corbeil en argent; M. Bonnier, une lampe; Dame Bonnier, set de toilette; Dlle Calder, assiette à fruits; M. et dame Israël Doré, plateau à fruits; Dlle Eva D'Amour, une bonbonnière; M. V. Cecyre, un fromager; M. Chas D'Amour, beurrier en argent; Dlle Bonnier, couteau à beurre et cueillère à sucre en argent; M. Alfred Barrette, set à crême; Dlle Lefebvre, porte-fruits; Dame Montpetit, set à thé; M. Narcisse Primeau, une lampe; Dlle Clara Reid, assiette à fruits; Dlle O. Lefebvre, cabaret en argent; M. Z. Limoges, beurrier en argent, etc., etc.

Après le réveil [illegible] des discours furent prononcés ; M. le curé Lachapelle, le Dr Louis Laberge, le Dr Victor Geoffrion, M. le notaire H. Bernard, M. François Charles Laberge etc.

A ST JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE

St-Jean-Baptiste de Rouville, 6. — Notre système de chauffage pour l'église paroissiale vient d'être interrompu dans la nuit du 27 au 28 février, par l'explosion de la fournaise. Le sacristain a eu beaucoup de difficulté à se sauver. Il se trouvait dans la sacristie, lors de l'explosion. L'église n'a pas été chauffée depuis; il n'y a eu qu'une messe basse dimanche dernier, à cause du froid qu'il faisait.

—Nous avons dans notre village un petit garçon de quelques années à peine, qui chante admirablement. Il est le fils de Ph. Gravelin. S'il continue, ce sera une merveille.

CHEMIN DE FER

Montreal et Ottawa

Ottawa, 6.—A l'assemblée du comité des Chemins de fer, ce matin, la compagnie du chemin de fer Montréal et Ottawa, a fait prolonger jusqu'à quatre ans le délai pour le parachèvement de sa ligne.

CONCOURS DE CHARITE

Coteau du Lac, 6.—Dans un concours de charité au profit des pauvres et des orphelins de notre hôpital, M. J. C. [illegible], marchand de St-Clet, est sorti victorieux de la lutte avec M. J. [illegible], de Côteau Landing. La lutte a été des plus chaudes. Ces recettes ont rapporté la jolie somme de $573.49.

REVENUS DU CANADA

Du premier juillet au dernier février

Ottawa, 6.—La "Gazette Officielle" de samedi, contient un état des revenus et dépenses pour les huit mois de l'année fiscale finissant le 28 février.

Les revenus pendant cette période de temps ont été de $32,277,012, soit une augmentation de $2,993,367 sur les huit mois correspondants de l'année dernière. Les dépenses ont aussi augmenté de $1,421,156 pour la même période, laissant un profit net de $1,572,211. Les revenus des huit mois montrent une augmentation de sept millions et demi sur l'année 1898. Le tableau suivant montre un état pour les huit mois de 1899 et 1900 :

Revenus	1899.	1900.
Douanes	$16,242,911	$18,563,278
Excise	6,379,647	6,508,387
Bureau de poste	2,174,073	2,027,645
Travaux publics et chemins de fer	2,844,760	3,235,698
Divers	1,642,251	1,937,002
Totaux	$29,283,645	$32,277,012
Dépenses	$23,597,134	$25,018,290
Dépenses à compte du capital :		
Travaux publics, chemins de fer et canaux	$ 3,212,095	$ 4,427,180
Terres fédérales	104,029	112,974
Subventions aux chemins de fer	3,119,850	710,561
Milice	199,511	91,402
Rébellion des T. du N.-O.	757	665
Totaux	$ 6,634,729	$ 5,341,452

Pour février seul les chiffres sont :

Revenus :	
Douanes	$ 2,127,359
Excise	680,710
Département des postes	265,000
Travaux publics et chemins de fer	225,435
Divers	127,568
Total	$ 3,426,071
Dépenses	$ 2,622,237

Dépenses à compte du capital :

Travaux Publics, chemins de fer et canaux	235,662
Terres fédérales	12,864
Subventions aux chemins de fer	14,726
Milice	32,357
Rébellion des Territoires du Nord-Ouest	149
Total	$295,461

La somme de $880,821.00 a été déposée dans les banques d'épargne des postes pendant le mois de janvier dernier. La balance au crédit des déposants au 31 janvier 1900, était de $36,292,156.

—M. Richard R. Cook, C.R., a été nommé par le gouvernement, membre du bureau des Commissaires du Havre de Trois-Rivières, en remplacement de M. N. E. Lajoie, démissionnaire.

—Sir Charles Tupper est parti samedi, pour Boston, où il doit faire une conférence au bénéfice du fonds patriotique britannique sud-africain. Sir Charles est accompagné de M. J. A. Gillies, M.P.

—M. Ganong va présenter à la Chambre, un bill intitulé "Un acte pour modifier l'acte des poids et mesures en ce qui a rapport à la vente de poisson.

—M. McCarthy va demander si c'est l'intention du gouvernement de placer cette année dans les estimations supplémentaires un certain montant pour le [illegible] du havre de Collingwood, afin de donner une profondeur de vingt pieds d'eau ?

FETE INTIME

A St Dominique des Cedres

St-Dominique, 6.— Mardi dernier, le 27 courant, un groupe d'amis se réunissaient à la demeure de M. E. Lécuyer, pour le remercier des nombreux services qu'il a rendus à la paroisse de St-Dominique des Cèdres, et lui manifester la haute estime qu'ils ont toujours eue pour lui. M. Lécuyer est un honorable cultivateur et sa loyauté, sa franchise, sa droiture, lui ont toujours mérité la confiance de ses amis. [illegible] Lévesque, instituteur de l'endroit, lut une magnifique adresse au héros de la fête et M. Onésime Aubry lui présenta un cadeau d'une valeur de deux cents dollars. M. Lécuyer remercia ses amis en termes émus, puis l'on s'est diverti on ne peut mieux.

M. A. G. Bourbonnais, M.P.P., fit l'éloge de M. Lécuyer et des discours ont été prononcés par MM. Aug. Bourbonnais, M.P.; H. Thauvette, J.P., [illegible] Palement, M.D.; J. E. Lévesque, [illegible] Tremblay.

Un [illegible] princier fut servi vers les onze heures. A minuit on se sépara, [illegible] soirée charmante dont on gardera longtemps le souvenir.

Outre les personnes déjà nommées, on remarquait MM. Onésime Aubry, Maxime Leroux, Nestor Thauvette, Ovide Thauvette, Jos. Séguin, Jos. Boyte, Omer Séguin, Jos. Thibault, Fr. Legault, Polycarpe Cholette, J. Bte Séguin, Arch. Numainville, Abraham Sauvé, Endg. Robillard, B. Charlebois, Aza Séguin, Jos. Legault, Alf. Charlebois, Hon. Dauth, Gédéon Lalonde, L. A. Sauvé, Jos. Lalonde, Dosithée Proulx, D'Assise Leroux, Jos. P. Leroux, Moïse De Martigny, Ovide De Martigny, Clovis Charlebois, Onésime De Martigny, Nestor De Martigny, Clovis Charlebois, Onésime Cuillier, Arth. de Montigny, Jos. Dusseault, J. Bte Sauvé, Damase Séguin, Alfred De Montigny, Adop. Thauvette, Justinien Thauvette, Emilien Thauvette, Paul Chartrand, Johnny Leroux, Gatien Séguin, Zénon Lafrance, J. E. Dumesnil, Moïse [illegible]vette, H. Pilon, M.V., F. X. [illegible], J. T. Lalonde, L. Ménard, [illegible] Danis, David Léger, François [illegible], Adélard Leroux, Ferd. Rouleau, Arth. Monpetit et une foule d'autres.

DRAME EPOUVANTABLE

Double tentative d'assassinat à St-Aubert, comté de l'Islet

Deux jeunes filles trouvées baignant dans leur sang et la tête fracassée

DECHENE S'AVOUE COUPABLE

Une de ses victimes le dénonce et il confesse son crime odieux

Québec, 1.—Un vent de crime paraît passer de ce temps-ci sur le district de Québec. Dans la soirée de mardi, un triple crime a été commis dans St-Aubert, comté de L'Islet. Il s'agit d'une double tentative d'assassinat accompagnée d'attentat à la pudeur. Edouard Bourgault, un cultivateur de St-Aubert, partait de sa résidence, mardi soir, avec sa femme pour la paroisse de L'Islet, et il laissait ses deux enfants Alma, une fillette de onze ans, et un bébé de trois ans sous la garde de sa jeune sœur, Alexina, une jeune fille de dix-sept ans. Il revenait chez lui vers une heure, et, en entrant dans sa résidence, il avait le désespoir et l'horreur de se trouver en présence de sa fille et de sa sœur, gisant agonisantes sur le plancher de la chambre d'entrée, baignant dans leur sang, et la tête fracassée. La lutte avait dû être terrible, parce que tout avait été bouleversé dans la maison.

On a immédiatement mis aux arrêts un jeune homme de la localité, Joseph Déchêne, qui est fortement soupçonné d'avoir été l'auteur de ce triple attentat. Déchêne est âgé de 17 ans. Il était chez son père quand il a été arrêté. Il n'a opposé aucune résistance et ce matin il a été conduit à la prison de Montmagny. Il garde un mutisme absolu. Les victimes n'avaient pas repris connaissance à midi. Cependant la plus âgée a pu prononcer deux fois le nom de Déchêne, sans en dire davantage et c'est pour cette raison qu'il a été mis sous arrêt. Les jeunes filles ont, selon toute apparence, été frappées à la tête à coups de bâton.

Cette tragédie a plongé toute la localité dans un émoi intense.

Déchêne appartient à une très brave famille.

Par les traces et empreintes des pieds depuis le logis des victimes à la maison de Déchêne et par d'autres preuves on croit tenir le coupable.

Le prisonnier proteste de son innocence. On a cependant trouvé sur sa personne trois mouchoirs tachetés de sang. Les taches paraissaient être toutes fraîches.

Cependant, le prisonnier prétendit qu'elles provenaient d'une hémorrhagie qu'il avait eue dimanche dernier à la suite de l'extraction d'une dent.

Alexina Bourgeault, la plus âgée de ses deux victimes, dans un moment de lucidité, la nuit dernière, a déclaré ouvertement et distinctement que c'était "Grospetit", le soubriquet du prisonnier, qui lui avait infligé à elle et à sa nièce, Alma, les blessures dont elles souffraient.

LA RESIDENCE DES VICTIMES

La résidence des victimes est une maison d'apparence ordinaire, la demeure d'un modeste cultivateur et située à une couple d'arpents du chemin du roi à deux milles d'ici dans le deuxième rang de la paroisse de St-Aubert.

Edouard Bourgault le père de l'une des victimes et le frère de l'autre avait épousé en secondes noces une demoiselle Chrisman à qui il confia le soin des enfants de sa première femme, Alexina, une fillette de 9 ans et un petit garçon âgé d'environ 4 ans, le seul survivant de l'horrible massacre, Alma sa jeune sœur, fille de feu Frédéric Bourgault, habitant avec la famille. Cette jeune personne quoiqu'elle ne fut pas douée d'une grande beauté, était fort avenante cependant et très intelligente et il paraît que plus d'un des jeunes du village se disputaient la faveur de ses sourires et les caresses de ses jolis yeux.

LA CAUSE DU CRIME

Parmi les nombreux cavaliers, le jeune Déchêne était l'un des plus assidus, mais si l'on en croit les racontars, n'était pas l'idéal rêvé par la jeune fille, et elle ne se serait même pas gênée en maintes circonstances de le lui faire sentir. On conçoit quel amas de jalousie dut s'accumuler dans le cœur de l'amoureux repoussé. Les choses en étaient à ce point, quand arriva le mardi gras.

Dans l'après-midi de ce jour donc, Edouard Bourgault quittait sa demeure avec son épouse pour aller assister aux noces de l'une de ses cousines, Mlle Chrisman, avec un M. Thouinard à la paroisse voisine. C'était l'occasion propice qui se présentait pour l'assassin de mettre à exécution ses noirs projets. Que pourraient faire en effet deux fillettes faibles et sans défense contre deux bras armés au besoin et habitués aux rudes travaux ?

L'assassin dût pénétrer dans la demeure de ses victimes entre 7 hrs et 7 hrs 30 et à 8 hrs le crime devait être consommé.

On affirme que Déchêne, l'assassin présumé, est sorti de chez lui après le souper vers 7 heures, le soir du crime, et est allé chez des voisins, puis qu'il s'est ensuite dirigé vers le bois.

Chez lui on peut bien dire à quelle heure il est sorti, mais personne dans la maison ne s'est aperçu quand il est rentré. Lorsqu'on s'aperçut de sa présence chez lui il était couché près du poêle et dormait.

Le jeune Jos. Déchêne, à qui l'on avait donné le nom de Grospetit, à cause, sans doute, de sa stature colossale, malgré son jeune âge, appartient à une famille de plusieurs enfants, et c'était, dit-on, un mauvais garnement.

L'HISTOIRE DU CRIME

On croit que "Grospetit" alias Jos. Déchêne a profité de l'occasion offerte par le départ de Edouard Bourgault pour se venger enfin de l'indifférence de la jeune fille. Il a dû se

St-Jean Port-Joli, 6. — Le prisonnier J. Déchêne est revenu hier soir de Montmagny, accompagné du constable Fortin, de cette localité, et le juge Angers a tenu une enquête chez M. Bourgault. La plus jeune des victimes a repris ses sens ; elle a pu parler et a accusé Déchêne d'être l'auteur de l'horrible drame. Devant cette accusation formelle, Déchêne s'est avoué coupable. On ne sait rien encore au sujet du mobile du crime. L'autre victime n'a pas encore repris connaissance et est toujours dans un état très critique.

LA TETE BROYEE

Affreux accident de travail dans une manufacture de portes et de chassis

Narcisse Paradis, un mécanicien à l'emploi de MM. Lawrence et Benoit, manufacturiers de porte et chassis au numéro 198 rue St-Dominique, a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie, lundi soir.

Paradis était un jeune homme de 24 ans. Il y avait déjà quelque temps qu'il était employé chez MM. Lawrence et Benoit, et ses aptitudes aussi bien que ses capacités avaient toujours donné pleine et entière satisfaction à ses patrons. Honnête, sobre, laborieux, il était toujours à son poste et il ne manquait jamais à son devoir. Hier, il travailla toute la journée avec son ardeur accoutumée, et, vers 5.30 heures, il s'apprêta à quitter la manufacture pour aller goûter un repos bien mérité.

Avant de partir, cependant, il voulut, selon son habitude, faire l'inspection des machines qu'il devait contrôler. Tout était en parfait ordre, et le jeune ouvrier revenait gaiement à son point de départ lorsque, en passant près de la grande roue principale, il fut saisi, on ne sait trop comment, par la courroie qui met toutes les machines en mouvement. L'infortuné fut enlevé de terre et projeté avec une force inouie contre la roue sur laquelle il se brisa le crâne. On suppose que c'est en voulant se baisser pour régulariser une machine que Paradis a été saisi et entraîné par la courroie.

Lorsque ses compagnons se portèrent à son secours, ils constatèrent avec horreur qu'il gisait inanimé dans une marre de sang, au-dessous de la roue meurtrière qui tournait avec une vitesse vertigineuse. Il fallut arrêter les machines, et lorsqu'on parvint à la victime, il était déjà trop tard. Néanmoins, on manda en toute hâte l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame qui arriva promptement sur les lieux.

Le médecin ambulancier, le Dr Choquette, ne put que constater la mort, et il donna l'ordre de transporter le cadavre à la morgue.

Le défunt était originaire de Québec, célibataire et pensionnait au numéro 6, rue Bonsparte.

TROUVE MORT

Nicolet, 1.—Joseph Lagacé, âgé de 26 ans, époux de Rosanna Giguère, et qui demeurait à St-Thomas de Pierreville, a été trouvé mort, hier soir, dans la rue Notre-Dame, Nicolet. Le Dr Cloutier, coroner, a tenu une enquête qui s'est terminée par un verdict de "mort de syncope de cœur."

A ST HYACINTHE

Condamne pour fabrication illicite de whiskey

St-Hyacinthe, 6. — Hier, Zotique Berthiaume, arrêté pour fabrication illicite de liqueurs spiritueuses la semaine dernière, a subi son procès devant le magistrat de district. Il a été condamné à un mois de [illegible] et $125 d'amende ou cinq autres mois à défaut de paiement.

LE "NAPIERVILLE"

Vendu à l'encan mardi pour $1,175

Le petit vapeur "Napierville", qui faisait le service entre Verdun et Caughnawaga, a été vendu, mardi à l'encan, par MM. Marcotte Frères. M. [illegible] Baudoin s'en est porté acquéreur, au prix de $1,175.

On dit que le nouveau propriétaire du "Napierville" continuera à faire le même service à [illegible], ou qu'il l'emploiera comme bateau passeur entre Longueuil et Montréal.

CROYEZ

Le rhume, la toux, les étouffements et par suite la souffrance et l'insomnie. Le BAUME RHUMAL seul remédie à tout cela. 10 2

QUERELLE DE MENAGE

Un mari violent traduit en correctionnelle

Pour voies de fait et menaces

Il y a quelques mois, le nommé George McLeod, domicilié au numéro 22, ruelle Busby, était traduit devant le recorder pour avoir battu sa femme et avoir proféré contre elle des menaces de mort. Pour un tel attentat, il s'était vu infliger une punition sévère et avait dû fournir un cautionnement de $160 comme garantie de sa bonne conduite future.

Or, quelque temps après, le 25 février dernier, McLeod a été pris d'une nouvelle crise et il mit à la porte sa femme et ses trois enfants, en proférant contre la malheureuse des menaces terribles.

Arrêté le lendemain, McLeod a demandé que son procès fut remis, et sa demande fut agréée. Sa cause a été entendue mardi matin, et malgré ses protestations il a été déclaré coupable.

LA VARIOLE

Cinq nouveaux cas découverts à St-André

Un des malades succombe

La variole semblait complètement disparue du comté de Kamouraska lorsque les inspecteurs sanitaires ont découvert cinq nouveaux cas à St-André. Des mesures énergiques ont été prises immédiatement, et toutes les maisons infectées, au nombre de quatre, ont été mises en quarantaine. L'épidémie semble avoir un caractère plus sérieux, car, pour la première fois, depuis son apparition, l'un des malades a succombé. Huit autres maisons ont été mises en quarantaine par mesure de prudence.

Les causes de l'infection sont les mêmes que dans le passé.

Actuellement, outre les quatre cas de St-André, il y a deux cas de variole à St-Bruno, cinq à Métapédia, deux à Mann et un à Carleton, ce qui forme un total de 11 pour toute la province de Québec. On ne croit pas que l'épidémie se propage davantage.

LA RAISON

Nous apprenons que durant l'année 1899 il fut manufacturé et vendu un million de machines à coudre Singer, ce qui égale probablement la production totale des autres manufactures réunies, et l'on se demande pourquoi la machine Singer obtient une telle préférence.

Il y a dans toute chose une raison d'être, qu'on la connaisse ou non ; et la raison de la propagation prodigieuse et constante de la machine à coudre Singer s'explique facilement.

Depuis l'origine il y a eu une évolution constante dans la fabrication de ces machines, un effort incessant visant à augmenter leur utilité, en leur faisant faire toute espèce de piqures ; une amélioration constante dans les procédés de construction.

Les machines Singer sont si simples qu'un enfant les comprendrait ; elles sont si fortes qu'un maladroit pourrait à peine les mettre hors d'état. Chaque partie est faite avec un soin si scrupuleux et des meilleurs matériaux, placés avec une telle exactitude et éprouvés tant de fois avant de sortir de la manufacture, qu'il ne se produit jamais chez elle de ce désordre qui exerce la patience de la femme, détruit les fruits de son travail et consume son temps en efforts fatigants pour rétablir le bon fonctionnement de la machine.

Une telle perfection mécanique n'a pu être acquise qu'après de longues expériences dans l'opération de ces immenses manufactures qui possèdent des outils servant spécialement à ces ouvrages et sans égaux dans les usages. Le procédé pour éprouver, inspecter et assembler aux manufactures Singer est telle qu'il semble parfaitement impossible à une machine Singer ou à aucune de ses parties de laisser les ateliers dans un état imparfait.

Naturellement, ce système élaboré d'inspection et d'épreuve accroit le coût de la fabrication, mais ce n'est qu'en se servant de tels moyens que les machines à coudre de première qualité peuvent être faite.

L'imitation est la plus sincère flatterie et des imitations de vieilles machines à coudre depuis longtemps mises de côté par la compagnie Singer, sont faites par des personnes peu scrupuleuses et mises sur le marché pour tromper les personnes inexpérimentées. La différence entre le coût d'une machine à coudre de première classe, faite avec les meilleurs matériaux et la meilleure main-d'œuvre, et sa fausse imitation faite de matériaux de qualité inférieure et à moins de frais possible, est vite dépensée et au-delà par le coût des réparations à faire à cette machine et les pertes de temps qu'elle fait subir.

La Cie Singer Manufacturing Company " vise à conserver sa réputation si bien gagnée par son commerce honnête. Elle est permanente, a des bureaux dans toutes les villes du monde et toutes parties et fournitures pour ses machines peuvent être obtenues aisément.

On voit ainsi pourquoi les machines à coudre Singer ont la préférence lorsque l'on a nettement établi ses mérites.

AUTRE DORMEUSE

Une jeune fille qui dort depuis six semaines

New Haven, Conn., 6. — Mlle Pauline Fitzgerald, âgée de 19 ans, est plongée depuis six semaines dans le plus profond sommeil. Une foule de médecins ont étudié son cas, mais n'ont rien pu faire pour la réveiller. On la nourrit de liquide et elle paraît être en parfaite santé.

LORD PAUNCEFOTE

Restera a Washington

Londres, 6. — L'Associated Press apprend que le gouvernement anglais a décidé que lord Pauncefote restera indéfiniment à Washington en qualité d'ambassadeur.

A LA DERIVE

Cinq hommes et un cheval sur une banquise

Québec, 2. — La glace qui était arrêtée au Cap Rouge depuis quelques jours est soudainement partie vers 9 heures, ce matin, et à 10.30 heures, au poste de police No 6, rue Champlain, on a vu descendre à la dérive, sur une banquise, cinq hommes, un cheval et une voiture. On a immédiatement téléphoné au Bout de l'Isle de tenir des embarcations toutes prêtes pour les recueillir au passage.

—On rapportait, samedi soir, à Québec, que les cinq malheureux que l'on prétend avoir vu descendre à la dérive, vendredi, sur une glace flottante, avaient été recueillis sains et saufs, à St-Laurent, Ile d'Orléans. Je n'ai pas pu vérifier l'exactitude de cette nouvelle. C'est un [illegible] Roy, des Foulons, qui a donné l'alarme, et il affirme encore qu'il a bien vu, de ses propres yeux, ce que l'on appelle vu, cinq individus emportés à la dérive sur une banquise, avec une voiture et un cheval, et donnant des signes de détresse. Quelques instants après, il les perdait de vue. Ils étaient disparus à ses yeux dans l'épais brouillard qui couvrait le fleuve.

A ROXTON FALLS

Mort d'un citoyen important—La tempete a mis le desarroi partout

Roxton Falls, 6.—Ce village vient de perdre un des premiers pionniers du township de Roxton dans la personne de Guillaume Roussin, ancien marchand de la localité. Après une longue maladie soufferte avec une grande résignation, il s'est éteint, hier, à l'âge de 75 ans. M. Rousseau jouissait de l'estime et de la considération de tous ses concitoyens. Par son travail et son esprit d'ordre, il a toujours fait un commerce très lucratif qui l'a rangé au nombre de nos meilleurs hommes d'affaires. Il a toujours occupé les places de confiance du village de Roxton, et à son décès, il était président de la commission [illegible] écoles et des syndics de la paroisse de St-Jean-Baptiste de Roxton, et il avait résigné depuis quelques mois seulement la charge de président de la compagnie de meubles, établie dans la localité depuis près d'un an. Sa mort va laisser un grand vide dans Roxton, où il prenait toujours une part très active dans les affaires qui intéressaient les citoyens de Roxton. C'était un libéral convaincu. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse et plusieurs enfants, dont deux, William et Henry, sont établis à Biddeford plusieurs années, où ils font un commerce très lucratif et jouissent aussi de la confiance et de l'estime non seulement des Canadiens, mais de toute la population anglaise.

—Après la tempête de l'autre jour—une bordée de neige d'au moins trois pieds,—le thermomètre marquait 24 degrés en bas de zéro. C'est le plus gros froid de l'hiver. Les communications sont encore en grande partie interrompues. On n'a pas de chars ici depuis vendredi matin. Le train s'est enneigé à Wickham et il n'a pu se dégager que lundi matin. On ne voit encore personne des rangs. Vendredi soir, le Dr C. J. Cluk a été appelé aux malades, à deux milles du village, pendant la tempête. Il n'a pas pu revenir dans la nuit, tant les chemins étaient bloqués. Samedi matin, il a fallu cinq ou six hommes pendant trois heures, pour lui ouvrir un chemin pour retourner chez lui.

A ARTIC CENTRE, R. I.

Arctic Centre, R. I. — Les funérailles de Mme J.-Bte Parent, née Elizabeth St-Germain, ont eu lieu à 9 heures, mardi matin, à l'église St-Jean-Baptiste. Les porteurs étaient Ernest Charpentier, Aimé Lincourt, Hormidas Lamoureux, Ovide Hébert, Henri Paquin et H. Lemay. La sépulture a eu lieu au cimetière de Ste-Marie de Compton. Mme J.-Bte Parent demeurait sur la rue Grove, elle est décédée dimanche matin à heures à l'âge de 44 ans et 5 mois. Elle demeurait dans Arctic centre, depuis 39 ans. Elle laisse 3 enfants, Hormidas, Emile et Thérèse et un époux inconsolable. La défunte était membre de la société Ste-Anne de l'association du chemin de la croix et de l'Union de prières. Nos condoléances à la famille éplorée.

—Mme Victor Lawrence est retenue chez elle par la maladie.

—M. Félix Legault est malade depuis quelques jours.

Natick, R. I. — Mme Jos. Tourangeau, de Holyoke, Mass., est en promenade à Washington, chez M. C. Morin.

A L'ANGE-GARDIEN DE ROUVILLE

Ange Gardien, 6.—Le Révérend J. B. Durocher, curé, est revenu d'un voyage d'une semaine aux Etats-Unis.

—Mademoiselle Laura Lajoie doit partir dans quelques jours pour les Etats-Unis.

—M. J. T. Robitaille, agent de la Mutual Life Insurance Co., de New-York, a passé une partie de la semaine dernière ici, dans l'intérêt de la compagnie qu'il représente.

—La tempête de neige s'est fait ressentir ici d'une manière assez accentuée. Les trains sur les lignes du C.V.R. et C.P.R., ont été retardés de 46 heures. Aujourd'hui, encore, le vent a soufflé avec une certaine violence et les chemins sont dans un état impraticable.

—Nous regrettons d'apprendre que M. D. O. Lécuyer, agent du C.P.R., souffre d'une bronchite aiguë.

CATASTROPHE

Soixante-dix hommes ensevelis dans une mine

Montgomery, Ve. Occ., 6. — Par suite d'une explosion de grisou, dans les mines Red Ash, 70 hommes ont été enterrés vivants ce matin. Deux d'entre eux ont été sauvés et l'on a retrouvé cinq cadavres, mais les autres sont encore dans la mine et l'on n'espère pas les secourir à temps.

ERREUR FATALE

Un ministre protestant prend une dose de poison

Halifax, N.-E., 6.—Le révérend Norman Dunn, de Deerfield, s'est empoisonné accidentellement samedi. Souffrant de l'asthme, il s'est préparé et a bu une dose de ce qu'il croyait être un remède. Il laisse une épouse et trois enfants.

COMMENT IL EXCELLE

Le Céleri Composé de Paine a des vertus qui rencontrent les cas les plus obstinées

SES VERTUS ET POUVOIRS AGISSENT DIRECTEMENT SUR LES NERFS ET LE SANG

Le grand remède du printemps pour toutes les familles

Le Céleri Composé de Paine excelle toutes les autres combinaisons et préparations comme remède du printemps, parce qu'il agit directement sur les nerfs brisés et détendus et le sang impur et empoisonné, où tant de maladies ont leur origine.

Le Céleri Composé de Paine ne doit pas être confondu avec des remèdes de moindre valeur et qui durent moins, tels que les salsepareilles, les nervines, les toniques et les pilules qui ont peu ou pas de pouvoir contre la maladie.

Le Céleri Composé de Paine a des vertus et des pouvoirs fortifiants qui tendent vite les nerfs, nettoient le sang et rétablit une parfaite circulation et la vigueur digestive. La mission spéciale du Céleri Composé de Paine est d'accomplir ce que ne peuvent faire des milliers de médecins — l'éloignement des vieux désordres obstinés du système, tels que les maladies des rognons et du foie, la névralgie, le rhumatisme et la dyspepsie. Toutes ces sérieuses afflictions disparaissent rapidement sous l'action dépuratoire et régulisatrice du Céleri Composé de Paine.

Si vous désirez un regain de santé et la vie véritable au commencement de la saison printanière prenez le Céleri Composé de Paine. Refusez fermement le QUELQUE CHOSE D'AUSSI BON que certains vendeurs pourraient vous offrir. Le Céleri Composé de Paine "rend à la santé les gens malades."

BOIS ET PULPE

Les prix de l'epinette sont tres eleves—La pate de bois en hausse

Dans une partie de la province, la coupe du bois ne dépasse pas la moyenne, à raison du manque de neige dont on a eu à se plaindre durant les mois d'hiver les plus favorables à l'abattage, mais dans l'Est et dans les Provinces Maritimes la coupe de cet hiver sera une des plus considérables qu'on y ait vues.

Il n'y a pas de stocks disponibles aux abords des scieries et les expéditeurs qui ont fait des contrats en Europe ne peuvent compter que sur ce qui sera débité au printemps. Les prix de l'épinette sont très élevés en Angleterre ; des contrats ont été faits à 2s 6d et même 5s par 1000 pieds de plus que l'année dernière et il est possible que la hausse ne s'arrête pas là.

Les prix du marché local sont naturellement très fermes à la suite de la hausse de $2.00 à $5.00 par 1000 pieds.

Les prix des pâtes de bois ont considérablement haussé depuis quelque temps. On côte la pâte mécanique de $18.00 à $20.00 la tonne et la pâte chimique au sulfite de $38 à $40, livrable à Montréal. C'est une hausse de 50p.c. environ en quelques mois.

Nettoyage des Objets Dorés

Dans un verre d'eau ordinaire, verser environ 20 gouttes d'ammoniaque, tremper à plusieurs reprises la pièce à nettoyer et la brosser avec une brosse douce.

Passer la pièce à l'eau pure puis à l'alcool, et l'essuyer avec un linge fin.

On peut remplacer l'ammoniaque par une dissolution bouillante d'alun dans de l'eau.

Avec les minces dorures galvaniques, employer des brosses très douces.

NAISSANCES

LECUYER.— A Ste-Martine, le 25 courant, Mme Zénon Lécuyer, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Albert Ubald Falconio.

Parrain et marraine, M. Albert Normandeau et Mlle Eva Lécuyer.

HERDT.— A Montréal, le 21 février, au No 62 Avenue Laval, Mme Louis A. Herdt, un fils.

TREMBLAY — A St-Henri, le 27 février au No. 3502 rue Notre-Dame, la femme de M. J. Roma Tremblay, M.D., une fille.

Parrain et marraine Honorable D. Joseph Lanctot et Dame.

ST-JEAN.— A St-Hyacinthe, le 3 courant, l'épouse de G. St-Jean, agent de journaux, un fils.

Parrain et marraine, M. John Arbour et sa dame.

PAPINEAU — A Chicopee Falls, Mass., le 1er courant, Mde E. L. Papineau, deux jumeaux, un fils et une fille qui ont reçu au baptême les noms de George Raymond, et Georgina Marguerite.

Parrain et marraines M. Norbert Papineau et sa dame, et M. Philippe Belisle et sa dame.

ROUSSEAU — A Deschambault, le 28 février, l'épouse de M. Alfred Rousseau, une fille.

Parrain et marraine, M. Georges Rousseau et Emma Julien.

PERREAULT — A Deschambault, le 28 février, l'épouse de M. Damase Perreault, une fille.

Parrain et marraine, M. Henri Julien et Régina Julien.

DECES

DES VARENNES — En cette ville, le 3 courant, à l'âge de 2 ans, et 9 mois, Théodore, enfant de Théodore Des Varennes, forgeron.

STE-MARIE — En cette ville, le [illegible] courant, à l'âge de 18 ans, 5 mois, Yvonne Ste-Marie, enfant bien-aimée de Pierre Ste-Marie, demeurant au No. 69 rue Bord de l'eau, coin Panet.

FICHAUD.— En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 15 ans, René Fichaud, fils de Adolphe Fichaud.

CHOPIN.— En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 67 ans, Dr Jules N. Chopin.

BOURASSA — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 14 mois, Marie Joséphine Lucienne, enfant de Noé Bourassa, boucher.

GERVAIS — En cette ville le 26 courant, à l'âge de 65 ans Mary Anna Strauss, épouse de Stanislas Gervais.

CHAREST.— En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 66 ans, J.-Bte Charest.

ROUSSIN — A Roxton Falls, Qué., le 1 courant, à l'âge de 74 ans, Guillaume Roussin, marchand.

DYONNET — En cette ville, le 4 courant, à l'âge de 81 ans, Ulysse A. Dyonnet.

Le Liniment Minard guerit la nevralgie.